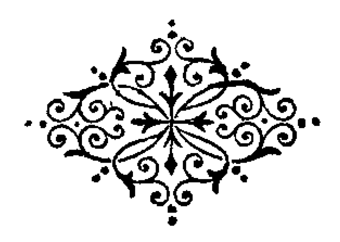
AU SERVICE DE L'ÉGLISE

ORDRES RELIGIEUX ET CONGRÉGATIONS ECCLÉSIASTIQUES AU CANADA FRANÇAIS

Avant-Propos par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.



MONTRÉAL

IMPRIMERIE DU MESSAGER

1300, rue Bordeaux, 1300

—

1924

Au service de l'Église

CUM PERMISSU SUPERIORUM

Nihil obstat:

E. HÉBERT, *censor librorum*

Marianopoli, 22 Aprilis 1924

Imprimatur:

† GEORGES, Arch. de Tarona

Adm. apost.

AVANT-PROPOS

L'ÉGLISE a toujours distingué dans le service de Dieu la voie des préceptes et la voie des conseils.

*La première s'ouvre à tous. Elle est obligatoire. C'est l'*Unum necessarium *de Notre-Seigneur, inscrit aux premières pages du petit catéchisme, et que saint Ignace a placé à la base même de ses Exercices spirituels: « L'homme a été créé pour louer, honorer et servir Dieu, et par ce moyen sauver son âme. »*

La deuxième est réservée à une élite. « Que dois-je faire pour me sauver? », demande un jeune homme à Notre-Seigneur. « Garde les commandements, lui répond le Christ. — Je les ai observés depuis mon enfance. Que puis-je faire de plus? » — « Si tu veux être parfait, reprend Notre-Seigneur, va, vends ce que tu as, donne le prix aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens et suis moi. » [1]

Ces paroles contiennent le germe de la vie religieuse. Elles la créèrent, peut-on dire. Car

1. MATT., XIX, 21.

c'est pour répondre à ce conseil divin que, dès les premiers temps du christianisme, bon nombre de jeunes gens et de jeunes filles se décident à vivre dans la continence. Plusieurs même, afin de mieux réaliser leur idéal, abandonnent leur famille et se retirent seuls dans le désert. Puis quelques-uns se groupent autour d'un chef qu'ils considèrent comme leur supérieur; ils vivent en commun, soumis à une règle.

Ainsi s'essaie, se constitue, d'étape en étape, l'état religieux. Il devait trouver sa forme complète au début du VIe siècle, dans l'ordre des Bénédictins. On peut alors le définir: la vie en commun, sous l'autorité d'un supérieur, conformément à une règle approuvée, en vue de tendre à la perfection par la pratique des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Nous n'avons pas à faire ici l'apologie de cet état. Tout catholique connaît sur ce point la doctrine de l'Église. Rome n'a laissé passer aucune occasion de la rappeler. Soit dans les brefs d'institution des différents ordres, soit dans les condamnations portées contre leurs détracteurs — qu'ils s'appellent Wiclef ou les Américanistes, — les Souverains Pontifes, s'appuyant sur la tradition et les paroles des saints, ont toujours loué la vie religieuse[1]*. Son but d'ail-*

1. Signalons, entre autres, deux lettres de Léon XIII, l'une au cardinal Gibbons: *Testem benevolentiae*, 22 janvier 1899; l'autre au cardinal Richard: *Au milieu des consolations*, 23 décembre 1900.

leurs, puisque la valeur des êtres se juge à leur fin, la place au premier rang des disciplines humaines.

Mais cette vie n'élève pas seulement l'individu qui la choisit, elle est encore utile à l'Église et à la société.

Ouvrons l'histoire du christianisme. A chacune de ses pages s'étalent les services que lui ont rendus les Ordres religieux. Le seul fait d'entretenir constamment chez un groupe de ses fidèles la flamme de la ferveur, d'orienter — de par la fin même qui les unit — leurs pensées et leurs efforts vers la conquête de la perfection, constitue un bienfait incomparable. Qu'on songe de quelle sainteté l'Église aurait été privée si la pratique des conseils n'avait produit un Bernard, un Dominique, un François d'Assise ou un Ignace de Loyola! Et dans le champ de l'apostolat, quelles riches moissons ne lui a pas values le zèle inlassable de ces équipes volantes dont les membres, débarrassés de tout souci d'ordre matériel, sont en outre soutenus par une vie intérieure profonde, puisée dans la solitude du cloître, et les incessantes prières de leurs frères?

A la société elle-même la vie religieuse est éminemment bienfaisante. Elle agit au sein de la masse comme un levain qui la purifie et l'élève. C'est l'idée que développait à la Semaine sociale de Montréal, en septembre dernier, un éducateur

distingué, M. le chanoine Courchesne, principal de l'École normale de Nicolet. Il disait notamment, en parlant d'un des pires fléaux dont est affligé le monde moderne, le fléchissement de la natalité, ces fortes paroles:

« Si nous ne voulons pas voir se répandre chez nous un mal dont semblent devoir mourir d'autres peuples, il reste qu'il nous faut demander au catholicisme les remèdes préventifs qu'il apporte. Or le plus efficace de ces préventifs, c'est la pratique religieuse des conseils évangéliques. Dès lors que chaque famille donne à cet état de perfection la part qu'elle doit donner, elle n'a pas répondu seulement à la question que se posait Malthus au sujet de la superpopulation, mais elle a fait que le sel de la terre puisse remplir sa fonction: il y aura, issues d'elle, des personnalités dont la vertu agira pour empêcher la masse sociale de se corrompre: exemple d'une vie continente, d'une vie intègre où le sacrifice compte; apport d'une activité qui vient en aide aux parents dans l'éducation des enfants et le soin des infirmes. »

A ce témoignage d'un membre du clergé séculier nous pouvons joindre l'opinion d'un laïque, écrivain, lui aussi, de notre race. « Une fois de plus, note M. Omer Héroux, à l'occasion de la bénédiction du nouveau monastère des Dominicains à Montréal, on constate ici la valeur des élites soigneusement et méthodique-

ment formées. Et c'est, envisagé d'un point de vue simplement humain, l'un des aspects les plus intéressants de l'œuvre que réalisent chez nous les congrégations religieuses. Le laïque est pris par des nécessités multiples, distrait par toute la vie extérieure. Il n'a guère le temps de poursuivre des études générales. Dans les congrégations, au contraire, les jeunes gens, pendant de longues années — où ils n'ont point à s'occuper de détails matériels, où ils sont soustraits à tout contact avec les choses du dehors — creusent, sous la direction de maîtres expérimentés, les sciences essentielles. C'est une préparation intellectuelle unique que l'on ne peut retrouver au dehors. Elle s'accompagne — et ceci compte davantage encore — d'une puissante formation morale.

« Les congrégations ne fissent-elles que former cette élite, que porter au maximum la valeur d'un certain nombre d'individus, qu'elles mériteraient notre profonde gratitude. Mais, il y a plus, ces individus d'élite, elles leur apportent en outre le bienfait d'une forte tradition, d'une discipline constante, de l'action coordonnée. Elles multiplient, par là, dans une proportion que nous pouvons difficilement imaginer, leur valeur propre... Nous passons, pris par des soucis individuels, par nos intérêts de famille ou de professions, par des luttes de clan, quand ce n'est point pis. Les congrégations demeurent

comme l'Église elle-même. Elles maintiennent dans ce monde mouvant la hiérarchie des valeurs et le sens de l'éternel. Au-dessus des intérêts particuliers, elles dressent le drapeau de l'intérêt général. Elles aident à la diffusion et à l'accroissement de la vie spirituelle, elles prient et elles méritent pour nous, elles sont des conservatoires de haute vie intellectuelle. » [1]

Le Canada d'ailleurs, moins que tout autre, ne saurait ignorer quelle source d'enrichissement et de progrès les religieux constituent pour un pays. Ne furent-ils pas l'un des principaux facteurs de sa remarquable croissance? A l'aurore même de notre vie nationale, on voit se dresser leurs énergiques silhouettes. Ils montent la garde auprès du berceau de la race française en Amérique. Et à mesure que se déroule notre histoire, leur action s'étend et s'affermit, imprégnée, aux origines, du sang des martyrs, marquée, depuis trois siècles, de la plus sublime charité. Elle se manifeste ainsi dans tous les domaines: ministère sacré, colonisation, enseignement, bonne presse, œuvres sociales, associations professionnelles, missions étrangères, partout où l'âme humaine peut être atteinte et élevée.

A méditer ces choses, il nous a paru qu'elles n'étaient pas assez connues, qu'il serait utile par conséquent d'esquisser comme un tableau d'en-

---

1. *Le Devoir*, 15 octobre 1923.

semble du rôle vraiment fécond des ordres religieux et des congrégations ecclésiastiques au Canada français. Mais qui, mieux que les représentants mêmes de ces communautés, pouvait accomplir cette œuvre? Aussi, à chacun d'eux, avons-nous ouvert les pages de la Vie nouvelle. *Ils s'y sont succédé, de mois en mois, durant près de deux ans.*

Bien accueillies, ces monographies méritaient d'être réunies en volume. Plus d'un lecteur en a témoigné spontanément. Outre l'honneur, nous a-t-on dit, qu'une telle publication ferait rejaillir sur l'Église et la race canadienne-française, elle offrirait aux jeunes gens qui se sentent appelés à l'état religieux une source unique d'informations précieuses.[1] *Variés sont leurs goûts et leurs aptitudes, variés aussi les champs d'apostolat que cultivent les différentes communautés. S'il en est quelques-unes qui les couvrent presque tous, la plupart cependant se limitent à des œuvres déterminées, et même parmi les premières, il en est peu qui ne s'attachent de façon plus spéciale à telle forme particulière d'action. Devant chacune d'elles le jeune homme s'arrêtera; il examinera, interrogera, discutera, puis il se repliera sur lui-même pour consulter ses ressources, ses*

1. Sur l'appel à la vie religieuse, question fort controversée jadis et qu'une lettre de Rome a récemment éclairée, on lira avec profit, la brochure du R. P. d'Orsonnens, S. J.: *Le choix d'un état de vie*, publiée par l'« Œuvre des Tracts ».

inclinations, ses forces corporelles, et tout au fond du cœur les touches de l'Esprit-Saint.

Raisons bien légitimes. Elles ont prévalu. On nous permettra donc, en présentant aujourd'hui ce volume, d'exprimer simplement le souhait qu'il réponde à ces vœux: qu'il fasse mieux connaître les différents Instituts dont s'honore l'Église et que, par là, non seulement il augmente sa gloire, mais encore et surtout il aide à l'éclosion, sur le sol canadien, d'un nombre toujours croissant de vocations religieuses.

Ce sera pour nos dévoués collaborateurs — à qui nous ne pouvons offrir que de faibles remerciements — la meilleure des récompenses.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S J.
Directeur de la Vie nouvelle

Au service de l'Église

I

LES BÉNÉDICTINS

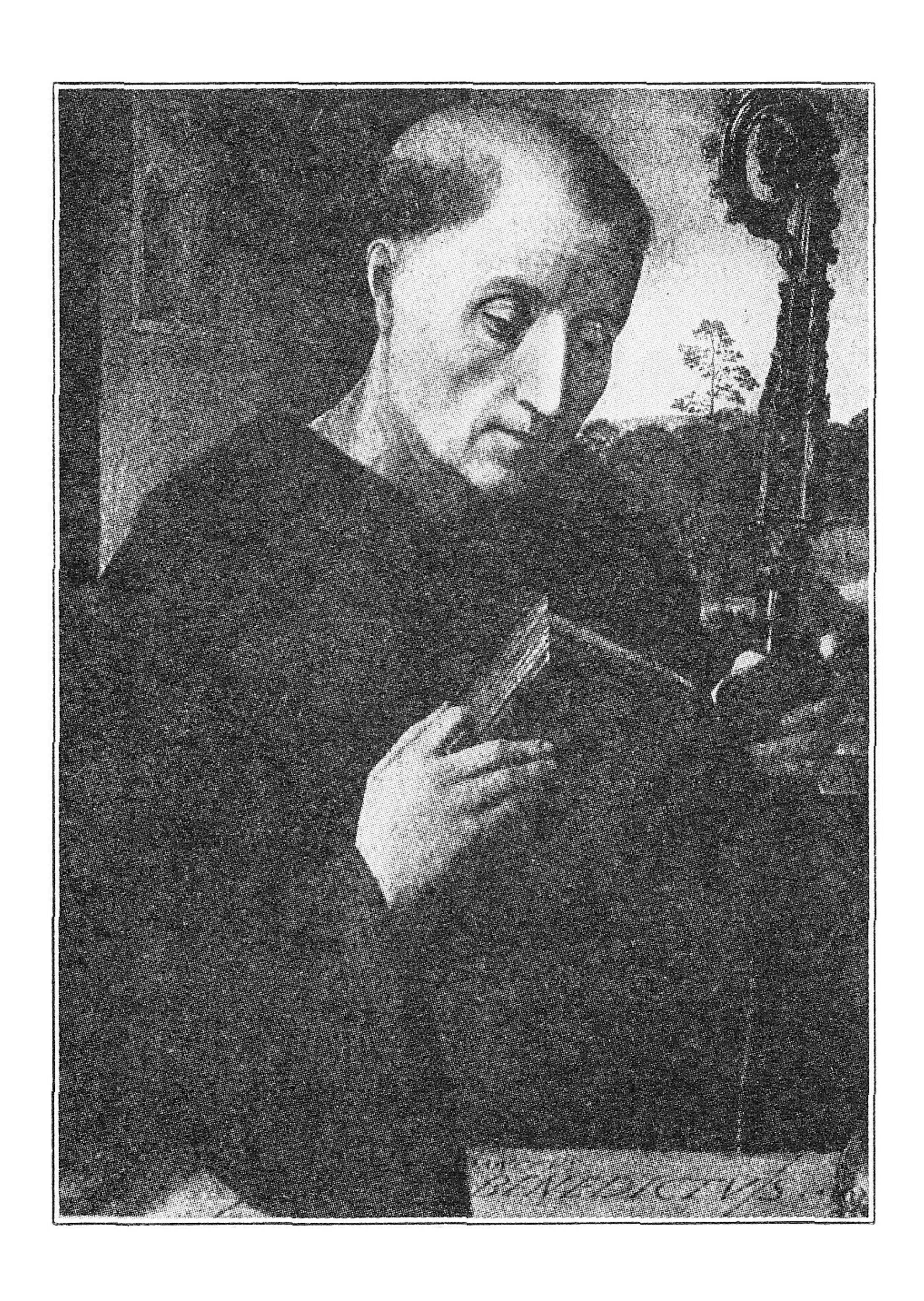
Par le R. P. Allix, O. S. B.

L'ORDRE de saint Benoît a une histoire trop étendue pour être retracée en ces quelques pages.

Résumons toutefois en traits rapides les services qu'il a rendus à l'Église et à la civilisation.

La Règle de saint Benoît, chef-d'œuvre de discrétion et de sagesse, renferme la substance de la vie chrétienne.

« Elle est, dit Bossuet dans le panégyrique du patriarche de l'Occident, un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile, de toutes les institutions des Saints-Pères, de tous les conseils de perfection. Là, paraissent avec éminence la prudence et la simplicité, l'humilité et le courage, la sévérité et la douceur, la liberté et la dépendance, là, la correction a toute sa fermeté, la condescendance tout son



SAINT BENOÎT

attrait, le silence sa gravité, et la parole sa grâce, la force son exercice et la faiblesse son soutien. »

Règle admirable, règle immortelle, a-t-on dit, est-ce trop ? Non, certes. L'arbre se juge par ses fruits.

Elle a donné à l'Église plus de 4,000 évêques, plus de 1,600 archevêques, plus de 400 cardinaux, et parmi ces milliers de prélats, il y a des noms illustres entre tous, comme ceux de saint Augustin de Cantorbéry, saint Wilfrid, saint Boniface, le bienheureux Lanfranc.

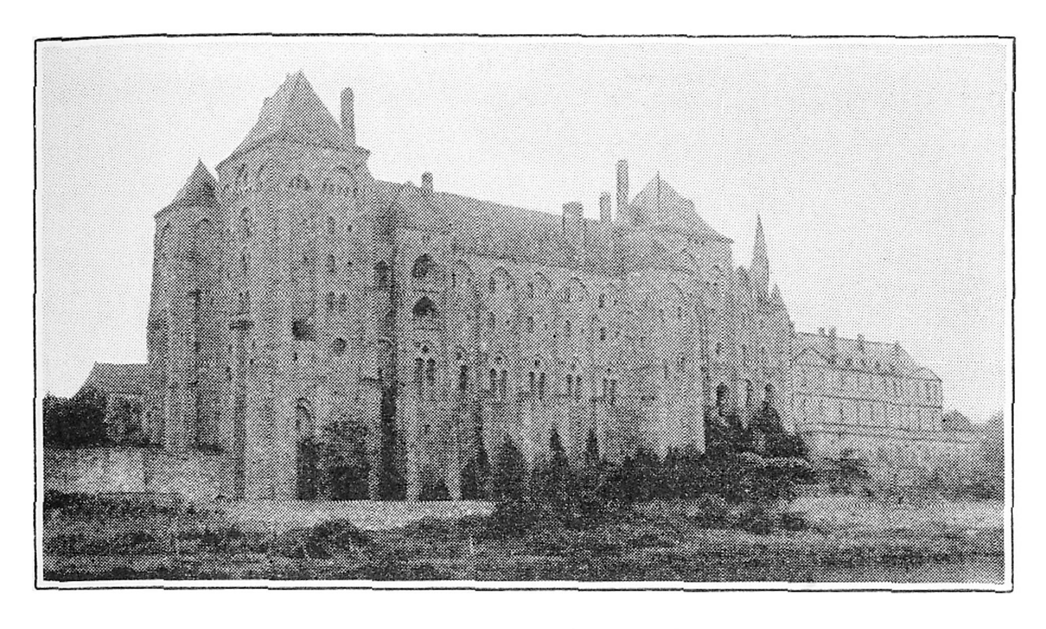
C'est elle qui a donné à l'Église des docteurs tels que saint Bède le Vénérable, saint Anselme, saint Bernard; elle qui a fait asseoir sur le trône de saint Pierre, plus de quarante papes, dont plusieurs réputés pour leur vaste savoir et leur sainteté: un saint Grégoire le Grand, par exemple, le seul, avec saint Léon, qui ait reçu du consentement universel le surnom de saint et de grand, et qui sera l'éternel honneur de l'ordre bénédictin comme de la papauté; un Sylvestre II (Gerbert), dont la science universelle jetait tout son siècle dans l'admiration et que d'aucuns proclament l'ancêtre des Albert le Grand, des Roger Bacon, des Newton et des Leibnitz; un Grégoire VII, le grand défenseur des libertés de l'Église; un Urbain II, le pape des Croisades.

C'est cette règle bénédictine qui a donné cette phalange de saints élevés aux honneurs du culte public par la voix du peuple ou l'autorité de l'Église, sans compter cette autre armée de bons religieux qui jouit là-haut du bonheur éternel sans avoir reçu les honneurs de la canonisation.

Le moine bénédictin est avant tout, nous le savons, l'homme de la prière liturgique, comme d'ailleurs on le verra plus loin; mais il sera apôtre aussi, suivant les exigences des temps et des lieux.

La christianisation de la Grande-Bretagne fut l'œuvre des Bénédictins. Leur apostolat en cette nation fut tellement béni de Dieu, qu'au dire du cardinal Manning « l'Angleterre catholique a pu être qualifiée: l'apostolat de saint Benoît ». Dom Gasquet, maintenant prince de l'Église, a dit cette parole: « Une histoire de l'œuvre accomplie par les Bénédictins en Angleterre, serait l'histoire de l'Église elle-même en ce pays. » Et quand les moines bénédictins auront porté dans l'Angleterre le flambeau de l'Évangile, on verra des Wilfrid, des Willebrod, des Anschaire, des Boniface, quitter les rives anglaises pour se dévouer à la conversion de la Hollande, du Danemark, de la Germanie, de la Bavière, de la Suède. Si l'Allemagne est chrétienne aujourd'hui, elle le doit à ses moines.

En France, au VIIIe et au IXe siècle, alors que les sièges épiscopaux étaient à l'abandon, que l'Église était livrée aux ambitieux et aux



ABBAYE DE SOLESMES (SARTHE), FRANCE

marchands, Dieu se sert de l'ordre bénédictin pour sauver l'Église de France.

Au XIIIe siècle, à l'apparition des ordres de saint François et de saint Dominique, voués spécialement au ministère actif, les moines bénédictins, hommes de prière et d'études, peuvent se retirer pour vivre davantage à l'ombre du cloître d'une vie toute consacrée au travail, à l'office divin et à la contemplation. Toutefois quelques branches de l'ordre bénédictin n'ont jamais abandonné complètement les travaux d'apostolat. Ces différents travaux des moines missionnaires montrent que

la Règle de saint Benoît, loin d'éteindre dans un cœur le feu sacré de l'apostolat, l'exerce plutôt et le purifie.

Homme de prière, sauveur d'âmes, les Bénédictins seront aussi *agriculteurs*; on les verra dans le moyen âge, tels des bûcherons canadiens, abattre des forêts entières, les défricher, les livrer à la culture; ils n'hésiteront pas à vivre au milieu de marais malsains afin de pouvoir les assainir, les rendre habitables, y faire fleurir la vie, la prospérité, la richesse. Le défrichement des forêts françaises a été l'œuvre des Bénédictins.

Les *Moines d'Occident*, de Montalembert, sont à lire en entier si l'on veut avoir une idée de ce qu'étaient les abbayes au moyen âge; ces ruches merveilleuses où l'activité était toujours en éveil, mais où la prière avait sa part et la première...

Les Bénédictins seront agriculteurs, mais ils seront aussi des *infatigables défricheurs dans le vaste domaine des sciences.* Citons encore quelques noms.

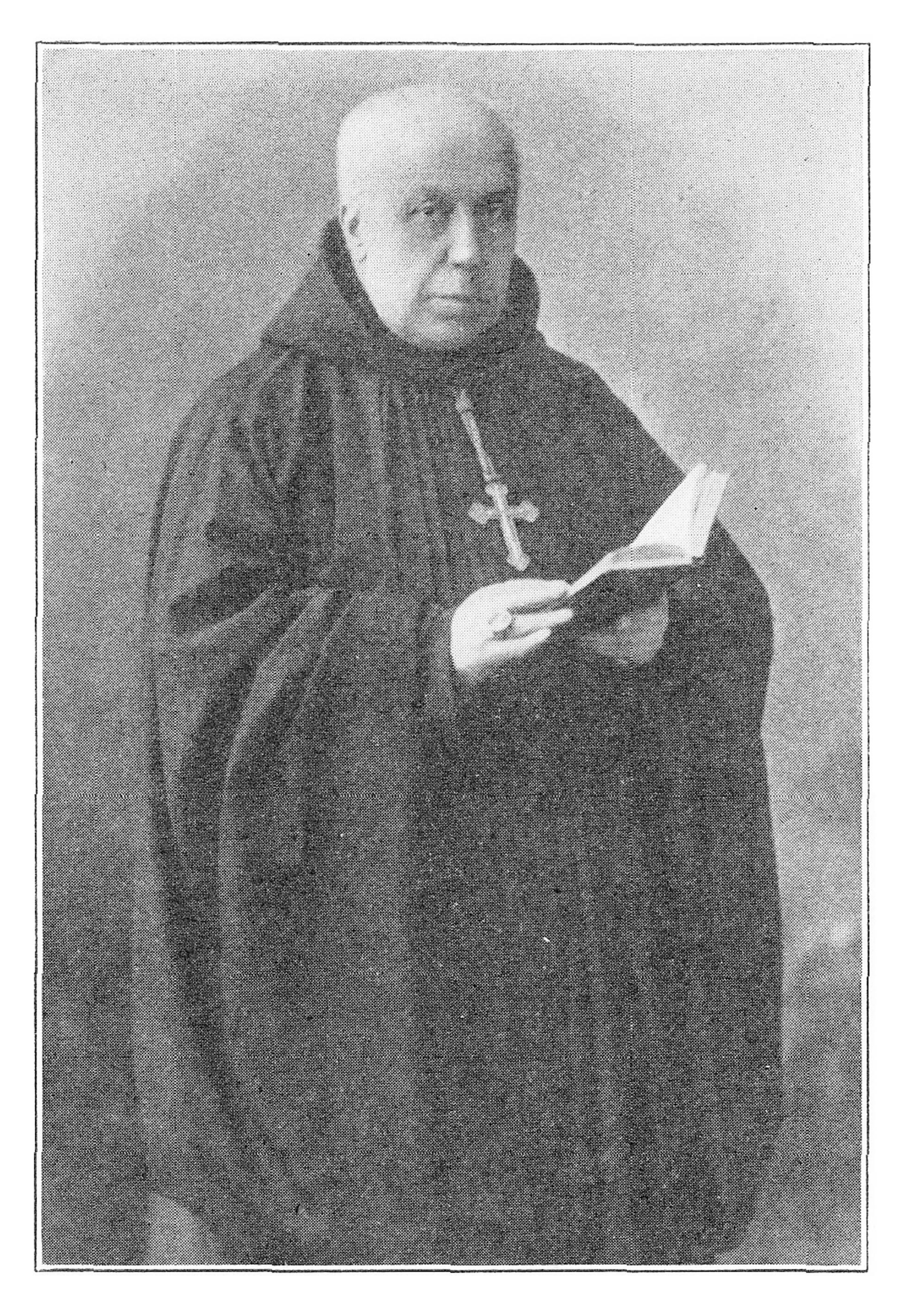
C'est un saint Wilfrid qui ne fonde jamais un monastère sans y donner accès à toutes les sciences alors connues; un Benoît Biscop qui se rend six fois à Rome pour en rapporter de précieux manuscrits; un saint Bède le Vénérable qui nous surprend par l'étendue de ses connaissances immenses pour ce temps; un

Alcuin qui, à la cour de Charlemagne, mène de front toutes les branches du savoir humain; un Mabillon qui, à soixante-dix ans, entreprend la composition des *Annales* de saint Benoît, et qui, en cinq ans, publie quatre tomes in-folio de cet immense travail.

C'est aux Bénédictins que l'on doit avant l'invention de l'imprimerie, la transcription sur parchemin des œuvres littéraires de l'antiquité grecque et latine, ainsi que des travaux des Pères de l'Église.

C'est à eux aussi que l'on doit ces merveilleuses mélodies que les Bénédictins de nos jours nous ont rendues dans leur pureté primitives. Ici, comment ne pas saluer en passant le nom du restaurateur du plain-chant grégorien, Dom Joseph Pothier, abbé de Saint-Wandrille, dont les bénédictins venus au Canada, sont les fils.

A tous ces moines glorieux, ajoutons encore et surtout le nom de Dom Guéranger, de celui qui fut l'instrument providentiel préparé à la France pour la restauration des ordres religieux et le rétablissement de l'*unité liturgique*. (Qui ne connaît son *Année liturgique*, cet ouvrage qui donne une intelligence si nette des cérémonies et des fêtes de l'Église ?) Et aussi les noms du cardinal Dom Pitra, auteur des



DOM JOSEPH POTHIER
Restaurateur du plain-chant grégorien

immenses travaux de patrologie et d'archéologie chrétienne, et celui de Dom Cabrol, auteur de la *Prière antique.*

Puisque nous parlons des œuvres bénédictines, comment ne pas évoquer l'image de ces grandes et belles églises, de ces splendides abbatiales, des merveilleuses cathédrales romanes qui, depuis huit à neuf cents ans, défient l'injure du temps; chefs-d'œuvre qu'on ne se lasse jamais d'admirer. Citons seulement Mont-Saint-Michel, maintenant restauré dans toute sa beauté primitive, *le Mont-Saint-Michel, la merveille de l'Occident!*

Voilà une bien pâle esquisse de ce que fut jadis l'ordre de saint Benoît. De nos jours, malgré la persécution qui a sévi en tant de pays contre les ordres religieux, mais qui semble s'adoucir aujourd'hui, après les terribles leçons de la grande guerre, la famille bénédictine a pris une extension considérable. On trouve ses membres par milliers, non seulement en Europe, mais encore dans les pays nouveaux. Il y en a maintenant dans la Nouvelle-France.

Un mot de ces derniers. Peu de temps avant la guerre, quelques Bénédictins du monastère de Saint-Wandrille (congrégation de France), envoyés par leur abbé, Dom Pothier,

arrivaient au Canada, avec l'intention d'y fonder une maison de leur ordre.

Accueillis dans le diocèse de Sherbrooke avec bienveillance, ils se fixèrent en un endroit idéal sur les bords du lac Memphremagog.

Si les grandes œuvres sont marquées souvent au coin de l'épreuve, ces épreuves, hélas! n'ont point manqué à la petite fondation bénédictine. Mentionnons seulement la mort si tragique du R. P. Dom Vannier, supérieur, qui se noyait accidentellement le 30 novembre 1914, et rappelons, pour mémoire, la grande guerre avec ses terribles conséquences pour toutes les institutions.

Mais, grâce à Dieu, les PP. Bénédictins de Saint-Benoît-du-Lac regardent maintenant l'avenir avec plus de confiance. Des sympathies précieuses les consolent et les encouragent.

Comme par le passé, ils sont heureux d'accueillir les jeunes gens qui se sentent appelés à vivre selon la Règle de saint Benoît.

Les brefs renseignements consignés ci-dessous ont pour but d'indiquer sommairement le genre de vie mené dans les monastères bénédictins; on peut les résumer sous les titres suivants:

1. *Célébration journalière et solennelle de l'office divin.*—D'après la volonté formelle de saint

Benoît, l'office divin est le premier devoir du moine. Son importance vient de ce qu'il est la prière la plus parfaite, et celle qui a le plus de force auprès de Dieu, car c'est la prière de l'Église et l'acte le plus noble et le plus élevé de la vertu de religion. Le moine s'y prépare par l'accomplissement de ses exercices de piété particulier, spécialement de l'oraison.

2. *Le travail.* — Le travail est toujours réglé par l'obéissance et doit tendre au bien général du monastère et de l'Église. Il est en honneur, sous toutes ses formes, dans un cloître bénédictin. Pour les moines de chœur, il s'agit surtout du travail intellectuel, qui a pour but de les faire avancer dans la connaissance de Dieu et de les rendre aptes à servir l'Église selon les circonstances.

3. *L'observance régulière.* — La mortification est déjà comprise dans l'obligation du travail, mais elle est exercée en outre par l'abstinence, le jeûne et les diverses pratiques de l'observance, que les sages prescriptions du Saint-Siège ont adaptées aux temps actuels. Une santé moyenne suffit.

4. *La vie commune.* — Chaque monastère bénédictin forme une famille complète et indépendante. Il comprend sous la direction de l'abbé: 1° Les Pères de chœur, qui sont

destinés particulièrement à l'office divin, et au travail intellectuel, et suivant l'obéissance au ministère sacerdotal; 2° les Frères convers qui, en dehors du temps fixé par la prière, sont employés aux travaux manuels.

5. *Le noviciat.* — Chaque maison a un noviciat propre pour la formation des postulants. On exige d'eux, seulement, une entière bonne volonté et des indices suffisants d'une vocation monastique.

6. *Les œuvres du ministère sacerdotal.* — Elles doivent être prescrites par l'obéissance; elles ne sont pas restreintes à une catégorie quelconque, mais elles varient suivant les besoins de l'Église et les nécessités des circonstances. Le moine doit être prêt à s'y employer selon l'exemple des anciens Bénédictins, auxquels l'Europe doit sa foi et sa civilisation.

7. *Division de la journée.* — La journée est divisée comme il suit. Matines et Laudes à 4 h. du matin; prime, à 7 h. 15; déjeuner, étude, célébration de la messe conventuelle, à 9 h.; étude, dîner à midi; récréation commune, étude, vêpres, à 4 h.; étude, conférence spirituelle, à 6 h. 30; souper, à 7 h.; récréation commune, jusqu'aux complies qui ont lieu à 8 h.; coucher vers 8 h. 30. Tous les jeudis,

en dehors de l'Avent et du Carême, il y a promenade commune, elle dure environ quatre heures.

Tels sont les éléments de la vie bénédictine. Ils sont traditionnels et ont leur fondement dans la Règle de saint Benoît; ils doivent leur forme actuelle aux ordonnances du Saint-Siège. L'esprit de l'Ordre ne saurait donc être que traditionnel et ami du véritable progrès. Avant tout, le moine bénédictin est dévoué à l'Église et à l'autorité du Siège apostolique.

La vocation bénédictine se reconnaît principalement à un attrait surnaturel vers tout ce qui concerne le service de Dieu, et à la volonté efficace de travailler à sa propre sanctification, sans préférence d'être appliqué à telle ou telle œuvre que l'obéissance peut commander pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

En fait, la maison de Saint-Benoît-du-Lac (y compris les novices et profès canadiens-français qui sont à l'abbaye de Saint-Wandrille pour achever leurs études philosophiques et théologiques) comprend seize membres (octobre 1923).

Comme on le voit, le grand arbre bénédictin a poussé un rejeton jusque dans la Nouvelle-

France. Ce rejeton, nous en avons le ferme espoir, grandira, et bientôt, à l'ombre de ses robustes rameaux, nombre d'âmes éprises d'idéal viendront goûter le repos et la paix.

BIBLIOGRAPHIE

DESTRÉE (Dom Bruno). *Les Bénédictins.* 4 fr. 50.

XXX. — *La Vocation bénédictine.* Prix: 25 sous.

XXX. — *Les Bénédictins et leurs œuvres.* Prix: 25 sous.

ALLIX (Dom Paul-Marie). — *Les Cantiques grégoriens.* 1 vol. relié toile, illustré de la photographie de Dom Pothier, restaurateur du plein-chant grégorien. Prix: 40 sous. Accompagnement des cantiques grégoriens, grand format. Prix: 75 sous.

S'adresser au Monastère de Saint-Benoît-du-Lac (par Bolton Centre), comté de Brôme, P. Q.

II

LES CISTERCIENS RÉFORMÉS OU TRAPPISTES

Par le R. P. GILDAS, O. C. R.

I. — APERÇU HISTORIQUE DE L'ORDRE DE CITEAUX

LES *Cisterciens Réformés ou de la Stricte Observance,* plus communément appelés *Trappistes,* sont, comme leur nom l'indique, des religieux de l'Ordre de Cîteaux.

Cet Ordre doit son origine à une réforme bénédictine inaugurée en 1098, à Cîteaux, non loin de Dijon (Côte d'Or, France), par un groupe de vingt moines venus de l'Abbaye de Molesme, avec leur Abbé, saint Robert, dans le but de reprendre la pratique littérale de la Règle de saint Benoît, sans aucune compromission avec les coutumes introduites au cours des siècles.

Les généreux réformateurs décidèrent de remettre en vigueur, contrairement à ce qui se pratiquait à Cluny, l'ancien système de faire valoir leurs terres par leur travail per-



S. BERNARD

sonnel et non par celui des serfs ou des tenanciers, afin de réaliser l'idéal du moine tracé par saint Benoît au chapitre XLVIIIe de sa Règle: *Tunc vere monachi sunt (fratres), si labore manuum vivunt, sicut et Patres nostri et Apostoli.* [1]

Mais, comme l'exploitation du domaine monastique exigeait une activité à laquelle ne pouvaient suffire les heures assignées pour le travail manuel, ils résolurent de s'adjoindre une classe de travailleurs qui, tout en étant religieux, ne seraient pas astreints à l'office du chœur, et pourraient donner plus de temps aux travaux corporels. Telle fut l'origine des *Frères convers* de Cîteaux, dont l'introduction dans le nouvel Ordre n'eut pas pour but de dispenser les moines proprement dits ou religieux de chœur du travail manuel, mais de leur faciliter l'accomplissement de leur principale obligation, l'office divin, *Opus Dei cui nihil praeponatur*, dit saint Benoît. « Cîteaux établissait ainsi un juste équilibre entre le temps de la prière et celui des exercices corporels, attachant au travail une note toute particulière, celle de la pénitence, car la vie intérieure ne peut se développer sans morti-

1. C'est alors que (les Frères) seront véritablement moines s'ils vivent du travail de leurs mains, comme nos Pères et les Apôtres.

fication. La pénitence fut héroïquement pratiquée à Cîteaux, et, grâce à elle, on y vit s'épanouir une vie spirituelle intense. »[1] Ce fut l'œuvre de saint Albéric, deuxième Abbé de Cîteaux, lequel substitua aussi pour les Cisterciens l'habit blanc au noir qu'ils avaient porté jusque-là.

Saint Étienne Harding, qui lui succéda en 1109, fut le véritable organisateur du nouvel Ordre. Il institua les Chapitres Généraux et les visites annuelles des monastères, fixa les rapports des maisons entre elles par la puissante Constitution approuvée par le Pape Calixte II, en 1119, sous le titre de *Charte de Charité*, régla le cérémonial ramené à une plus grande simplicité, et revisa les livres liturgiques.

Une des gloires, et non la moindre, du troisième Abbé de Cîteaux fut d'avoir su distinguer parmi les premières recrues du nouveau monastère celui qui devait bientôt personnifier l'Ordre. Nous avons nommé saint Bernard, fondateur et premier Abbé de Clairvaux. Saint Bernard a été l'incarnation même de la pensée cistercienne dans ce qu'elle avait de grand et de noble. Il fut le propagateur de la discipline de Cîteaux en même temps qu'il exerça sur l'Église entière et sur la société

---

1. Cf. Dom Ursmer Berlière: *L'Ordre monastique des origines au XIIe siècle*. VI. Cîteaux. Paris, P. Lethielleux, 1921.

civile une action qui n'eut pas d'égale en son siècle. A sa mort, en 1153, l'Ordre de Cîteaux comptait déjà 343 abbayes répandues dans toutes les contrées de l'Europe. Le progrès spirituel, pendant les deux premiers siècles de l'Ordre, marcha de pair avec le progrès matériel, ainsi que le témoigne le grand nombre de ses membres honorés dans l'Église universelle ou dans leur famille religieuse d'un culte liturgique.

Mais la décadence qui envahit au XIVe siècle, les ordres religieux, n'épargna pas les Cisterciens. Les guerres, et surtout la « Commende » y contribuèrent puissamment. Cependant, du XVe au XVIIe siècle, plusieurs réformes se produisirent. Au XVIIe siècle surtout, un souffle de ferveur à nul autre pareil passa sur le vieil institut monastique et lui redonna une vigueur nouvelle. Un des successeurs de saint Bernard, Denis Largentier, Abbé de Clairvaux, établit dans son monastère l'*Étroite Observance* et imprima à ce renouveau sa véritable physionomie et un caractère de fixité. Cinquante-huit monastères revinrent franchement aux observances primitives, parmi lesquels l'Abbaye de la Trappe, au diocèse de Séez, qui avait alors pour Abbé commendataire Armand-Jean Le Bouthilier de Rancé. Celui-ci demanda et obtint du roi l'autorisation de tenir lui-même son abbaye

en règle et y fit son entrée comme Abbé régulier le 14 juillet 1664. La discipline qu'il y établit était empruntée aux Us primitifs de Cîteaux et aux écrits des Pères du désert.

La Révolution française donna à la réforme de Rancé une extension que rien ne faisait prévoir. En 1791, lorsqu'un décret de l'Assemblée Nationale supprima les vœux de religion, Dom Augustin de Lestrange, alors maître des novices à la Trappe, prit le chemin de l'exil avec vingt-quatre de ses frères et fonda en Suisse l'Abbaye de la Val-Sainte, qui devint l'arche du salut de l'Étroite Observance. Chassé bientôt de la Val-Sainte par les guerres de Napoléon, il s'enfuit de nouveau avec ses frères dont le nombre augmentait sans cesse, laissant ça et là, dans ses pérégrinations, des essaims qui devenaient des fondations, et, errant à travers l'Autriche, la Bavière, la Pologne, la Russie, voguant vers l'Angleterre et conduisant jusqu'en Amérique, en groupes séparés, ses malheureux proscrits, il rentre enfin en France à la chute de Napoléon.

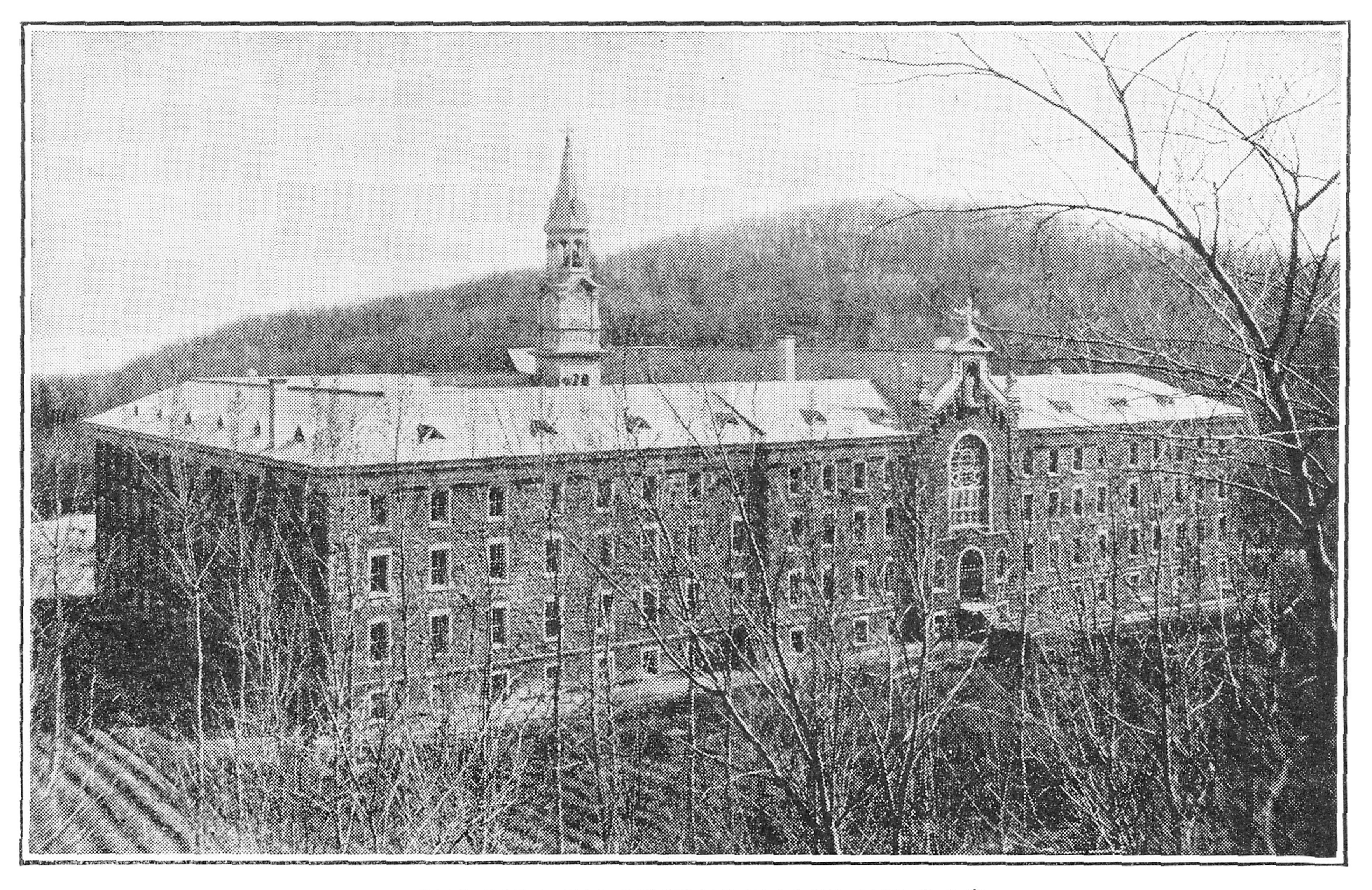
Au cours du XIXe siècle, les Trappistes (c'est le nom qu'on donna dès lors aux Cisterciens sauvés par Dom Augustin de Lestrange) formèrent trois congrégations distinctes. En 1893, sur le désir de S. S. Léon XIII, elles se réunirent pour ne plus former qu'un seul Ordre. En 1902, le Saint-Siège déclara les

Trappistes « véritables Cisterciens », donna à l'Ordre le nom définitif de *Cisterciens Réformés ou de la Stricte Observance*, et décréta que la Maison-Mère par l'honneur et par l'autorité et le siège titulaire de l'Abbé Général de l'Ordre serait à perpétuité l'antique et illustre monastère de Cîteaux d'où la famille cistercienne a tiré son origine.

II. — L'ORDRE DE CÎTEAUX AU CANADA

Dom Augustin de Lestrange, pressé de rentrer en France à la nouvelle de la chute de Napoléon, n'avait pu fonder d'établissement durable dans le Nouveau-Monde. Mais il en avait jeté l'idée, et cette idée devait germer et produire, dans un avenir plus ou moins éloigné, une efflorescence de vie monastique dont nous sommes, à un siècle de distance, les témoins émerveillés. L'Ordre de Cîteaux, en effet, compte aujourd'hui dans l'Amérique du Nord, neuf communautés cisterciennes, dont six au Canada.

Ces communautés sont: 1° Aux États-Unis: l'*Abbaye de Notre-Dame de Gethsemani*, au diocèse de Louisville (Kentucky); l'*Abbaye de la Nouvelle-Melleray*, au diocèse de Dubuque (Iowa); le *Prieuré de Notre-Dame de la Vallée*, au diocèse de Providence (Rhode-Island);



ABBAYE DE NOTRE-DAME DU LAC

Dite « La Trappe d'Oka »

2° Au Canada: l'*Abbaye de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes,* à Oka, au diocèse de Montréal; le *Prieuré de Notre-Dame des Prairies* à Saint-Norbert, au diocèse de Saint-Boniface (Manitoba); le *Prieuré de Notre-Dame de Mistassini,* au Lac Saint-Jean, diocèse de Chicoutimi; le monastère en fondation de *Notre-Dame du Calvaire,* à Rogersville, au diocèse de Chatham (Nouveau-Brunswick); et deux communautés de Cisterciennes: *Notre-Dame du Bon-Conseil,* à Saint-Romuald, comté de Lévis, au diocèse de Québec, et le *Prieuré de Notre-Dame de l'Assomption,* à Rogersville, au diocèse de Chatham (Nouveau-Brunswick).

III. — L'ABBAYE DE NOTRE-DAME DU LAC DES DEUX-MONTAGNES, DITE: LA TRAPPE D'OKA

L'Abbaye de Notre-Dame du Lac ou la Trappe d'Oka, la plus importante des communautés de l'Ordre de Cîteaux au Canada, a été fondée en 1881, par une colonie de Cisterciens venus de Bellefontaine (diocèse d'Angers, France), sur la demande de MM. les Sulpiciens, qui mirent généreusement à leur disposition mille acres de terre dans la paroisse d'Oka.

Dix ans après, le nouveau monastère était érigé canoniquement en Prieuré, et le 28 mars de l'année suivante, en Abbaye, et le Prieur, Dom Antoine Oger, en était élu Abbé.

En 1892, l'Abbaye de Notre-Dame du Lac pouvait déjà essaimer et donner naissance au monastère de Notre-Dame de Mistassini, dont nous parlerons plus loin.

Le 23 octobre 1913, le R. P. Dom Pacôme Gaboury, Prieur de Notre-Dame de Mistassini, succédait à Dom Antoine Oger, décédé le 1er août précédent, dans le gouvernement de l'Abbaye ou Trappe d'Oka, et recevait la bénédiction abbatiale des mains de Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, dans l'église du monastère, le 13 novembre suivant.

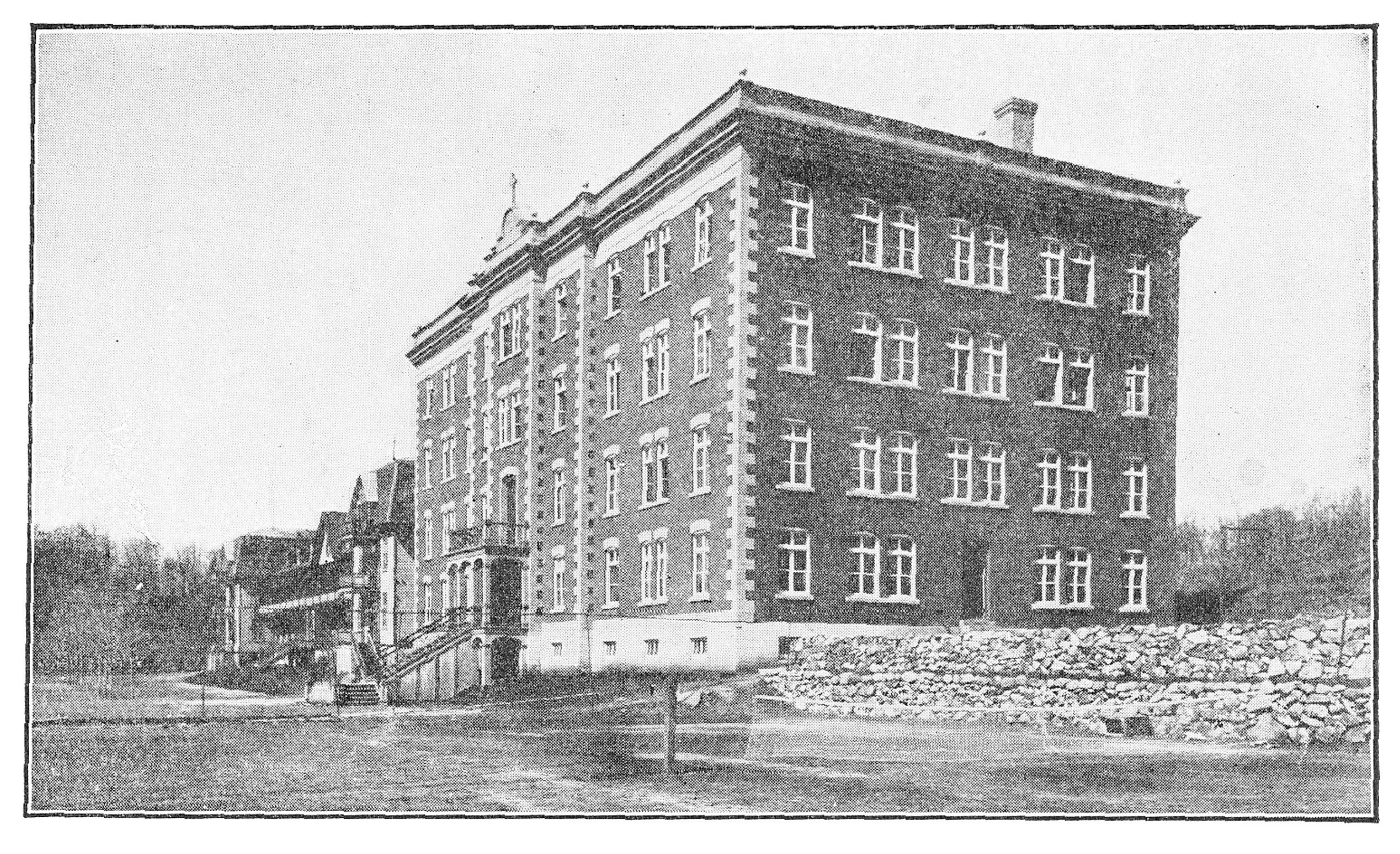
Les deux incendies successifs du monastère de Notre-Dame du Lac, celui de 1903 et celui de 1916, ont été pour la communauté de rudes épreuves, mais n'ont pas ralenti un seul instant sa vitalité et son activité; au contraire, elle a puisé dans ces malheurs permis par la divine Providence un surcroît de générosité au service de Dieu et à l'œuvre qu'elle a été appelée à accomplir au Canada. Elle compte actuellement une soixantaine de religieux de chœur, dont plus de trente-cinq prêtres, et les autres se préparant au sacerdoce par les études régulières. A ces soixante moines est adjoint un nombre à peu près égal de Frères convers.

IV. — INSTITUT AGRICOLE D'OKA

A l'Abbaye de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, dont elle est séparée par une colline et un bosquet, d'une distance d'environ un demi-mille, est attenante une école supérieure d'agriculture, établie en 1893 sous les auspices du Ministère provincial de l'Agriculture de Québec, et dirigée par les RR. PP. Trappistes dont elle est la propriété. L'École fut affiliée en 1908 à l'Université Laval de Montréal sous le nom officiel d'*Institut Agricole d'Oka.* Dès ce moment, l'Institut Agricole jouissait du privilège de conférer les degrés universitaires de bachelier ès sciences agricoles (B. S. A.).

Le cours complet est de quatre ans, quel que soit le degré d'instruction déjà acquis par les candidats. A côté de ce cours scientifique, l'Institut a organisé un cours abrégé ou moyen, d'une durée de deux ans, en faveur des jeunes gens sérieux qui, tout en ne voulant pas suivre le cours complet, désirent cependant se mettre au courant des méthodes modernes de culture, ou se livrer à une spécialité agricole, telle que l'aviculture ou l'horticulture.

Le personnel de l'Institut comprend au-delà de vingt professeurs tant religieux que laïcs dont la plupart ont fait un stage spécial



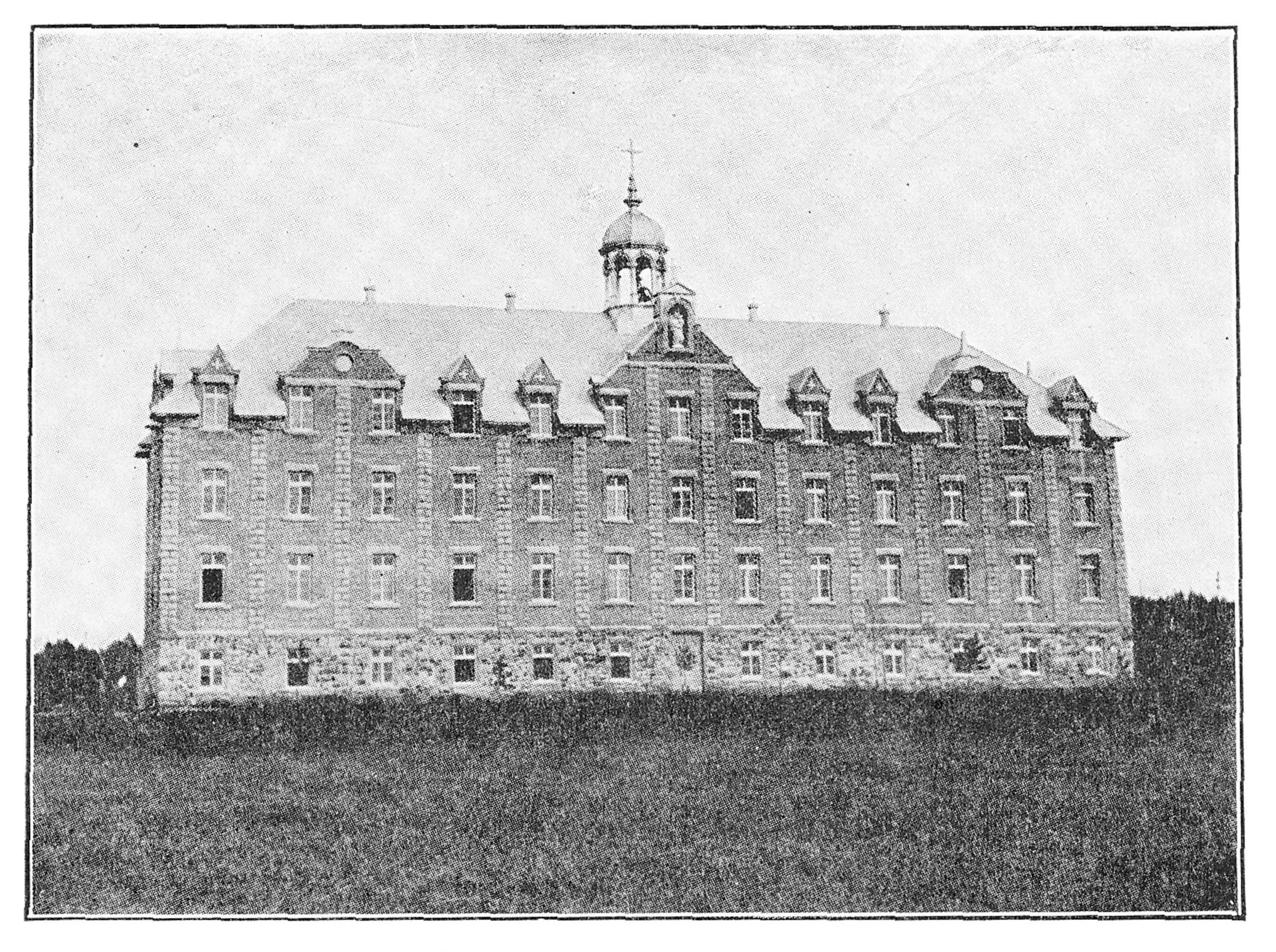
INSTITUT AGRICOLE D OKA

dans quelque université des États-Unis et même d'Europe.

De 1911 à 1923, l'Institut a formé 131 jeunes gens diplômés en agriculture, et fourni au département d'Agriculture, outre plusieurs autres officiers spéciaux, 39 agronomes officiels sur le total de 62 que la province de Québec emploie actuellement. C'est un foyer d'enseignement qui a fait naître parmi la jeunesse de nos collèges l'amour du sol. Cent vingt-cinq à cent trente étudiants ayant la plupart terminé leur cours classique s'inscrivent chaque année à l'Institut agricole d'Oka, et s'y préparent avec ardeur et fierté à leur profession qui compte parmi les plus utiles.

V. — LE PRIEURÉ DE NOTRE-DAME DE MISTASSINI

Le Prieuré de Notre-Dame de Mistassini, au Lac Saint-Jean, fondé en 1893, dans un pays absolument neuf, pas encore ouvert à la civilisation, réalisait à souhait l'idéal de saint Bernard qui voulait que ses monastères fussent bâtis dans les solitudes, les gorges profondes, loin des yeux des hommes, mais sous le regard plus immédiat de Dieu. La nouvelle fondation demanda de la part des premiers religieux qui y furent envoyés un



PRIEURÉ DE NOTRE-DAME DE MISTASSINI

Au Lac Saint-Jean, P. Q.

courage et une constance vraiment héroïques, et cet esprit d'abnégation surnaturelle qui explique la croissance et la prospérité des établissements monastiques. *Spes messis in semine.*

L'œuvre en effet grandit et se développa, en même temps que, répétant à 800 ans de distance l'action féconde des moines du moyen-âge, les religieux Cisterciens créaient autour d'eux un centre agricole des plus prospères, bâtissant église, presbytère, école, et établissant solidement l'une des plus belles paroisses du Lac Saint-Jean: Saint-Michel-de-Mistassini.

En 1910, la communauté, sous la conduite de son chef, le R. P. Dom Pacôme Gaboury, élu en 1904 Prieur titulaire, abandonnait le site primitif et si pittoresque sur les bords même de la Mistassini, pour occuper un nouveau monastère plus vaste et mieux aménagé, assis sur l'un des trois mamelons qui bordent la rivière Mistassini et dominant toute la contrée. Ce fut pour le prieuré de Notre-Dame-de-Mistassini le début d'une ère de prospérité qui a continué depuis lors. Grâce à l'œuvre du Juvénat établie en 1915, l'obstacle des débuts, le manque de vocations, semble franchi, et la communauté compte actuellement environ quatre-vingts membres: religieux de chœur, frères convers et jeunes oblats, sous la conduite du R. P. Gabriel Braud.

VI. — LE PRIEURÉ DE NOTRE-DAME DES PRAIRIES

La fondation du monastère de Notre-Dame des Prairies, à Saint-Norbert (Manitoba), remonte à l'année 1902. Elle était due à l'initiative de Mgr Ritchot, P. D., curé de Saint-Norbert et appuyée par S. G. Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface. L'emplacement était situé au fond d'une charmante petite presqu'île formée par les méandres de la rivière La Salle. On offrait au R. P. Dom Jean-Marie Chouteau, Abbé de Bellefontaine, douze cents acres de terre auxquelles Mgr Ritchot ajoutait trois cents acres à prendre sur sa propriété personnelle et un secours en argent. De son côté, Mgr Taché contribua lui-même financièrement aux premiers frais de la fondation.

En septembre 1899, le successeur de Mgr Taché, Mgr Langevin, ratifia, par un acte authentique, la donation faite aux Trappistes par son prédécesseur et leur concéda, en outre, gracieusement, la propriété d'un bois situé entre la rivière La Salle et la voie du chemin de fer (C. N. R.).

Le Prieuré de Notre-Dame des Prairies est à neuf milles au sud de Winnipeg et à un demi-mille du village de Saint-Norbert, qui

est desservi par les tramways de Saint-Boniface où l'on peut se rendre en trois quarts d'heure.

La communauté se compose actuellement d'une quarantaine de religieux, moines et convers, sous la conduite du R. P. Dominique Garant, de la Trappe d'Oka, nommé à ce poste par le R. P. Dom Pacôme Gaboury, administrateur d'office.

VII. — GENRE DE VIE ET RÔLE DES CISTERCIENS DANS L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ

L'*Ordre de Cîteaux* étant une branche de l'Ordre bénédictin, la Règle de saint Benoît est, comme nous l'avons vu, le fondement de toutes ses observances. Ses Constitutions, approuvées par l'Église, ne sont que le développement et le commentaire de cette Règle.

Or, le but des institutions monastiques qui ont la Règle de saint Benoît pour fondement, est de conduire leurs membres à la perfection religieuse par la pratique des trois vœux exprimés dans la formule même de leur profession selon cette même Règle: le vœu *d'obéissance*, qui renferme implicitement ceux de pauvreté et de chasteté, essentiels à la vie religieuse; le vœu de *conversion des mœurs*, qui les oblige à tendre à une perfection tou-

jours plus grande; et le vœu de *stabilité*, par lequel ils s'engagent à vivre et à mourir dans l'Ordre et dans le monastère où ils font profession.

De plus, la vie bénédictine étant essentiellement contemplative, la prière ou la célébration de l'Office divin de jour et de nuit est la principale obligation du cistercien et de la cistercienne, car ils sont les ministres officiels de la fonction sociale de la prière. Mais à la prière, le disciple de saint Benoît doit joindre les privations volontaires et le travail, car il est également le ministre officiel de la fonction sociale de l'expiation. Les austérités et les travaux manuels imposés par la règle cistercienne pourvoient amplement à ce second devoir, avec l'obligation caractéristique du silence et de la solitude unie à la vie commune.

La vocation des Cisterciens ou Trappistes n'est donc pas l'apostolat extérieur. Mais, préoccupés sans cesse d'offrir à Dieu des réparations et des prières pour le salut du monde, ils exercent sur la sanctification des âmes, les destinées de la patrie, le succès de missions lointaines, une action qui, pour être discrète, n'en est souvent que plus étendue et plus efficace.

Les services rendus par les Cisterciens à l'agriculture et aux industries agricoles dans

les vieux pays sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler ici. Fidèles à leurs traditions de famille, les Cisterciens du Canada continuent dans la Nouvelle-France l'œuvre de leurs Pères, qui furent au XIIe et au XIIIe siècle les premiers instituteurs agricoles.

BIBLIOGRAPHIE

GAILLARDIN. — *La Trappe et l'Ordre de Cîteaux au XIXe siècle.* Paris, 1840.

XXX. — *Histoire abrégée de l'Ordre de Cîteaux*, par un moine de Thymadeuc. Saint-Brieuc, René Prud'homme, 1897.

XXX. — *L'Abbaye de Notre-Dame du Lac et l'Ordre de Cîteaux au Canada et dans les États-Unis.* Montréal, Beauchemin, 1907.

XXX. — *La Vie Cistercienne.* 1 vol., 127 pp. Abbaye de N.-D. du Lac (La Trappe). P. Q.


St FRANÇOIS
EN EXTASE
TABLEAU DU P. MÉDOVITCH O.F.M.

III

L'ORDRE DES FRÈRES-MINEURS
(FRANCISCAINS)

Par le R. P. Marie-Raymond De Lille, O. F. M.

EN 1209, un jeune Assisiate, fils du marchand Pierre Bernardone, et qu'Assise, peu de temps auparavant, considérait dans les charmes de sa personnalité chevaleresque comme « la fleur de sa jeunesse », arrive à pieds à Rome avec douze compagnons, — ses premiers, — volontairement pauvres comme lui de la plus stricte pauvreté évangélique. Il vient s'offrir à l'Église et solliciter de son chef suprême, le Pape Innocent III, en lui présentant quelques textes d'Évangile qu'il a choisis comme formule de vie, comme Règle, l'approbation de la voie nouvelle que son cœur, conquis depuis peu par le Christ, a résolu d'embrasser. C'est Jésus, le Jésus de l'Évangile, Jésus crucifié, qu'il veut vivre et prêcher pour la gloire de Dieu, sa sanctification personnelle, le bonheur et le salut des hommes ses frères. La sublimité de l'idéal effraie le Pape qui, connaissant bien la faiblesse hu-

maine, n'ose d'abord encourager ces vaillants. Rassuré par une révélatrice vision — en songe — de la providentielle mission de ce « pauvre petit homme » et des siens dans l'Église de Dieu, il se rend aux désirs de sa pieuse petite troupe. Il approuve oralement leur Règle, reçoit leurs vœux, et les renvoie avec sa bénédiction à leur pauvre cabane près de Sainte-Marie de la Portioncule, leur premier abri, d'où leur apostolat devait rayonner sur l'humanité. C'était le 16 avril. L'Ordre des Frères-Mineurs était fondé.



Sous l'action mystérieusement vivifiante du Christ, le mondain d'autrefois, « ardent, impétueux, libéral et magnifique, cœur aimant et passionné, avide de gloire et de plaisir », devient un puissant entraîneur d'âmes. Les disciples affluent d'Italie, de France, d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, de partout, — comme le Seigneur le lui avait prédit — vers ce « nouvel athlète du Christ » vêtu d'une pauvre tunique, une corde aux reins, tête et pieds nus, prêchant l'amour de Dieu et du prochain, la pénitence et la paix. Ils se multiplièrent de suite par milliers. Lui les forme

saintement sur les exemples du Christ à l'humilité de la Croix dont il leur communique son séraphique amour avec une ardente charité pour tous les rachetés. Néanmoins une Règle précise et définitive s'imposa. François avec l'aide du Pape en fit, dans la solitude de Fonte Colombo, sous l'inspiration du Christ, la dernière rédaction. Le 29 novembre 1223, Honorius III l'approuvait solennellement. Vie à la fois contemplative et active, c'est la vie apostolique du Sauveur que, charitablement et humblement, ses « Frères-Mineurs » s'efforceront de reproduire sous la dépendance absolue du Pontife Romain auquel François, comme chef, promet, par un vœu spécial qui liera tous ses successeurs au gouvernement de l'Ordre, respect et obéissance. Dans cette Règle où François multiplie conseils et exhortations, toute possession de biens terrestres, en commun comme en particulier, est interdite; quant à l'argent, le simple usage même en est formellement proscrit. Solennellement voués à la chasteté, à la pauvreté, à l'obéissance, les frères vivront ensemble leur vie de prière, alimentée par l'Office divin et la sainte oraison, de pénitence et d'humilité, dans une atmosphère de fraternelle charité que François « la plus délicieuse personne que le monde

ÉGLISE DES FRANCISCAINS ET RÉSIDENCE DU PROVINCIAL

ait connue depuis Jésus », veut surnaturellement plus tendre que l'amour maternel. A l'autorité spirituellement prévoyante, suave, forte et miséricordieuse des supérieurs doit correspondre la plus filiale soumission des inférieurs dans une abdication absolue, par amour pour Dieu, de toute volonté propre. Prêtres, clercs, convers se livreront dans l'union à Dieu et sous la direction de leur Gardien, ceux-ci aux travaux manuels, ceux-là aux labeurs intellectuels, spirituels, apostoliques. Les uns et les autres, si l'esprit de Dieu les y attire véritablement, pourront aller chez les infidèles. Les couvents sont groupés en provinces relevant elles-mêmes du Ministre Général qui régit l'Ordre entier. Règle admirable, en ses douze petits chapitres, de sagesse, de prudence et de simplicité. Saint Vincent Ferrier, de l'Ordre de saint Dominique, émerveillé à sa lecture dira d'elle: « Quiconque l'observe fidèlement est un saint; s'il lui est fidèle jusqu'à la mort il peut être canonisé. »

François mourait à Assise, le 3 octobre 1226. Mystique crucifié de l'Alverne, depuis deux ans il portait dans sa chair virginale les stigmates sanglants de la passion de son Jésus. Une des dernières paternelles bénédictions de ses mains transpercées fut pour tous ses fils fidèles à vivre la Règle, présents nombreux,

absents par milliers, futurs qu'il savait devoir se succéder jusqu'à la fin des temps. Elle fut prodigieusement fécondante cette bénédiction du Père mourant.

Le ménologe franciscain compte au cours des sept siècles de l'existence de l'Ordre environ sept mille confesseurs ou martyrs jouissant du titre de bienheureux dans l'Ordre. L'Église en a placé cent quarante-trois [1] comme saints ou bienheureux sur ses autels: saint Antoine de Padoue, saint Louis d'Anjou, saint Pierre d'Alcantara, saint Jean-Joseph de la Croix, les saints frères convers Didace d'Alcala, Pascal Baylon, etc., etc.

L'Ordre donna aussi à l'Église des docteurs, des savants: Alexandre de Hales, saint Bonaventure, Duns Scott, Roger Bacon, Nicolas de Lyre, Ximénès, le célèbre homme d'État, Reiffenstuel, Sporer, Elbel, Ferraris, etc., etc.

Dans l'innombrable phalange des missionnaires franciscains nous trouvons saint Bernardin de Sienne, saint Jean de Capistran, saint Jacques de la Marche, saint Pierre Regalat, saint Léonard de Port Maurice, le bienheureux Bernardin de Feltre, le bienheureux Théophile de Corté, etc., etc.

1. A ce nombre doivent s'ajouter seize autres saints ou bienheureux appartenant: deux aux Mineurs Conventuels et quatorze aux Mineurs Capucins, dont les deux branches se formèremnt légitimement et officiellement dans l'Ordre séraphique au début du XVIe siècle, les premiers en 1517, les seconds en 1528.

Exactement cinquante missions, dont trente-trois relèvent directement de la Sacré Congrégation de la Propagande, y compris la « Terre-Sainte » — où environ trois mille Franciscains au cours des sept derniers siècles ont donné leur sang pour la foi du Christ et la garde des Lieux Saints — situées dans les cinq parties du monde, sont confiées au zèle apostolique des Frères-Mineurs; 2,356 religieux de l'Ordre, prêtres, clercs, convers ou oblats s'y dépensent dans le traditionel dévouement séraphique.

Dans le passé, environ trois-cents nonces ou légats, deux mille cardinaux, cinq papes ont été choisis dans l'Ordre des Frères-Mineurs.

De nos jours, l'Ordre compte huit archevêques, trente-cinq évêques dont quinze sont vicaires apostoliques et deux préfets apostoliques.

D'après la dernière statistique officielle, les Franciscains sont actuellement 17,032, prêtres, clercs, convers, oblats, vivant, sans aucune dispense commune, la Règle séraphique, sous la juridiction immédiate du T. R. P. Bernardin Klumper, « Ministre Général de tout l'Ordre des Frères-Mineurs », cent-dixième successeur direct de saint François.

Au Canada les Frères-Mineurs (Récollets) [1] furent les premiers ouvriers évangéliques de

1. Le nom de « Récollet » était porté alors par les Franciscains de l'une des familles de la branche des Frères-Mineurs.



CHAMPLAIN ET LE P. DOLBEAU A QUÉBEC EN 1615

l'Église canadienne. Dès 1615, à la demande de Champlain, des Franciscains français munis de pouvoirs concédés par le Pape Paul V, arrivaient, le 24 mai, à Tadousac. Bientôt, rendus à Québec, l'un d'eux, le P. Dolbeau, célébrait la première messe le 25 juin; ils construisirent près de l'« Habitation » un pauvre abri comme résidence et érigèrent une chapelle — la première au pays — qu'ils dédièrent à l'Immaculée Conception. Après avoir assuré une certaine organisation religieuse aux Français, missionnaires, ils divisèrent en trois missions l'immense champ ouvert à leur apostolat: Québec, les tribus Montagnaises et les pays inconnus de l'Ouest. Vers 1621 ils construisirent à Québec leur premier monastère franciscain avec église conventuelle et y joignirent le séminaire Saint-Charles. Pendant l'espace de quatorze ans ils évangélisèrent les Hurons, les Neutres, ouvrirent des missions en Acadie et parcoururent avec fruit plusieurs tribus sauvages des deux rives de la Baie Française. Lors de la reddition de Québec aux Anglais en 1629, les Récollets durent à regret quitter, pour retourner en France, le pays « où leur ministère n'avait pas été éclatant mais plein de mérite... caractère qui convenait aux humbles fils de saint François ». [1]

---

1. M. l'abbé CASGRAIN: *Les anciens Récollets.*

La population canadienne leur garda un fidèle souvenir et désirait que des temps meilleurs les lui ramenassent. Mgr de Laval leur en donna un témoignage public lorsqu'en 1670 le saint évêque les accueillait de nouveau à Québec. Après une interruption de quarante ans ils reprenaient avec zèle leurs travaux apostoliques. A Québec, aux Trois-Rivières, à Ville-Marie ils fondèrent des monastères où, au sein de leur vie conventuelle de pauvreté, de prières du jour et de la nuit, de pénitence, de piété fervente, fleurit la sainteté. De là, comme d'autant de centres, ils partirent pour la desserte de nombreuses paroisses où ils développèrent, avec la religion, l'instruction; de là ils se dirigèrent vers les missions, chez les sauvages de la rivière Saint-Jean, chez les Micmacs, les Illinois, les Ouatais, etc.

Aumôniers militaires des troupes de terre et de mer, aux forts en temps de paix, ils sont de presque toutes les expéditions depuis 1693. L'estime et l'affection qu'ils provoquent sont telles qu'un historien de cette période les appellera plus tard « les favoris du peuple canadien ». [1]

Après la conquête anglaise de 1760 d'injustes lois interdisent le recrutement des

1. Mgr A. Gosselin.

Ordres religieux; les Récollets, lentement, disparurent.

Pour la troisième fois, en 1890, les Franciscains s'établirent au Canada. Humbles auxiliaires du clergé séculier, qui les accueillit fraternellement, ils s'efforcent de seconder le zèle des pasteurs de l'Église canadienne, par la prédication apostolique sous toutes ses formes et les différentes fonctions du saint ministère. Dans leur monastère, ils jouissent dans le silence, la prière, l'étude, la pratique des vertus monastiques, des avantages de la vie conventuelle séraphique. A l'extérieur, leur apostolat qui s'exerce dans les différentes langues en usage au pays, comprend surtout: retraites, missions, ministère paroissial, œuvre de la Tempérance, recrutement et développement du Tiers-Ordre. Leur action apostolique trouve son complément dans de nombreuses œuvres de presse: revues françaises et anglaises, livres, brochures, tracts, etc.

Depuis lors, la jeune Province franciscaine, placée sous le patronage de saint Joseph, s'est heureusement développée. Par les fondations successives de Tobique, avec réserve indienne de Malécites, en 1921; de Sorel, avec « collège missionnaire franciscain » en faveur des vocations tardives, en 1922; et celle, tout récemment accordée, en 1923, avec charge de la colonie japonaise, par Monseigneur

de Vancouver, en sa ville épiscopale; elle compte dix résidences canoniques en Canada. De plus, en 1921, le Ministre Général lui confia la mission de Kagoshima, au Japon, que la Sacrée Congrégation de la Propagande venait de concéder à l'Ordre.

Outre ses quatre-vingt-dix prêtres et ses soixante-trois frères clercs profès canadiens, qui se préparent, dans les divers couvents d'étude, à la réception des saints Ordres et à leur futur apostolat franciscain, quarante-neuf frères convers profès, vingt-cinq novices, dont dix-huit clercs et sept convers, et trente et un oblats montent à deux cent cinquante-huit le nombre de ses fils.

Nos missions franciscaines de Chine, du Japon, de Terre-Sainte ont déjà reçu du Canada un bon nombre de missionnaires.

En 1920, les couvents et résidences de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Edmonton, Montréal-Est, Ottawa et Sherbrooke furent érigés en Commissariat Provincial canadien relevant directement du Ministre Général.

Un « collège séraphique » ouvert aux jeunes aspirants à la vie franciscaine est annexé au couvent des Trois-Rivières. Une centaine d'élèves y font habituellement leurs humanités sous la direction des Pères.

*
* *

Daigne l'Esprit de Dieu attirer à François d'Assise, en Canada, de nombreuses âmes éprises de sa vie évangélique et accroître ainsi « cette grande famille tendre et austère des Frères-Mineurs qui s'en va pieds nus à travers le monde et à travers les temps, faire aimer et bénir Jésus-Christ ». [1]

BIBLIOGRAPHIE

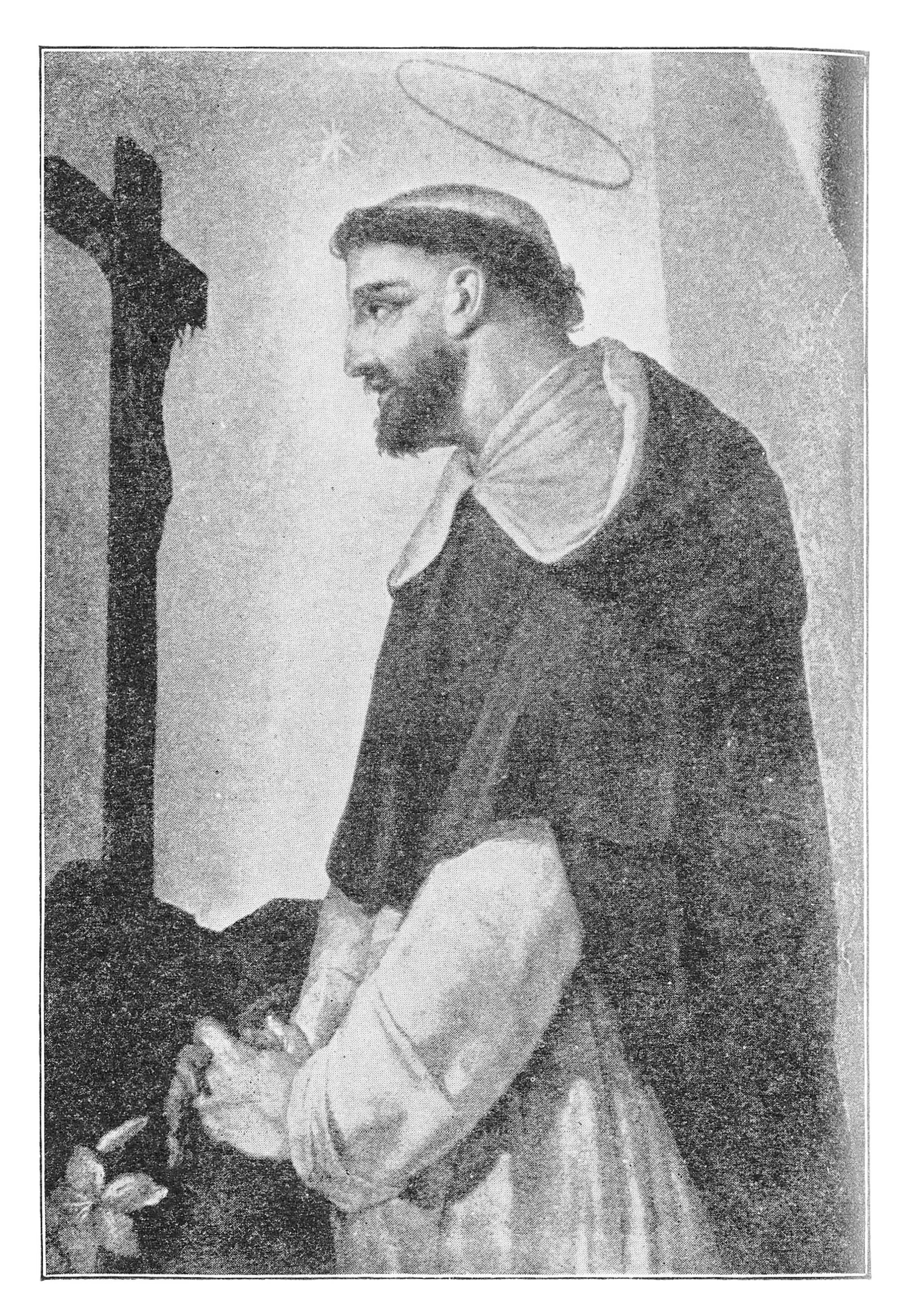
XXX. — *Les Franciscains.* Esquisse historique. Imprimerie franciscaine missionnaire, Québec, 1917.

XXX. — *Les Frères-Mineurs.* Leur histoire, leur vie. *Revue du Tiers-Ordre,* Montréal, 1915.

XXX. — *Vingt-cinq années de vie franciscaine au Canada. Revue du Tiers-Ordre.* Montréal, 1915.

JOUVE (R. P. Odoric-Marie). — *Troisième centenaire de la foi au Canada.* Québec, 1917.

1. Mgr de Ségur



SAINT DOMINIQUE

IV

L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

Par S. G. Mgr ROULEAU, O. P.

L'ORDRE des Frères-Prêcheurs fut fondé par le bienheureux Dominique de Guzman, que la très sainte Vierge Marie présenta à son Fils comme chef habile et vaillant pour combattre les erreurs et extirper les vices. D'abord chanoine d'Osma, ce fut à Toulouse que le Patriarche connut sa vraie vocation et conçut, après une nuit de controverse avec son hôte hérétique, la pensée d'instituer un Ordre chargé de la prédication de l'Évangile. Les apôtres Pierre et Paul le confirmèrent dans ce dessein en lui disant: « Va et prêche, c'est pour cela que tu es élu. » Innocent III baptisa les nouveaux religieux en les appelant Frères-Prêcheurs; dans une bulle d'accent prophétique Honorius III écrivit à Dominique: « Nous, considérant que les Frères de ton Ordre seront les champions de la foi et les vraies lumières du monde, nous confirmons ton Ordre. » Enfin, la Vierge Marie lui confia

son rosaire, et avec une maternelle tendresse, elle le revêtit de son habit, en lui donnant son blanc scapulaire.

Le but de l'Ordre de saint Dominique est la prédication et le salut des âmes. Si ce but lui est commun avec d'autres familles religieuses, l'Ordre est doté de moyens propres, qui le marquent d'une physionomie nettement distincte, et assurent à son action une influence aussi caractéristique que salutaire. Ces moyens sont la vie régulière, les observances monastiques, l'étude et la récitation solennelle de l'Office divin, c'est-à-dire, que la pénitence et la contemplation préparent le Prêcheur à l'apostolat. Il devient ainsi le moine-apôtre dont l'activité se développe au sein d'« une religion toute large, toute joyeuse, toute parfumée; elle est un jardin de délices », comme chante la séraphique dominicaine Catherine de Sienne. Dans une formule aussi heureuse que concise, saint Thomas burine l'idéal de l'Ordre: *Contemplata aliis tradere.*

Sous le rapport administratif, chaque couvent est gouverné par un prieur conventuel, chaque province, composée d'un certain nombre de couvents, par un prieur provincial, l'Ordre entier, par un chef unique appelé Maître Général. « Un double signe brille sur le front

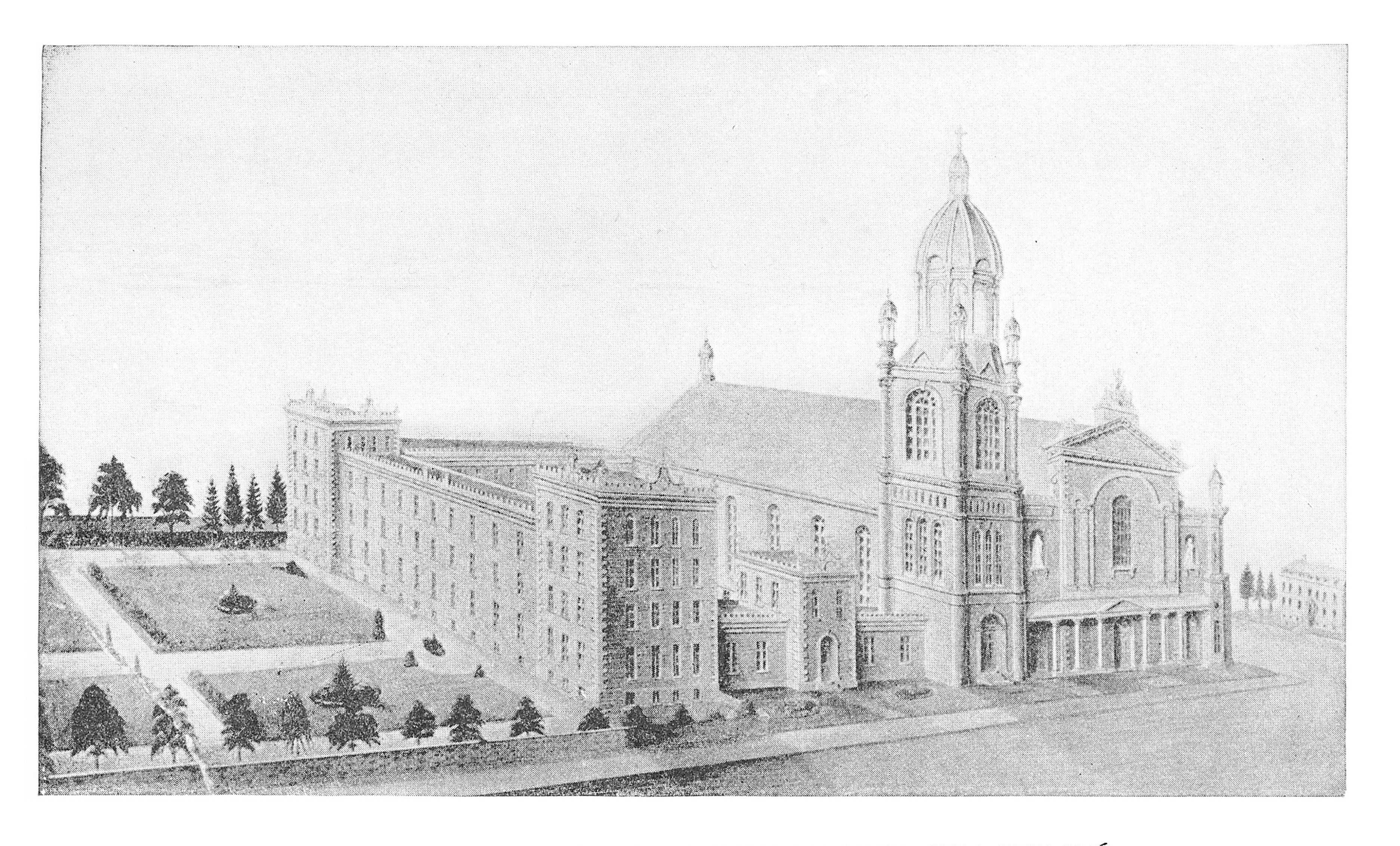
de tout dépositaire du pouvoir, le choix de ses frères et la confirmation du pouvoir suprême. »

L'Ordre entier comprend trois branches distinctes, mais imprégnées d'une même sève. Il y a d'abord les Frères-Prêcheurs, — clercs et convers, — puis les Sœurs Prêcheresses contemplatives, enfin les Tertiaires de la Pénitence, qui se subdivisent en Tertiaires séculiers, vivant dans le monde et en Tertiaires réguliers vivant en communauté et appliqués à l'infinie variété des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.



Saint Dominique avait dépensé douze années de sa vie à former ses seize premiers disciples, qu'il dispersa le jour de l'Assomption 1217. Quatre ans après, un Chapitre général rassemblait les représentants de huit provinces renfermant soixante couvents et des milliers de religieux. Malgré le malheur des temps, le dernier Chapitre général, réuni à Corias, aux fêtes de la Pentecôte 1920, se composait des délégués des trente-cinq provinces existantes aujourd'hui.

Apôtre, le Frère-Prêcheur cherche avant tout à « donner la vérité » aux âmes, à toutes les âmes: aux fidèles, en leur exposant les richesses de la foi; aux égarés, qu'il s'efforce



COUVENT DES PP. DOMINICAINS A OTTAWA LORSQU'IL SERA TERMINÉ

d'éclairer et de ramener; et par les missions lointaines, aux malheureux païens des pays barbares. Son apostolat est un apostolat doctrinal, car il est suscité pour défendre et répandre la vérité. *Veritas* est la devise de l'Ordre, que Clément IV proclama: gardien de la vérité: *Ordo custodiens veritatem.*

Dès lors, on trouve les Prêcheurs dans tous les milieux d'activité intellectuelle et apostolique; partout ils sont d'infatigables et de hardis semeurs de vérité. Ils prêchent dans les églises et enseignent dans les Universités. Au sein de la chrétienté, ils combattent les hérésies et volent à la conversion des païens plongés dans les ombres de la mort. Leurs prédicateurs s'appellent Jourdain de Saxe, Jean de Vicence, Vincent Ferrier, Savonarole, Louis de Grenade, Lacordaire et Monsabré. Leurs missionnaires évangélisent les peuples de l'Europe septentrionale avec saint Hyacinthe, et ceux de l'Asie avec les Frères pérégrinants pour Jésus-Christ. La Chine entend le bienheureux François Capillas, et l'Amérique Las Casas et saint Louis Bertrand. Ils sont aujourd'hui en Australie, au Congo, dans l'Indo-Chine, au Tonkin, au Japon, au Kurdistan, en Arménie, en Mésopotamie, aux Antilles, au Brésil, en Norvège.

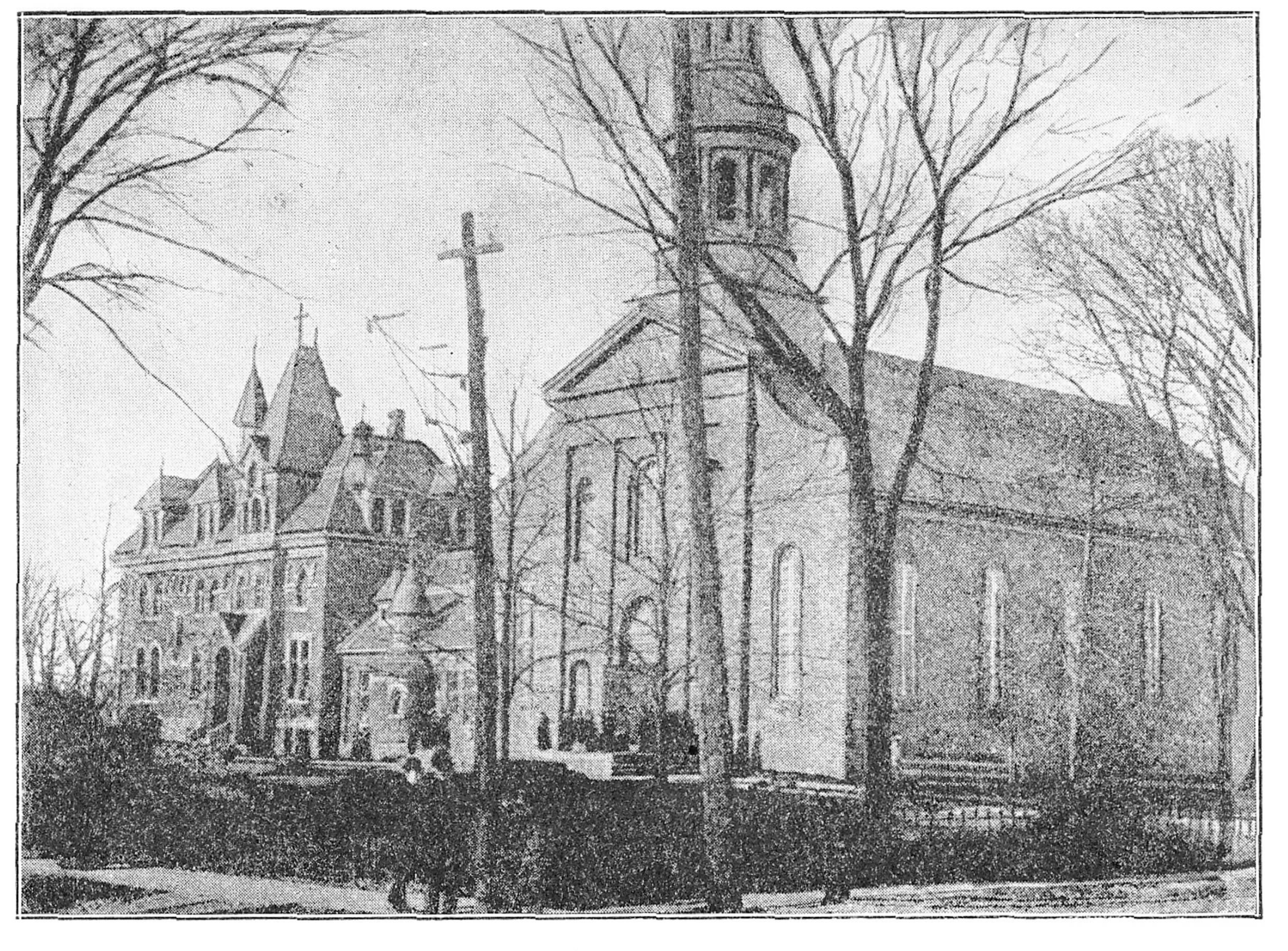
Un tel apostolat ne se comprendrait pas sans l'héroïsme du sang versé. Saint Pierre de Vérone est le premier martyr dominicain canonisé; le bienheureux Valentin Ochoa, le dernier béatifié. Mort en 1861, il était placé sur les autels en 1906. Pendant le XIIIe siècle, l'Ordre donnait à l'Église 13,370 martyrs et 26,000, au XVIe.

Non moins glorieuse est la phalange de ses philosophes et de ses théologiens. Qui ne connaît Albert le Grand et son disciple plus grand encore, Thomas d'Aquin, le théologien officiel de l'Église ? Quels hommes puissants par la doctrine que saint Raymond de Pennafort, Hugues de Saint-Cher, Capréole, Cajetan, Cano, le créateur des lieux théologiques, Bannez, les deux Soto, Jean de Saint-Thomas, Billuart, Gonzalez et Zigliara! Tout aussi fameux sont les docteurs mystiques: Tauler, Henri Suzo, Catherine de Sienne, Piny, Massoulié et Froget. La grande Encyclopédie du moyen-âge, *Speculum maius*, est l'œuvre de Vincent de Beauvais. Dans toutes les sciences ecclésiastiques, les Prêcheurs peuvent se glorifier des plus fécondes initiatives.

D'autres Frères enseignèrent la vérité soit par la grâce inspirée de leur pinceau, tel fra Angelico, soit par la pureté des lignes architecturales, comme fra Ristoro.

Enfin, les membres de l'Ordre ont occupé les plus hautes situations dans l'Église. Ils ont donné à la hiérarchie un grand nombre d'évêques, de cardinaux, et quatre papes dont trois sont l'objet d'un culte public. Que de fois les Pontifes romains n'ont-ils pas choisi parmi eux des légats pour conduire les négociations les plus délicates auprès des maîtres de la terre! Dans les Conciles, ils ont joué des rôles très difficiles et occupé des rangs très élevés. Ils étaient plus de cinquante à Trente, et au Vatican on pouvait compter deux cardinaux, vingt-cinq évêques et de nombreux théologiens appartenant à l'Ordre des Prêcheurs. « Depuis saint Dominique, ils ont eu la garde immédiate de la doctrine, sous l'aile du Saint-Siège, dans les postes si délicats du Maître du Sacré Palais, de Secrétaire de l'Index et de Commissaire du Saint-Office. » Ces hommes se sont toujours efforcés d'être de leur temps, afin de comprendre les besoins de leurs contemporains, et de leur donner les vérités et les secours réclamés selon les différentes époques.

Mais la gloire immortelle d'une famille religieuse, ce sont les saints qu'elle a engendrés. « Ne me demandez pas, disait Clément X, combien de saints l'Ordre de saint Dominique



ÉGLISE ET MONASTÈRE DES PP. DOMINICAINS

Saint-Hyacinthe, P Q.

a donné au ciel; comptez si vous le pouvez les étoiles du firmament. » Et Pie IX: « De la famille des Prêcheurs, comme d'une mine inépuisable, ne cessent de sortir des hommes illustres par leur sainteté. Vraiment le Tout-Puissant a fait de grandes choses pour cet Ordre et l'a enrichi de saints. » Plus de trois cents Prêcheurs sont placés sur les autels et quatorze ont reçu le suprême honneur de la canonisation. Parmi eux, nous honorons des pasteurs, des martyrs, des docteurs, des missionnaires, des vierges et plusieurs frères convers.



Établis en 1873, à Saint-Hyacinthe, où se trouve le noviciat, les fils de saint Dominique ont fondé, depuis, les maisons de Lewiston et de Fall-River, aux États-Unis, et au Canada, celles d'Ottawa, de Montréal et de Québec, toutes groupées, depuis 1911, en province autonome et régulière.

Fidèles à leur vocation d'apôtres, les Dominicains canadiens répandent la vérité évangélique par leur parole, leurs œuvres et leurs écrits. Ils désirent ardemment reproduire, dans leur pays et parmi leurs compatriotes, ce que leurs frères aînés ont accompli ailleurs

dans le monde. Daigne le Seigneur leur accorder les grâces qu'il a prodiguées à leurs Pères, afin qu'ils « puissent fournir à l'Église des apôtres zélés, des missionnaires intrépides, des martyrs héroïques, des théologiens érudits et profonds, des artistes surnaturellement habiles, des conseillers sages et prudents, des saints aux vertus angéliques et aux visions célestes ». Qu'il daigne leur accorder, de plus en plus, la bénédiction du nombre en leur adressant, chaque année, des âmes généreuses, capables d'hériter pleinement de l'esprit de son serviteur Dominique.

BIBLIOGRAPHIE

BERNADOT, O. P. — *L'Ordre des Frères-Prêcheurs.* In-8, 3 fr. 25.

JACQUIN, O. P. — *Le Frère-Prêcheur, autrefois, aujourd'hui.* In-12, 3 fr. 50.

MORTIER, O. P. — *Histoire abrégée de l'Ordre de Saint-Dominique en France.* In-8, 10 fr.

V

LES CAPUCINS

Par le R. P. Alexis, O. M. Cap.

NOUS lisons dans l'Évangile qu'un jour, un jeune homme s'approcha du Sauveur et lui fit cette question: « Bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? » Jésus lui répondit: « Tu connais les commandements... — Seigneur, reprit l'adolescent, je les ai gardés depuis ma jeunesse. » Jésus le regarda avec amour et lui dit: « Si tu veux être parfait, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens et suis-moi. »

Telle est la parole génératrice de la vie parfaite pratiquée dans l'Église par une multitude de chrétiens et particulièrement par les religieux.

C'est une des marques de la fécondité surnaturelle du catholicisme d'avoir engendré, depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, une foule innombrable d'hommes et de vierges consacrés à Dieu; et cette fécondité, loin de s'épuiser, semble s'augmenter avec les



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

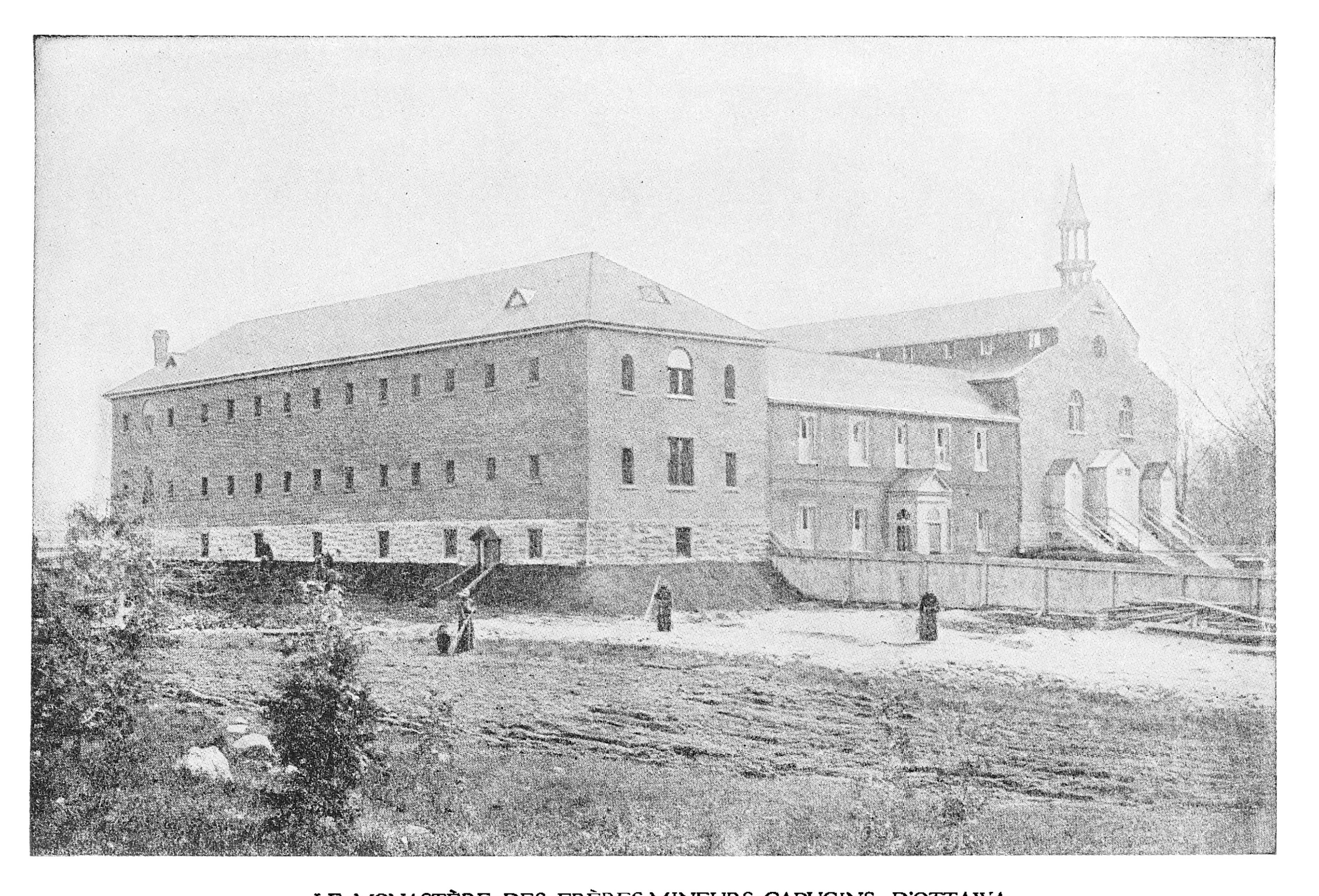
Fondateur de l'Ordre des Frères-Mineurs, de l'Ordre des Clarisses et du Tiers-Ordre

siècles, malgré les mille obstacles que lui opposent le monde et la chair.

Si les Ordres religieux sont nombreux on se tromperait, cependant, en attribuant leur naissance ou leur croissance au hasard ou à la volonté arbitraire d'une puissante personnalité. Leur rôle étant providentiel, ils répondent aux besoins spirituels d'une époque et doivent durer autant que ces besoins.

C'est ainsi que, aux siècles de persécution et de paganisme, une foule d'âmes d'élite cherchèrent un asile au désert; que, lorsqu'il s'agit de reconstituer sur les ruines de l'Empire romain la société chrétienne, les fils de saint Benoît menèrent cette œuvre à bonne fin; que, lorsque les abus du moyen-âge ébranlèrent les fondements de la chrétienté, Dominique et François restaurèrent la foi par leurs prédications et la morale par l'exemple de leurs vertus; que saint Ignace et saint Jean-Baptiste de la Salle distribuèrent l'enseignement aux diverses classes sociales; que saint Vincent de Paul organisa la charité.

Parmi les fondateurs d'Ordres, une des figures les plus suaves et les plus populaires est assurément saint François d'Assise. Ce parfait amant de la pauvreté, cet imitateur du divin Crucifié qui, le premier après saint



LE MONASTÈRE DES FRÈRES-MINEURS CAPUCINS, D'OTTAWA

Et la première église construite en 1890, lors de la fondation de la paroisse Saint-François-d'Assise

Paul, eut l'honneur de porter dans ses membres les stigmates de son Maître, n'a pas cessé d'exercer dans le monde, même en dehors du catholicisme, un prestige incomparable. Les protestants contemporains lui ont voué un culte. Les trois Ordres qu'il a fondés comptent leurs membres par millions, leurs martyrs, par milliers, leurs saints et bienheureux par centaines. Qui se fût imaginé que de la famille du *Poverello* d'Assise surgiraient des docteurs comme Bonaventure et Duns Scot, des princes de la parole, comme Antoine de Padoue, les Bernardin, Capistran, Léonard de Port Maurice, des ascètes comme Gerson, des rois comme saint Louis, saint Henri, sainte Élisabeth, des papes comme Sixte-Quint ?

Au cours des siècles le vieux tronc primitif se divisa en nombreux rameaux, lesquels exercèrent dans le monde chrétien une action plus ou moins féconde mais toujours considérable en fruits de sainteté.

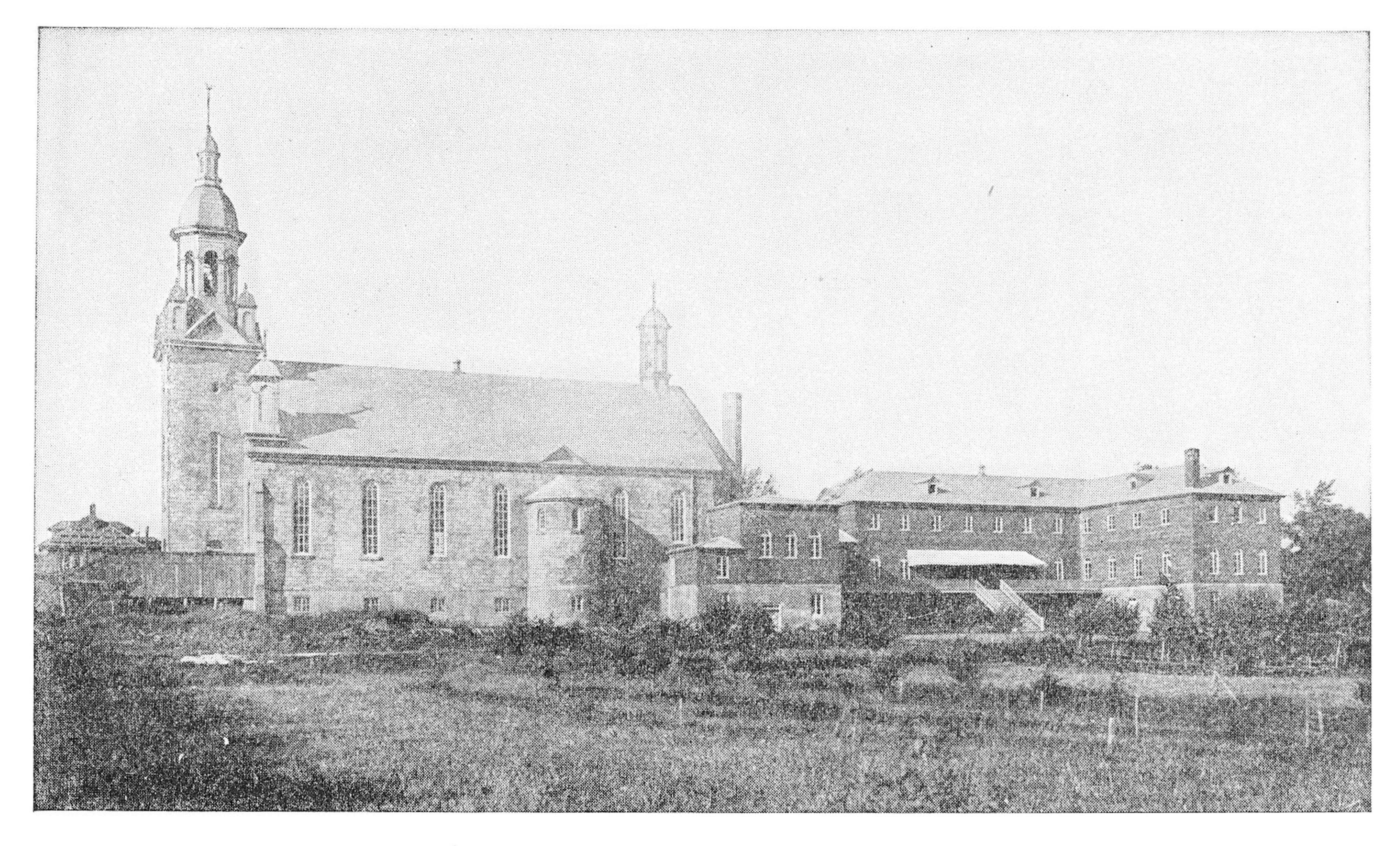
L'un de ces derniers et vigoureux rameaux est l'ordre des Capucins (1525). Dès son origine, il s'acquit une grande popularité. Ses grands hommes: Laurent de Brindes, orateur et diplomate, le bras droit des papes dans de multiples missions diplomatiques; Félix de Cantalice, le saint favori des Romains; Félix de Nicosie, merveille de pénitence; Fidèle de



LA NOUVELLE ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE, D'OTTAWA
Construite en 1914 et desservie par les Frères-Mineurs Capucins

Sigmaringue, le premier martyr de la Propagande; Ange d'Acri, l'apôtre de l'Italie méridionale; Marc d'Aviano, le conseiller de Sobieski dans sa croisade contre les Turcs; Diego de Cadix, l'apôtre de l'Espagne, les martyrs Cassien et Agathange, fondateurs de la mission Abyssine; Honoré de Paris; Ange de Joyeuse, chef de l'armée catholique qui lutta contre Henri IV; Joseph du Tremblay, lieutenant de Richelieu; l'ascétique Ambroise de Lombez; enfin le P. Mathieu, l'honneur de l'Irlande tempérante, au dix-neuvième siècle, lui ont mérité l'estime et l'amitié du peuple chrétien.

Les Capucins sont, d'ailleurs, universellement reconnus comme les favoris du peuple. Ces moines dont les papes ont fait les prédicateurs officiels de la Cour pontificale, qui sont reçus à bras ouverts par les princes et les nobles, ne se sentent réellement à l'aise que sous les toits de chaume et parmi les humbles. En les voyant aller à travers champs, pieds nus, tête nue sous la bise, les pauvres les reconnaissent pour gens de leur caste. Leur langage simple et familier les enchante; leur bure ressemble aux costumes qu'ils sont accoutumés d'admirer dans les verrières des basiliques et parmi les disciples du Sauveur Jésus. Ces « Démosthènes des foules », comme on les appelle, prêchent partout avec un succès



L'ÉGLISE SAINTE-ANNE DE RESTIGOUCHE ET LE MONASTÈRE DES FRÈRES-MINEURS CAPUCINS

Édifices religieux reconstruits dans la métropole des Micmacs après l'incendie de 1912

que leur genre de vie, le souvenir de leur père, saint François, et une grâce singulière de la Providence parviennent seuls à expliquer.

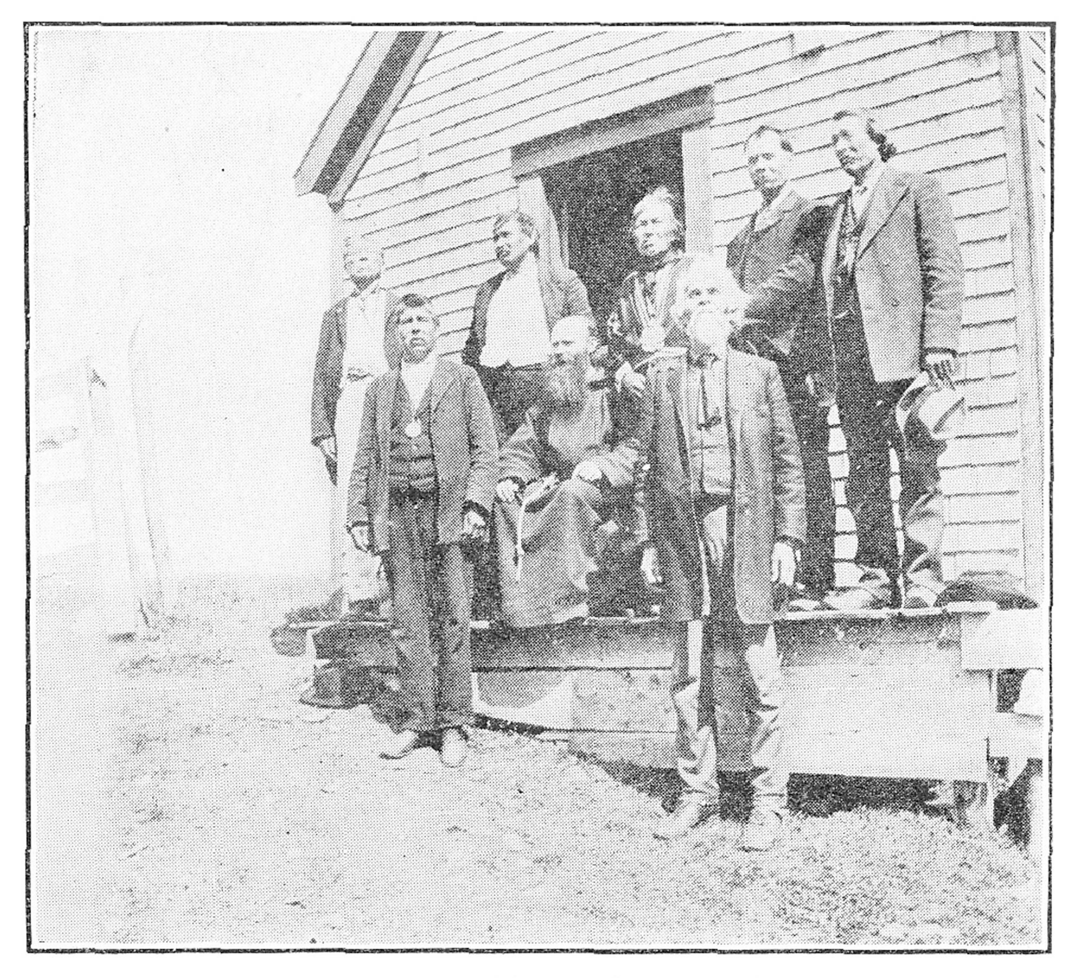
Ils mènent dans leurs couvents la vie mixte qui comporte la semi-clôture, pratiquent la stricte observance, psalmodient l'office divin aux heures canoniales de jour et de nuit, gardent les jeûnes et abstinences en usage dans les vieux Ordres, vivent de leur travail et des aumônes des fidèles.

Mais ils sortent fréquemment pour prêcher; car ils sont avant tout missionnaires, au pays ou à l'étranger. Sur un total de dix mille membres, leur société en compte un millier parmi les nations infidèles. La mission des Capucins canadiens comprend le pays des Gallas, en Afrique, et l'Abyssinie méridionale.

Les Capucins s'établirent au dix-septième siècle, en Acadie ou Nouvelle-Écosse. Trois évêques du Canada, Duplessis-Mornay, Charbonnel, Connolly appartinrent à leur Ordre. Ce ne fut, toutefois, qu'en 1890 qu'ils se fixèrent définitivement parmi nous et qu'ils fondèrent les couvents d'Ottawa, de Québec, de Ristigouche et de la Réparation, près Montréal.

Malheureusement, ces vénérables religieux, comme tous leurs confrères des autres congrégations, comme les prêtres séculiers eux-mêmes,

se plaignent de la pénurie des vocations qui paralyse leur zèle et limite l'essor de leurs entreprises. Ce n'est pas la moisson qui manque,



LE R. P. PACIFIQUE, O. M CAP.
Missionnaire des Micmacs depuis 1894, entouré d'un groupe de sauvages de cette tribu

ce sont les moissonneurs. Ils ne peuvent plus guère compter sur leurs frères de France, rentrés là-bas depuis la guerre, et trop occupés à relever les ruines amoncelées par la Révolution; ils comptent sur la bonne volonté des Canadiens,

Allons jeunes gens, clercs et laïcs, courage! venez chez nous! La sainte Église vous bénira et Dieu vous donnera une grande récompense là-haut.

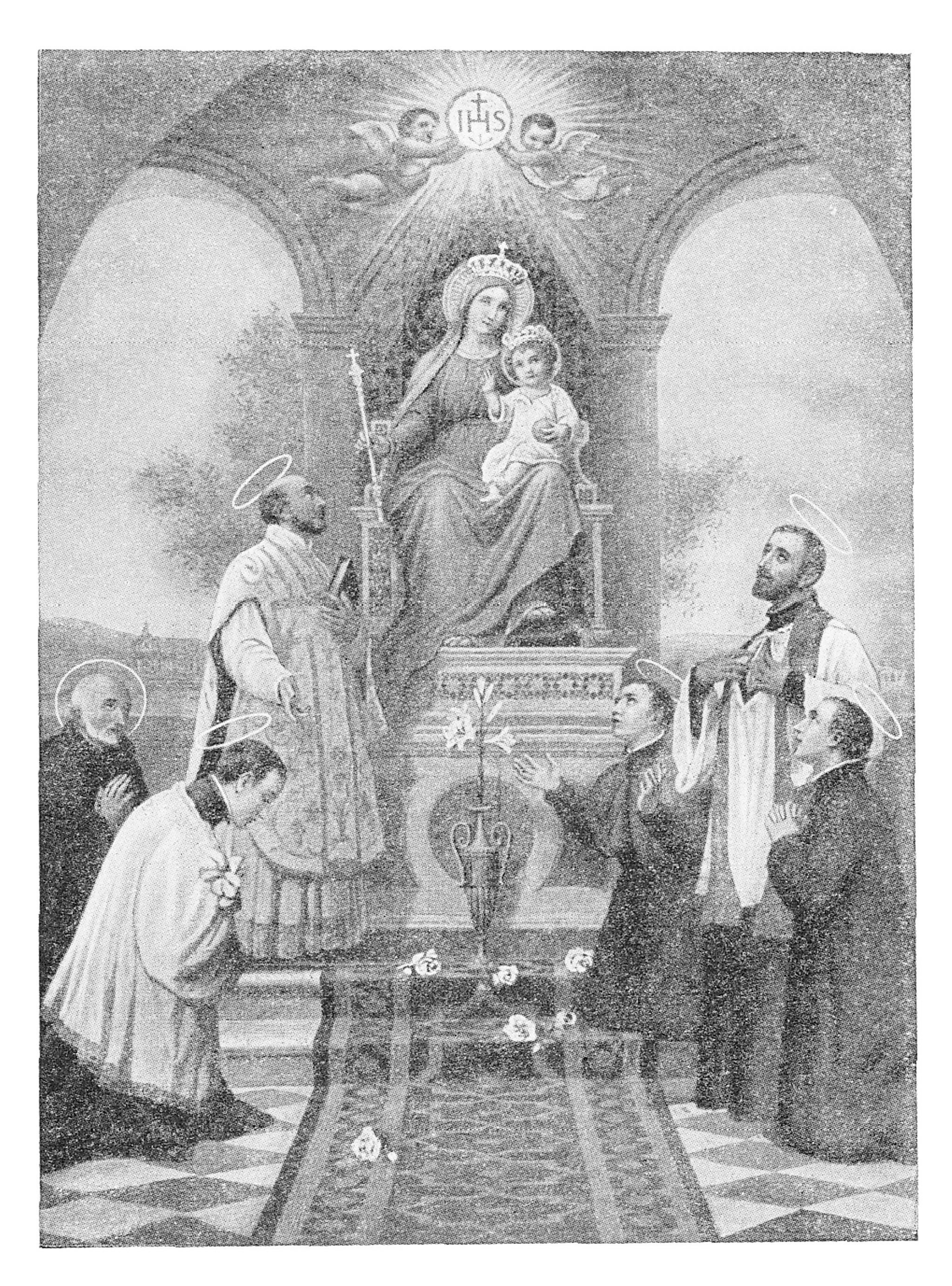
Note. — Où et comment entrer ? Les enfants de douze à quinze ans vont faire leur cours classique au Collège Séraphique d'Ottawa. Écrire au R. P. Directeur, 1062, rue Wellington, Ottawa.

Ceux qui ont fait leur cours classique entrent au Noviciat, à Limoilou. Écrire au R. P. Maître, des Frères-Mineurs Capucins, Limoilou, Québec.

Les jeunes gens qui ont plus de seize ans et moins de trente-cinq et qui n'ont pas fait leurs études classiques, doivent s'adresser également à Limoilou, comme ci-dessus. Ils y seront reçus comme Frères et ils auront les privilèges, les grâces et tous les avantages de l'Ordre avec les mérites particuliers à leur condition.

A ceux qui veulent se renseigner plus spécialement sur notre genre de vie, nous recommandons ces brochures, courtes et de lecture facile.

XXX. — *Ma Vocation* — *Mon Noviciat* — *Lettres à un Séminariste* — *Les Frères-Mineurs Capucins.*



LE FONDATEUR ET LES PATRONS

Bottoni, l'auteur de ce tableau, a voulu réunir autour du trône de Marie, le fondateur et les patrons des différentes catégories de l'Ordre des Jésuites. Outre saint Ignace, on y voit saint François, patron des ouvriers apostoliques, saint Louis de Gonzague et saint Jean Berchmans, patrons des scolastiques, saint Stanislas de Kostka, patron des novices et saint Alphonse Rodriguez, patron des frères coadjuteurs.

VI

LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Par le R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.

LA Compagnie de Jésus fut fondée par saint Ignace de Loyola. Ce gentilhomme était officier dans les armées d'Espagne quand, au siège de Pampelune, en 1521, il fut frappé par un boulet qui lui cassa la jambe et l'obligea à garder le lit pendant plusieurs mois. C'est durant ce repos forcé qu'il se convertit et résolut de devenir un saint.

Au mois de mars 1522, Ignace, âgé de trente ans, quittait la maison paternelle, apparemment pour faire un pèlerinage à Notre-Dame de Montserrat, en réalité avec l'intention de n'y pas revenir. De Montserrat, il se rendit dans une grotte, près de la petite ville de Manrèse, et y passa près d'un an dans la prière et la mortification. Il y fit, sous la direction particulière de la sainte Vierge, cette suite de réflexions sur la destinée de l'homme et l'œuvre du salut qu'il voulut plus tard rédiger et mettre en ordre pour le bénéfice des autres âmes. Ce fut l'origine du petit

livre si connu sous le titre d'*Exercices spirituels*, qui sert de manuel et de guide aux Jésuites dans les missions populaires qu'ils prêchent et les retraites fermées qu'ils dirigent.

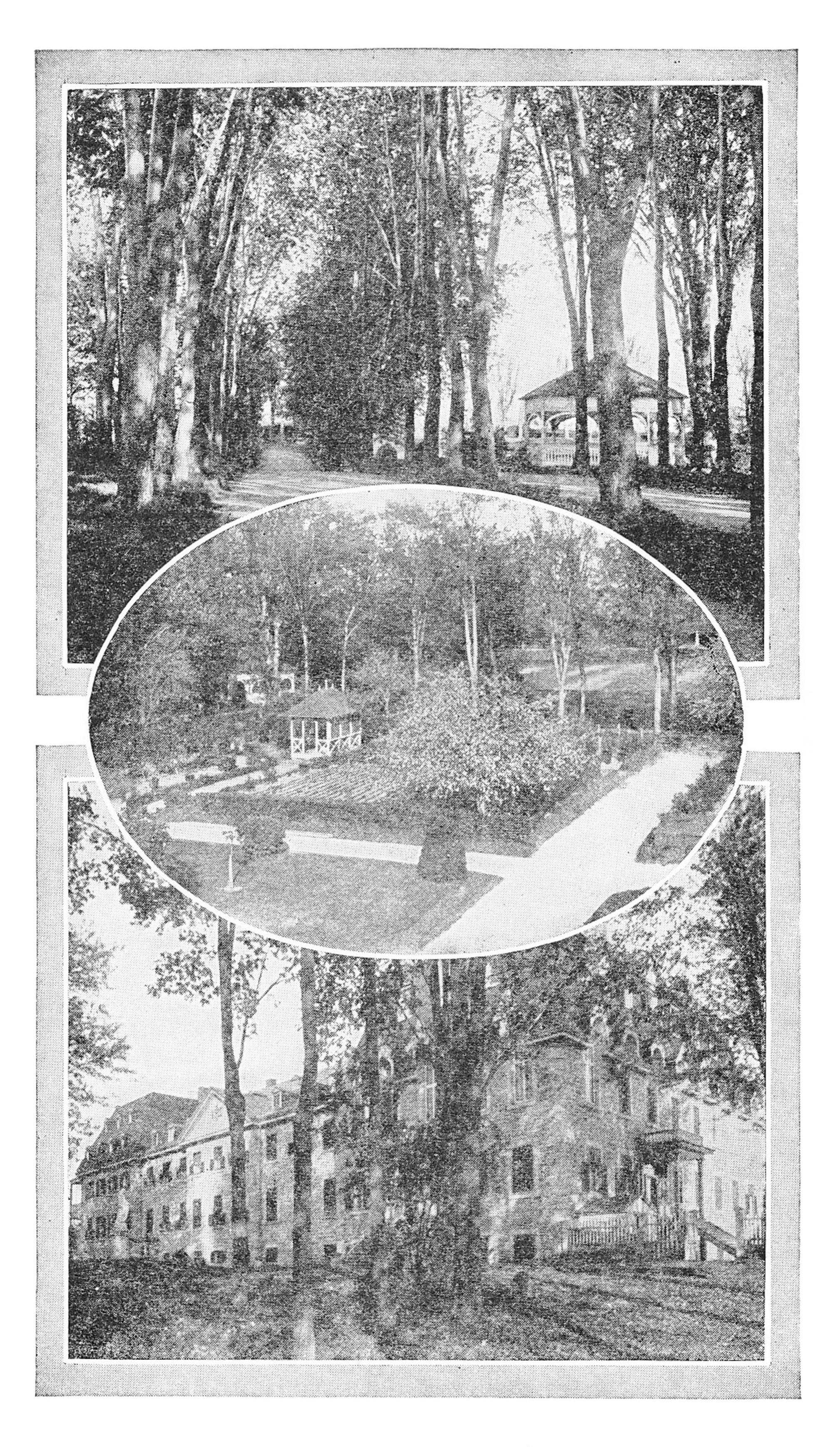
Après un pèlerinage en Terre-Sainte, Ignace de Loyola résolut de faire des études et de devenir prêtre pour aller évangéliser les Mahométans. Après quelques années passées dans les universités de Barcelone et d'Alcala il vint à Paris, en 1528, et se prépara au doctorat en théologie qu'il obtint en 1535. Durant son stage universitaire, il ne négligea pas d'exercer son zèle auprès des étudiants. C'est à Paris qu'il recruta ses premiers compagnons pour exécuter ses projets d'évangélisation des infidèles. Ils étaient sept quand, le 15 août 1534, ils firent ensemble les vœux de pauvreté et de chasteté au sanctuaire de Montmartre. Parmi eux étaient saint François Xavier, le bienheureux Pierre Lefebvre et Jacques Laynez, futur théologien du Souverain Pontife au concile de Trente.

Ne pouvant traverser en Palestine, comme ils le voulaient, les nouveaux apôtres résolurent d'aller à Rome et de se mettre à la disposition du chef suprême de l'Église. Celui-ci les accueillit avec effusion, fit ordonner prêtres ceux qui ne l'étaient pas encore et les envoya

prêcher dans diverses villes d'Italie. Peu à peu leurs projets d'avenir prirent une forme définitive et l'on résolut de constituer un Ordre religieux. Des constitutions furent rédigées, soumises au pape et approuvées le 27 septembre 1540. La Compagnie de Jésus était fondée.



Le but que saint Ignace se proposait et qu'il rappelle sans cesse dans les *Constitutions* de son Ordre, c'est la gloire de Dieu, la plus grande gloire de Dieu. Ses fils doivent la procurer en se sanctifiant eux-mêmes et en travaillant au salut du prochain. Le saint fondateur ne refuse aucun des moyens mis à la disposition des ouvriers évangéliques; il choisit, selon les temps et les milieux, ceux qui paraissent les plus aptes à atteindre le but proposé. L'éducation chrétienne de la jeunesse et l'enseignement du catéchisme par la prédication populaire lui paraissaient particulièrement nécessaires à l'époque où il vivait: c'est à cela qu'il donne ses premiers soins. Depuis vingt ans le protestantisme exerçait ses ravages dans le nord de l'Europe et se répandait avec une extrême rapidité. Ignace entreprend de l'endiguer et de lui arracher les victimes qu'il a déjà faites. Il envoie l'un ou l'autre de ses compagnons dans tous les



LE NOVICIAT DES JÉSUITES

Au Sault-au-Récollet, Montréal. (Maison et jardins)

pays d'Europe et détache François Xavier pour conquérir à la foi les Indes, le Japon, la Chine. Le grand apôtre disparu, ses frères le remplacent et plusieurs cueillent la palme du martyre. Mais la conquête pacifique se continue dans toutes les terres nouvelles, et bientôt les Jésuites, aux côtés de leurs frères d'autres congrégations, fondent ces splendides missions qui firent la gloire de l'Église au dix-septième et au dix-huitième siècle.

Pendant ce temps d'autres Jésuites se dépensaient et mouraient pour arrêter la marche envahissante de la Réforme. En Allemagne et en Suisse, le bienheureux Pierre Canisius accomplissait une œuvre gigantesque. Pendant cinquante ans, par une prédication incessante, par la fondation de collèges, par des écrits innombrables, entre autres par la publication de son catéchisme, dont les éditions se renouvellent encore de nos jours, il éclairait les esprits, rendait un peu de courage aux catholiques démoralisés, organisait leurs forces et faisait reculer l'hérésie. Avec moins de succès, mais dans des conditions plus difficiles encore, le bienheureux Edmond Campion apportait aux catholiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande les secours spirituels dont ils avaient si grand besoin. Plusieurs de ses compagnons de travaux et de ses successeurs, à diverses époques, payèrent de leur vie la satisfaction

d'entretenir la flamme sacrée dans ce royaume intolérant, mais leur héroïsme préparait les triomphes dont nous sommes aujourd'hui les témoins. La Compagnie de Jésus ouvrit en divers pays des collèges et des séminaires destinés spécialement à l'instruction des jeunes catholiques de pays protestants. Les plus célèbres sont le collège Germanique, à Rome, ceux de Saint-Omer, de Douai, de Valladolid, pour les jeunes Anglais, ceux de Salamanque et de Lisbonne pour les Irlandais.

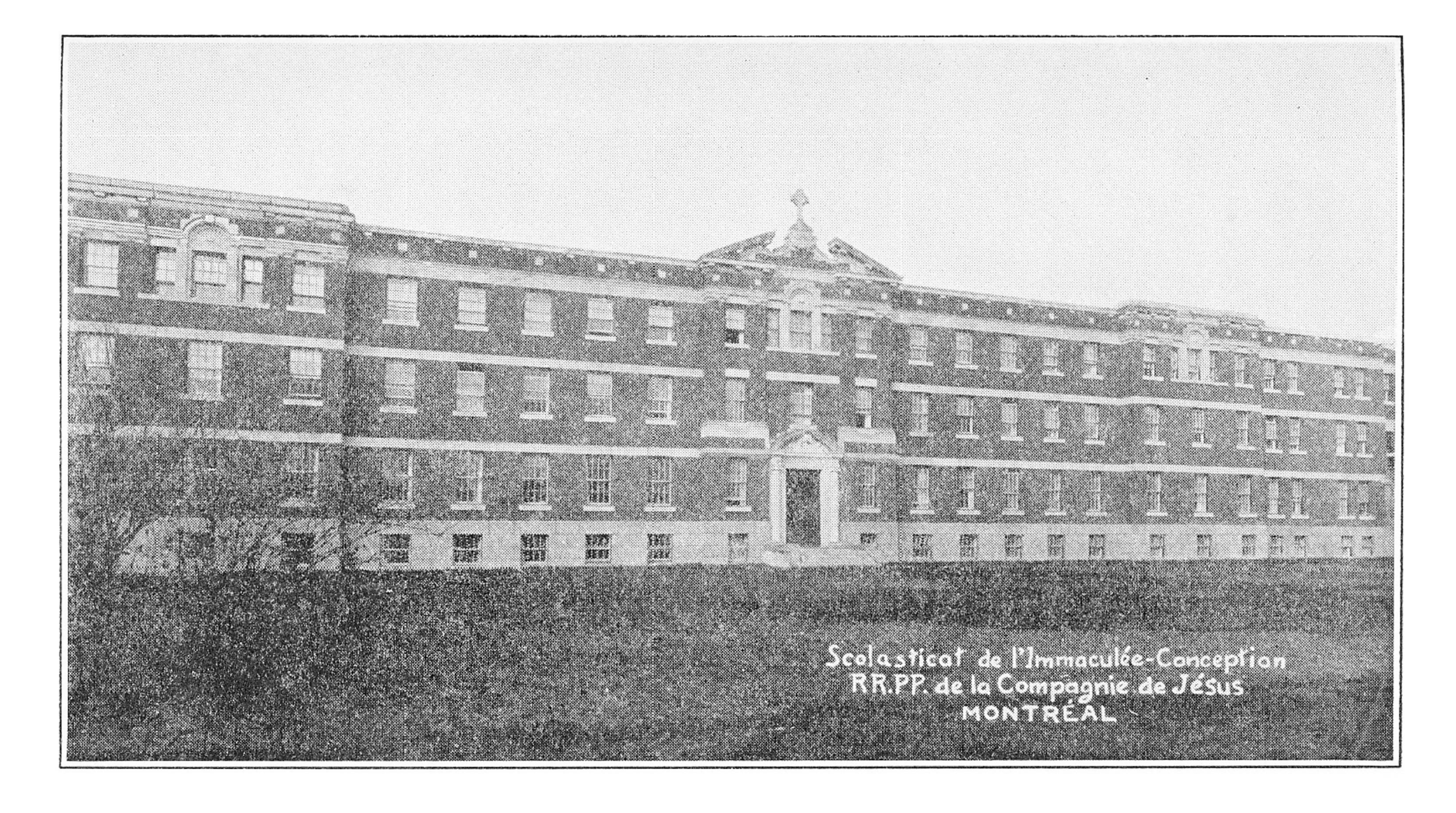
En pays catholiques, l'œuvre par excellence des Jésuites, dans les deux siècles qui suivirent la fondation de leur ordre, fut l'établissement de collèges pour la formation de la jeunesse. Au lendemain de la Renaissance, c'était répondre à un pressant besoin que d'ouvrir au public des cours de littérature et de philosophie. Aussi les demandes de collèges se multiplièrent-elles au point d'embarrasser sérieusement les supérieurs de la Compagnie. Le premier collège des Jésuites fut fondé en 1548; cinquante ans plus tard on en comptait 293 et 518 en 1640, outre 81 séminaires qui leur étaient confiés. En 1750, la Compagnie dirigeait 845 collèges et séminaires, où le nombre des élèves était toujours considérable, s'élevant parfois jusqu'à deux mille comme au collège de Clermont, à Paris, dépassant souvent douze et quinze cents. C'est pour mettre de l'uniformité dans

l'enseignement de tous ces collèges que les Jésuites élaborèrent le fameux *Ratio Studiorum*, où se trouve consignée une direction précise pour les professeurs de chaque classe, pour les préfets des études, pour les recteurs, même pour les provinciaux. Composé par un comité de professeurs, le *Ratio* fut d'abord soumis à une longue épreuve dans divers pays, puis rédigé dans sa forme définitive en 1599. Depuis, à diverses époques, il fut remis à date par les meilleurs pédagogues de l'Ordre, qui eurent le souci constant de conserver les traditions les plus rationnelles et d'àpprocher toujours davantage de la perfection. C'est là, incontestablement, le secret de la haute estime dont les collèges de la Compagnie ont constamment joui dans tous les pays civilisés. Les Jésuites éducateurs eurent aussi la consolation de pouvoir offrir à leurs élèves trois purs modèles de jeunes gens formés dans leurs collèges, saint Stanislas Kostka, saint Louis de Gonzague, saint Jean Berchmans. C'est également parmi leurs élèves que furent fondées les premières Congrégations de la sainte Vierge, aujourd'hui répandues dans le monde entier, parmi toutes les classes de fidèles.

A côté des éducateurs universellement connus et recherchés, la Compagnie produisit des théologiens de renom, comme Suarez, Bellarmin, Lessius, Vasquez, Molina et les

grands auteurs de théologie morale; des prédicateurs comme Bourdaloue, Skarga, Seigneri, Vieyra, puis Ravignan et Félix; des savants comme Petau, les Bollandistes et tant d'autres en divers domaines.

Au sujet de l'enseignement philosophique et théologique de la Compagnie de Jésus, on oppose souvent la doctrine des Jésuites, particulièrement celle de Suarez, à celle d'autres écoles, nommément à celle des Dominicains et conséquemment à celle de saint Thomas. Il y a là beaucoup d'exagération, pas toujours exempte de malignité. En philosophie comme en théologie, les Jésuites reconnaissent pour maître saint Thomas d'Aquin. C'est lui qui leur fut assigné pour guide par saint Ignace lui-même, c'est sur ses traces qu'ils veulent marcher. Seulement, en quelques questions controversées, sur lesquelles saint Thomas ne s'est pas toujours expliqué avec sa fermeté ordinaire, les Jésuites ont cru pouvoir bénéficier de la liberté de discussion que l'Église laisse à ses théologiens. Mais de ces divergences secondaires, il ne résulte pas que les Jésuites aient créé un système philosophique qui puisse s'opposer à celui de saint Thomas ou d'Aristote. C'est d'ailleurs ce que reconnaissent volontiers plusieurs théologiens de l'ordre des Frères Prêcheurs, par exemple le célèbre cardinal Gonzalez, qui écrivait: « La


Scolasticat de l'Immaculée-Conception
RR.PP. de la Compagnie de Jésus
MONTRÉAL

philosophie de Suarez coïncide avec la philosophie scolastique, ou, pour mieux dire, elle est la philosophie même de saint Thomas, qu'il cite et qu'il suit à chaque page de ses œuvres philosophiques. Si l'on excepte les questions relatives à l'essence et à l'existence, à la connaissance intellectuelle du singulier, à la manière d'expliquer le concours divin dans l'action de la créature, à peine trouverait-on un problème de quelque importance où il s'écarte de la doctrine du Docteur Angélique. Dès lors, la dénomination de *Suarisme*, entendue comme désignant un système philosophique différent du thomisme, manque absolument de fondement, si par ce nom on veut affirmer la conception philosophique personnelle de Suarez. Car les trois ou quatre points sur lesquels il se sépare de saint Thomas, lesquels ne sont que d'importance secondaire au point de vue purement philosophique, ne justifient pas semblable dénomination. »



Dans son entreprise gigantesque, saint Ignace ne voulait pas procéder au hasard. Il établit la hiérarchie des ministères. Il veut qu'on aille d'abord au plus pressé, qu'on fasse œuvre durable, qu'on s'attache aux entreprises qui ont une portée considérable, qui

atteignent beaucoup de monde ou des personnages influents. Il veut aussi qu'on se livre de préférence aux travaux que d'autres ne peuvent pas faire. Soldat, il envisage la lutte du bien contre la mal comme une opération militaire. Il veut s'emparer des points stratégiques, fortifier les endroits faibles, s'attaquer aux parties vulnérables de l'adversaire.

Pour accomplir ce dessein, il voulait avoir en main un corps d'élite, instruit et discipliné. Cela nécessitait une longue formation: il impose donc à ses sujets deux années de noviciat, deux années de lettres et de préparation à l'enseignement, trois années de philosophie, quatre années de théologie. Enfin, après le sacerdoce, et avant l'entrée définitive dans la carrière apostolique, il réserve à ses religieux une année de solitude consacrée tout entière à la prière et à l'ascétisme. Là, il veut fortifier ces habitudes d'oraison et de renoncement, cette union intime de l'instrument humain à la main divine, qu'il regarde comme nécessaires à l'homme de Dieu. Il veut, en outre, que ses sujets soient facilement maniables. Le nom même qu'il a donné à son Institut indique l'idée qu'il s'en faisait. C'est un corps d'armée, c'est une « compagnie » de soldats qu'il rêvait de mettre à la disposition du Souverain Pontife, corps restreint et mobile, que le Pape lancerait ici et là, aux endroits les plus exposés.

Pour mieux assurer leur soumission au Pape, saint Ignace veut que les profès de son Ordre ajoutent aux trois vœux de religion un vœu spécial d'obéissance au Pontife romain, pour toutes les missions que celui-ci voudrait leur confier.

L'obéissance joue donc un rôle prépondérant dans la Compagnie de Jésus. D'après son fondateur, c'est cette vertu qui donne à l'Institut toute sa souplesse et toute sa force, c'est elle qui doit le caractériser. « Souffrons, j'y consens, dit-il, que d'autres Ordres religieux nous surpassent en jeûnes, en veilles et autres austérités du corps, que chacun d'eux pratique saintement selon l'esprit de sa règle; mais pour ce qui regarde la perfection de l'obéissance, le renoncement entier à la volonté et au jugement propre, je désire ardemment que tous ceux qui servent le Seigneur notre Dieu dans cette Compagnie ne le cèdent à qui que ce soit, et que cette vertu devienne comme la marque qui distingue les vrais et légitimes enfants de la Compagnie de ceux qui ne le sont pas. »

Saint Ignace voulait que ses fils se tinssent dans l'indifférence à l'égard de tout, également prêts à entreprendre ou à laisser n'importe quelle œuvre, selon que les supérieurs le jugeraient à propos pour la plus grande gloire de Dieu. La Compagnie de Jésus, en

effet, a toujours attaché beaucoup plus d'importance à son action collective qu'aux succès personnels de ses membres. Il peut arriver même que des individus soient apparemment sacrifiés à l'action de l'ensemble; on s'est parfois étonné que la longue formation des Jésuites n'ait pas produit plus de personnalités éclatantes. Quelques-uns ont même prétendu que leur obéissance nuisait à leur initiative. D'autres ont remarqué, tout au contraire, que ces religieux obéissants étaient dans l'Église les ouvriers les plus entreprenants, les plus originaux, les plus libres dans leur action. Ils ont compris que, dans la Compagnie de Jésus, l'autorité est distribuée de telle sorte que personne ne peut imposer longtemps ses idées propres et que les supérieurs cherchent à tirer parti de tous les talents, à mettre en valeur toutes les ressources. En fait, les Jésuites eux-mêmes reconnaissent que l'obéissance est pour eux une sauvegarde et un aiguillon, beaucoup plus qu'une entrave. Des laïques clairvoyants ont plus d'une fois constaté cette vérité. Voici, par exemple, le jugement qu'Édouard Drumont, d'esprit si indépendant, porta sur la formation jésuitique: « Ce qui m'a frappé chez les Jésuites, écrit-il, c'est la plus-value que la discipline de vie, la culture morale méthodique, la formation intellectuelle, la Règle, en un mot, peuvent donner à l'être humain... On



LA VILLA SAINT-MARTIN — Maison de retraites fermées

sent que ces hommes sont équilibrés, tout à fait en dehors des trépidations et des nervosités de l'époque, assurés de la vérité. Ce sont de beaux exemplaires de l'humanité, mais d'une humanité cultivée et perfectionnée. »

***

L'audace entreprenante de la Compagnie de Jésus et sa puissance d'action devaient lui attirer bien des jalousies et des oppositions. Il y eut parfois contre elle un véritable déchaînement d'animosité, même de la part des catholiques. Au dix-huitième siècle, elle eut à subir un tel assaut qu'elle dut se résigner à disparaître. Devant la coalition de ses adversaires, qui l'avaient déjà chassée de presque tous les royaumes de l'Europe, Clément XIV crut que le bien de l'Église exigeait la dissolution de la Compagnie de Jésus. Celle-ci se soumit à la mort comme à tout autre ordre venant du Souverain Pontife. Supprimée en 1774, elle fut rétablie en 1814 par le pape Pie VII. Malgré bien des difficultés, elle se développa constamment au dix-neuvième siècle et reprit la plupart de ses travaux. En 1923, elle comptait 18,304 membres, dont 8,926 prêtres, 5,218 scolastiques et 4,160 frères coadjuteurs. Elle est divisée en 33 provinces

réparties entre 6 assistances, celles d'Italie, de Germanie, de France, d'Espagne, d'Angleterre et d'Amérique. Presque chaque province a un champ d'opération dans les missions lointaines, où deux mille Jésuites travaillent à la conversion des infidèles dans les cinq parties du monde.

L'opinion publique se fait aujourd'hui plus équitable et plus calme à l'égard de la Compagnie de Jésus. Les accusations ridicules si longtemps colportées contre les Jésuites n'ont plus chance de succès que chez des adversaires particulièrement ignorants ou entêtés. On cesse d'attribuer à la Compagnie de Jésus, dans l'Église, le rôle important et redoutable qu'elle n'a jamais ambitionné ni exercé; on ne lui prête plus les noirs desseins et la fourberie, ou les gaucheries et la simplicité, dont ses accusateurs l'affublèrent tour à tour. Une opinion plus saine s'accorde à reconnaître dans les Jésuites des serviteurs de l'Église dévoués et fidèles, qui restent encore loin, sans doute, de la perfection, mais qu'une formation sérieuse et des traditions éprouvées rendent d'une efficacité considérable.

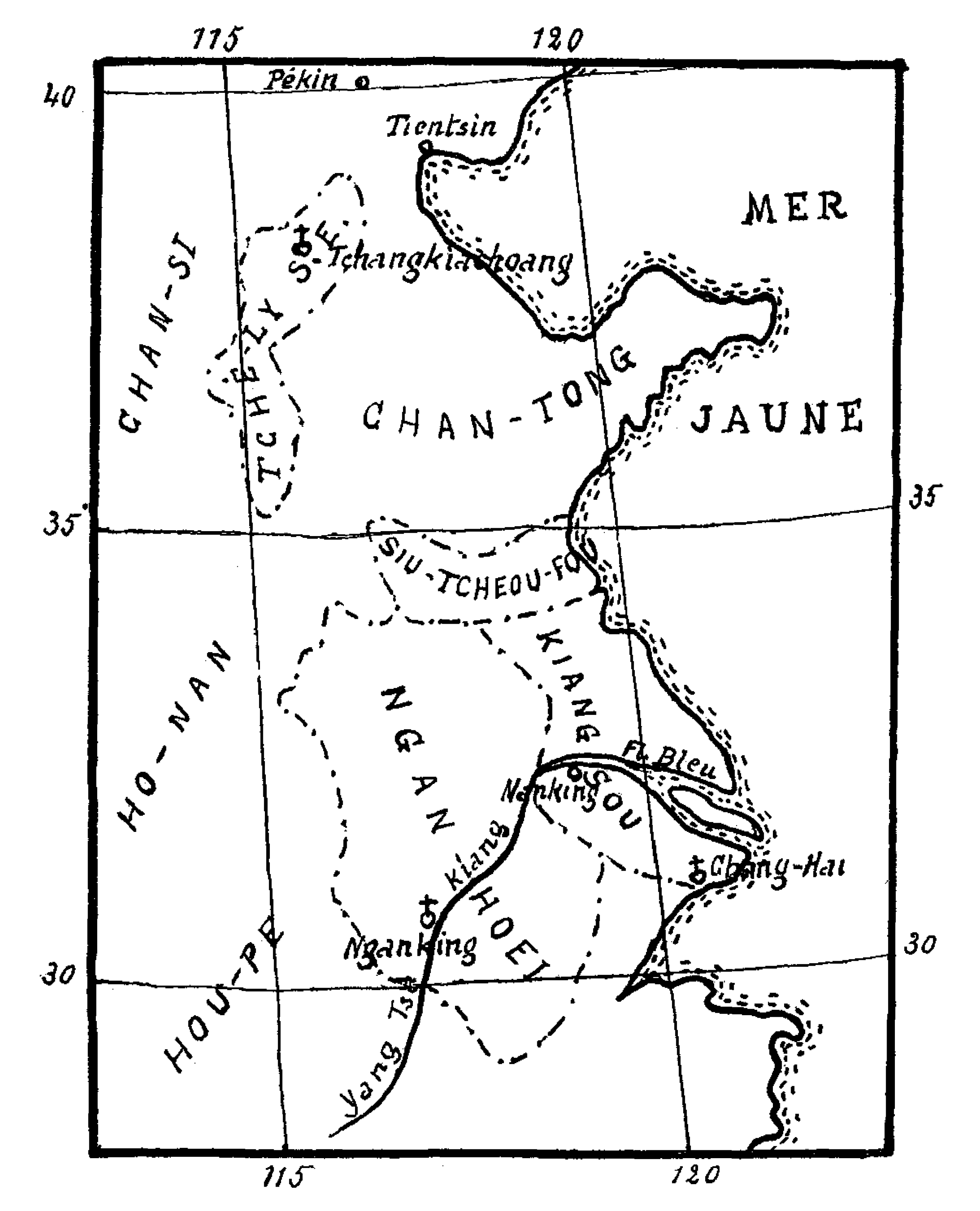


Au Canada, on sait quel rôle jouèrent les Jésuites sous le régime français. A partir de

1633, ils sont les grands missionnaires, les grands découvreurs, les grands ambassadeurs de la Nouvelle-France auprès des sauvages. Leurs martyrs conquirent la vénération des Canadiens, leurs apôtres sont presque légendaires. D'autres, dans un rôle plus effacé mais non moins civilisateur, ouvrirent en 1635 ce collège de Québec, qui devait assurer à la colonie le recrutement du clergé et la formation intellectuelle de ses fils de seigneurs et de ses futurs officiers.

Après la conquête, empêchés par l'autorité civile de recevoir des novices, ils s'éteignirent les uns après les autres. Le P. Casot mourut le dernier, en 1800. C'est Mgr Bourget qui, en 1842, demanda aux Jésuites de France de venir reprendre au Canada l'œuvre de leurs devanciers. Les travaux de prédication les sollicitèrent d'abord et ils débutèrent par ces missions paroissiales où ils sont encore si heureux de se dévouer. Bientôt, ils ouvrirent le collège Sainte-Marie, fondé en 1848; puis les missions sauvages des grands lacs et des travaux qui se multiplient constamment accaparèrent toutes leurs forces.

Aujourd'hui, les Jésuites canadiens sont plus de cinq cent cinquante dont environ 180 prêtres, 250 scolastiques et 120 frères



LES JÉSUITES EN CHINE

Vicariat du Tché-Ly, S. E.:		Province de Champagne	
»	» Ngan Hoei	»	d'Espagne et d'Italie
»	» Kiang Sou	»	de France
Mission	» *Siu Tcheou-fou*	»	du *Canada*
»	de Shiu Hing (près Canton)	»	» Portugal

coadjuteurs. Depuis 1907, ils forment une province faisant partie de l'Assistance d'Angleterre. Ils ont plus de trente maisons, dont deux noviciats (au Sault-au-Récollet et à Guelph, Ont.), le scolasticat de l'Immaculée-Conception à Montréal, et six collèges: Sainte-Marie et Loyola, à Montréal, les collèges de Saint-Boniface, de Sudbury, d'Edmonton, de Régina. Ils continuent leur apostolat dans les missions sauvages, soit sur les bords du lac Huron, où ils dirigent l'importante école industrielle de Spanish, soit dans le nord de l'Ontario et jusqu'au delà de la rivière Albany.

Depuis quelques années les missions de Chine attirent l'ambition des Jésuites canadiens. Pendant la guerre quelques jeunes religieux allèrent y porter secours aux missionnaires des provinces de France et de Champagne, qui se voyaient incapables de suffire à leurs œuvres de Chine. Les Jésuites, en effet, ont de nombreuses missions en Extrême-Orient. Outre les missions des Indes, du Japon, de l'Australie, des Philippines, de Madagascar, ils ont en Chine la charge de plusieurs vicariats apostoliques. Le Tché-Ly sud-est est confié aux Pères de la province de Champagne, le Kiang-Sou à ceux de la province de France, le Ngan Hoei aux Jésuites

d'Espagne et d'Italie, le Shiu Hing aux Portugais. Une décision romaine récente a réservé à la province du Canada toute la section du Siu Tchéou-fou, dans le Kiang-Sou. Il y a là une population de huit millions d'habitants, dont 45,000 chrétiens et 16,000 catéchumènes, parmi lesquels travaillent 17 missionnaires. En attendant de pouvoir se charger seuls de ce territoire, les Jésuites canadiens continueront à se mêler aux Pères français, dans la mission du Kiang-Sou, l'une des mieux organisées du monde entier. C'est là, en effet, que se trouvent l'université « L'Aurore » et sa filiale, « L'Étoile du matin », pour l'éducation des jeunes filles. « L'Aurore » comprend, outre un important collège où se donne l'enseignement secondaire, les facultés de théologie, de médecine, de droit et de génie civil. C'est sur ce modèle que les Jésuites ambitionnent de constituer de plus en plus leurs missions d'Orient. La province du Canada trouvera donc là un champ immense à son activité.

Une œuvre nouvelle, l'œuvre des retraites fermées, si féconde en fruits précieux et durables, est venue s'ajouter à leur ministère déjà lourd. Des maisons de retraites se sont ouvertes à Montréal et à Québec, d'autres

s'ouvriront ailleurs, semble-t-il, dans un avenir prochain. La direction d'œuvres ou de groupements de grande importance comme l'Apostolat de la Prière et la Ligue du Sacré-Cœur, l'Association catholique de la Jeunesse et celle des Voyageurs de commerce, l'Action paroissiale, l'École sociale populaire, le Catholic Social Guild, le Catholic Sailors' Club, d'autres encore qui, pour la plupart, prirent naissance dans des retraites fermées, tout cela ajoute un fardeau considérable à la tâche ordinaire. Les Jésuites du Canada partagent avec le clergé séculier et les autres congrégations religieuses la surcharge d'entreprises trop vastes pour leur nombre. Comme les autres, ils ont cru que, dans un pays en construction, on aurait tort de s'assurer des loisirs et de s'attarder à perfectionner les détails avant d'avoir solidifié l'édifice. Déjà, cependant, ils peuvent accorder à quelques-uns de leurs sujets, dans les séminaires et les universités d'Europe, les études complémentaires que requiert la spécialisation et qui permettront au clergé canadien de suivre les progrès rapides accomplis récemment dans les diverses branches de l'enseignement supérieur au Canada. L'ambition des Jésuites canadiens, désormais presque uniquement laissés à leurs propres forces, est de

n'être pas indignes de leurs glorieux émules des pays d'Europe et des siècles passés, dans la poursuite active et constante de la plus grande gloire de Dieu.

BIBLIOGRAPHIE

BRÜCKER (R. P., S. J.). — *La Compagnie de Jésus.* Esquisse de son Institut et de son histoire (1521-1778). Paris, Beauchesne, 1919.

BURNICHON (R. P., S. J.). — *La Compagnie de Jésus en France.* Histoire d'un siècle, 1819-1914. Grand in-8. 4 tomes parus. 24 fr. le vol. Paris, Beauchesne, 1922.

DE ROCHEMONTEIX (R. P., S. J.). — *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle.* 3 vol. in-8. Paris, Lebouzey et Ané, 1895. — *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIIe siècle.* Ibid.

LECOMPTE (R. P., S. J.).) *Les Jésuites du Canada au XIXe siècle.* Tome Ier. 1842-1872. Montréal, *Le Messager Canadien*, 1920. Prix: $1.50

VII

LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

Par M. Olivier MAURAULT, P. S. S.

C'EST le 17 mai 1657 que les premiers Sulpiciens s'embarquèrent pour le Canada.

M. Jean-Jacques Olier, fondateur de Saint-Sulpice, était mort le 2 avril précédent, après avoir lui-même désigné les quatre disciples qui devaient aller établir son œuvre à Ville-Marie. Dès 1636, il avait été pris du désir des missions lointaines. Trois ans plus tard, il rencontrait à Meudon, M. de la Dauversière, agité des mêmes projets. Tous deux avaient jeté les bases de la Compagnie de Montréal, qui, en 1842, comptait trente-cinq membres et avait déjà dépensé, pour la fondation, près d'un million de francs.

M. Olier aurait voulu passer en Amérique, mais son directeur, le P. de Condren, avait d'autres vues sur lui. Il voulait l'amener à jeter les « premiers fondements des Séminaires de France ». Aussi, voyons-nous M. Olier, après avoir prêché des missions en province,

après avoir assisté à l'insuccès d'un Séminaire à Chartres, fonder avec deux compagnons sa maison de Vaugirard, le 29 décembre 1641 et y recevoir des jeunes gens, dès janvier suivant. Il hésita longtemps sur le nom à donner à sa société. Serait-ce « Prêtres du Saint-Sacrement » ou « Compagnie des Missionnaires » ? L'Assemblée des Évêques, en 1651, la désigne sous le titre de « Prêtres du Clergé de France ». Mais c'est le peuple qui l'a nommée « Compagnie de Saint-Sulpice », à cause de la paroisse dont M. Olier fut chargé en 1642. La veille même de la fondation de Montréal, les négociations qui devaient aboutir à cet événement étaient entamées. Ainsi se réalisait cette vision, où le fondateur s'était vu supportant deux églises.

Il est à remarquer, que dans l'œuvre totale de M. Olier, Ville-Marie précède ses autres entreprises, et que sur ce territoire ouvert à son zèle allaient se développer les trois principales formes de son activité: les missions, les paroisses, les séminaires.



Pendant que, en France, les successeurs immédiats de M. Olier à la supériorité, appliquaient de plus en plus la Compagnie à l'œuvre

des séminaires, comme à son but principal, au Canada, ce furent les missions et le ministère paroissial qui l'emportèrent forcément pendant



M. OLIER
Fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice

près de deux siècles. En 1657, la ville avait quinze ans. Elle n'avait été desservie jusqu'ici que par des Pères Jésuites, qui n'y résidaient pas continuellement. Le premier soin des nouveaux arrivés fut d'organiser le service paroissial. La chapelle de l'Hôtel-Dieu ne suffisant

plus, ils entreprirent la construction d'une église en pierre, en 1672. Elle fut le foyer de la vie spirituelle de la ville jusqu'en 1829, date de l'inauguration de l'église actuelle. Mais elle n'était pas le seul lieu de culte, dans l'île de Montréal. A mesure que la population de leur domaine s'accroissait, les Seigneurs avait dû fonder des *succursales*. Et chaque matin, du vieux Séminaire de Notre-Dame, partaient un certain nombre de prêtres, qui allaient exercer leur ministère aux quatre coins de la ville. Plus tard, des résidences furent jointes à ces églises, bien que Notre-Dame demeurât toujours l'unique paroisse. Les Sulpiciens desservaient ainsi, dans la ville, Saint-Joseph, Sainte-Anne, Saint-Enfant-Jésus, Notre-Dame-de-Grâces, Sainte-Brigide, Saint-Patrice et Saint-Jacques.[1] Cet état de choses subsista jusqu'en 1865. A cette date, Mgr Bourget, par un décret nécessaire, érigeait les succursales en paroisses distinctes, et inaugurait un salutaire morcellement de l'unique cure.

Outre Notre-Dame de Montréal et les églises dont nous venons de parler, Saint-Sulpice fonda, *dans l'île* de Montréal: Lachine, la Longue-Pointe, la Pointe-Claire, la Pointe-aux-Trembles, la Rivière-des-Prairies, Sainte-

1. Saint-Jacques, commencée en 1823, fut cathédrale et non église paroissiale jusqu'en 1852. Les Sulpiciens en furent chargés en 1854.

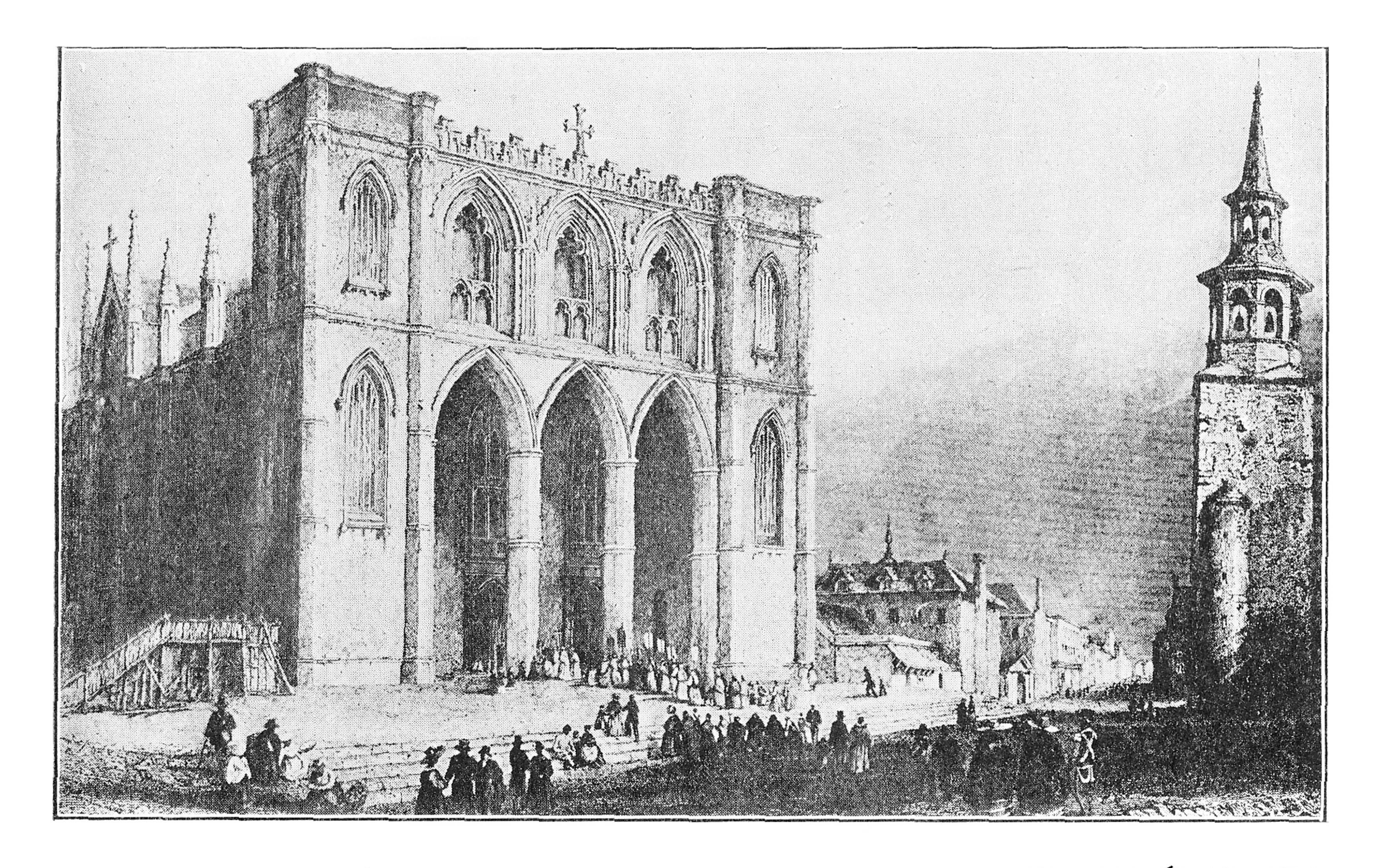
Anne du Bout-de-l'Ile, Sainte-Geneviève, Saint-Laurent, le Sault-au-Récollet; et *hors de l'île:* Boucherville, Laprairie, L'Assomption, Longueuil, Repentigny, Saint-Benoît, Saint-Sulpice, Terrebonne, Verchères, Oka. Des noms de curés sulpiciens y paraissent encore, plusieurs années après la Conquête. Et nous ne nommons pas les paroisses où des prêtres de Saint-Sulpice ne furent curés qu'en passant, comme Saint-Roch-des-Aulnets, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Sorel, Berthier, Champlain...

De fait, quarante-six Sulpiciens vinrent au Canada, au XVIIe siècle; quatre-vingts autres leur succédèrent jusqu'en 1754. Nous en avons compté vingt-neuf, de 1767 à 1798; et cent quatre-vingt-deux, tant Français que Canadiens, au cours du XIXe siècle.



Tous ces prêtres ne venaient pas en Amérique pour s'y consacrer au ministère paroissial. Beaucoup, au contraire, étaient attirés par les missions, — le rêve de M. Olier lui-même.

Aussi en voyons-nous quatorze, — six au XVIIe siècle et huit au XVIIIe siècle — évangéliser l'Acadie, de concert avec les prêtres des Missions-Étrangères. Nous les y suivons de 1684 à l'année de la déportation, et ils partagent tous les malheurs de leur peuple



TOUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE NOTRE-DAME (1672-1843) ET FAÇADE DE LA NOUVELLE ÉGLISE (1829)

prédestiné. Ils se nomment: Trouvé, Geoffroy, de la Goudalie, de Breslay, Métivier, de Miniac, Chauvrieux et Desenclaves.

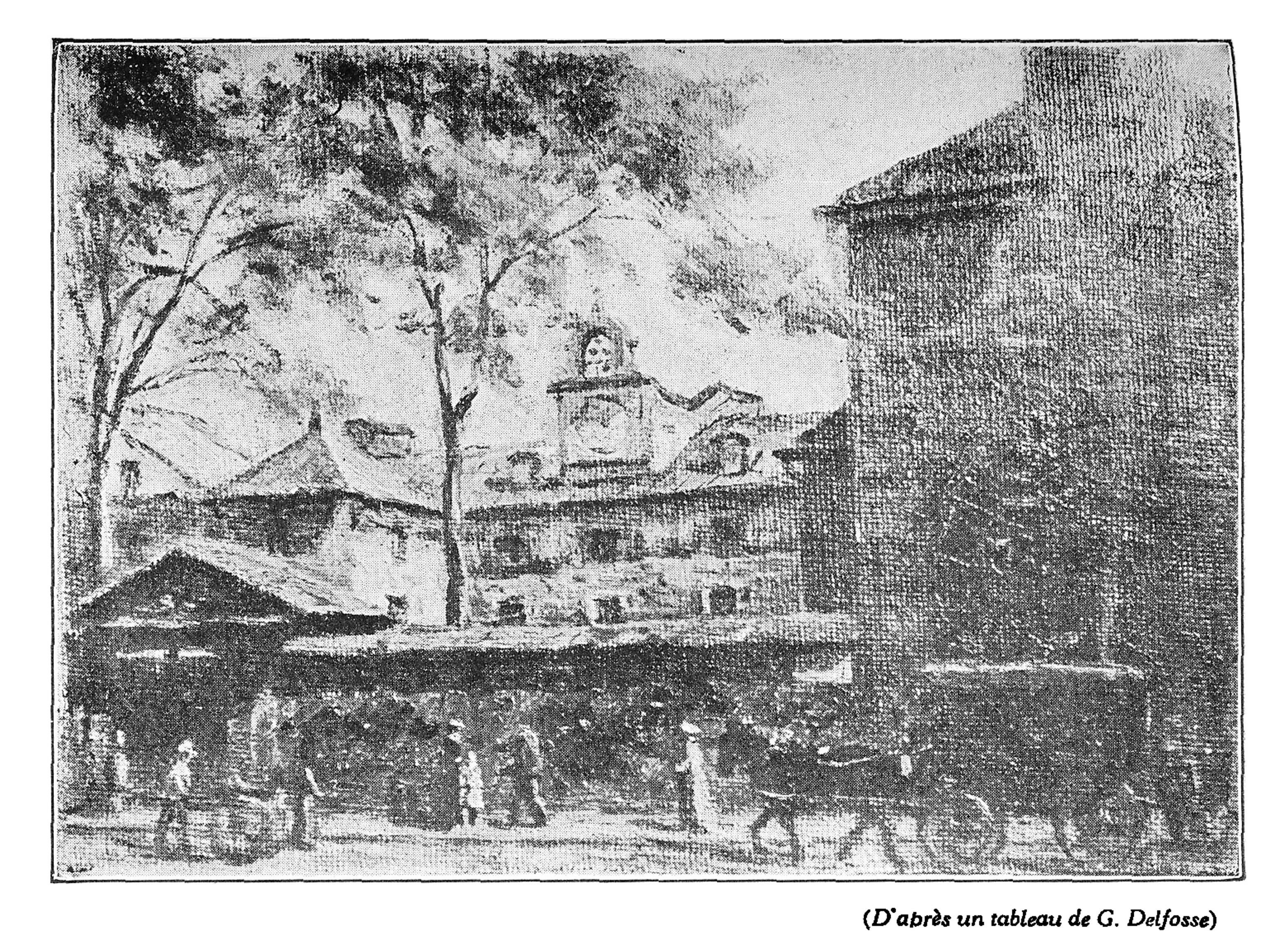
C'est la même intrépidité et la même soif de dévouement qui poussent vers les grands lacs Ontario, Érié, Huron, dès 1669, François Dollier de Casson et de Gallinée; et vers les missions de Kenté et des Nipissings, des hommes comme Guillaume Bailly et Cavelier de la Salle, Michel Barthélemy et Claude Trouvé, Lascaris d'Urfé et Armand de Cicé, François de Salignac Fénelon. Ne voyons-nous pas que, de 1710 à 1757, M. Breul était missionnaire d'un immense territoire de la Rivière-du-Loup jusqu'à Châteauguay; tandis que de 1728 à 1774, M. Favard vivait aux bords du Saint-Maurice ? Et que dire de François Ciquart, qui, chassé du pays par les Anglais, réapparaît successivement à la Nouvelle-Orléans, à Baltimore, dans le Haut-Canada, et enfin à Saint-François-du-Lac, chez les Abénaquis ?

Mais la mission principale des Sulpiciens est celle du Lac des Deux-Montagnes. Elle a une histoire qui commence en 1676 et se continue de nos jours. Le voisinage des *blancs* n'a pas toujours été avantageux pour les sauvages, et l'on sentit très tôt le besoin de les isoler pour leur enseigner le christianisme et les garder dans la vertu. Le Séminaire fit

donc construire, au bas de la montagne de Montréal, une vaste habitation fortifiée où les nouveaux chrétiens vivaient ensemble. Cet établissement, nommé plus tard « fort des Messieurs », — qui fut démoli vers 1857, — contenait 210 âmes en 1683. La chapelle était sous le vocable de Notre-Dame des Neiges, et l'on y faisait, à partir de 1680, les baptêmes, les mariages et les sépultures. Sept noms de missionnaires apparaissent dans les registres, jusqu'en 1690; ce sont ceux de MM. Bailly, Barthélemy, d'Urfé, Mariet, de Belmont, Guibert de la Saudraye et Guay.

La distance de la montagne à la ville — à peu près un mille — était bien courte, surtout pour les sauvages, et les ravages de l'eau de vie parmi eux augmentaient. On résolut de transporter plus loin le village indigène. On choisit le Sault-au-Récollet et là s'éleva bientôt une chapelle, sur le modèle de Notre-Dame-de-Lorette, un presbytère, un couvent de la Congrégation, et une enceinte fortifiée. La mission y vécut de 1696 à 1721, sous la direction de MM. Guay, Quéré, et Guen. Un certain nombre de chrétiens continuèrent néanmoins à vivre au fort de la Montagne, certainement jusqu'en 1704 et peut-être jusqu'en 1731.

Au Sault, les mêmes tentations et les mêmes abus poursuivirent les sauvages, et il fallut songer encore une fois à les éloigner, à



(D'après un tableau de G. Delfosse)

LE VIEUX SÉMINAIRE COMMENCÉ VERS 1684

les établir hors de l'île, si possible. A cet effet le Séminaire demanda la concession d'une nouvelle seigneurie, sur le Lac des Deux-Montagnes. La requête rédigée en octobre 1717, et bien accueillie par le Gouverneur et l'Intendant, fut approuvée par le Roi le 27 août 1718. Le Brevet Royal fut enregistré au Greffe du Conseil Supérieur en 1719 et de nouveau, le 14 juin 1765, après la Cession. Le Roi augmenta encore cette première concession, en 1735, ce qui donnait à la seigneurie une superficie de trois lieues de front par six de profondeur. Les sauvages s'y transportèrent, peut-être à l'automne de 1720, mais plus probablement au printemps de 1721, car le premier acte officiel qu'on relève dans les registres est une sépulture, datée du 7 mars de cette année-là. La nouvelle bourgade s'établit d'abord au fond de la Baie, près de la rivière aux Serpents. Mais on s'aperçut, après quelques années d'expérience, que la pointe ouest serait plus propice à un établissement définitif. Et en 1732, une église et un presbytère en pierre étaient terminés. Une enceinte de bois, dont un angle était occupé par la chapelle et les trois autres par des bastions de défense, enveloppait le presbytère et l'habitation des domestiques. Le couvent était tout auprès, mais en dehors, en amont.

Ce couvent et cette église subsistèrent jusqu'à l'incendie de 1877, allumé par des Indiens protestants, pour assouvir une vengeance. Vers 1857, des ministres méthodistes avaient fait une première apparition dans le village. Ils persuadèrent les sauvages que Saint-Sulpice avait usurpé des terres qui leur appartenaient et que la seule manière de les récupérer était de changer de religion. Ce qu'ils firent en effet. Puis ils construisirent un temple sur un terrain volé. D'où opposition des Seigneurs, procès, jugement rendu en décembre 1875, en faveur du Séminaire. Les meneurs dépités mirent le feu à la maison et faillirent assassiner le curé.

C'était une amère récompense pour une Compagnie qui avait envoyé près de quarante de ses sujets à ces deux tribus algonquine et iroquoise. Heureusement, le calme revint, les constructions se relevèrent plus vastes et plus belles en 1881; et l'œuvre se continue sous l'œil de Dieu.

C'est sans doute ici le lieu, après avoir rappelé le procès d'Oka, de dire un mot des « biens de Saint-Sulpice ». A la date du 18 septembre 1759, après la prise de Québec, le Séminaire de Paris possédait, au Canada, trois seigneuries: celle de l'île de Montréal, celle de

Saint-Sulpice (dont L'Assomption faisait partie) et celle du Lac des Deux-Montagnes. [1]

La capitulation de Montréal ne contient pas de clause qui dépouille nommément le Séminaire de Paris de ses domaines. En revanche, des « Instructions » subséquentes interdirent aux étrangers la possession de terres anglaises [2] et préparèrent l'extinction des communautés religieuses, en leur défendant de se recruter dans l'ancienne mère-patrie. Le Séminaire de Paris ne pouvant dès lors songer à la « naturalisation », mais désirant conserver aux confrères du Canada la jouissance de leurs fiefs, céda sans compensation [3] toutes ses propriétés au Séminaire de Montréal, par acte passé devant les notaires Mathon et Duclos, le 29 avril 1764. [4]

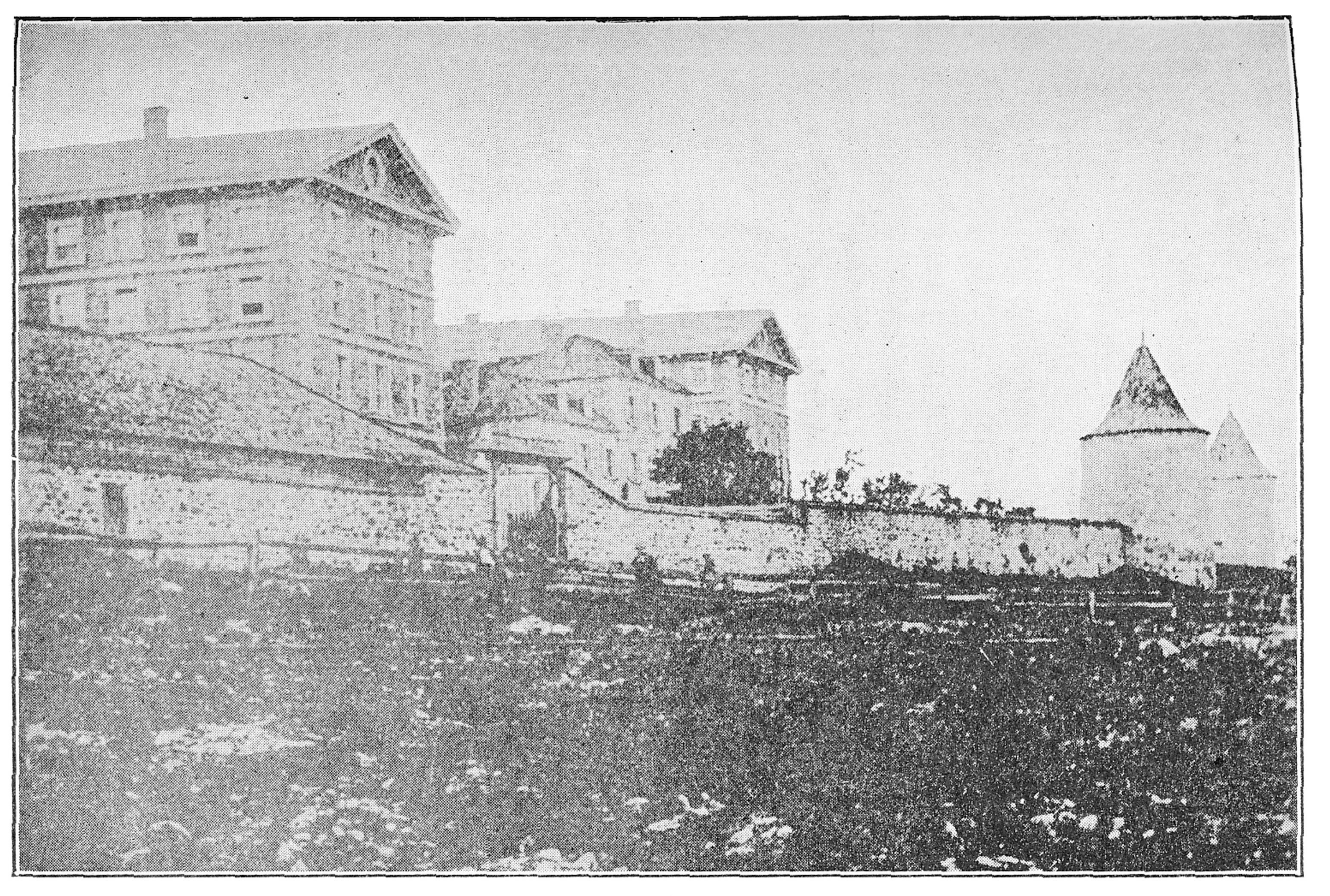
---

1. Plus la moitié de la Seigneurie de Bourchemin, et la moitié de celle de Saint-Herman.

2. Dans l'acte de Donation, on lit ce qui suit: « ...Le Canada est actuellement sous la domination du Roy de la Grande-Bretagne qui veut que les étrangers et colons, propriétaires de biens situés au Canada, qui ne voudront pas rester ses sujets, aliènent ce qu'ils possèdent en Canada, sous peine de confiscation; ce Prince interdit aux Ecclésiastiques du Séminaire de Montréal et à ceux qui sont répandus dans les cures et dans les missions qui en dépendent, l'union et la correspondance qu'ils avaient avec le Séminaire de Saint-Sulpice d'où ils ont été tirés. »

3. L'on estime à sept millions de francs les sommes que le Séminaire de Paris dépensa, durant les cinquante premières années de la colonie. (Cf. E. GOUIN: *Souvenirs*, p. 237, No 85 du Bull. des A. E. S. S.).

4. Received into the Register's office in Quebec on Tuesday the 11th day of June 1765, at nine o'clock in the fornoon.—J. GOLDFRAP, D. Regr.



LE GRAND SÉMINAIRE AVANT QUE FÛT DÉMOLI LE FORT DES MESSIEURS, EN 1854

(On remarque les deux tours et le bâtiment entre les ailes)

Dans la suite, en 1776, les biens des Jésuites seront confisqués par le gouvernement du Bas-Canada, avant de l'être une seconde fois, en 1801, par la Couronne. On comprend que les seigneuries sulpiciennes dussent allumer, elles aussi, des convoitises. Aussi grâce aux intrigues sans cesse renaissantes de Herman-Witsius Ryland, secrétaire de plusieurs gouverneurs successifs, il fut souvent question de les saisir. En 1812, Ryland tenta l'affaire, au cours d'un voyage en Angleterre; il y revint en 1819, mais encore inutilement. Les titres de Saint-Sulpice étaient sans doute trop clairs. [1] Mais comme il y avait contestation, dans les milieux influents, les Supérieurs de Montréal soumirent le cas à d'éminents juris-consultes parisiens, entr'autres à Me Dupin. Ce n'est cependant qu'en 1841 qu'une pièce officielle [2] signée de Lord Sydenham, mit fin aux discussions. Elle est de première importance. [3]

An ordinance to incorporate *the Ecclesiastics of the Seminary of Montreal; to* confirm their title *to the fief and seigniory of the Island of*

---

1. Le Brevet de Concession de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, par exemple, avait été présenté et reçu, le 11 janvier 1765, au Bureau des Registres, à Québec, et enregistré dans le Registre Français dans le dit Bureau le 14 juin 1765, ayant été préalablement enregistré au registre des Foi et Hommages.

2. Confirmée en 1859.

3. Cf. *Archives du Séminaire.*

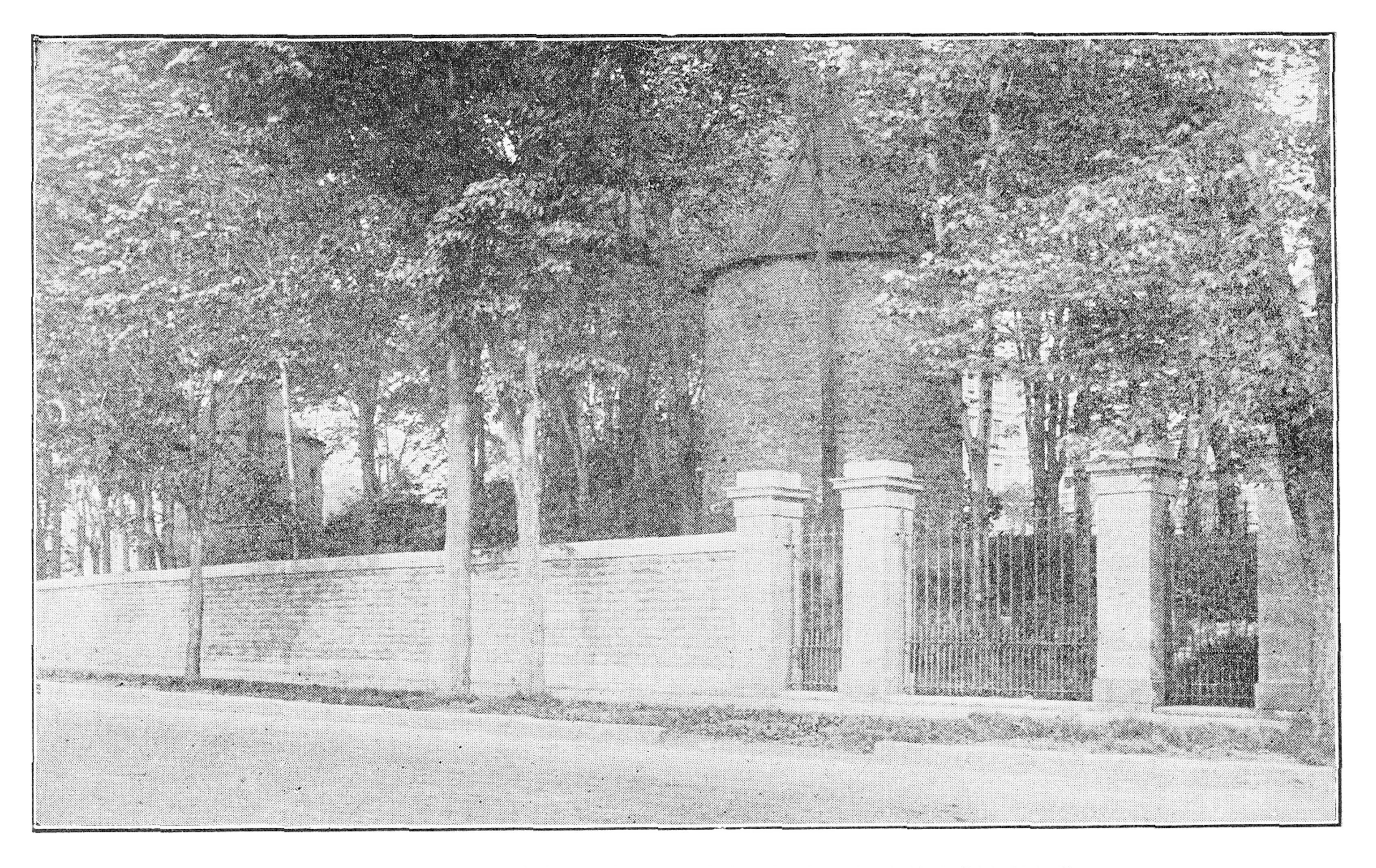
Montreal, the fief and seigniory of the Lake of Two Mountains, and the fief and seigniory of Saint-Sulpice in this province, to provide to the gradual extinction of seigniorial rights and dues within the Seigniorial limits of the said fief and Seigniories and for other purposes.

I hereby approve, confirm and ratifie the Rules, by-laws, and regulations, written without interlineations and without erasures... on these and on the two sheets, the pages of each of which I have attested by my signature.

Fourth day of January 1841

SYDENHAM

C'est par suite de cette ordonnance qu'on peut lire, dans l'Acte concernant le Séminaire de Saint-Sulpice, au chapitre XLII des Statuts de Québec, ce considérant: « Attendu que pour remplir le plaisir et les intentions gracieuses de Sa Majesté... il est expédient et nécessaire que les dits ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal soient et demeurent une communauté ecclésiastique, ou une communauté incorporée et ecclésiastique... etc. » Ainsi, par un retour providentiel, ces biens, source de tant de tracas, ont valu à cette Société ecclésiastique catholique, une reconnaissance officielle de la part d'une Couronne britannique.



LES DEUX TOURS DU FORT DES MESSIEURS

Telles qu'elles apparaissent aujourd'hui

*
* *

Un des motifs invoqués par le Gouvernement pour confirmer Saint-Sulpice dans la propriété de ses domaines, c'est que la Compagnie en employait les revenus à des œuvres d'éducation. Si, en effet, les missions et la paroisse de Ville-Marie absorbèrent pendant longtemps l'énergie de presque tous les membres du Séminaire, ceux-ci n'avaient pas oublié que l'*éducation ecclésiastique* était une des fins primordiales de la société fondée par M. Olier. Aussi voyons-nous MM. Souart, Chaigneau, de Belmont, Ranuyer, Remy, Forget, Talbot, Girard, s'intituler *maîtres d'école*, MM. Chambon, Mathevet, Guillon, de Métry, et Curatteau, *maîtres de latin.* Ce dernier fonda, en 1767,[1] dans son presbytère de la Longue-Pointe, l'institution qui est devenue le Petit Séminaire de Montréal. Cette fondation était hardie, étant donné l'époque, mais elle prospéra vite. En 1773, il fallut la loger en ville au château Vaudreuil; puis après l'incendie de 1803, la transporter rue Saint-Paul, au delà de la rue McGill, dans une nouvelle maison, construite exprès et inaugurée en 1806. Enfin, en 1862, elle prit le chemin de la montagne

1. Dès 1692, M. Dollier de Casson avait eu des projets identiques. Il avait logé des élèves de latin avec leur professeur, au Séminaire. En 1693, il veut faire la même chose pour les enfants de chœur.

partagea d'abord, avec les étudiants en théologie, le Grand Séminaire, puis s'installa définitivement chez elle, dans le même bâtiment agrandi en 1870.

La fondation du Grand Séminaire est moins ancienne que celle du Collège. Sans doute, M. de Bretonvilliers aurait désiré fonder un séminaire à Terreneuve, M. Tronson en ouvrir un en Acadie, M. Lechassier à l'Ile-Saint-Jean, mais tous ces projets n'avaient pas eu de suite. Longtemps, d'ailleurs, le recrutement sacerdotal était resté presque uniquement français. Cependant, même avant le XIXe siècle, des étudiants en théologie vivaient dans nos maisons en qualité d'aides ou de régents. Un tel régime ne pouvait se perpétuer : Mgr Bourget le comprit et pria Saint-Sulpice de fonder un véritable séminaire. Ce fut fait en 1840. Les séminaristes habitèrent d'abord, rue Saint-Paul, dans une aile du Collège, puis s'établirent au « Fort des Messieurs » en 1857. On sait que cette maison a abrité des milliers de séminaristes, venus de toutes les parties de l'Amérique, et que sa réputation rayonne encore dans tout le Canada et aux États-Unis.

Un troisième séminaire vint se joindre aux deux autres en 1876, empruntant au Grand Séminaire son règlement, et au Collège, les deux dernières années du cours classique. Ce Séminaire de Philosophie vécut vingt ans, rue

Sherbrooke, et n'habita la magnifique maison du chemin de la Côte-des-Neiges qu'en 1896. Là aussi le recrutement se fait un peu partout en Amérique. C'est l'œuvre d'Issy-les-Moulineaux transplantée au flanc du Mont-Royal.

En 1888 naissait une œuvre nouvelle, couronnement de toutes ces institutions d'enseignement ecclésiastique et affirmation de la vitalité du catholicisme chez nous: le Collège Canadien de Rome. Il a abrité plusieurs générations de jeunes prêtres, qui sont allés puiser dans la Ville Éternelle une science théologique et canonique plus profonde, l'art du gouvernement des hommes, et un attachement plus solide à la personne du Souverain Pontife. Ceux qui ont vu Rome, se rappellent sûrement le vaste palais de la rue des Quatre-Fontaines.

Enfin, depuis le commencement du XXe siècle, deux autres fondations sont venues enrichir le patrimoine de Saint-Sulpice de Montréal; en 1911, l'école Saint-Jean-l'Évangéliste, second petit séminaire, plus exclusif que le premier et plus strictement diocésain; en 1915, la Bibliothèque Saint-Sulpice, fille de ce Cabinet de Lecture paroissial, qui pendant plus de cinquante ans fut le voisin du vieux Séminaire, rue Notre-Dame. Cette bibliothèque est un cadeau magnifique fait à la cité par ses anciens Seigneurs, qui ont voulu ma-

nifester par là que, si leur attention s'est surtout portée, depuis un siècle, vers l'éducation des clercs, ils n'ont pas pour cela perdu de vue le progrès de tous les citoyens.



Nous croyons donc pouvoir dire, en toute vérité, que, grâce à Dieu, Saint-Sulpice a été fidèle à sa mission au Canada. M. Olier d'abord missionnaire, ensuite curé, puis directeur de séminaire, doit se reconnaître dans ses fils de Ville-Marie: ils ont été, et ils restent les trois à la fois, quoique à des degrés divers. C'est un bel exemple de vigilance providentielle sur une œuvre religieuse absolument inséparable de l'histoire de notre ville. [1]

BIBLIOGRAPHIE

MONIER (Frédéric, P. S. S.). — *Vie de M. Olier.*

GAUTHIER (Henri, P. S. S.). — *La Compagnie de Saint-Sulpice au Canada.*

MAURAULT (Olivier, P. S. S.). — *Le Petit Séminaire de Montréal.*

---

1. En France, la Compagnie ne s'occupe pas de communautés de femmes. A Montréal elle s'est chargée, forcément, de la Congrégation Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu, aux premiers jours de la colonie; des Sœurs-Grises, au XVIIIe siècle; parce que les sulpiciens étaient les seuls prêtres résidant à Montréal. Quant à l'Institut des Petites Filles de Saint-Joseph, les sulpiciens en sont restés les Directeurs parce que le fondateur, M. Mercier (1857) était lui-même membre du Séminaire.

VIII

LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE

(*Dite des Eudistes*)

Par le R. P. GEORGES, C. J. M.

L'ŒUVRE des Séminaires, à laquelle l'Église attachait tant de prix, et dont elle devait recueillir les plus précieux avantages, fut réalisée, en France, d'une manière définitive et féconde, principalement par trois hommes, trois simples prêtres, qui ont joué un rôle exceptionnel, dans la réforme du clergé français: M. Olier, saint Vincent de Paul et le bienheureux Jean Eudes.

Nous n'avons évidemment à nous occuper que de ce dernier.

Les fêtes de sa béatification, relativement encore récente, (1908) ont tiré de l'ombre, où ils étaient restés depuis trop longtemps cachés, et son intéressante figure, et son laborieux et fructueux apostolat. Qu'il nous suffise de renvoyer le lecteur aux diverses publications qui leur ont été consacrées. Aussi bien, seule, l'une de ses œuvres: la Congré-

gation de Jésus et Marie, qui porte son nom, doit-elle, en ce moment, retenir notre attention.

Sans nous attarder à la jeunesse du Bienheureux, disons seulement qu'après avoir passé vingt ans à l'Oratoire, il quitta le 24 mars 1643 une société qu'il aimait, pour s'appliquer à l'œuvre, si nécessaire alors, des séminaires.

Dès le lendemain, 25 mars 1643, il fondait sa Congrégation, qu'il plaçait, en lui en donnant les noms, sous la protection de Jésus et Marie, et à laquelle il assignait, comme double fin à atteindre: la sanctification et la formation du clergé, dans et par les séminaires; l'évangélisation des fidèles par les missions. Toutefois, dans la pensée et la pratique du saint fondateur, l'œuvre des séminaires devait toujours rester la principale. Il répétait souvent cette maxime: « Les intérêts des séminaires sont préférables à tout ce qu'on peut faire en dehors. » Il disait encore: « Former des prêtres, c'est sauver les sauveurs, diriger les directeurs, enseigner les docteurs, paître les pasteurs, éclairer ceux qui sont la lumière du monde, sanctifier ceux qui sont la sanctification de l'Église, et faire dans la hiérarchie, ce que les chérubins et les séraphins font au ciel. »

Tout dans sa société: organisation, constitutions, esprit, était harmonieusement adapté

à la fin qu'il lui voulait voir poursuivre. C'est ainsi qu'il ne crut pas devoir imposer à ses membres « d'autres vœux solennels que ceux



LE BIENHEUREUX JEAN EUDES
Fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie
(Dite des Eudistes)

du baptême et du sacerdoce ». Il était persuadé, en effet, que mieux que les religieux, des prêtres trouvant, dans la seule dignité dont ils sont revêtus, la raison et le moyen de s'élever à la plus éminente perfection,

étaient à même d'inspirer aux ordinands, une haute idée du sacerdoce et de la sainteté qu'il réclame. De plus, il croyait, non sans raison, que les évêques ne confieraient volontiers leurs séminaires qu'à des prêtres entièrement soumis à leur juridiction. Aussi — et ce sera là le caractère bien marqué des différentes sociétés qui s'établiront alors, en vue des séminaires — le P. Eudes, à l'instar de M. Olier et de saint Vincent de Paul, va-t-il s'appliquer, en toutes choses, à servir les évêques, à seconder les évêques, à assister très humblement les évêques.

Non content de délimiter, de la façon la plus précise, la fin première de sa Congrégation, et de l'organiser de la manière neuve et quelque peu originale qu'on vient de voir, en vue du but qu'il avait tant à cœur d'atteindre, le saint fondateur tourne encore, vers celui-ci, toutes les prescriptions de cet admirable code qu'il donne à ses enfants, sous le nom de « Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie ». Voulant faire d'eux des modèles, autant que des éducateurs du clergé, il les soumet à une discipline régulière des plus fortes. « Je ne connais pas, disait le cardinal Pitra, de règle qui pousse à une plus grande abnégation et à une vie plus sacerdotale. »

Enfin, toujours pour augmenter en eux l'estime de leur sacerdoce, pour les faire entrer davantage dans l'esprit de leur vocation, il imprime à leur piété une direction, bien en harmonie, elle aussi, avec la fin élevée qu'il propose à leurs efforts. D'où la place exceptionnelle, faite dans sa spiritualité, si belle et si profonde à la fois, à l'étude de la personne adorable et des mystères de Jésus-Christ, souverain Prêtre et divine Victime, à l'imitation de ses vertus, à l'union intime avec lui. Et cette spiritualité devait trouver sa formule, et sa plus heureuse expression, dans la dévotion au Sacré Cœur dont il a été, au témoignage même de la sainte Église, « le père, le docteur et l'apôtre ».

Il n'est pas en effet de dévotion plus sacerdotale et qui fasse davantage vivre de Jésus, prêtre et hostie, que celle-là!

A la mort du bienheureux J. Eudes, et en dépit des oppositions de toute sorte, qu'il rencontra, entre autres, de la part des jansénistes, qui le considéraient comme l'un de leurs plus redoutables ennemis, sa Congrégation était solidement établie dans les séminaires suivants: Caen (1643), Coutances (1650), Lisieux (1653), Rouen (1658), Évreux (1657), Rennes (1670).

Ses successeurs, et on en compte sept jusqu'à la grande Révolution, affermirent et dé-

veloppèrent son œuvre de prédilection. Quand, en 1791, la Congrégation de Jésus et Marie partageant le triste et glorieux sort de toutes les sociétés religieuses, fut dissoute à son tour, elle possédait alors dix-huit maisons distinctes : les grands séminaires de Caen, Coutances, Lisieux, Rouen, Évreux, Rennes, Avranches, Dol, Senlis, Domfront, Valognes, Séez et Blois ; les petits séminaires de Caen, Rennes, Lisieux ; enfin les maisons de Paris et de la Garlière.

Cette longue énumération a son intérêt et sa profonde signification : elle rappelle les liens étroits qui unirent la Congrégation de Jésus et de Marie au clergé de Bretagne et de Normandie ; son rôle prépondérant dans la formation de ce clergé si héroïque pendant les jours sombres de la Révolution ; l'humble gloire qu'elle revendique, à bon droit, d'avoir inviolablement conservé une doctrine pure, un attachement inébranlable au Saint-Siège, une entière fidélité à l'esprit de son fondateur. Semblables traditions et pareils états de service désignaient fatalement la Congrégation de Jésus et Marie à la haine des ennemis de l'Église. D'avance elle était condamnée à disparaître, et le martyre de plusieurs de ses enfants et de son supérieur général, le P. Hébert, confesseur de Louis XVI, clôt tragiquement, en 1793, la première période de son histoire.



L'APOSTOLAT DES SACRÉS CŒURS

Et les familles spirituelles du bienheureux Jean Eudes, d'après une vieille gravure

Une fois la tourmente passée, il fallut attendre, jusqu'en 1826, la reconstitution de la Congrégation. Le P. Blanchard, proviseur du Collège Royal de Rennes, y mit la première main, en réunissant un groupe d'anciens Eudistes, désireux de reprendre la vie commune. Mais sa restauration définitive fut principalement l'œuvre du R. P. Louis de la Morinière (1830-1849) qui, en plus de ses ressources personnelles, y consacra son indomptable énergie et son dévouement à toute épreuve.

Son successeur, le P. Gaudaire (1849-1870), maintint et développa son œuvre. Aux maisons déjà existantes, il ajouta entre autres, le petit séminaire de Valognes, qui ne tarda pas à devenir une véritable pépinière sacerdotale, et la mission lointaine de la Dominique, laquelle valut à la Congrégation son premier évêque dans la personne de Mgr Poirier, nommé au siège de Roseau. Ce fut également sous son généralat que s'ouvrit, à Bayeux, la cause de béatification du P. Eudes.

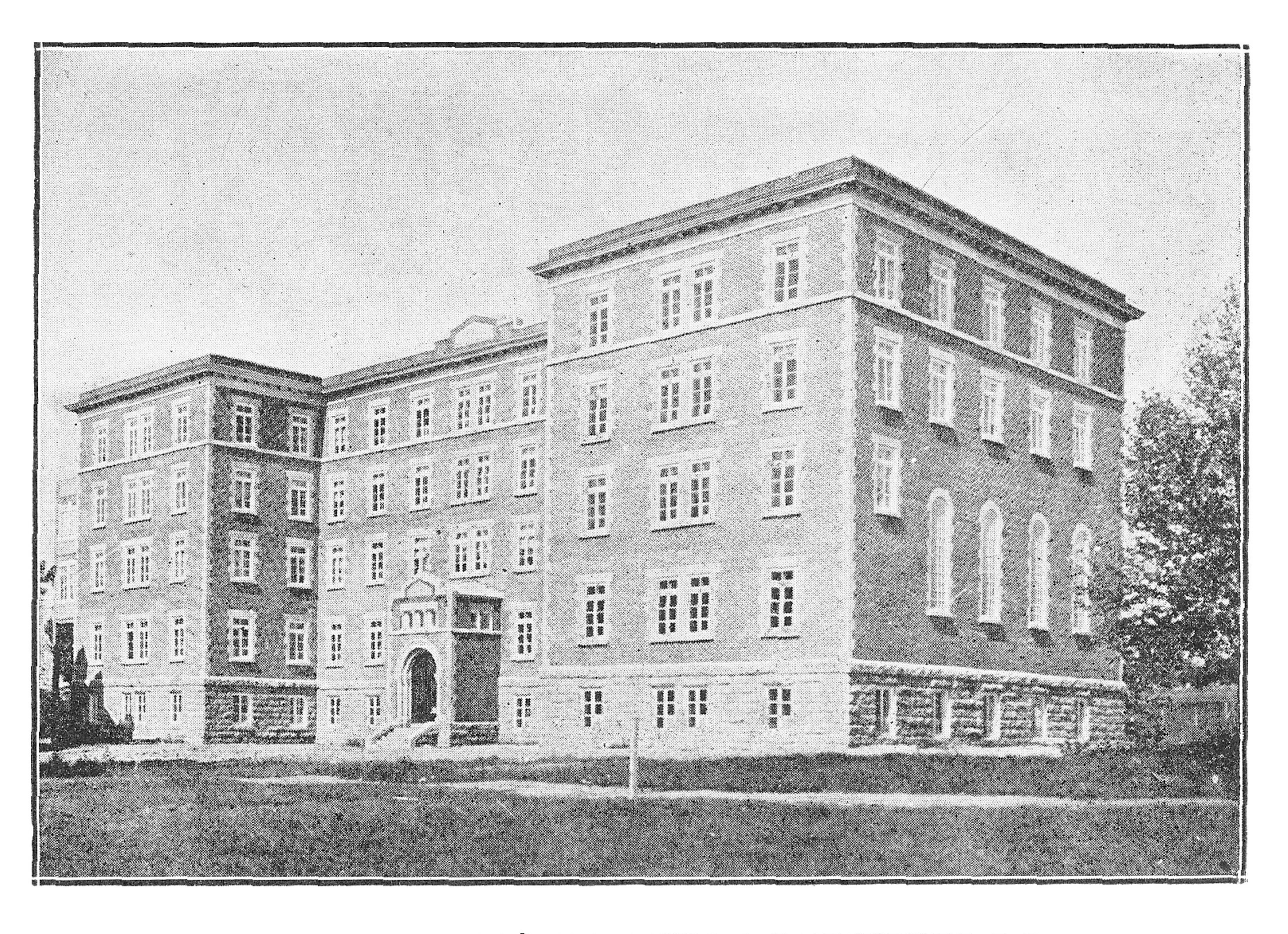
Il était réservé au T. H. P. A. Le Doré qui gouverna la Congrégation de 1870 à 1916, de lui donner une expansion qu'elle n'avait pas encore connue. Nous aimerions, n'étaient les limites assignées à cet article, nous arrêter devant cette figure si sympathique dans sa vive originalité. L'histoire personnelle du

P. Le Doré touche sur plus d'un point à l'histoire générale de l'Église de France, dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Qu'on nous permette, au moins, de rappeler sa longue et fructueuse carrière de prédicateur de retraites ecclésiastiques; son attitude énergique en face des mesures spoliatrices, contre lesquelles il organisa une opiniâtre résistance, parmi les religieux qui s'étaient groupés autour de lui, comme d'un chef d'une valeur incontestée.

Quant à la Congrégation, il lui imprima une vigoureuse impulsion: c'est sous sa conduite, que cédant à la poussée des événements, elle s'implanta définitivement à l'étranger. Pour obéir au désir de Léon XIII, elle prit en 1884 la direction de plusieurs grands séminaires de la Colombie espagnole; actuellement, en plus de ses maisons de formation, elle y compte six établissements, en bonne voie de prospérité. Plus tard, sur le désir de Pie X, cette fois, plusieurs essais de fondations furent tentés au Mexique; mais la révolution, qui, depuis nombre d'années, sévit à l'état en quelque sorte endémique, dans ce malheureux pays, a étouffé, presque au berceau, ces œuvres naissantes, qui semblaient pourtant promettre beaucoup pour l'avenir.

Celles du Canada, grâce aux sympathies et à la liberté dont elles jouissent, sont des



LE NOVICIAT DES PÈRES EUDISTES, A CHARLESBOURG, P. Q.

plus florissantes, nonobstant les épreuves de toute sorte, par lesquelles à peu près toutes ont passé. Ces œuvres sont nombreuses, et par conséquent, de nature à satisfaire toutes les aspirations:

I. — ŒUVRES DE FORMATION SACERDOTALE

Le grand séminaire d'Halifax (1894-95) qui, tout récemment, célébrait joyeusement ses vingt-cinq premières années au service de l'Église, durant lesquelles il lui a donné plus de cent cinquante prêtres. Actuellement, quatre-vingts séminaristes s'y préparent au sacerdoce; les collèges, vrais petits séminaires, de Church Point, N.-É. (1890) et de Caraquet, ce dernier transféré à Bathurst, après les désastreux incendies qui l'ont détruit à deux reprises différentes (1914-1916). Ces deux collèges partagent, avec celui de Memramcook, dirigé par les Pères de Sainte-Croix, l'honneur et la responsabilité de donner à l'Acadie l'élite chrétienne et intellectuelle qui doit assurer sa reconstitution nationale; — le juvénat de Bathurst, et le scolasticat et le noviciat de Charlesbourg, où grandissent et se forment à leur vocation eudistique, les réserves de la Congrégation.

II. — ŒUVRES PAROISSIALES

Le Sacré-Cœur du Bassin de Chicoutimi, et le Saint-Cœur de Marie, de Chandler (Gaspésie), avec leurs intéressants et sympathiques groupements ouvriers: Sainte-Anne de la Pointe-au-Père et son pieux pèlerinage au diocèse de Rimouski; le Saint-Cœur de Marie, Québec, dont la gracieuse église byzantine fait l'admiration des connaisseurs; les différentes paroisses attenantes aux collèges de Church Point et de Bathurst.

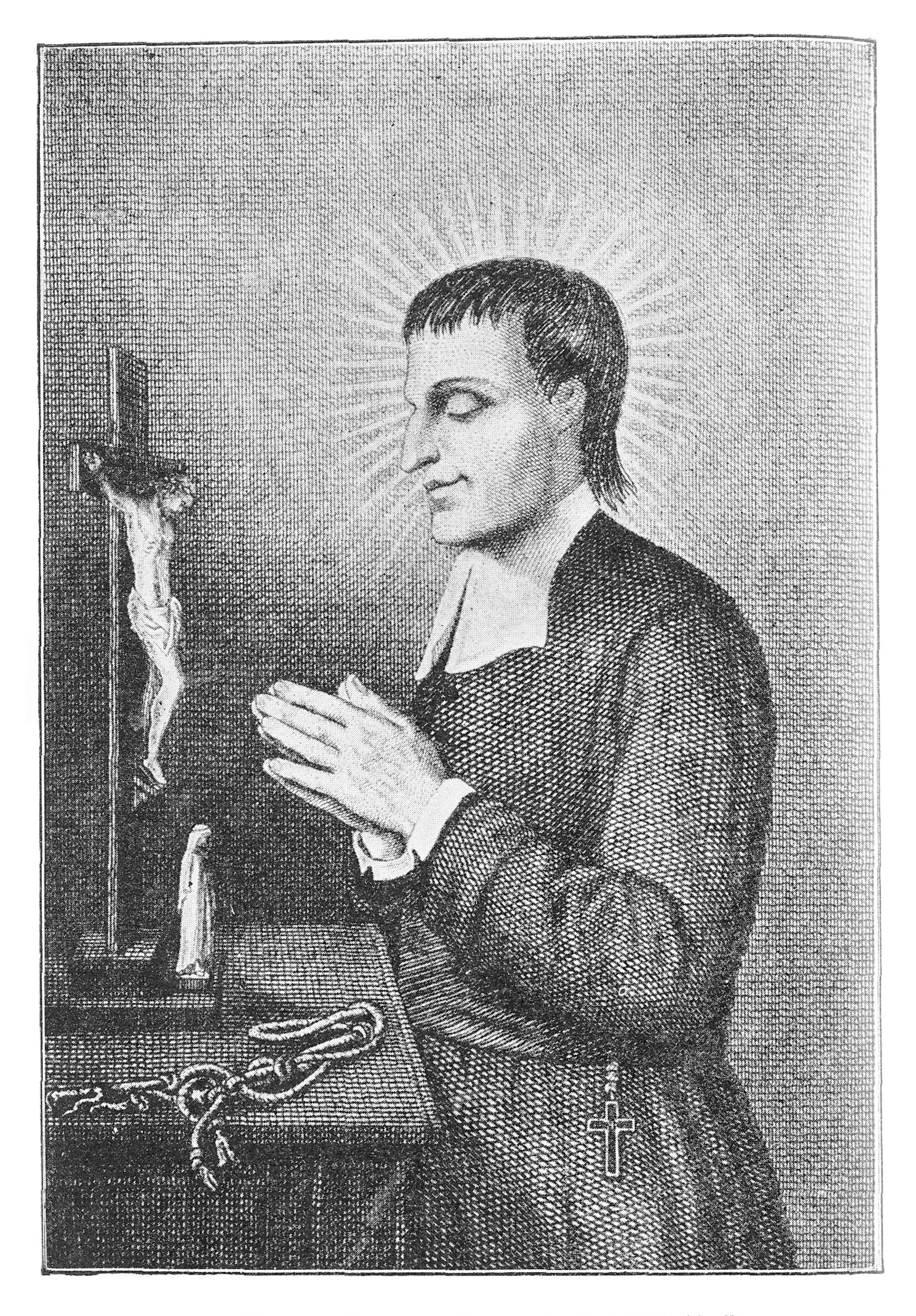
III. — ŒUVRES ESSENTIELLEMENT APOSTOLIQUES DES MISSIONS

Dans lesquelles sont activement engagés et les Pères des deux résidences de missionnaires de Québec et de Bathurst, et ceux qui forment le poste avancé de l'immense vicariat de la Côte Nord.

Mentionnons encore les différentes aumôneries, dont quelques-uns de nos Pères sont chargés à Montréal, à Québec et à Halifax, et l'on aura, ainsi, une idée assez complète du vaste champ d'action ouvert par la Providence devant le zèle et le dévouement des fils du bienheureux J. Eudes en terre canadienne.

Leurs œuvres de France, elles, profitent des conditions plus favorables de l'après-guerre, pour se relever de leurs ruines et reprendre leur marche normale.

Mais en présence de toutes ces œuvres: françaises, canadiennes, espagnoles, pourquoi faut-il qu'un angoissant *messis quidem multa, operarii autem pauci*, s'échappe instinctivement de notre cœur et vienne se glisser de lui-même sous notre plume! Oui, la moisson est abondante: souhaitons que nombreuses soient les âmes qui entendant l'appel du Cœur de Jésus et, se rangeant sous sa bannière, iront grossir les rangs de ceux qui travaillent à le faire connaître, aimer et régner!



LE BIENHEUREUX LOUIS-MARIE DE MONTFORT

IX

LA COMPAGNIE DE MARIE

Par le R. P. QUÉMÉRÉ, S. M. M.

LA Compagnie de Marie a été instituée par le bienheureux de Montfort. Les initiales S. M. M., en usage chez les religieux de l'Ordre, rappellent, avec le titre de la congrégation le nom du fondateur: *Societatis Mariae Montfortensis*.

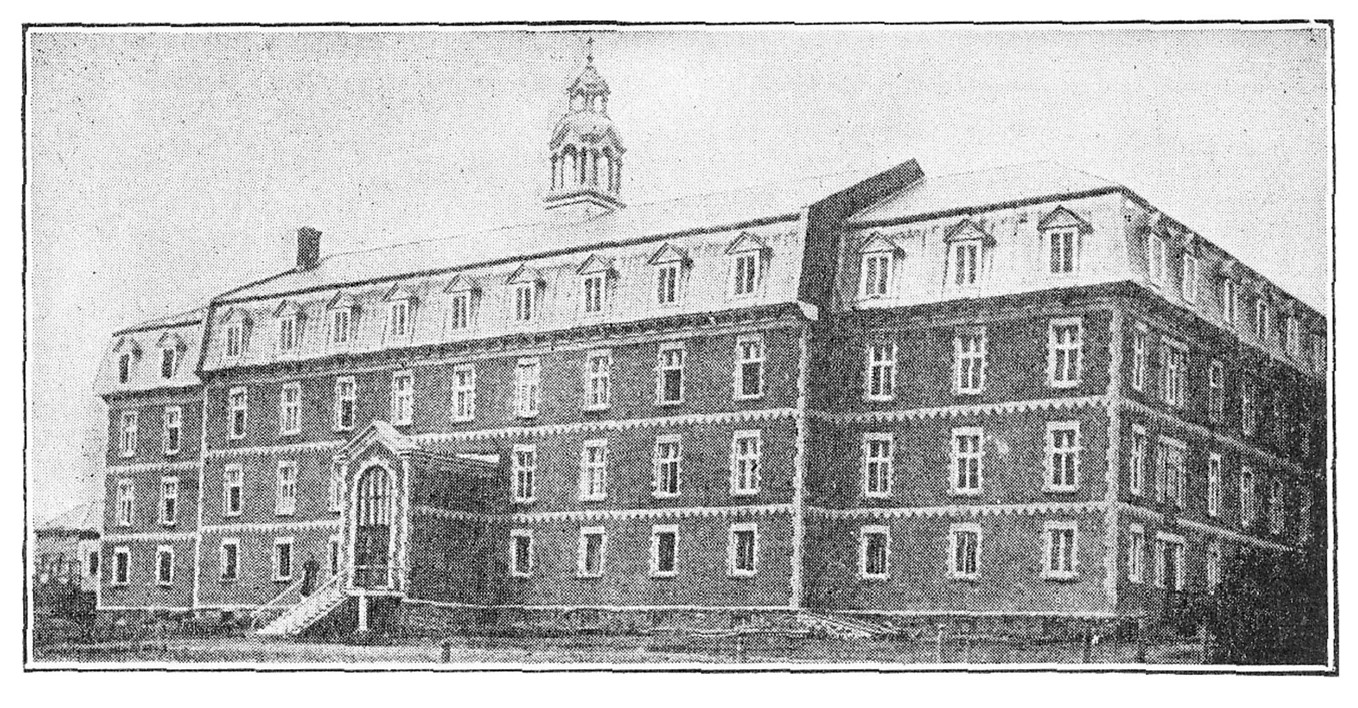
Louis-Marie Grignion de Montfort, fils d'un gentilhomme breton, naquit en 1673 et mourut en 1716, à l'âge de quarante-trois ans. Nommé missionnaire apostolique par Clément XI, il combattit l'hérésie janséniste dans l'ouest de la France. Par ses hautes vertus, par sa prédication qu'appuyait le miracle, il fut un puissant convertisseur. Il mena rude guerre contre l'enfer et ses suppôts. Les persécutions d'adversaires influents et nombreux n'empêchèrent pas les foules chrétiennes de l'entourer, de l'écouter, de le vénérer, reconnaissant en lui un envoyé de Dieu, un authentique apôtre, un saint dont la vie, autant que les paroles, était comme un sermon évangélique.

Parmi tant de traits marquants, une dévotion très personnelle envers la Mère de Dieu le caractérisait. Se confiant sans réserve à Marie, il lui faisait appel en toutes ses voies, la regardant comme un moyen providentiel pour parvenir à Dieu: *Ad Deum per Mariam.*

Montfort continue son action près des âmes par ses ouvrages: le *Secret de Marie,* l'*Amour de la Divine Sagesse,* le *Secret admirable du très saint Rosaire,* la *Lettre aux Amis de la Croix,* des *Cantiques et poèmes religieux.* Son *Traité de la vraie dévotion à la très sainte Vierge* surtout en fait un maître et un initiateur. Voici comment un expert en spiritualité, le P. Faber, apprécie Montfort écrivain: « Ses traités, dit-il, ont déjà eu une remarquable influence sur l'Église et ils sont appelés à avoir une influence beaucoup plus large encore dans les années à venir. Ceux qui le prennent pour leur maître trouvent difficilement un saint ou un écrivain ascétique qui captive plus que lui leur intelligence, par sa grâce et par son esprit. »



Montfort désirait se survivre dans une congrégation de missionnaires. A peine revêtu



JUNIORAT DE LA COMPAGNIE DE MARIE
Papineauville, P. Q.

du sacerdoce, il s'était senti la vocation de fondateur. Il écrivait à son directeur: « Je ne puis m'empêcher, vu les nécessités de l'Église, de demander continuellement et avec gémissements, une petite et pauvre compagnie de bons prêtres qui s'exerceraient aux missions, sous l'étendard et la protection de la sainte Vierge. »

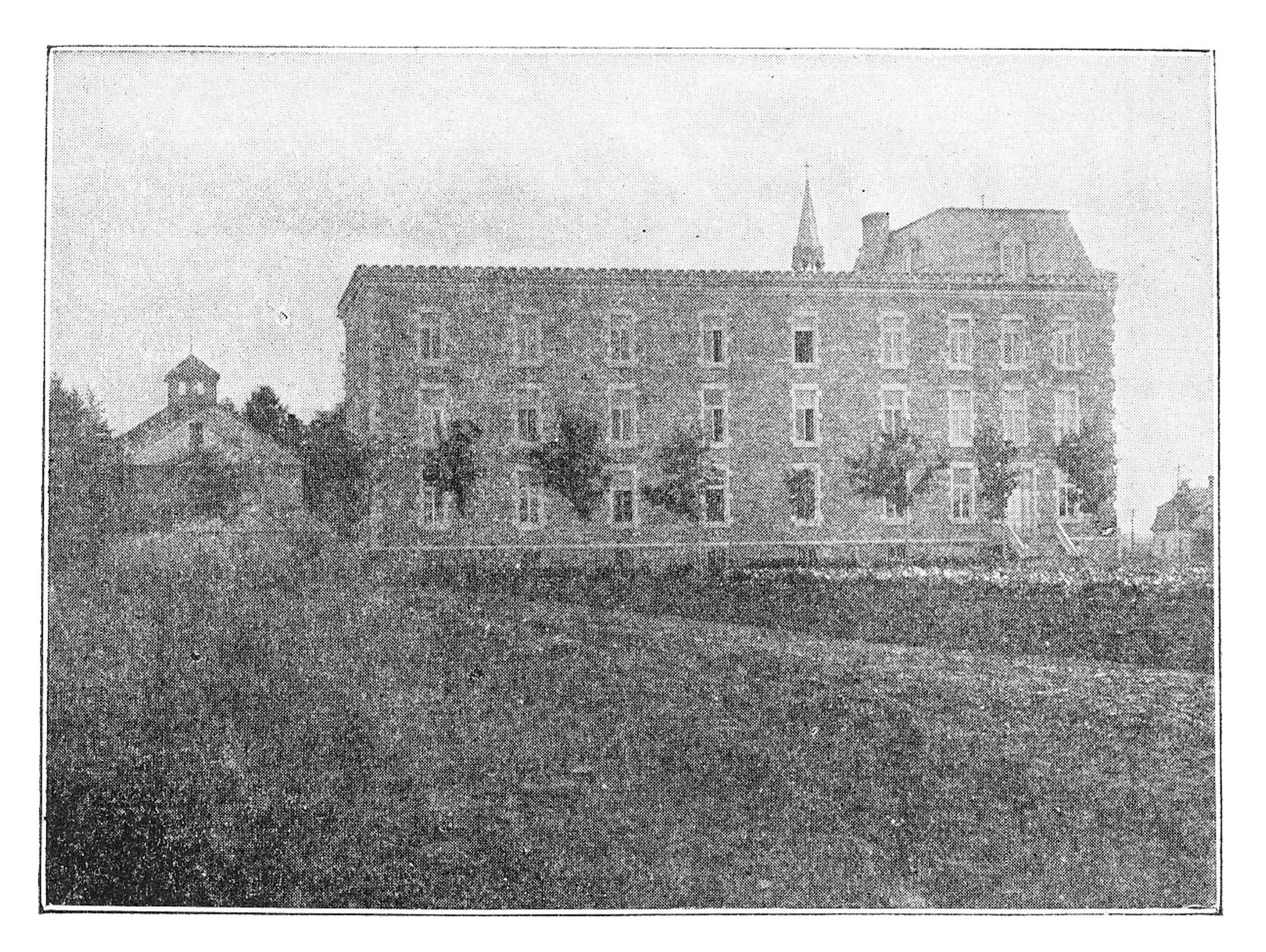
Dans une prière embrasée, le zélé fondateur implorait, pour la nouvelle milice, « de vrais serviteurs de la sainte Vierge qui, comme autant de saints Dominiques, aillent partout, le flambeau luisant et brûlant du saint Évangile dans la bouche et le rosaire à la main, aboyer, comme des chiens fidèles, contre les loups qui ne veulent que déchirer le troupeau de Jésus-Christ; brûler comme des feux et éclairer les ténèbres du monde comme des soleils; et qui, par le moyen d'une vraie dévotion à Marie, écrasent partout où ils iront, la tête de l'ancien Serpent. » Consultations, démarches, prières, macérations, pèlerinages, Montfort n'épargna rien pour obtenir de Dieu la postérité spirituelle qu'il rêvait: aussi bien, sa Congrégation est-elle marquée, dans ses origines, au coin des œuvres surnaturelles.

Le nouvel institut fut appelé *la Compagnie de Marie*. Son but premier est, comme s'exprime la Règle, « la sanctification personnelle de ses membres par l'observance des vœux de religion et des Constitutions de la Compagnie

et par la dévotion au noble et saint esclavage de Marie, selon la méthode du bienheureux fondateur ». Les disciples de Montfort doivent non seulement pratiquer la dévotion mariale que leur a léguée leur Père; mais aussi la propager, la fin secondaire de la Compagnie étant « de s'employer aux œuvres apostoliques et spécialement d'établir, dans les âmes, le règne de Jésus par Marie ».

L'unique champ d'activité voulu par Montfort pour ses fils est la prédication. Si parfois la Congrégation se charge d'autres œuvres: desserte de paroisses, établissements de bienfaisance ou d'éducation, c'est seulement par suite des circonstances et à titre exceptionnel; mais sa vocation spéciale est l'apostolat soit en pays chrétien, soit chez les infidèles. Les constitutions interdisent, en termes exprès, les autres emplois et fonctions ecclésiastiques, comme étant plus ou moins incompatibles avec les labeurs et les déplacements de la vie apostolique.

La Compagnie de Marie est un institut à vœux simples, approuvé, ainsi que ses constitutions, par l'autorité pontificale. En plus des *Pères* employés aux missions, la Compagnie comprend des *Frères coadjuteurs*. Ces derniers sont de précieux auxiliaires, chargés des travaux manuels: jardin, ménage, cuisine, sacristie, etc... L'administration comprend le



SCOLASTICAT DE LA COMPAGNIE DE MARIE

Eastview, Ont.

Supérieur général élu pour six ans et rééligible pour un autre terme; il est assisté d'un Conseil. La Compagnie est divisée en provinces qui s'administrent sous la dépendance du Général. En vue de recruter et de préparer les sujets, la congrégation possède des *juniorats* pour les études littéraires, des *noviciats* pour la formation religieuse, des *scolasticats* pour les études philosophiques et théologiques.



Quinze années d'incessantes prédications, d'héroïques pénitences et le poison des hérétiques avaient ruiné la forte constitution de Montfort et l'enlevaient prématurément, au cours d'une mission. Sa fondation n'était pas encore pleinement organisée: neuf disciples seulement l'avaient suivi. Mais il leur laissait, avec le ferment de ses vertus, la Règle qui devait les diriger et les sanctifier dans l'union au Sauveur par sa divine Mère. Bientôt ils se groupaient au tombeau de leur Père, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), où se trouve toujours la maison principale.

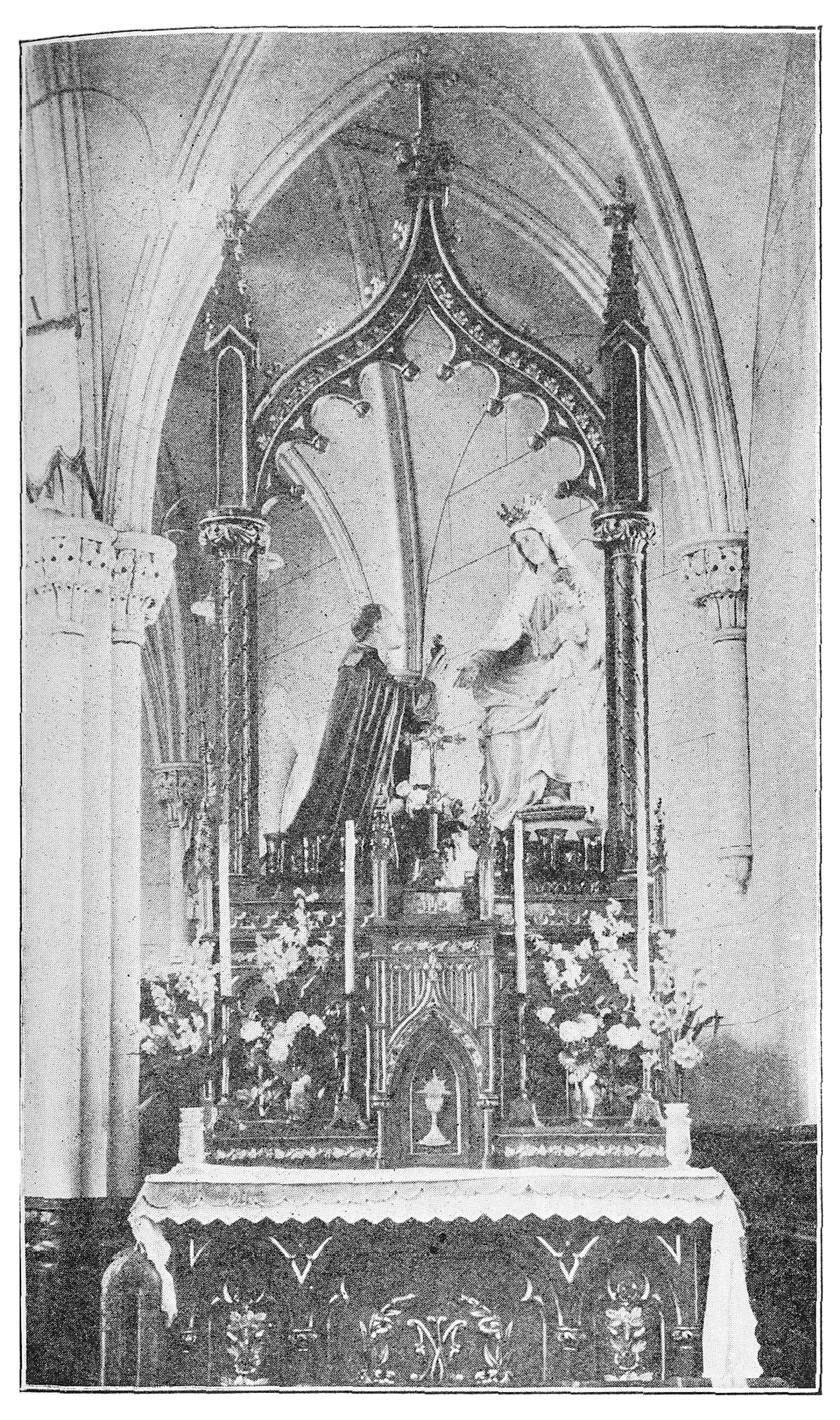
Pendant le dix-huitième siècle, leur nombre demeura forcément restreint, car une ordonnance de Louis XV les vint limiter à douze missionnaires. Néanmoins, ils firent bonne besogne. Très attachés au mouvement de Rome,

ils menèrent la lutte contre les doctrines jansénistes et gallicanes. Après la dissolution de la Compagnie de Jésus, des *Mémoires* les accusèrent d'être des Jésuites dissimulés. Pendant trois quarts de siècle, ils évangélisèrent tout l'Ouest de la France. Par leurs exemples et leurs prédications, ils préparèrent la forte génération de chrétiens que furent les Vendéens, auxquels revient l'honneur d'avoir sauvegardé la religion dans leur pays, par leur résistance à l'impiété révolutionnaire.

La Révolution, si funeste aux ordres religieux, décima mais ne fit pas sombrer la Compagnie de Marie. Bientôt, sous l'impulsion d'un habile et saint organisateur, le R. P. Deshayes, elle répara ses pertes et prit un développement qui ne s'est pas ralenti sous ses successeurs. A l'heure actuelle, elle voit ses enfants en dehors de la France, établis en Hollande, en Angleterre en Belgique, en Suisse, en Italie, en Danemark, en Islande, dans l'Amérique du Nord, dans l'île d'Haïti, dans la Colombie Sud-Américaine, dans l'Afrique Centrale.



Protégé de Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, le bienheureux de Montfort avait vivement souhaité consacrer son sacerdoce



AUTEL DE MARIE, REINE DES CŒURS
Eastview, Ont.

aux missions de la Nouvelle-France. L'obéissance le retint là-bas. Ses enfants projetèrent d'y venir en 1734, sous Mgr Dosquet. Ce ne fut toutefois qu'en 1883 qu'ils s'établissaient sur les bords du Saint-Laurent. Ils sont aujourd'hui dans les diocèses d'Ottawa, de Montréal, de Mont-Laurier, de Victoria, de Québec et de Nicolet. Depuis 1903, leurs œuvres du Canada, auxquelles se rattachent les deux résidences des États-Unis, ont été érigées en province distincte, qui compte cent trente religieux, répartis en quinze maisons.

Pour préparer les aspirants, la province canadienne possède un *juniorat* à Papineauville, Qué., un *noviciat* à Cyrville, Ont., et un *scolasticat* à Eastview-Centre, Ont. En ce dernier endroit, les Pères de la Compagnie de Marie publient une revue mensuelle: *Le Messager de Marie, Reine des Cœurs*, à vingt-huit mille exemplaires. Signalons encore les œuvres de Montfort et d'Huberdeau auxquelles ils se dévouent, leurs maisons de missionnaires de Dorval et de Saint-Joseph-de-Lévis, l'école et les missions indiennes qu'ils desservent dans l'île de Vancouver.

Daigne la très sainte Vierge bénir sa Compagnie et la faire prospérer! Que les fils du bienheureux de Montfort aillent en dignes

messagers de l'Évangile, prêcher, comme le veut leur Père, « avec simplicité, sans artifice; avec vérité, sans fables, ni mensonges, ni déguisement; avec intrépidité et autorité, sans crainte ni respect humain; avec charité sans blesser personne; avec sainteté, n'ayant que Dieu seul en vue, sans intérêt que celui de sa gloire ».



ABBÉ CLAUDE POULART DES PLACES

Fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit

X

LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT

Par le R. P. PIACENTINI, C. S. SP.

LA « Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie », plus communément connue sous le simple vocable de Congrégation du Saint-Esprit, a pour but « l'évangélisation des infidèles, spécialement des infidèles de race noire; œuvres pénibles, ministères humbles, et pour lesquels la sainte Église trouve difficilement des ouvriers apostoliques ».

Le double titre de cette Société lui vient de sa double origine.

A cent cinquante ans de distance, deux prêtres sont appelés par Dieu à promouvoir cet apostolat. Au milieu du XIXe siècle leurs œuvres, dont les fins sont identiques, se réuniront en une seule.

C'est à Rennes que naquit, en 1679, Claude-François Poullart des Places. Les Pères de la Compagnie de Jésus lui formèrent l'esprit et le cœur. Enfant plein de promesses, brillant jeune homme, toutes les carrières lui sem-

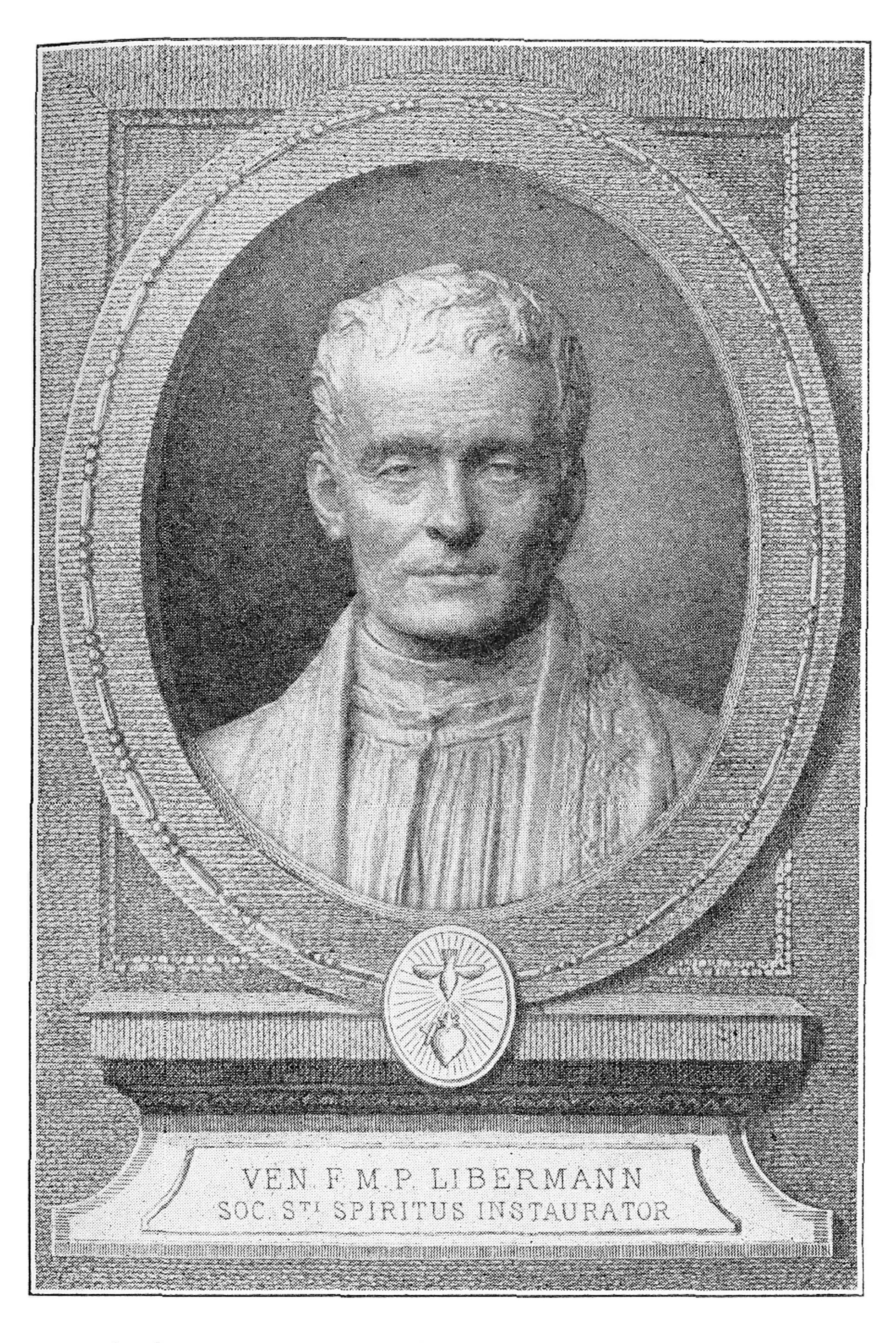
blaient ouvertes, mais l'esprit de Dieu s'étant posé sur lui, ils s'arracha à l'affection des siens et s'en vint à Paris étudier la théologie à Louis-le-Grand. Aux portes de ce collège fameux « l'affluence des pauvres était journalière et considérable. Dans le nombre figurait quantité d'étudiants externes pour lesquels l'accès des classes, à tous les degrés, était absolument gratuit, mais qui manquaient, par ailleurs, de l'indispensable morceau de pain, et souvent même d'abri pour la nuit. » [1]

Pour venir en aide à cette jeunesse studieuse et misérable, M. Poullart des Places fonde son œuvre des « pauvres écholiers » qui s'affirme, prend corps et devient le « Séminaire du Saint-Esprit », dont Louis XV, en mai 1726, confirme la fondation.

L'acte royal précise fort bien la fin que se proposait le fondateur du Séminaire. Il portait: « Comme il y a grand nombre de séminaires dans notre royaume où l'on reçoit les jeunes ecclésiastiques en payant leur pension, au moins en partie, le P. des Places a voulu qu'on ne reçut dans sa communauté que les

---

1. *La vie et l'œuvre de C.-F. Poullart des Places*, par le P. A. Eschbach, C. S. SP. On peut consulter également l'ouvrage du R. P. Le Floch, C. S. SP.: *Une vocation et une fondation au siècle de Louis XIV. C.-F. Poullart des Places*, ouvrage couronné par l'Académie française Paris, Lethielleux.



VÉNÉRABLE FRANÇOIS-MARIE-PAUL LIBERMANN

Restaurateur de la Congrégation

pauvres étudiants qui, avec de bonnes dispositions, manqueraient des secours nécessaires pour acquérir la piété et la science que demande l'état ecclésiastique. Il a voulu encore, par cet établissement, élever dans une vie dure et laborieuse, et dans un parfait désintéressement, des vicaires, des missionnaires et des ecclésiastiques pour servir dans les hôpitaux, dans les pauvres paroisses et dans les autres postes abandonnés pour lesquels les évêques ne trouvent presque personne. »

Dans cette fin du XVIIe siècle, et au début du XVIIIe, après les grands noms des fondateurs de familles religieuses nouvelles, les Vincent de Paul, les Olier, les Eudes, les Grignion de Montfort, C.-F. Poullart des Places vient le dernier de tous, mais bien de leur lignée.

Les « Messieurs » du Saint-Esprit ne furent pas infidèles à leur vocation: les Indes, la Chine, l'Acadie connurent bientôt leurs travaux. Le troisième supérieur général, le P. Becquet (1763-88), affirme dans une lettre que « sa Congrégation a fourni depuis trente ans presque tous les missionnaires en Acadie. » L'abbé de l'Isle-Dieu, vicaire général à Paris des missions indiennes du diocèse de Québec, dit qu'il « n'a jamais fait passer que des sujets formés au Séminaire du Saint-Esprit »; et Mgr Dosquet laissa en mourant à ce Séminaire

sa propriété de Sarcelles, près Paris, qui fournira une rente à la communauté jusqu'en 1792.

Le Séminaire du Saint-Esprit eut bien à souffrir de la Révolution française. Elle s'éteignait quand, en 1848, la Société du Cœur Immaculée de Marie lui infusa un sang nouveau.

François-Marie-Paul Libermann naquit à Saverne en 1804. Lire dans l'ouvrage du cardinal Pitra [1] l'enfance, l'adolescence, la conversion au catholicisme de ce fils de rabbin; entendre le récit de ses années de séminaire, de ses épreuves crucifiantes, de ses états sublimes d'oraison, c'est goûter le charme de fort belles pages écrites par l'illustre auteur de la *Vie de saint Léger,* c'est entendre une suite de la légende dorée.

Lui aussi, comme son émule du XVIIIe siècle, a soif des âmes les plus abandonnées. Deux de ses collègues de Saint-Sulpice, M. Tisserand, à qui des attaches de parenté ont fait connaître le triste état des nègres de Saint-Domingue, et M. Levasseur, fils d'un riche propriétaire de Bourbon, le renseignent sur le sort des esclaves aux colonies. La Société du Saint-Cœur de Marie est fondée pour secourir ces pauvres malheureux. Et Notre-Dame-des-Victoires dirigeant tout, l'ancien

---

1. *Vie du vénérable serviteur de Dieu, François-Marie-Paul Libermann.* Poussielgue, Paris.



SÉMINAIRE APOSTOLIQUE
Saint-Alexandre-de-la-Gatineau, près Ottawa

Séminaire du Saint-Esprit et la jeune Congrégation — toutes deux méritaient de vivre, — s'unissent pour ce même but.

Les premiers missionnaires partirent. Hélas! ce fut pour une hécatombe. Le 13 septembre 1843, au nombre de sept, ils s'embarquent à Bordeaux, pour le Cap-des-Palmes. Quelques mois après, six d'entre eux étaient morts. L'Afrique est la terre des holocaustes. Il est vrai que le sang des martyrs seul fait germer la foi. Jusqu'à nos jours, près d'un millier de missionnaires du Saint-Esprit ont — jeunes pour la plupart — donné leur vie pour l'Afrique. Ces travaux et ces souffrances n'ont d'ailleurs pas été perdus et si les progrès de la foi sont moins sensibles peut-être qu'ailleurs, c'est que cette terre est bien moins fertile que d'autres. Néanmoins là où, en 1853, il n'y avait pas un seul catholique, on compte aujourd'hui plusieurs centaines de milliers de chrétiens instruits et pratiquants. Et c'est à un véritable monde que la Congrégation du Saint-Esprit [1] doit se dévouer. Le Sénégal, la Gambie, les Rivières du Sud, la Guinée française, le Soudan, Sierra Leone, la Nigeria, le Gabon d'où, au cours de ces derniers cinquante ans, ont été successivement détachées en préfectures et vicariats apostoliques distincts toutes les missions

1. Maison-Mère, 30, rue Lhomond, Paris 5e.

de l'Afrique occidentale; le Loango, le haut Congo français, l'Oubanhgi et le Chari. Plus loin, le haut Congo belge; puis le Congo portugais. A l'est les Comores, le nord de Madagascar; enfin la côte et l'intérieur du Zanguebar.

Une immense mission aux bords de l'Amazone, les petites Antilles françaises, des œuvres pour les Noirs aux États-Unis, le travail ne manque pas.

Ces dernières années les Pères du Saint-Esprit sont revenus au Canada où leurs aînés du XVIIIe siècle avaient travaillé. La fondation du Séminaire apostolique Saint-Alexandre-de-la-Gatineau, près d'Ottawa, est due à l'initiative du Saint-Siège lui-même. Préoccupé de préparer des prêtres capables et zélés pour un pays où chaque année il y a tant d'immigrants catholiques, Son Éminence le cardinal de Laï s'est adressé, au nom du Souverain Pontife, à la Congrégation du Saint-Esprit.

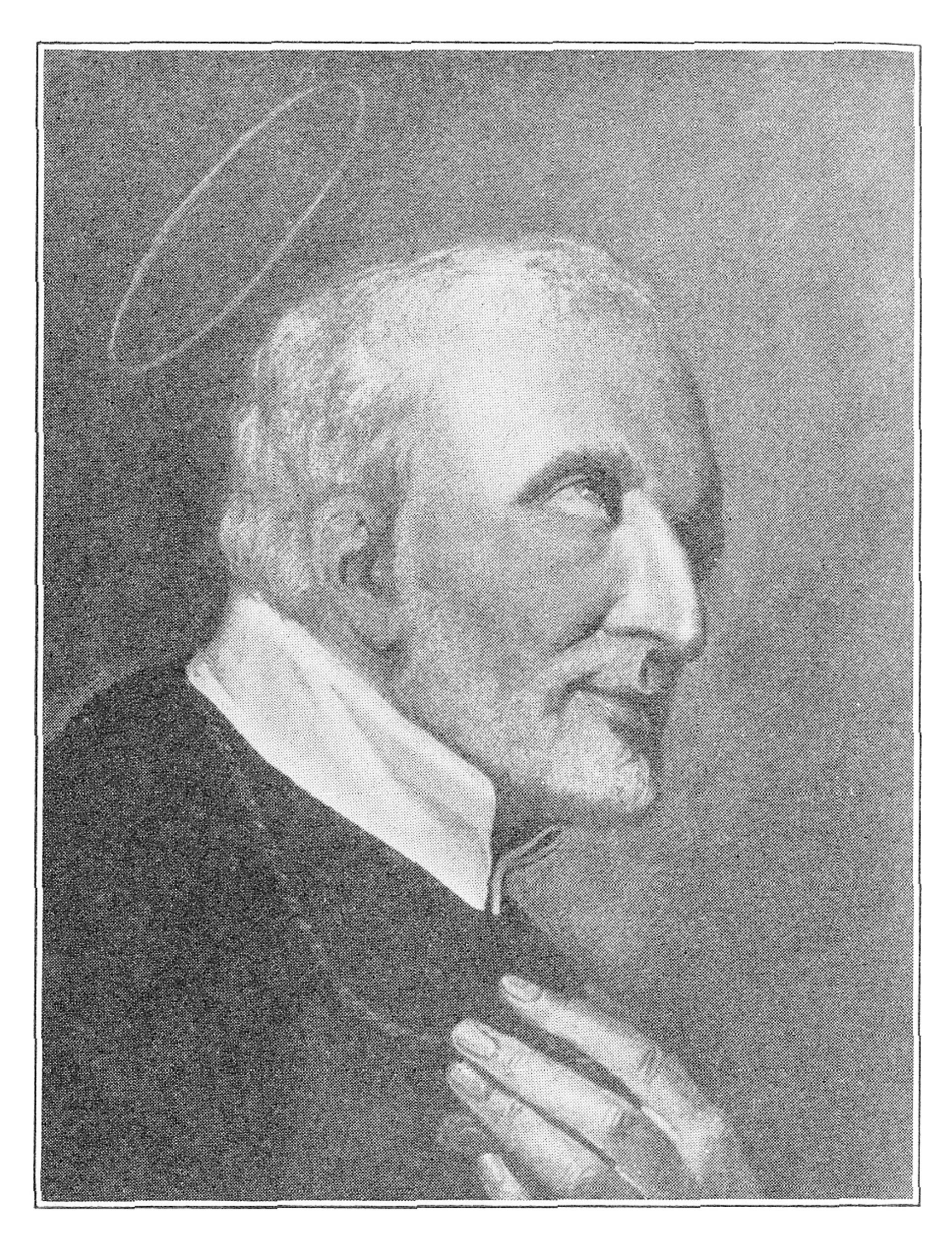
Ce séminaire a pour but essentiel de donner la formation religieuse. la culture morale et l'instruction secondaire et supérieure aux jeunes gens qui se sentent appelés par Dieu à la vocation sacerdotale et apostolique.

XI

LA CONGRÉGATION DU TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

Par le R. P. PINTAL, C. SS. R.

EN 1708, devant les tribunaux de la ville de Naples, un jeune et brillant avocat déployait toutes les ressources de son précoce génie pour assurer le succès d'une cause d'une extrême importance. Tous ceux qui l'écoutaient, les juges eux-mêmes admiraient la force de ses preuves, la clarté de son raisonnement et jusqu'au charme de sa parole. On se préparait à applaudir à son triomphe, lorsque le défenseur de la partie adverse se leva et produisit une pièce du procès, laquelle, par un inconcevable oubli, ou plutôt par une mystérieuse disposition de la Providence, avait échappé à la clairvoyance de son contradicteur. Du coup, ce document, capital en l'espèce, changea la victoire escomptée en une humiliante défaite. Écrasé sous le poids de cette immense humiliation, notre jeune avocat quitta la barre en disant en lui-même: « O monde, je te connais maintenant; tribunaux,



SAINT ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI
Docteur de la sainte Église

vous ne me verrez plus. » Quelques jours plus tard, il déposait son épée de gentilhomme aux pieds d'une statue de Marie, dans l'église dédiée à Notre-Dame de la Merci, et faisait le vœu de ne plus travailler que pour la cause de Dieu, de l'Église et des âmes.

Cet homme qu'un rude coup de la Providence venait de terrasser, comme autrefois Saul sur le chemin de Damas, mais qui, transformé par la grâce divine, allait lui aussi devenir un vase d'élection, destiné à porter le nom de Jésus-Christ, aux nations de la terre, s'appelait Alphonse-Marie de Liguori.

Né à Marianella, près de Naples, le 27 septembre 1696, il mourut à Pagani, le 1er août 1787. Canonisé le 26 mai 1839, il fut déclaré Docteur de la sainte Église par le Pape Pie IX, le 23 mars 1871.

Les annales de l'Église ne nous offrent que rarement le spectacle d'une carrière aussi longue et aussi exclusivement consacrée aux intérêts de Dieu et des âmes. Saint Alphonse fut à la fois missionnaire, écrivain, évêque et fondateur d'un ordre religieux.

Missionnaire zélé, sa voix se fit entendre, durant plus d'un demi-siècle, à toutes les classes des fidèles; mais, avec une préférence marquée, aux pâtres des campagnes et au

menu peuple des villes; et sa parole d'apôtre, pénétrant, selon le mot de saint Paul, jusqu'aux profondeurs des âmes, y opérait des merveilles de conversion.

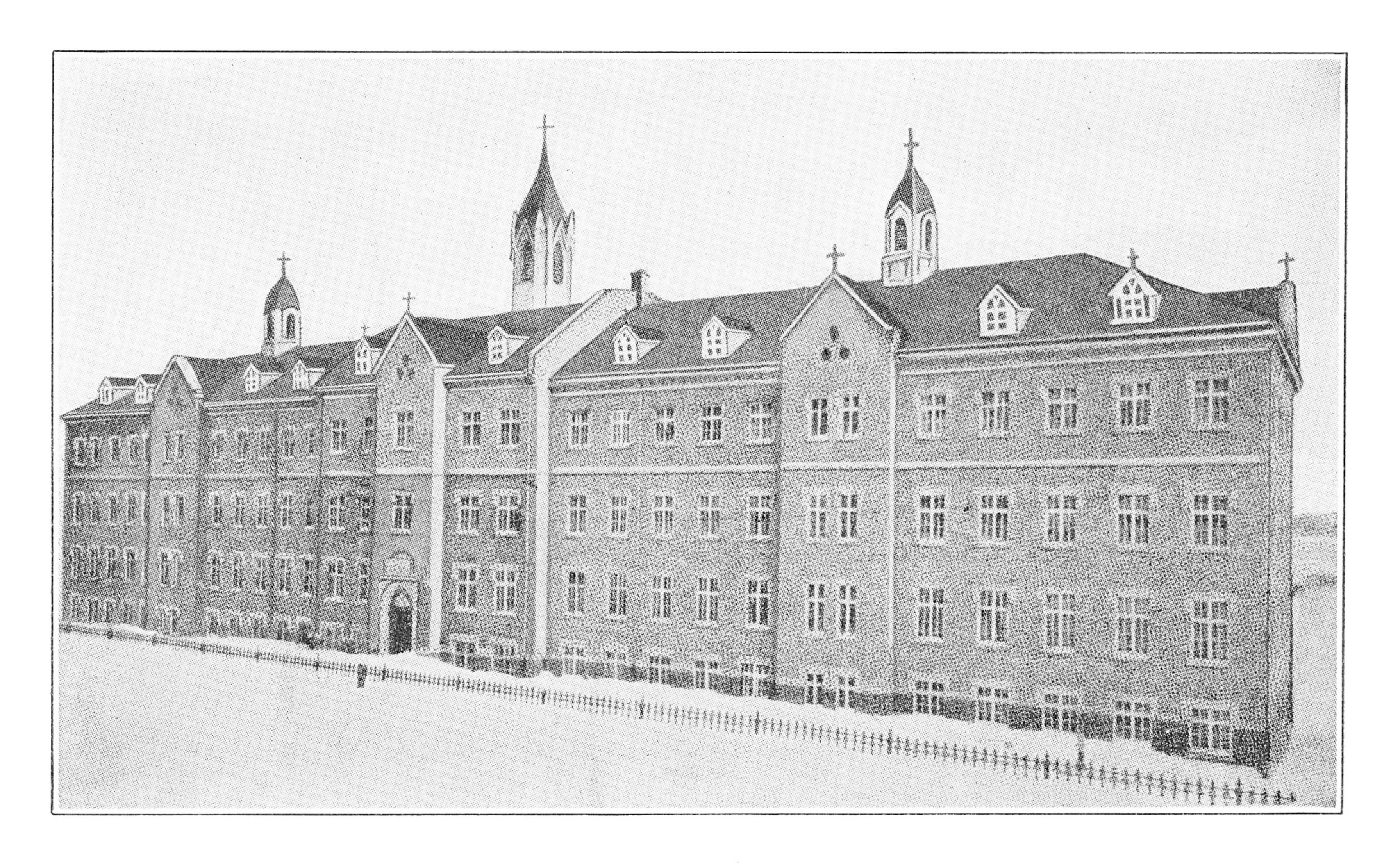
Écrivain inlassable, il composa un grand nombre d'ouvrages de doctrine et de piété. Par ses œuvres dogmatiques il sut mettre à la portée de l'intelligence du peuple, la connaissance des plus hautes vérités de la foi. Sa théologie morale, également respectueuse de la loi divine et de la liberté humaine, trace, à travers le dédale de la casuistique, la voie droite et sûre entre le double écueil d'un rigorisme désespérant, et d'une facilité trop bénigne. Ses écrits ascétiques, surtout ceux qui mettent dans tout son jour le rôle éminent de la prière dans l'économie de notre salut, ont grandement contribué à rallumer dans les âmes la vraie piété et la confiance chrétienne que le souffle glacé du jansénisme menaçait d'éteindre complètement.

Évêque de Sainte-Agathe des Goths, saint Alphonse gouverna son diocèse avec autant de sagesse que de succès. Aussi, lorsque, prétextant ses infirmités et sa vieillesse, il supplia le Pape Clément XIV de le démettre de ses fonctions, celui-ci se contenta de répondre: « Qu'il gouverne son diocèse de son lit, cela me suffit, son diocèse sera bien gouverné. »

Mais ce qui fait le plus grand mérite de saint Alphonse, c'est d'avoir doté l'Église d'un Institut religieux parfaitement adapté aux besoins actuels de la société chrétienne. Cet Institut est la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur. Fondée en 1732, elle fut approuvée par Benoît XIV en 1749.

Avant de montrer la mission de cet Ordre et son action dans l'Église, il convient de dire quelques mots sur ce qu'on pourrait appeler sa vie intérieure.

La première fin du religieux rédemptoriste comme de tout religieux est l'acquisition progressive de la perfection évangélique, basée sur l'émission et la pratique des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Mais pour le rédemptoriste, cette perfection se concentre dans une imitation plus spéciale de la vie et des vertus de Jésus-Christ Rédempteur. Ce travail de perfection exige le double concours de la grâce divine et d'une volonté fortement résolue. La grâce s'obtient par la prière, et la volonté se fortifie dans de profondes réflexions et une oraison assidue. Voilà pourquoi saint Alphonse a voulu que dans son Institut une large part fût donnée à la prière, à l'oraison et aux pieuses lectures. A chaque jour, sont assignées trois oraisons mentales, une lecture spirituelle, une visite au saint Sacrement, deux examens de conscience et la



UVÉNAT DES PP. RÉDEMPTORISTES

Sainte-Anne-de-Beaupré, P Q.

récitation du chapelet. De plus, le religieux rédemptoriste doit faire un jour de récollection par mois et dix jours de retraite par année. Cette récollection mensuelle et cette retraite annuelle se passent dans le silence le plus rigoureux, en dehors de toute préoccupation du saint ministère. Voilà ce qui, avec le saint Sacrifice de la messe et la récitation du bréviaire, constitue la vie intérieure du religieux alphonsien. Cette vie de prière et de sérieuses réflexions est en même temps le soutien de son apostolat; plus que tous les moyens que l'industrie ou l'expérience peuvent lui suggérer, elle reste sa grande force dans son laborieux ministère et comme un mystique arsenal où, vrai soldat de Jésus-Christ, il doit venir retremper l'ardeur de son zèle et puiser de nouvelles armes pour remporter ses glorieuses et incessantes victoires sur les artifices du monde et les puissances de l'enfer.

La seconde fin de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, celle qui constitue son caractère distinctif et spécifie son rôle dans l'Église, c'est de poursuivre par le moyen de la prédication des missions et des retraites, la divine mission accomplie par Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire, l'évangélisation des peuples. Cette Congrégation religieuse est donc essentiellement apostolique. L'œuvre des paroisses lui a été ajoutée par surcroît

et par la force des circonstances; cette œuvre plutôt surérogatoire n'existe d'ailleurs que dans les provinces des États-Unis et du Canada. Dans les nombreuses et florissantes provinces qu'il possède en Europe, l'Institut de saint Alphonse a pu, conformément a ses Constitutions, ouvrir de larges églises à la libre piété des fidèles sans les restrictions et les servitudes qu'apporte tout organisme paroissial.

Attentifs aux leçons de leur Père, saint Alphonse, et gardant comme leur plus précieux héritage la voie et les méthodes qu'il a suivies lui-même, les Rédemptoristes sont missionnaires et ne sont que cela.

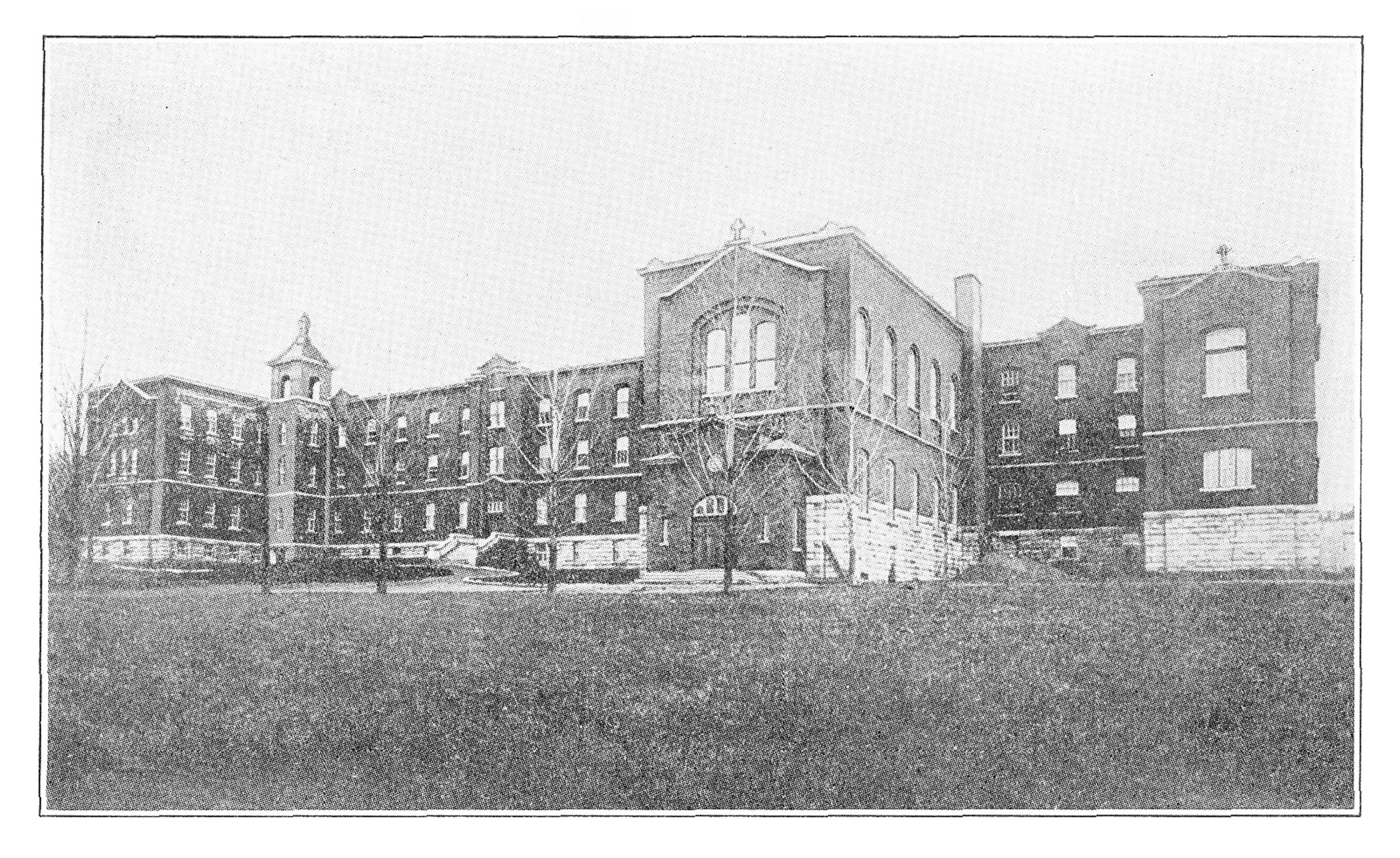
Cette unité de but et d'activité a créé chez eux l'uniformité de système.

Le fond de toute prédication est nécessairement l'Évangile; mais le missionnaire rédemptoriste s'applique à distribuer aux fidèles ce qu'on pourrait appeler la portion populaire, c'est-à-dire, cet ensemble des vérités dont la connaissance et la pratique s'imposent à tout homme venant en ce monde, quelle que soit sa condition de vie ou de fortune. Ces vérités que notre divin Rédempteur a lui-même prêchées avec tant d'insistance sont l'importance du salut, la malice du péché, le danger de ses nombreuses occasions, le drame de la mort aussi terrible aux pécheurs que consolante pour les justes, les rigueurs des jugements

divins, les châtiments de l'enfer et le bonheur du ciel, la puissance de la grâce que nous confèrent les sacrements, l'efficacité de la prière, l'amour inépuisable du Cœur de Jésus et les miséricordieuses tendresses de la Vierge Marie.

Et ces grandes vérités du salut se succèdent, au cours d'une mission, dans un ordre rationnel qui fait passer le pécheur de la crainte des châtiments à l'espérance du pardon, et de l'espérance au retour parfait à Dieu par la charité et l'observation fidèle de ses commandements. En vérité, le travail d'une mission s'adapte et s'identifie à l'action intérieure de la grâce de Jésus-Christ dans la justification du pécheur, telle que décrite au Concile de Trente, en ces termes: « Les pécheurs sont justifiés de Dieu, par sa grâce, lorsque passant de la crainte de la justice divine qui d'abord a été utile pour les ébranler jusqu'à la considération de la miséricorde de Dieu, ils s'élèvent à l'espérance, se confiant que Dieu leur sera propice pour l'amour de Jésus-Christ, et ils commencent à l'aimer lui-même comme la source de toute justice; enfin lorsqu'ils prennent la résolution de commencer une nouvelle vie et de garder les commandements de Dieu... (SESS. XI, ch. 6.)

Invariable dans son enseignement, le missionnaire rédemptoriste l'est aussi dans sa prédication. La simplicité apostolique reste



VILLA SAINT-ALPHONSE, MONASTÈRE DES PP. RÉDEMPTORISTES
Sherbrooke, P. Q.
L'aile gauche: Maison de retraites; centre: Maison de la communauté; l'aile droite: Maison du noviciat

son modèle et son idéal. Au livre de ses Règles, il y a des menaces terribles à l'adresse de ceux qui tenteraient d'énerver la force surnaturelle de cette parole évangélique par les artifices et les émollients de la rhétorique mondaine. C'est d'ailleurs la conviction du grand Apôtre, et c'est en même temps un fait d'expérience, que seule cette prédication simple et vivante, forte et persuasive, possède le secret d'arriver jusqu'aux profondeurs de l'âme, d'en mettre à nu les pensées les plus secrètes, d'en faire jaillir, mieux que les larmes d'une émotion passagère, les résolutions d'un sincère repentir.

Toutes les prédications qui s'éloignent complètement de l'œuvre des missions, comme les stations de l'Avent et du Carême, sont sévèrement interdites aux Rédemptoristes; mais il leur est bien permis d'assumer d'autres travaux qui se rapprochent des missions et en sont comme le prolongement, tels que les retraites ecclésiastiques et religieuses, les retraites aux collèges et aux pensionnats ainsi qu'aux pieuses associations.

La Congrégation du Très-Saint-Rédempteur compte environ 4,500 sujets, répartis en vingt provinces. Le Canada possède deux provinces pour les deux nationalités, canadienne-française et irlandaise, qui se partagent la population. De plus, une vice-province existe

dans l'Ouest canadien et dessert les nombreux groupements ruthènes qui y sont fixés. Les sujets de cette vice-province, belges pour la plupart, ont embrassé le rite ruthène et en ont appris la langue, pour assurer une plus grande efficacité au dévouement vraiment héroïque dont ils font preuve à l'égard de ce peuple, exposé à cause de son ignorance et de sa pauvreté, à toutes les séductions des sectes protestantes.

La province irlandaise, dont le siège est à Toronto, compte neuf maisons et une centaine de sujets.

La province canadienne-française, dite de Ste-Anne-de-Beaupré, compte cent cinquante-sept sujets. Outre le ministère des missions et des retraites et la desserte de quelques petites paroisses, elle a encore la charge du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. C'est là que, durant les mois d'été, affluent chaque année plus de deux cent mille pèlerins et visiteurs. Aussi, durant la saison de pèlerinages, le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré présente-t-il, par le nombre de prédications qu'on y entend, par l'affluence des confessions et le concours immense de communions qu'on y reçoit, l'aspect d'une mission ininterrompue durant laquelle, par l'intercession de la Grande Thaumaturge, le ciel se montre prodigue de ses grâces et de ses bienfaits.

Ce sanctuaire fut, comme on le sait, entièrement consumé par les flammes le 28 mars 1922. On put cependant sauver les reliques insignes, les tableaux, les statues et tous les trésors religieux ayant trait au culte de la bonne sainte Anne.

A côté des ruines de la basilique incendiée, une église temporaire très convenable fut aussitôt érigée, afin que le cours des pèlerinages pût se poursuivre sans interruption. Cette catastrophe ne fera, sans doute, que promouvoir la dévotion à la bonne sainte Anne, car, obéissant aux vœux de tous, les Pères gardiens du sanctuaire ont déjà commencé l'érection de la future Basilique, laquelle, par ses grandioses proportions et la splendeur de son architecture, sera l'orgueil de l'Église canadienne et la digne expression de la piété de notre peuple envers sa glorieuse patronne.

C'est aussi à Sainte-Anne-de-Beaupré, à côté du monastère, que s'élève le juvénat de la province, où une centaine de jeunes gens bien choisis se préparent, sous la protection de la bonne sante Anne, à devenir plus tard apôtres et missionnaires du divin Rédempteur.

Le noviciat de la province est à Sherbrooke, et la maison d'études philosophiques et théologiques est située à Ottawa. La province de Sainte-Anne a aussi un couvent à Youville,

Montréal, et à Sainte-Anne-des-Chènes, Manitoba.

« Heureux, dit l'Esprit-Saint, celui qui a reçu du ciel la vocation d'apôtre et de missionnaire, plus heureux celui qui y correspond avec fidélité et persévérance: celui-là possède dès ici-bas un gage de salut et au ciel, il resplendira d'une gloire immortelle. *Qui ad iustitiam erudiunt multos quasi stellae in perpetuas aeternitates.* »

XII

LES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

Par le R. P. Rodrigue VILLENEUVE, O. M. I.

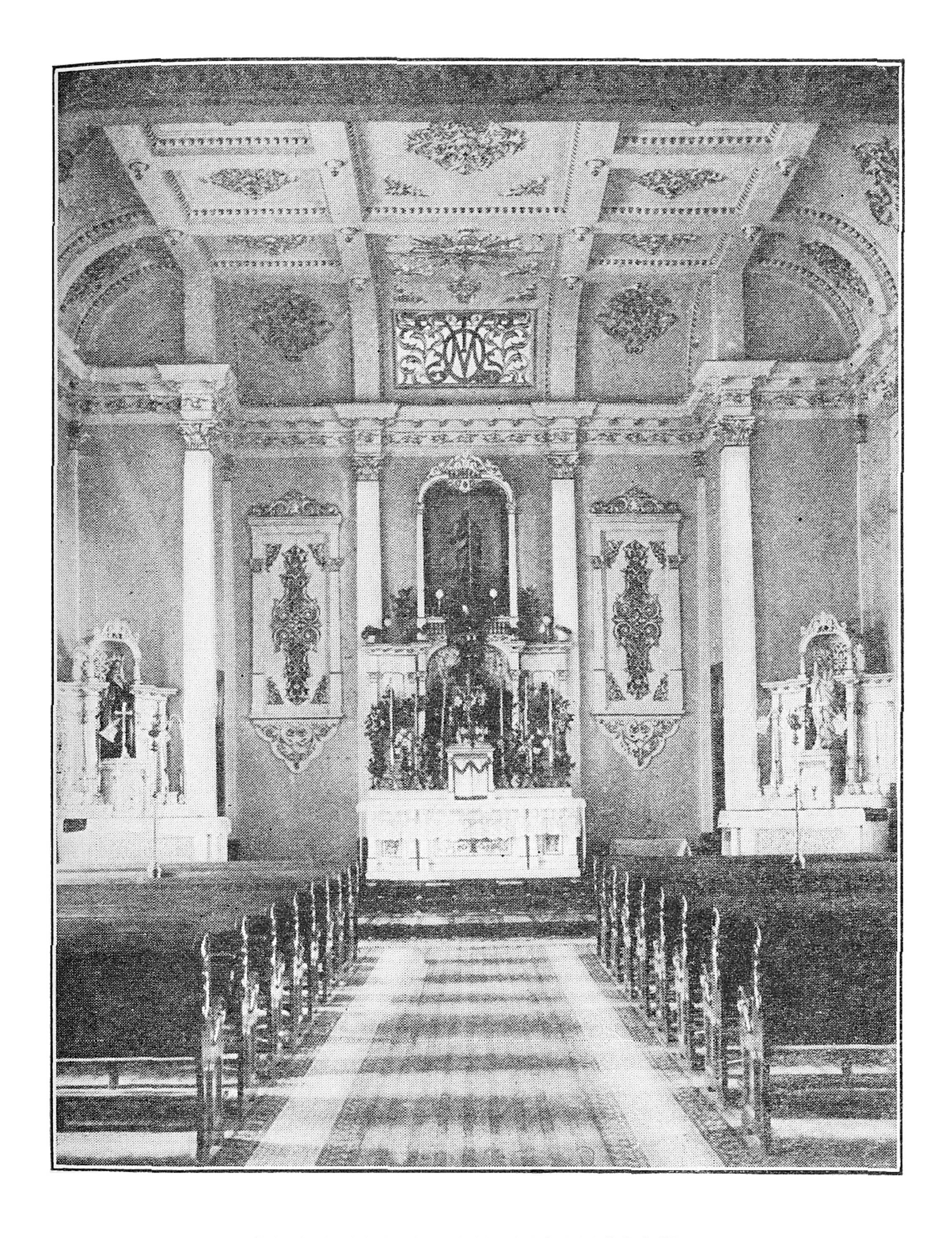
ALORS même qu'il s'en allait à Rome présenter *son appel aux Jésuites,*[1] Mgr Bourget s'était providentiellement arrêté chez l'évêque de Marseille, Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, qui avait fondé les Missionnaires de Provence, devenus depuis les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Pieux et ardents pontifes l'un et l'autre, l'évêque canadien qui voulait enrichir son Église de communautés nombreuses d'hommes et de femmes et fonda par la suite plusieurs de ces dernières, obtint bientôt du fondateur des Oblats quelques religieux qui viendraient s'établir en son diocèse à l'effet d'y prêcher des retraites et des missions. En fait, les travaux les plus divers et les plus héroïques les attendaient au Canada, qu'ils étaient appelés à couvrir, d'un océan à l'autre, de leur apostolat.

1. Voir *la Vie nouvelle*, janvier 1920, p. 9.

***

Le P. de Mazenod avait réuni en 1816 ses premiers compagnons dans le but d'évangéliser surtout le petit peuple des campagnes de Provence où la Révolution avait fait tant de ruines. Sur les traces des Vincent de Paul, des Léonard de Port Maurice et des Alphonse de Liguori, il avait entrepris le relèvement de la foi par le moyen des missions, que l'expérience a démontrées si fécondes et partout bénies du ciel. A cette fin, il avait voulu pour les siens un genre de prédication tout apostolique, simple et accessible aux plus humbles; un zèle dévorant qui les livrait aux âmes au prix de tous les renoncements.

Aussi bien la visite des prisons, l'administration des moribonds, la direction de la jeunesse, s'étaient-elles ajoutées au ministère principal des Oblats. Et bientôt, pour consolider le bien qu'ils faisaient au passage, avaient-ils accepté la direction des séminaires et quelques œuvres permanentes. Les exercices de la vie commune, la récitation quotidienne en commun du saint Office, les saints vœux de religion, tels étaient les moyens principaux successivement adoptés, où se retrempaient le courage et le dévouement de ces ouvriers évangéliques.



CHAPELLE DU NOVICIAT

En 1826, en des circonstances exceptionnelles. Léon XII, saisi d'admiration pour l'œuvre déjà accomplie par les missionnaires et épris d'une institution si opportune, avait approuvé définitivement du premier coup la Congrégation, *in forma specifica*, la plaçant au rang des plus anciennes familles religieuses dans l'Église. Déjà, maints diocèses avaient été évangélisés avec les fruits les plus merveilleux et qui rappelaient le passage des saints au milieu des populations d'antan. L'un des missionnaires, le P. Albini, avait été un thaumaturge, semant sur son chemin les miracles; tous étaient d'une vertu à toute épreuve. Les premiers défunts de la Congrégation étaient morts en grande réputation de vertu. Sept évêques avaient envoyé à Rome leur témoignage d'éloges et d'approbation. La Société ne s'était développée néanmoins qu'à travers les épines et les orages. Comme à tous les fondateurs, il en avait coûté au P. de Mazenod des macérations effrayantes et de cuisantes amertumes. L'œuvre était au berceau, viable mais encore frêle et sujette aux aléas de la croissance. Celui qui devait être pour cette Congrégation un tuteur et comme un second père en Amérique, vint la dégager de sa première enfance.

***

Lorsque Mgr Bourget exprimait son désir à l'évêque de Marseille, l'Institut n'avait que vingt-cinq ans d'existence, et il comptait une soixantaine de membres. Aucun établissement n'avait été fondé hors d'Europe, on venait à peine de traverser en Corse, on songeait à l'Angleterre. Les Oblats, à peu près tous Provençaux, étaient entrés dans la Congrégation pour y travailler aux alentours de leur diocèse d'origine. Mais le fondateur n'avait voulu dans sa société que des hommes franchement saints, dont le zèle n'est pas satisfait qu'il n'ait enflammé l'univers. Consultés par leur Supérieur général au sujet de la fondation proposée par Monseigneur de Montréal, tous ils répondirent d'une seule voix: *Ecce ego, mitte me.* [1] Dignes fils étaient-ils de cet évêque de la métropole provençale dont l'ardeur apostolique faisait dire, au sortir d'un entretien, à l'un de ses collègues: « J'ai vu Paul! » [2]

Six d'entre eux arrivèrent à Montréal, le 2 décembre 1841: quatre Pères et deux Frères convers. C'étaient les PP. Honorat, Telmon, Lagier, Baudrand et les FF. Basile et Louis, religieux remarquables par leur zèle et par leur vertu. Une ère nouvelle s'ouvrait pour

1. « Me voici, envoyez-moi », ISAÏE, VI, 8.

2. Mgr Berteaud, évêque de Tulle.


VILLA JULES DE LANTAGNAC...
LE LAC MACGREGOR
L'ERMITAGE
LE "MONASTÈRE"
LA CHAPELLE
LA CHAPELLE
Campagne St Louis
LIEU DE VACANCES DES SCOLASTIQUES O.M.I.
AU SEIN DES LAURENTIDES
L'ABBAYE
OTIARE QUO MELIUS LABORES
BIENVENUE
LA GROTTE
ST LOUIS
LA MADONE
EN CANOTS

l'Institut du P. de Mazenod dont les développements prendraient des proportions le plus insoupçonnées.

***

Pendant que les Jésuites, revenus au printemps suivant, renoueraient au Canada leurs traditions glorieuses, les Oblats devaient trouver, dans l'Ouest canadien surtout, un champ d'apostolat qui rappellerait l'héroïsme des anciens missionnaires de la Nouvelle-France. Mais il serait inexact, voire même injuste toutefois, de méconnaître les œuvres admirables dues aux disciples de Mgr de Mazenod dans la région dénommée alors le Bas et le Haut Canada, où ils travaillèrent en grand nombre, en y jetant l'éclat des plus admirables vertus.

En effet, à peine entrés dans le diocèse de Montréal, ils entreprennent pour régénérer le sens chrétien qui menace de s'affaiblir dans les populations, des retraites dans presque toutes les paroisses; genre de ministère qui n'aura pas chômé parmi eux depuis plus de quatre-vingts ans. A l'heure présente, de leurs seules maisons de la province de Québec, une quinzaine de missionnaires se consacrent à cette œuvre exclusivement, tandis que plusieurs autres s'y emploient occasionnellement, au temps du carême surtout. La première pro-

vince américaine maintenant de langue anglaise y consacre vingt-quatre et parfois trente de ses sujets tous à la fois.

Les diverses missions sauvages de la région de Chicoutimi et de la Côte Nord jusqu'au Labrador, celles du Saint-Maurice, de l'Outaouais, de Maniwaki, de la Mattawan, du Témiscamingue et de la Baie d'Hudson, leur furent successivement confiées et ils les desservent encore presque toutes. En même temps, chaque hiver, ils firent dans ces pays les rudes missions des chantiers qu'ils instituèrent et dont ils furent exclusivement chargés pendant longtemps. Ils ouvrirent des voies nouvelles à une colonisation active qu'ils favorisèrent de toutes façons. L'on sait le rôle qu'ils ont joué par exemple dans la colonisation du Saguenay et du Lac Saint-Jean, mais surtout du Témiscamingue où le nom du F. Moffet, le Maïakisis des *Récits laurentiens* du F. Marie-Victorin, F. E. C., est resté légendaire. Ils fondèrent des paroisses, en préparèrent un plus grand nombre, et posèrent les assises de plusieurs diocèses, particulièrement ceux de Chicoutimi, d'Ottawa, de Pembroke et de Haileybury. Ils furent des premiers — si même ils ne les importèrent pas, — à fonder en Canada des congrégations féminines de la sainte Vierge, ils multiplièrent les

sociétés de tempérance et favorisèrent aussi l'établissement des autres confréries et Tiers-Ordres.

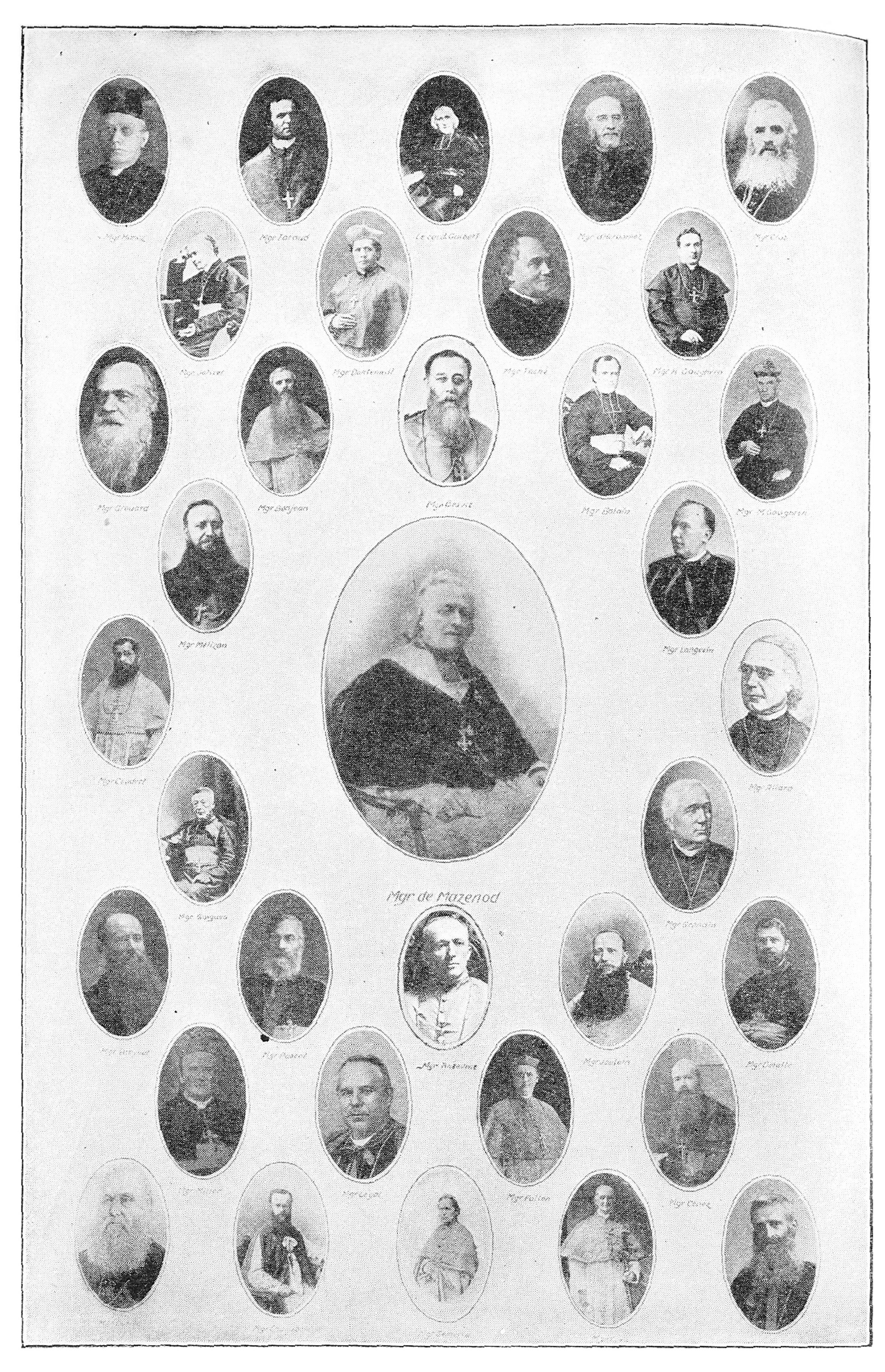
***

Mais dès lors (1845), avec le P. Pierre Aubert et le jeune F. Alexandre Taché, plus tard archevêque de Saint-Boniface, ils auront entamé l'Ouest. On sait que depuis ils y ont porté l'Évangile à une vingtaine de tribus sauvages où ils ont établi de très nombreux postes jusqu'aux confins du pôle arctique. Au prix de quelles souffrances héroïques, de quels travaux incessants et de quel martyre, il n'est plus besoin de le dire.[1] Après les avoir vus à l'œuvre un protestant pouvait écrire naguère: « Le siècle ne peut rien montrer de plus grand que la figure du missionnaire Oblat. »

En moins de soixante ans, ils formèrent graduellement une dizaine de vicariats apostoliques qui ont subséquemment fait place à l'Église actuelle d'outre-Ontario; elle compte maintenant douze diocèses et vicariats, auxquels la Congrégation a donné jusqu'ici presque tous leurs évêques. On connaît trop peu les noms de ces illustres successeurs des saint

1. Voir le tableau succinct de M. Henri Bourassa dans son livre: *Le Canada apostolique*, au chapitre deuxième

On se rappelle qu'il y a quelques années à peine les PP. Leroux et Rouvière ont été assassinés en allant fonder une mission chez les Esquimaux.



LES ÉVÊQUES OBLATS AU PREMIER SIÈCLE DE L'INSTITUT

Augustin et des saint Boniface: les Taché, Grandin, Faraud, Clut, Durieu, d'Herbomez, Dontenwill, Legal, Langevin, Grouard, Joussard, Breynat, Bunoz et Charlebois, pour ne point parler de Mgr Guigues, premier évêque d'Ottawa et de Mgr Rhéaume, récemment promu au siège de Haileybury. L'intrépidité d'un Taché, la sainteté d'un Grandin, la vaillance d'un Langevin, le zèle et l'héroïsme de tous,[1] n'ont pas à être signalés.

« Les sauvages, en majorité chrétiens, les métis convertis et conservés à la foi catholique, et l'Église dans ces immenses prairies sur un pied aussi parfait que dans la province de Québec, voilà quelques-uns de leurs gestes. »[2]

Lors de la dédicace de la cathédrale de Saint-Boniface, en 1912, Mgr Roy, auxiliaire du siège de Québec, résumait dans cette formule son éloquent tribut au zèle des missionnaires Oblats: « Leur œuvre là-bas est l'un des plus beaux ouvrages de l'apostolat catholique dans le monde. » En cette même circonstance, Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul (Minnesota) les avait appelés *les sauveurs de l'Ouest canadien.*

---

1. Voir dans l'*Almanach de l'Action catholique*. l'article intitulé: « La naissance d'une Église. L'Ouest canadien et les évêques Oblats. » par O. M. I., 1920.

2. *L'Action sociale*, 9 avril 1908, p. 4.

A la vérité, les Oblats se firent tout à tous dans l'Ouest et le Nord. Appelés par le Vicaire du Christ à y faire des Églises, ils s'y livrèrent à tous les dévouements que demande une si grande œuvre. Les Indiens furent d'abord l'objet de leur zèle. Ils les atteignirent jusque dans leurs retraites et les suivirent dans leurs courses; ils les civilisèrent surtout dans des écoles industrielles dont ils dirigent encore une quinzaine à l'heure présente. Les blancs que leur amena une immigration rapide ne furent point délaissés. Ils les groupèrent en paroisses et en dessertes, ils les visitèrent de stations en stations, de famille en famille. Les Ruthènes, arrivés à flots soudainement, ne furent point écartés de leurs sollicitudes: on apprit leur langue et pas moins de seize Pères s'occupèrent de leurs âmes sans compter les efforts isolés.

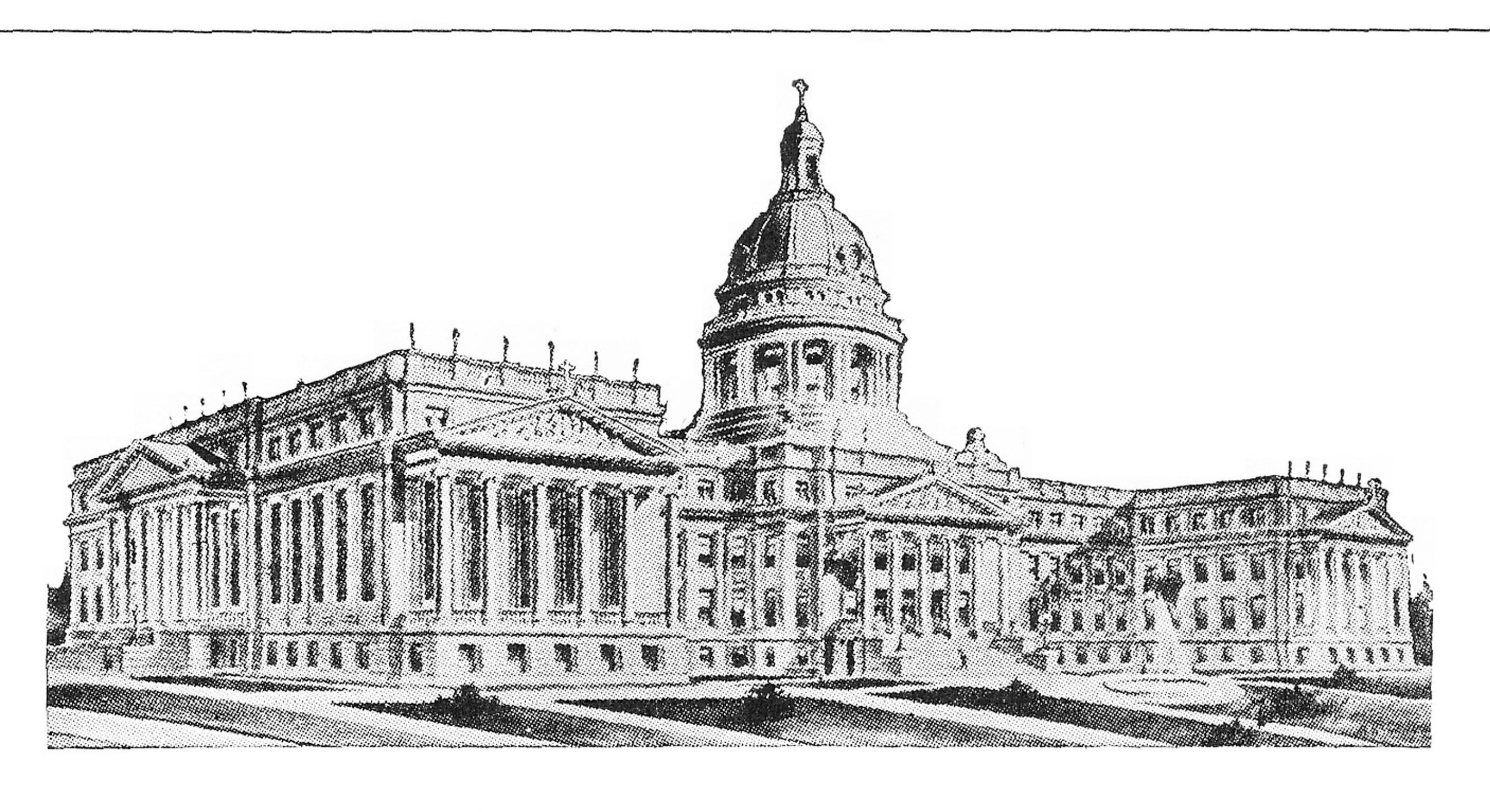
A mesure que l'organisation des provinces de l'Ouest s'accomplissait et que les catholiques étaient submergés par les étrangers à notre foi, les Oblats, évêques et missionnaires, aidés du clergé qui se recruta par ailleurs, entreprirent la défense de l'Église. Ce ne fut pas l'un des moindres moyens mis en œuvre que la création à Winnipeg de cinq journaux catholiques, français, anglais, polonais, allemand et ruthène, tous sous la direction d'un Oblat qui en fut le directeur et le gérant

jusqu'à ce moment. Ils ont fondé et dirigé *le Patriote* de Prince-Albert et divers périodiques en langue indigène. en outre de nombreux ouvrages composés par les missionnaires pour l'évangélisation des sauvages, distribués en vingt tribus et dialectes différents.

L'œuvre de la colonisation avait été poussée et continue de l'être par plusieurs d'entre eux. Ces dernières années ils se sont chargés en des circonstances difficiles du Collège de Gravelbourg, comme ils l'avaient fait de ceux de Saint-Louis, en Colombie-Britannique, de Saint-Boniface, au Manitoba, du Petit Séminaire de Saint-Albert pendant de longues années. Les Oblats dans l'Ouest canadien et le Nord sont actuellement répartis en deux provinces et cinq vicariats de missions. L'analyse seule pourrait donner une idée juste de leur gigantesque dévouement dans les Églises neuves du Canada.



Dans l'Est, entre-temps, quelques-unes de leurs œuvres florissaient merveilleusement en ce qui constitue maintenant leur principale province canadienne, dont le siège administratif est à Montréal et dont les membres, à peu d'exception près, sont de langue française. Saint-Pierre, de Montréal, Saint-Sauveur, de Québec, et Notre-Dame, de Hull, devenaient



L'UNIVERSITÉ PONTIFICALE ET CIVILE D'OTTAWA

Confiée aux Oblats de Marie Immaculée

des foyers d'œuvres paroissiales des plus fécondes. A Bytown, aujourd'hui Ottawa, ils furent officiellement chargés de créer un diocèse subdivisé depuis lors en cinq autres, et auquel ils fournirent l'évêque-fondateur, Mgr Guigues, et tout récemment Mgr Rhéaume à la portion qui forme le diocèse actuel d'Haileybury. Un collège qu'ils dirigent depuis 1848 et qui est devenu l'Université pontificale et civile d'Ottawa, le Séminaire diocésain, la fondation de plusieurs paroisses dont quelques-unes encore restent confiées à leurs soins, des maisons de formation, des œuvres sociales, l'établissement de communautés religieuses, d'institutions d'enseignement et de charité, tels y ont été les fruits de leur ministère.

Depuis 1904, ils sont les desservants du sanctuaire national de Notre-Dame du Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine. L'œuvre des retraites fermées a été adjointe depuis dix ans à quatre de leurs communautés: à Ottawa, au Cap-de-la-Madeleine, à Mont-Joli et à Québec, où une maison spéciale vient d'être ouverte pour les retraites d'ouvriers.

Nous omettons leurs œuvres de la Pointe-Bleue, de Maniwaki, de Ville-Marie et, jusqu'à ces dernières années, de Mattawa dans le Nouvel-Ontario. Leur ministère auprès des colons et des travailleurs de chemin de fer d'abord à Hearst, puis à Moonbeam et à

Kapuskasing est digne d'éloges. Leurs missions de la Baie James sont parmi les plus héroïques du globe.

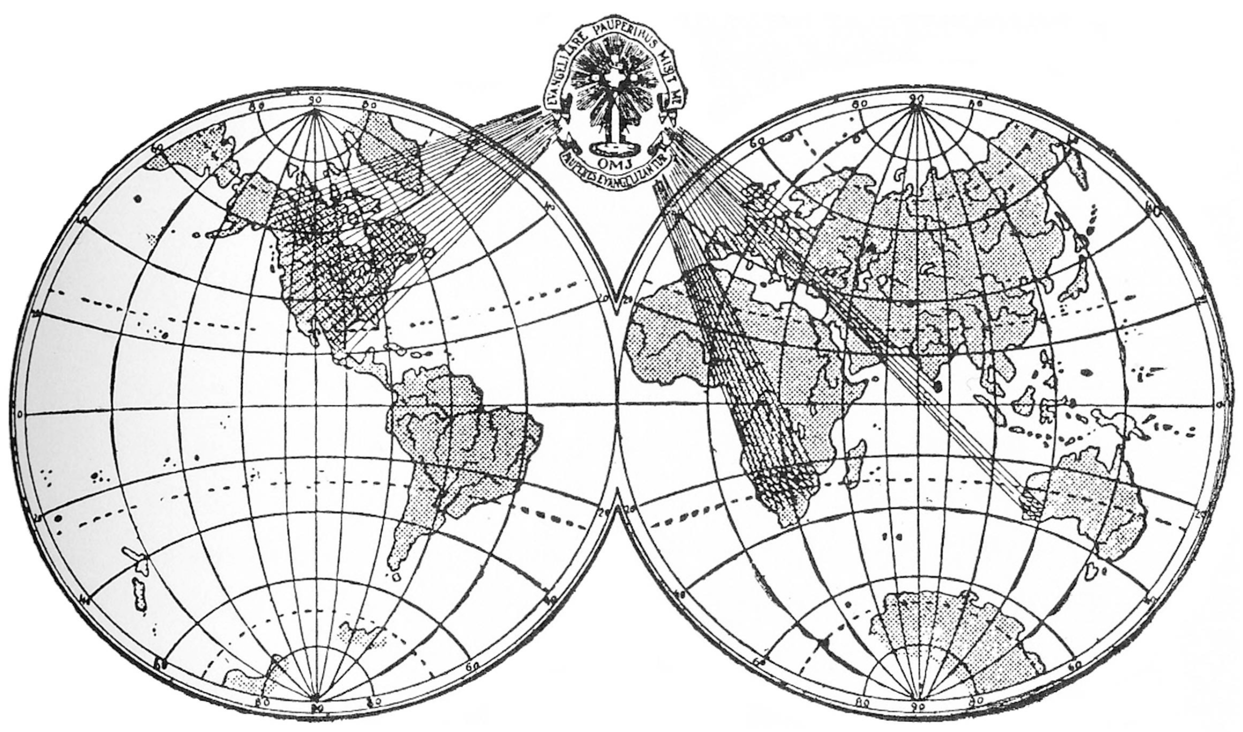
***

Voilà une esquisse nécessairement trop rapide pour être complète des œuvres des Oblats au Canada. Ils ont actuellement, dans notre pays, 140 établissements avec un personnel de plus de 750 religieux.

On sait que du Canada, ils suivirent, au milieu du siècle dernier, divers groupes de nos émigrants aux États-Unis, chez lesquels ils ont formé plusieurs centres religieux. Auparavant dans l'Orégon et au Texas, des Oblats étaient venus directement de France. De ces fondations sont nées deux grandes provinces américaines, où travaillèrent plusieurs religieux canadiens qui forment, depuis 1920, une vice-province autonome. Plus de douze cents Oblats se sont consacrés aux œuvres d'Amérique septentrionale depuis l'arrivée du contingent initial de 1841. Effectivement on en compte actuellement au Nouveau-Monde 1,050 environ.

En dehors de l'Amérique, mentionnons seulement que leurs œuvres forment les provinces de France, des Iles Britanniques, d'Allemagne, de Belgique, les vice-provinces d'Italie, d'Alsace et de Pologne avec en outre des

maisons en Hollande, en Espagne, en Autriche. Ils ont, en plus, trois vicariats de missions en Asie et quatre vicariats apostoliques en Afrique, outre une préfecture.



CHAMP D'APOSTOLAT DES MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

Leurs établissements à Ceylan ont été appelés la *perle des missions*, par les juges les plus autorisés. Sous la direction des sept évêques Oblats qui s'y sont succédé, ils ont organisé deux diocèses actuellement florissants, remarquables par leurs églises, leurs écoles nombreuses, deux grands collèges, à Colombo et à Jaffna, où ils ont à l'un onze cents, et à l'autre sept cents élèves, par l'institution de communautés indigènes et la formation d'un

clergé tamoul et singhalais qui compte près de cent prêtres en majeure partie Oblats.

En Afrique, leurs missions occupent les colonies anglaises du Sud et de l'ancienne colonie allemande de la Cimbébasie. Les vicariats apostoliques du Natal, de Kimberley, du Transvaal et du Basutoland, et la Préfecture apostolique de Cimbebasie emploient leur zèle. La mission du Basutoland, où un peuple d'un demi-million de noirs est mûr pour la foi, est digne d'intérêt. Des Oblats canadiens viennent de partir pour ces missions: d'autres les suivront. Les vicariats voisins du Basutoland sont maintenant en grande partie peuplés de blancs mais en majorité protestante et le ministère y est par la suite nécessairement plus varié.

Par où l'on voit la portée des éloges que S. S. Benoît XV daignait adresser à l'Institut, à la veille du centenaire de la fondation, dans son Bref du 23 décembre 1915, où il prononçait, entr'autres louanges, ces bienveillantes paroles: « Dans ce laps de temps, votre Institut a réalisé de multiples et grandes œuvres pour l'utilité de l'Église, la bonté divine lui a donné l'*étendue du monde comme province*. »

L'auteur du *Canada apostolique* [1] n'aura pas écrit avec moins de vérité cette assertion

1. M Henri Bourassa, au chapitre cité.

historique: « Au Canada, les Oblats ont prêché l'Évangile en toutes les langues aborigènes: ils ont baptisé, instruit..., des enfants de toutes les races de l'Amérique septentrionale. »

La Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée se chiffre actuellement [1] au nombre de 2,417 religieux, dont 1,448 prêtres, 449 scolastiques et 520 frères convers. Les juniorats renferment plus de 1,200 élèves. Si ces chiffres paraissent élevés, ils sont à la vérité bien inférieurs aux besoins qui se font sentir et aux lourdes tâches qui incombent aux missionnaires en exercice.

Néanmoins, la trop courte notice qui précède aura fait voir comment l'Institut de Monseigneur de Mazenod a réalisé son apostolique devise: *Evangelizare pauperibus misit me.* [2]

BIBLIOGRAPHIE

ORTOLAN (R. P. Th., O. M. I.). — *Cent ans d'apostolat dans les deux hémisphères. Les Oblats de Marie-Immaculée durant le premier siècle de leur existence.* L'ouvrage comptera 6 volumes. Les deux premiers ont paru: I. En Europe, 1816-1861; II. En dehors de l'Europe, 1816-1861. Grand in-8, édité à Paris. Librairie des *Annales*, 4, rue Antoinette. Ouvrage couronné par l'Académie française: Prix Montyon 1922.

1. *Statistiques*, décembre 1923.
2. S. LUC, IV, 18: « Il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres. »

RAMBERT (R. P., O. M. I.). — *Vie de Mgr Chs-Jos.-Eug. de Mazenod.* 2 volumes.

RICARD (Mgr). — *Mgr de Mazenod.*

BAFFIE (R. P. Eugène, O. M. I.). — *Esprit et vertus du missionnaire des pauvres: Mgr Chs-Jos.-Eug. de Mazenod,* évêque de Marseille et fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.

BENOIT (Dom). — *Vie de Mgr Taché.* 2 gros volumes.

LATOUR (P. Conrad, O. M. I.). — *Mgr Alexandre Taché, O. M. I., premier archevêque de Saint-Boniface,* publié par l'« Œuvre des Tracts », à l'occasion du centenaire de naissance de ce grand pontife canadien.

DUCHAUSSOIS (R. P., O. M. I.). — *Aux Glaces polaires* rendu bientôt à son 40e mille et objet du Prix Montyon (1922) de l'Académie française.

DUGRÉ (R. P. A., S. J.). — *Les Oblats dans l'Extrême-Nord.* Brochure publiée par l'« Œuvre des Tracts », 1922.

MORICE (R. P. A.-G., O. M. I.). — *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien,* en 3 volumes, édités à Québec en 1912 et réédités après revision en 1922, cette fois en 4 volumes.

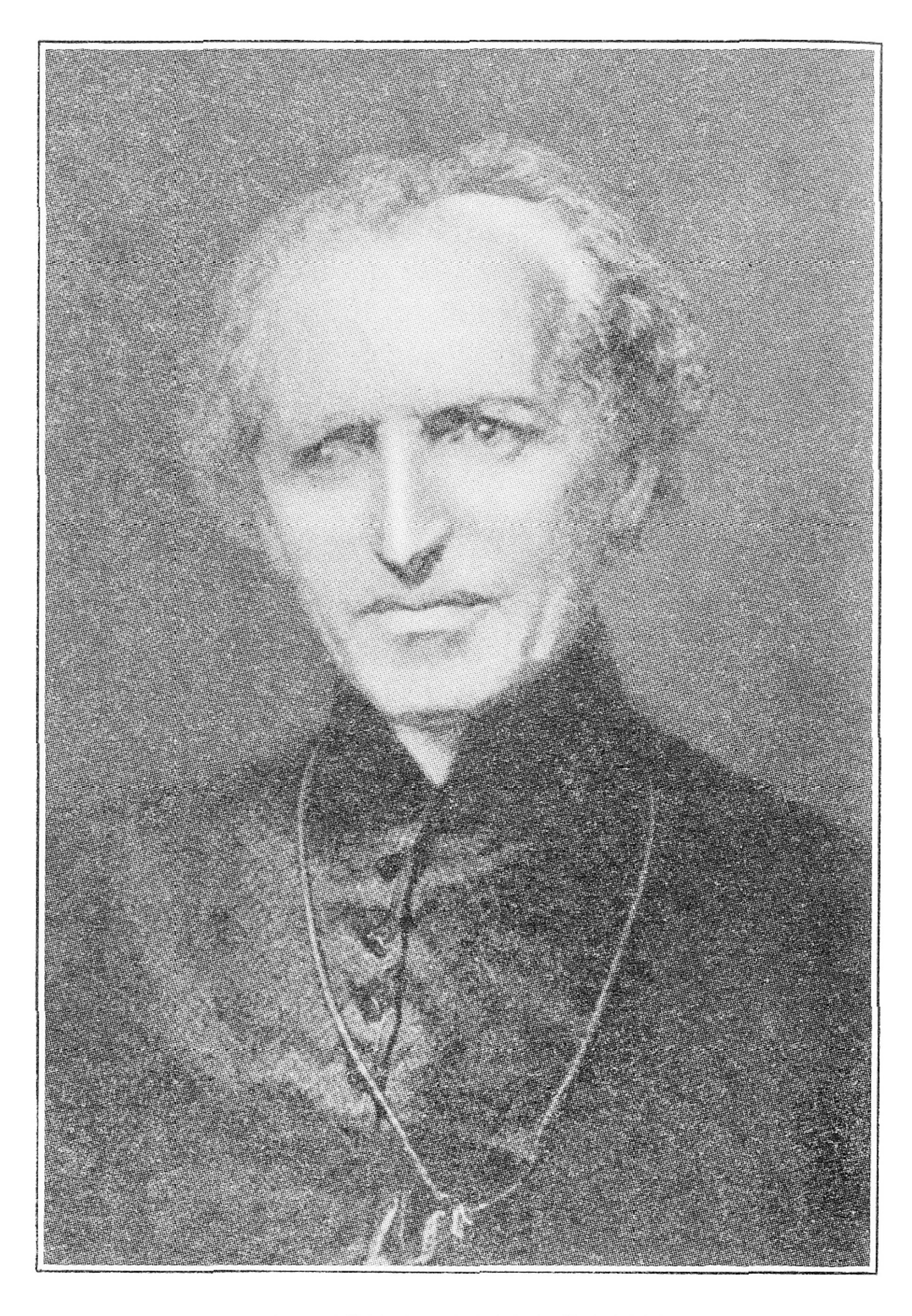
JONQUET (R. P. E., O. M. I.). — *Vie de Mgr Grandin,* premier évêque de Saint-Albert.

MORICE (R. P. A.-G., O. M. I.). — *Vie de Mgr Adélard Langevin,* archevêque de Saint-Boniface.

JONQUET (R. P. E. ,O. M. I.). — *Vie de Mgr Christophe Bonjean, O. M. I., archevêque de Colombo, Ceylan.*

DUCHAUSSOIS (R. P., O. M. I.). — *Apôtres Inconnus.*

Si l'on veut avoir une idée de la sublime vocation et de l'héroïque dévouement des Frères convers dans la Congrégation, on lira avec non moins de charme que d'émotion ce livre actuellement sous presse, qui fait suite à: *Les Sœurs Grises dans l'Extrême-Nord* et *Aux Glaces polaires,* du même auteur.



P. BASILE-MARIE MOREAU
Fondateur des Religieux de Sainte-Croix (1799-1873)

XIII

LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX

Par le R. P. GUY, C. S. C.

LA Congrégation de Sainte-Croix se compose de Prêtres et de Frères, tous constitués dans l'état religieux par les vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, sous le nom de Religieux de Sainte-Croix.

Elle est sous la protection spéciale du Sacré Cœur de Jésus, de Notre-Dame des Sept Douleurs et de saint Joseph, chef de la sainte Famille.

Elle a pour but: 1° la perfection de ses membres par la pratique des conseils évangéliques; 2° la sanctification du prochain par la prédication de la parole de Dieu et l'administration des sacrements spécialement dans les missions des pays infidèles; 3° l'instruction et l'éducation chrétienne de la jeunesse dans les collèges, séminaires, écoles diverses, asiles, orphelinats et autres établissements de charité.

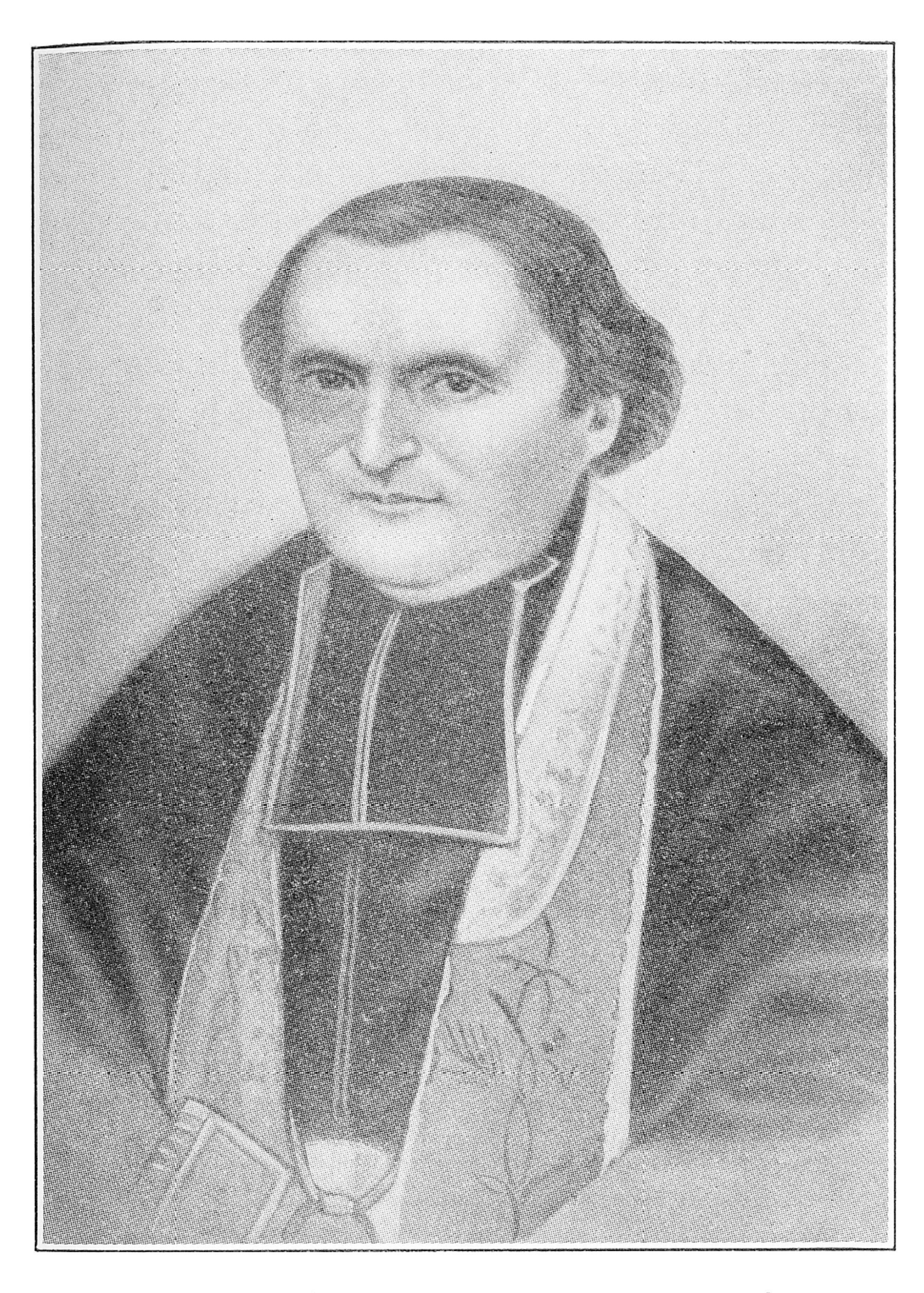
Les prêtres, livrés à l'enseignement, s'occupent surtout de l'instruction se rapportant

au cours classique, et les Frères, de l'instruction dite commerciale, dans les deux langues française et anglaise.

Quelques-uns des Frères sont employés aux travaux manuels, aux soins du ménage, à l'agriculture et à l'horticulture. L'humble et pieux dévouement de ces bons religieux est pour nos œuvres une aide si efficace qu'elle fait désirer et demander à Dieu qu'il daigne nous les envoyer toujours plus nombreux.



C'est en l'année 1820 que la Société des Frères a été fondée en France par le très pieux et zélé abbé Jacques-François Dujarié, curé de Ruillé-sur-Loir, au diocèse du Mans. Cette fondation prit nom de « Société de Saint-Joseph ». Le vénérable curé étant devenu, à cause de son âge et de ses infirmités, incapable de diriger son œuvre, Mgr Bouvier, évêque du Mans, le remplaça en 1835, par M. l'abbé Antoine-Basile Moreau, chanoine de sa cathédrale. La fondation, dans les mains de son nouveau supérieur, subit de profondes modifications. De Ruillé, les Frères furent transférés au Mans, ville épiscopale et chef-lieu de la Sarthe. En cette même année,



M. L'ABBÉ JACQUES-FRANÇOIS DUJARIÉ

Fondateur des *Frères de Saint-Joseph*, de l'Institut des Religieux de Sainte-Croix (1767-1838)

1835, M. le chanoine Moreau, avec l'assentiment de son Ordinaire, s'adjoignit des prêtres dans le but de former une société distincte de celle des Frères, de telle sorte, cependant, que les deux sociétés réunies ne formeraient qu'une seule association, dite « Congrégation de Sainte-Croix ». Ainsi constituée, la nouvelle Congrégation fut définitivement approuvée le 13 mai 1857.

Ce double Institut venait à point, il semble bien, pour répondre au désir du clergé et des âmes chrétiennes parmi le public. De là, sans doute, son rapide accroissement; car, à peine la Congrégation de Sainte-Croix avait-elle vingt ans d'existence, que déjà elle dirigeait grand nombre d'écoles, des collèges, des missions paroissiales, elle envoyait des colonies de religieux, prêtres et frères en Algérie, aux États-Unis, au Canada, et fondait, de plus, ses missions du Bengale.

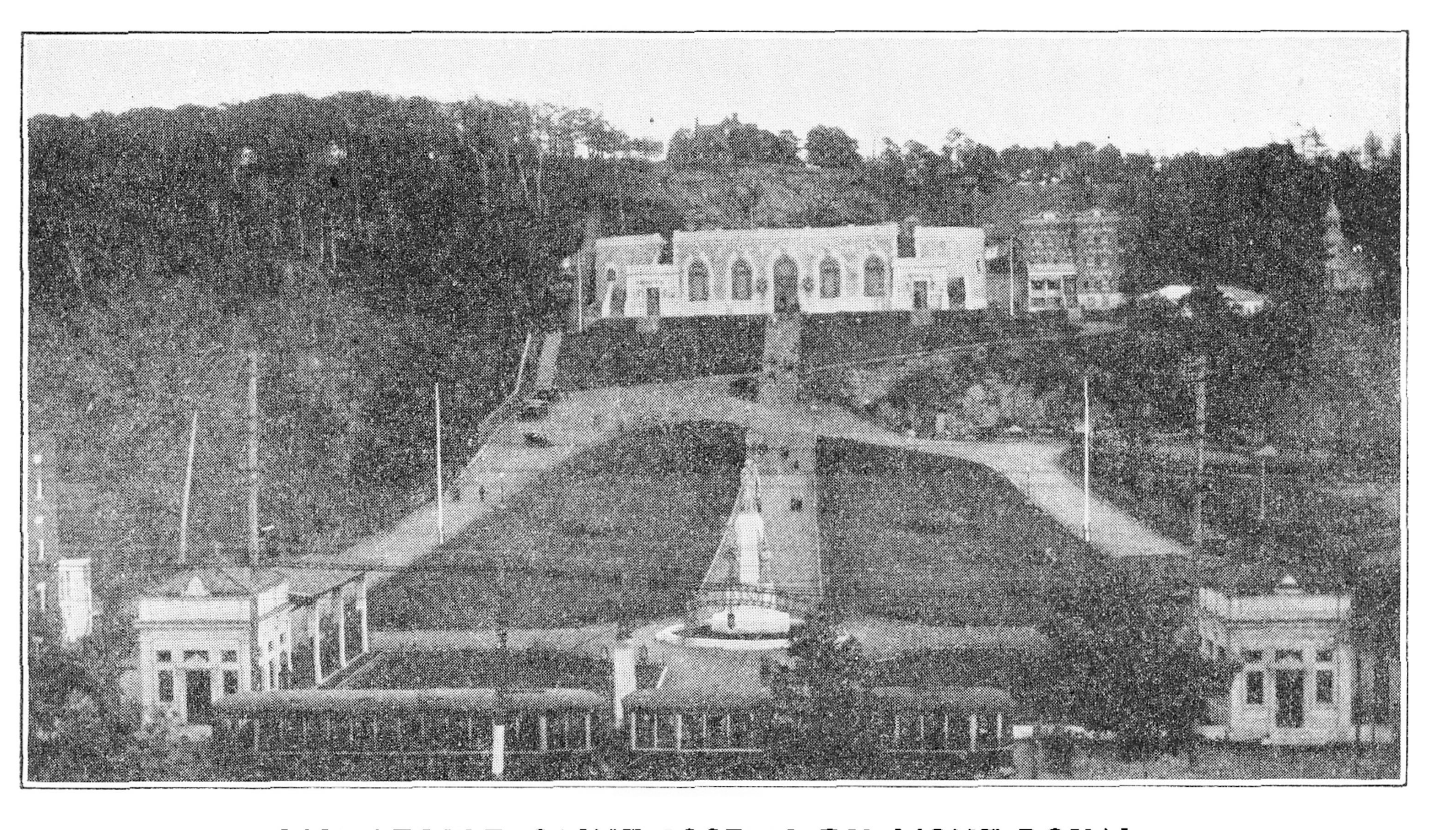
C'est en l'année 1847 que les Religieux de Sainte-Croix arrivaient au Canada sur l'appel de Mgr Bourget, le saint évêque de Montréal. M. J.-B. Saint-Germain, vénérable curé de Saint-Laurent, leur avait préparé une bien modeste demeure avec un local de classes bien pauvre et bien étroit, mais des âmes dévouées et habituées à se contenter de peu sont facilement satisfaites.

La Congrégation compte environ trois cent cinquante membres dans la province de Québec et au Nouveau-Brunswick. Ils y dirigent deux collèges classiques, quelques paroisses et missions, plus une dizaine d'écoles et collèges au cours académique. Mais il faudrait que leur nombre fût trois ou quatre fois multiplié pour leur permettre de répondre aux pressantes sollicitations adressées, chaque année, à leur religieux dévouement.

La Règle permet de recevoir des sujets de quinze à quarante-cinq ans, mais on préfère évidemment ceux que leur âge, leur vertu, leur degré d'instruction et des aptitudes spéciales rendent capables de travailler utilement et promptement à l'œuvre commune. Les candidats à la prêtrise ne sont admis à faire leur noviciat qu'après leur philosophie. Ceux qui ne sont pas majeurs ont besoin du consentement écrit de leurs parents ou tuteurs. Tous doivent présenter d'excellents témoignages sur leur piété, leurs mœurs, leur caractère, et même leur santé. [1]

Jusqu'à ces derniers temps, deux ans étaient requis par nos Constitutions pour le noviciat. Les décrets du dernier Chapitre général, août 1920, confirmés par le Saint-Siège, ont réduit

1. Il convient de s'adresser au T. R. P. Provincial, Oratoire Saint-Joseph, Côte-des-Neiges ou au P. Maître des Novices, Sainte-Geneviève, Ile de Montréal.



L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL

ce laps de temps à une année entière passée dans la maison du noviciat. Après quoi, le novice est admis à faire ses vœux temporaires, qui devront durer trois ans, et précéder ainsi sa profession religieuse définitive.

Le vœu des missions étrangères n'est imposé à personne; par conséquent, aucun sujet ne peut être envoyé à l'étranger sans son agrément; mais tous sont tenus d'accepter les emplois qui leur sont assignés par l'obéissance, et de se soumettre à leurs supérieurs avec un cœur détaché et vraiment humble.

Le besoin pressant de bons sujets pour nos œuvres nous a portés, comme plusieurs institutions religieuses du pays, à ouvrir deux juvénats pour les jeunes aspirants à notre vie religieuse: l'un à Saint-Laurent à proximité de notre collège classique, pour les candidats à la prêtrise, l'autre aux portes de notre collège commercial de Saint-Césaire, comté de Rouville, pour les candidats à la vie de nos Frères instituteurs.

MISSIONS DU BENGALE DANS LES INDES ORIENTALES

C'est surtout sur cette œuvre apostolique par excellence que nous désirons attirer l'attention et exciter l'ardeur du zèle des pieux

jeunes gens que la grâce d'une vocation spéciale dirigerait vers notre famille religieuse.

Parmi les vastes contrées où règne encore l'idolâtrie, et où quelques fidèles sont comme perdus au milieu des païens, il en est une où s'exerce, depuis au-delà de cinquante ans, le zèle des missionnaires de la Congrégation de Sainte-Croix. Cette mission, si importante, si belle aux yeux de la foi, le grand et saint Pontife Pie IX la confia aux religieux de Sainte-Croix, au moment où il approuva leurs Constitutions. Il estimait qu'en l'acceptant la jeune Congrégation donnait une marque suprême d'attachement au Saint-Siège et une preuve de zèle pour l'extension du règne de Notre-Seigneur.

Ce champ d'apostolat comprend le Bengale Oriental et une partie de la Birmanie occidentale. L'étendue en est d'environ trois cents lieues et ne compte guère plus qu'une vingtaine de mille catholiques, sur vingt-cinq millions d'habitants. Le pays, sillonné en majeure partie par les affluents du Gange, est splendide et d'une fertilité merveilleuse; les chaleurs y sont excessives; les orages, assez fréquents et d'une violence extrême. La saison brûlante est aussi celle des fièvres, mais peu de malades en meurent; et le retour des pluies, qui tombent pendant plusieurs mois, ramène la fraîcheur et la santé. Quant aux quatre mois d'hiver,

ils constituent une saison vraiment idéale, qu'on ne trouve peut-être nulle part ailleurs.

Les catholiques, généralement pauvres, sont groupés par petites chrétientés, que souvent le missionnaire ne peut atteindre qu'en parcourant de longues distances. La foi et la piété du grand nombre de ces catholiques sont vraiment édifiantes: ni les difficultés, ni les longueurs de la route ne les effraient, quand ils doivent se rendre à leurs églises, et ils aiment à y passer de longues heures à prier et à écouter les instructions. Le prêtre, pour eux, est vraiment le représentant de Dieu, et ils ont une entière confiance en lui.

Mais, on le comprend, l'attention et le zèle du missionnaire ne doivent pas se concentrer exclusivement au soin de ces heureuses brebis du bercail; il lui faut aller à la conquête des pauvres âmes, plongées par millions, en ces malheureuses contrées, dans les erreurs du paganisme.

Du reste, les Indous ne sont pas hostiles à la religion catholique; ils aiment l'éclat de ses fêtes extérieures; ils admirent même la beauté et la sublimité de sa doctrine, et ils respectent le missionnaire. Cependant, pour les amener à la foi et aux pratiques de la vie chrétienne, le missionnaire a à lutter contre de bien grandes difficultés, dont une des principales est l'esprit de caste, qui règne en

LE COLLÈGE DE SAINT-LAURENT. PRÈS MONTRÉAL

maître parmi les païens. Éclairer les esprits et lutter contre des préjugés si profondément enracinés, demande patience, dévouement infatigable, prières et mortifications continuelles. Mais quelle joie, quelle ineffable consolation quand le missionnaire voit ses efforts couronnés de succès!

Sentir en son cœur un appel divin à coopérer à un si bel apostolat, n'est-ce pas là une des plus grandes grâces dont une âme puisse être favorisée? Combien sublime est cette vocation! Il est vrai qu'elle est placée sur les hauteurs de l'abnégation et du sacrifice, mais combien est heureux celui qui a entendu le Seigneur lui adresser l'invitation d'y monter comme lui, avec lui, près de lui!

C'est à ces ambassadeurs de Dieu, qui se sentent au fond du cœur le vif désir d'aller porter la bonne nouvelle dans les Indes, à tous ceux que la charité du Christ presse, comme s'exprime l'Apôtre, que nous adressons un religieux appel, en même temps que nous recommandons ces vocations naissantes à la charité de ceux à qui la Providence a confié la charge des âmes.

Plusieurs de nos Pères et de nos Frères de la province du Canada ont généreusement répondu aux pressants et touchants appels de notre Supérieur Général et de Mgr de Dacca, et sont passés au Bengale, où, joints à nos

autres missionnaires de France et des États-Unis, ils se dévouent généreusement et joyeusement à l'œuvre de l'évangélisation de ces malheureuses peuplades plongées dans l'idolâtrie.

Puissent ces lignes, que nous adressons aux jeunes gens à qui Dieu a donné la santé, une éducation chrétienne, des talents, un cœur généreux et du zèle pour le salut de leurs frères, attirer leur attention et toucher leur cœur à la vue des besoins si pressants d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ et que Dieu veut sauver par les œuvres de miséricorde à la coopération desquelles il les appelle.

XIV

LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

Par le R. P. Farley, C. S. V.

Le P. Louis-Marie-Joseph Querbes, fondateur de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, naquit à Lyon, le 25 août 1793, d'une famille pauvre, mais profondément chrétienne. Il fréquenta l'école cléricale de la paroisse de Saint-Nizier et fit, à l'âge de dix ans, le vœu de chasteté perpétuelle. Après avoir suivi les leçons d'un maître habile, M. Deplace, il alla compléter ses études au Séminaire de Saint-Irénée. Le 23 juin 1815, il était admis au sous-diaconat en compagnie du bienheureux Jean Vianney, curé d'Ars, et le 17 décembre 1816, il était ordonné prêtre. Vicaire à Saint-Nizier pendant quelques années, il fut provisoirement chargé du service religieux de la chapelle de Saint-Éloi, puis en 1829, il passa à la cure de Vourles. C'est là qu'ému par l'esprit révolutionnaire de son siècle et par la difficulté de trouver des instituteurs capables d'aider à la restauration catholique de la France, il conçut l'idée et le projet d'une



LE P. LOUIS QUERBES
Fondateur de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur

association de maîtres pieux et instruits qui seraient de véritables auxiliaires aux curés des paroisses. Encouragé par son évêque et stimulé par ses confrères dans le sacerdoce, il ouvrit dans son presbytère même, une certaine école normale qui fut la souche première de sa Congrégation.

Au début, son ambition était modeste, mais la Providence bénit cette œuvre apostolique, et bientôt il crut devoir solliciter l'approbation du gouvernement. Il obtint une ordonnance royale en date du 10 janvier 1830, et l'approbation épiscopale, le 3 novembre 1831. Régulièrement constituée avec les trois vœux de religion en 1835, la petite Congrégation reçut l'existence canonique en 1838, sous le nom d'« Institut des Clercs paroissiaux ou Catéchistes de Saint-Viateur ». Saint Viateur, Lecteur de Lyon et disciple de saint Just au IVe siècle, avait été désigné par Rome comme patron de la Société dont le but est « l'enseignement de la doctrine chrétienne, soit en public, soit en particulier, et le service du saint autel, suivant l'intention du Concile de Trente ».



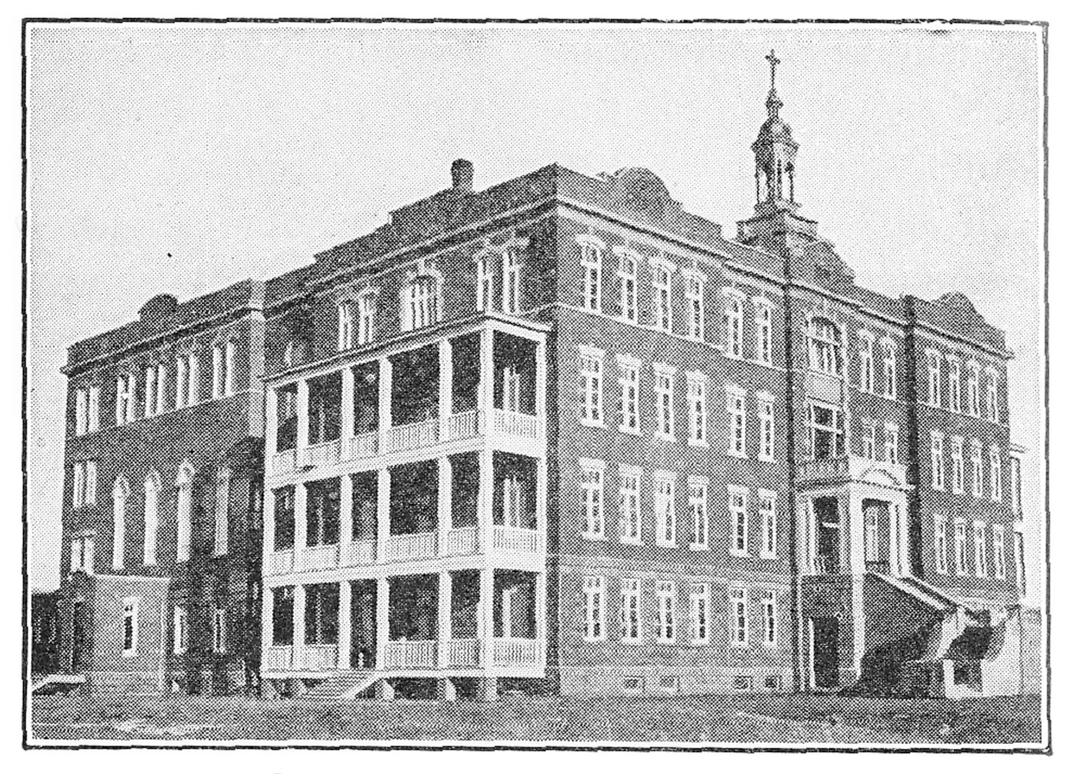
Le P. Querbes rédigea lui-même les statuts de son Association. La règle n'a rien d'austère, elle prescrit seulement une vie régulière



LE P. ÉTIENNE CHAMPAGNEUR, C. S. V.
Fondateur de la province de Montréal

et pieuse. L'Institut se compose de Pères et de Frères qui partagent absolument la même vie commune. Il n'y a que deux classes: les catéchistes (Pères et Frères) dont la fonction principale est l'enseignement du catéchisme et des matières profanes; et les aides-temporels qui s'occupent de travaux manuels, mais sont religieux au même titre que les autres. Les Pères portent le costume du clergé séculier en ajoutant l'insigne commun à tous les profès: un chapelet passé dans la ceinture. Les catéchistes qui ne sont pas soumis à l'office divin ont, deux fois par jour, une lecture obligée tirée de l'Écriture sainte, de l'Imitation et du Catéchisme du Concile de Trente. Pour la formation de ses sujets, la Société a des établissements principaux de deux sortes, un noviciat destiné à l'année de probation des novices, et une maison d'étude qui est double: un juvénat où sont instruits ceux qui n'ont pas encore les connaissances suffisantes pour entrer au noviciat, un scolasticat où des profès appelés au sacerdoce suivent un cours régulier de théologie, et où les autres Frères se perfectionnent dans les lettres et les sciences. Tous les supérieurs majeurs sont des prêtres. A la tête de l'Institut est le Père Général, élu pour dix ans, qui gouverne assisté d'un vicaire

et d'un discrétoire ou conseil. Il est représenté dans chaque province par un Père Provincial nommé pour cinq ans, qui dirige aidé



LE JUVÉNAT DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR
Berthierville, P.Q.

d'un Conseil au sein duquel il peut se choisir un assistant.

***

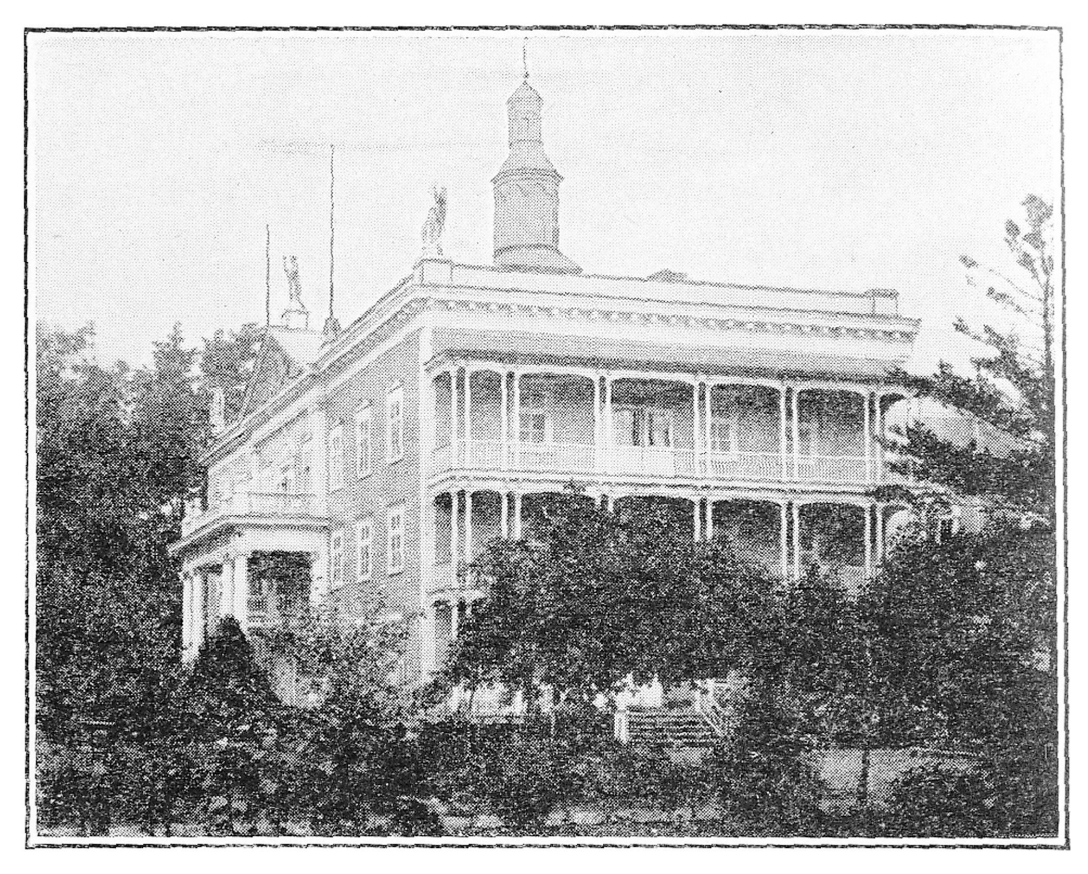
Cette sage organisation favorisa un développement rapide. En dépit des difficultés inhérentes à tout début, la Congrégation prit vite un essor remarquable, favorisé d'ailleurs par des circonstances providentielles. A la

province-mère de Vourles s'ajouta la province des Ternes par l'affiliation des Frères de Saint-Odilon fondés à Saint-Flour par Mgr Marguerye. Bientôt l'affiliation des Frères de Saint-Jean provoqua la création d'une nouvelle province dite de Rodez. En 1847, répondant à la demande de Mgr Bourget, le P. Querbes envoya au Canada trois de ses religieux, le F. Étienne Champagneur qui devint prêtre, le F. Augustin Fayard et le F. Louis Chrétien. Ils s'établirent à l'Industrie, sous la protection du seigneur Barthélemy Joliette, qui leur donna la direction de son collège récemment fondé. C'est de cette jeune famille que naîtra la province de Chicago en 1865, quand l'Illinois, désolé par les ravages de l'apostat Chiniquy, demandera du secours au clergé canadien.

Le P. Querbes mourut à Vourles, le 1er septembre 1859. Mais son œuvre était déjà consolidée et pouvait affronter l'avenir avec une pleine assurance. Parmi ses successeurs, le Canada a l'honneur de compter deux des siens, le P. Pascal-D. Lajoie, qui gouverna l'Institut pendant vingt-neuf ans. Le Général actuel est le T. R. P. Michel Roberge, ancien supérieur du Séminaire de Joliette.

La Congrégation ne connut pas que des succès et des faveurs. En France surtout elle

a été, comme toutes les autres, douloureusement éprouvée par la loi spoliatrice de 1903. La Maison Générale qui avait été transportée à Paris en 1896, dut passer en Belgique où



LE NOVICIAT DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR
Joliette, P. Q.

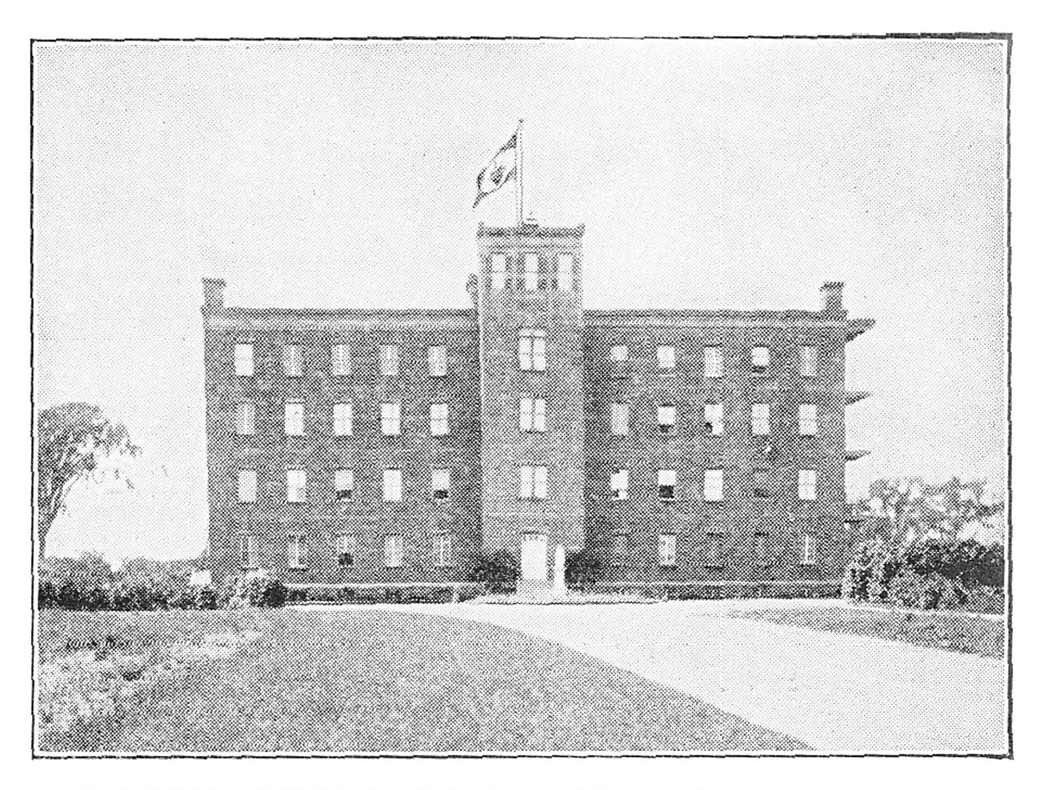
elle est encore, à Jette-Saint-Pierre (près Bruxelles). La province des Ternes, incapable de subsister par elle-même, se rattacha à la province de Vourles qui s'élargit vers la Belgique; la province de Rodez trouva un asile en Espagne où elle possède actuellement des fondations très florissantes.

***

Si la province canadienne eut des débuts plus modestes, elle compte aujourd'hui parmi les plus prospères. Le P. Étienne Champagneur était un homme d'une grande énergie et d'une grande sainteté. Il s'imposa un travail inouï pour la réussite de son œuvre. Dans le petit noviciat qu'il installa à côté du collège Joliette, il habitait lui-même un bout de corridor, ayant pour fauteuil un billot, pour table et bibliothèque un vieux contrevent appuyé par derrière sur la cimaise et par devant sur un chevalet boiteux. En 1860, il reconstruisit la maison, maniant lui-même la scie et le rabot. Ses successeurs, le P. Cyrille Beaudry, le grand apôtre de la communion fréquente, qui pressentit les décisions de l'Église; le P. Charles Ducharme, que sa longue et fructueuse administration a fait regarder comme un second fondateur; le P. J.-Émile Foucher, le P. Olympe Joly, le P. Joseph Charlebois ont complété l'organisation. Aujourd'hui, les Clercs de Saint-Viateur dirigent, outre leurs maisons de formation, trente-six établissements dans Québec et un orphelinat dans le Manitoba, à Otterburne, près de Saint-Boniface.

La variété de leurs œuvres offre un champ d'action à toutes les aptitudes. Ils donnent

l'enseignement à tous les degrés. Un des leurs, le P. Joseph Morin, est doyen de la faculté des sciences à l'Université de Montréal. Ils sont à la tête du Séminaire de Joliette,



LE SCOLASTICAT DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR
1145, avenue Saint-Viateur, Outremont, P Q

et aussi du collège classique de Rigaud. L'Institution des Sourds-Muets, au nord de la rue Saint-Laurent, à Montréal, est sous leur direction ainsi que le collège Saint-Joseph, à Berthierville, le collège Saint-Louis, à Terrebonne, le collège Saint-Joseph, à Lauzon, etc. Ils ont eux-mêmes fondé la paroisse de Saint-Viateur d'Outremont qu'ils continuent à desservir.

La formation pédagogique de leurs sujets a reçu depuis quelques années une attention toute spéciale. Le noviciat, toujours à Joliette, a été complètement restauré en 1912; d'une architecture élégante, il est situé au milieu d'un vaste jardin que des visiteurs ont maintes fois proclamé comme l'un des plus beaux du pays. Le juvénat, nouvellement construit sur les rives du fleuve Saint-Laurent, est à Berthierville. Le scolasticat, complètement réorganisé en 1914, est attaché à la direction provinciale, à Outremont. La Communauté envoie en Europe, dans les universités ou les écoles normales, quelques-uns de ses membres, Pères ou Frères, pour leur permettre de compléter leurs études théologiques, scientifiques ou littéraires.

L'enseignement primaire ou intermédiaire doit à cette Congrégation plusieurs manuels de classe. La grammaire Robert est universellement connue. L'histoire du Canada, de C. S. Viator, et l'arithmétique Robert ont été adoptées par la Commission scolaire de Montréal. On se rappelle quel retentissement eurent les expositions antialcooliques organisées dans les écoles des Clercs de Saint-Viateur, vers 1915. Avec l'encouragement de S. G. Mgr Bruchési et l'approbation de nos meilleurs médecins, des tableaux ont été édités pour aider à l'enseignement antialcoolique; le Conseil

de l'Instruction publique a exprimé le désir de les voir se répandre dans toute notre province. A Fontaines-sur-Saône, en France, les Clercs de Saint-Viateur publient une revue, *l'École et la Famille* qui est très estimée de tous ceux qui s'occupent de pédagogie; non moins connue est la revue pieuse de l'*Ange-Gardien*, organe d'une confrérie dont la propagation a été spécialement confiée par Rome à la Communauté.

BIBLIOGRAPHIE

ROBERT (R. P., C. S. V.). — *Vie du T. R. P. Querbes*, avec préface de Mgr Lavallée, recteur de l'Institut catholique de Lyon. Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 2061, rue Saint-Dominique. Prix: $1 50

XV

LA CONGRÉGATION DES FRÈRES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

(PÈRES ET FRÈRES)

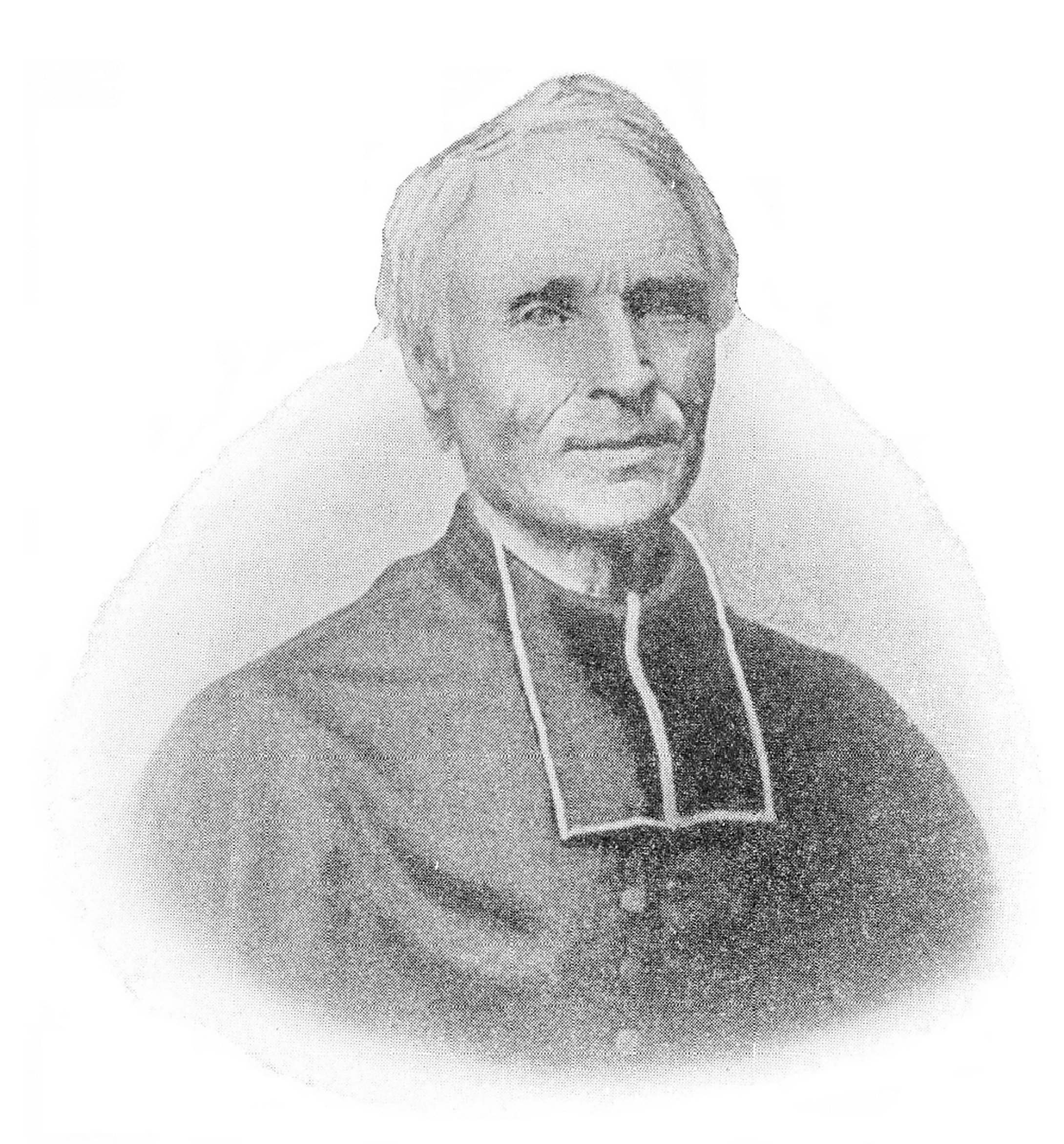
Par le R. P. PLAMONDON, p. S. V.

LE lundi 3 mars 1845, trois hommes franchissaient le seuil de la chapelle des Lazaristes, à Paris, et venaient s'agenouiller devant la châsse de saint Vincent de Paul.

Le plus âgé d'entre eux, M. Le Prévost, alors laïque et plus tard prêtre, avait quarante-deux ans. Petit de taille, marchant avec peine, de complexion délicate, il était avant l'âge vieilli par le travail et la souffrance; mais la grâce divine avait mûri son âme et le préparait de longue date à devenir le chef et le père d'une nouvelle famille religieuse, consacrée au service des pauvres.

Ces deux compagnons étaient MM. Myionnet et Maignen.

Tous trois étaient venus, ce matin-là, consacrer en quelque sorte, devant les reliques du grand apôtre de la charité, l'établissement de la Congrégation des Frères de



LE T. R. P. JEAN-LÉON LE PRÉVOST
Fondateur des Frères de Saint-Vincent-de-Paul (1803-1874)

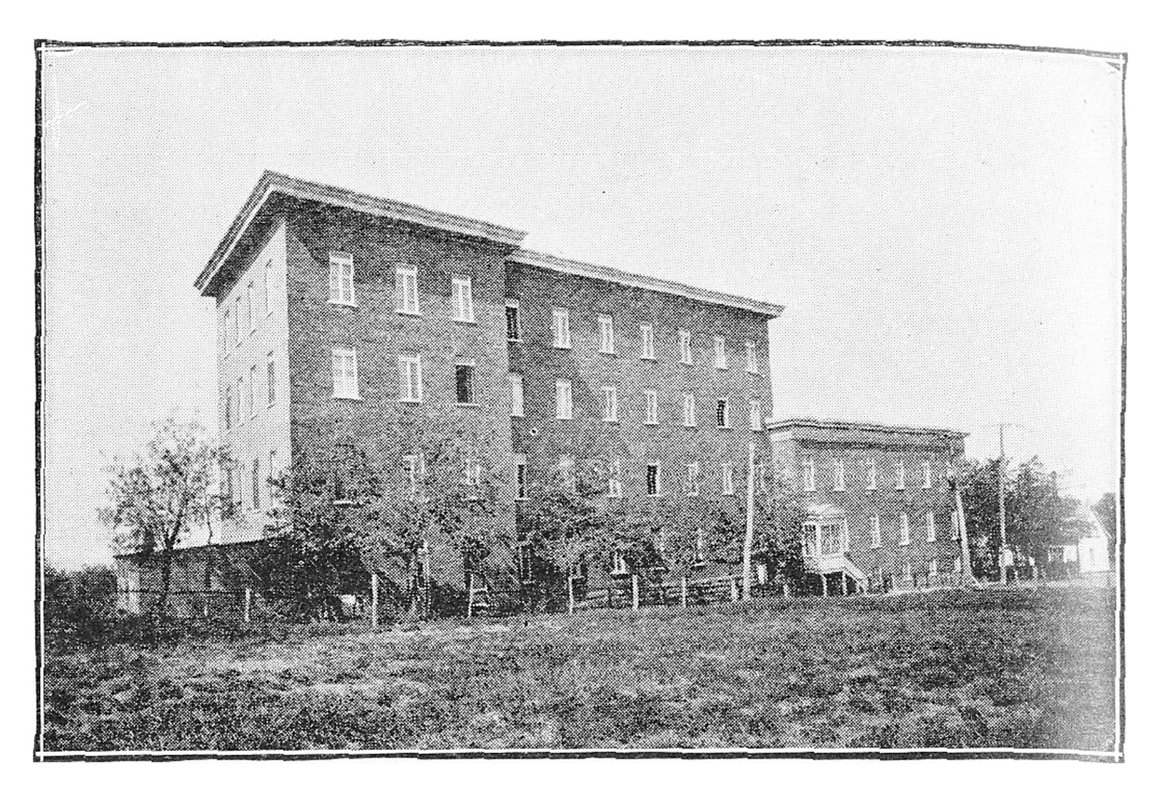
Saint-Vincent-de-Paul, dont ils étaient les fondateurs, et cimenter leur indéfectible union aux pieds de celui qu'ils choisissaient pour patron de leur famille naissante.

La Congrégation ne tarda donc pas à se composer, comme actuellement, de Frères ecclésiastiques (Pères), et de Frères laïques (Frères).

Les uns et les autres ne forment qu'une seule famille gardant la vie commune, s'appliquant par-dessus tout à leur sanctification par la pratique de la vie intérieure, la fidélité à la règle et l'observance des trois vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance selon les Constitutions et travaillant dans le même temps au salut du prochain par le moyen des œuvres de miséricorde.

Ces œuvres: patronages, œuvres de jeunesse, orphelinats, cercles d'hommes, cercles militaires, maisons d'œuvres, maisons de famille, groupements corporatifs, catéchismes, chapelles de secours, leur permettent d'atteindre toute la famille des ouvriers et des pauvres: l'orphelin, l'écolier, l'apprenti, le jeune ouvrier, l'homme de labeur, la mère de famille, le vieillard, le malade, le soldat.

Les Pères s'appliquent tout d'abord et en toute circonstance, par la prière, par la parole



FAÇADE DU PATRONAGE DE LÉVIS (1907)

AGRÈS DE GYMNASTIQUE ET JEUX DIVERS AU PATRONAGE DE LÉVIS

et par l'exemple, à être le soutien et la consolation de leurs frères. Ils se portent avec empressement à leur distribuer dans les divers ministères de la confession, de la direction spirituelle, de l'enseignement religieux et des retraites, les grâces divines dont le prêtre est le dispensateur.

Puis, dans les œuvres, dissiper l'ignorance du peuple, en lui enseignant les vérités de la foi, reste leur soin principal. Ils s'attachent, dans leurs instructions, à cette simplicité de fond et de forme si recommandée par saint Vincent de Paul, et qui donna de son temps de si heureux fruits. La doctrine rappelée en toute occasion, avec les images et les applications les plus propres; la notion exacte, pour chaque classe de personnes enseignées, de leurs devoirs et des grâces que le Seigneur y a attachées: telles sont les armes puissantes dont ils usent pour éclairer et pour défendre les âmes.

Les Frères sont l'instrument providentiel dont Dieu s'est servi pour faire naître la Congrégation. C'est aussi sur leur fidélité et leur zèle à correspondre à la grâce de leur vocation que repose en grande partie l'avenir de l'Institut.

Ils sont employés de préférence au soin du temporel et au maniement extérieur des œuvres. Ils sont, de plus, associés directe-

ment à l'apostolat du prêtre, en exerçant les influences religieuses et morales qui préparent et assistent le ministère ecclésiastique et, par conséquent, en augmentent les fruits.

Soit donc qu'ils enseignent les enfants, les jeunes ouvriers ou autres et qu'étudiant leurs aptitudes, ils les dirigent vers un art ou un métier; soit qu'ils veillent à des intérêts divers par les entremises utiles et les conseils bienveillants, ils sont, non seulement les suppléants de la famille et les ministres de la charité, mais encore les collaborateurs immédiats du prêtre. Leur rôle par conséquent est également grave et saint.

ESPRIT DES FRÈRES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

La fin que les membres de l'Institut se proposent étant de vaquer avec ardeur à leur perfection par toutes les observances de la vie religieuse et au bien des âmes par les œuvres, ils s'efforcent d'avoir constamment devant les yeux ce double objet de leur vocation.

Pour former Jésus-Christ en eux, ils s'inspirent du plus pur « esprit religieux ». C'est du moins leur désir et leur volonté.

Pour attirer le monde à Jésus-Christ, ils emploient des méthodes d'action, puisées dans l'Évangile et dans l'enseignement de la sainte

Église. Leur apostolat veut être informé en un mot de « l'esprit surnaturel » le moins équivoque.

MÉTHODE D'APOSTOLAT

Le but suprême des œuvres de la Congrégation est spirituel. Il tend au bien des âmes, à les amener à Dieu et à procurer ainsi la gloire du Seigneur.

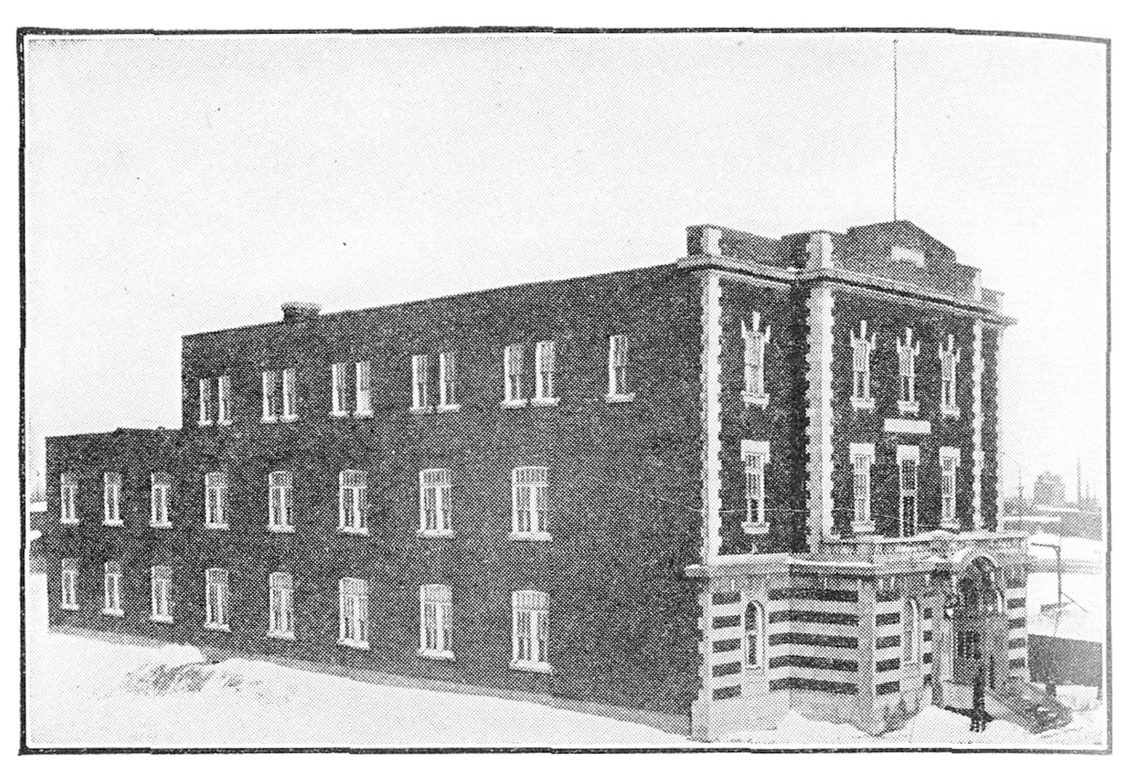
Il consiste à former des chrétiens de principes et de convictions, des chrétiens qui rendent gloire à Dieu en le faisant régner en eux et autour d'eux, des chrétiens qui pratiquent véritablement tout ce que comporte la vie intérieure.

MOYENS SURNATURELS

Si le but est surnaturel, les moyens principaux, pour lui être proportionnés, le sont également. Rien ne les supplée, tout les favorise, rien n'y vient mettre obstacle.

1° Le premier moyen, c'est *la prière.*

« Quand je veux réussir dans une entreprise difficile, disait le Père fondateur, je me jette à genoux, je prie davantage, je pleure et... j'obtiens. Voilà tout le secret de la réussite dans les œuvres. »



LE PATRONAGE JEAN LE PRÉVOST (1910), MONTRÉAL

LE PATRONAGE DE ST-HYACINTHE (1905) — ÉDIFICE DE L'ŒUVRE DE JEUNESSE

C'est, instruits à pareille école, que les Frères de Saint-Vincent-de-Paul s'efforcent d'être, avant tout, des hommes d'oraison, afin d'être des hommes d'œuvres sérieux. Que feraient leurs efforts et les industries du zèle, si la grâce, par la prière, ne les faisait fructifier ? Telle est leur persuasion.

A la prière, ils joignent tous les autres moyens surnaturels qui sont en leur pouvoir pour atteindre la fin qu'ils se proposent.

2° *L'amour surnaturel du pauvre et de l'ouvrier.*

Le religieux de Saint-Vincent-de-Paul, Père ou Frère, aime véritablement le pauvre et l'ouvrier. Il ne les aime point, certes, à la façon des idéologues dont les systèmes n'ont jamais adouci la misère, ni à la façon des flatteurs qui promettent le paradis sur la terre et n'aboutissent, en fin de compte, qu'à aigrir doublement les malheureux contre leur sort, ni à la façon des philanthropes qui emboîtent le pas derrière les socialistes et les humanitaires et ne vont au peuple que pour l'exciter contre la société. Il aime les pauvres, comme les saints, comme saint Vincent de Paul, son modèle, et comme Notre-Seigneur. Il les aime par dévotion, voyant en eux l'image du divin Maître. Il les aime en les éclairant,

en les consolant, en les relevant à leurs propres yeux, en leur faisant envisager chrétiennement leurs travaux, leurs peines, en un mot leur condition. Il les aime d'un amour affectif et effectif, leur faisant l'aumône spirituelle et corporelle, souffrant avec eux, se livrant pour eux, se faisant pauvre comme eux. Il a pour eux cet amour en quelque sorte aveugle qui n'est basé ni sur le raisonnement ni sur la sagesse humaine, mais qui n'est autre, à vrai dire, que l'amour de Dieu prolongé.

L'amour du pauvre et de l'ouvrier est en l'âme de tout Frère de Saint-Vincent-de-Paul digne de ce nom. Et il n'en est aucun qui ne redise et ne fasse siennes ces paroles de leur Père: « Il me serait doux, ayant commencé parmi les pauvres, de finir aussi au milieu d'eux. »

3° *L'enseignement de la doctrine chrétienne, la pratique de la piété raisonnée.*

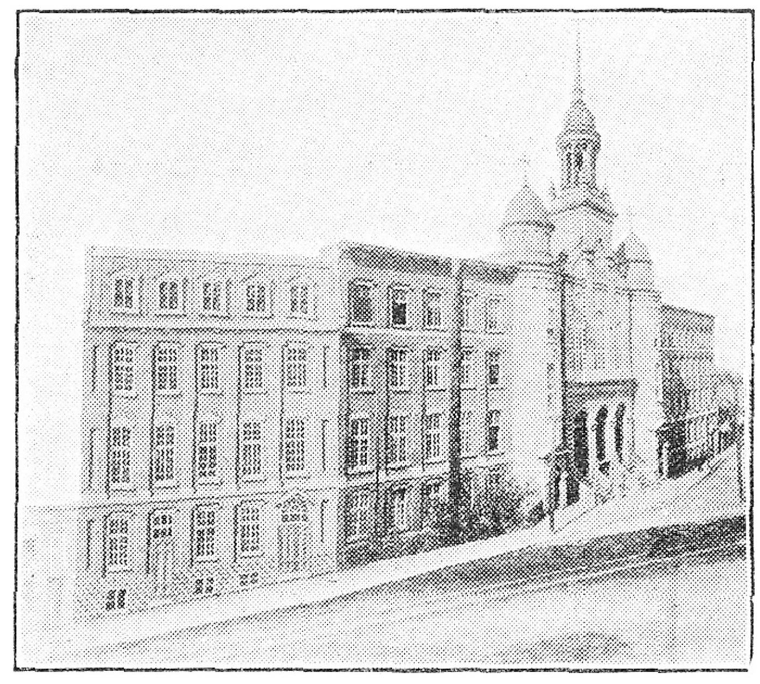
Donner pour base à toutes les œuvres la foi et la piété; pour cela, inculquer profondément les vérités fondamentales de la religion; réconcilier les âmes avec Dieu par les sacrements des morts qui sont le Baptême, et la Pénitence; faire contracter l'habitude de la prière sans laquelle les œuvres ne sont que futiles jeux d'enfants; faire connaître et aimer le saint Rosaire; nourrir les âmes du Pain

eucharistique en appliquant avec un zèle inlassable les décrets de Pie X sur la communion fréquente et quotidienne; faire pratiquer l'adoration du saint Sacrement et particulièrement l'Heure sainte; réunir les jeunes ouvriers, les travailleurs dans de pieuses associations spécialement en l'honneur de la très sainte Vierge, dans des conférences pour la visite des pauvres et dans des confréries de métiers; donner des retraites, soit générales, soit à des groupes choisis; par tous ces moyens procurer à leurs patronnés et à leurs protégés de toutes catégories la véritable vie chrétienne, de telle sorte que, vivant dans la grâce de Dieu, ils fassent des progrès constants dans la vertu et portent dans les ateliers et partout où ils se trouvent, la bonne odeur de Jésus-Christ, c'est ce à quoi s'emploie la sollicitude des Frères de Saint-Vincent-de-Paul.

MOYENS NATURELS

D'autres agents, d'ordre naturel, sont employés par eux: les récréations honnêtes et variées, les jeux, les cours du soir, les conférences d'études, les institutions d'économie ou de secours mutuel en conformité avec les prescriptions du droit, les groupements corporatifs,

les bureaux de placements, les bibliothèques, etc., etc. Tous ces moyens sont destinés à rendre pratiquement possible et facile l'emploi des moyens surnaturels. On n'y recourt par conséquent qu'avec modération, comme il convient de faire en des œuvres sérieuses qui



L'ŒUVRE DU PATRONAGE DE QUÉBEC (1886)

veulent atteindre le fond des choses. On reste sobre de fêtes extérieures. On se tient en garde contre une activité excessive et contre l'entraînement. On écarte les formes de culture physique qui vont à l'encontre de la formation surnaturelle. En résumé, on ne recourt aux industries humaines que pour autant qu'elles favorisent l'action de la grâce.

LES ŒUVRES CANADIENNES

C'est en 1884 que les Frères de Saint-Vincent-de-Paul furent chargés de l'*Œuvre du Patronage de Québec.* Le Patronage reçut dès lors, le développement que ses fondateurs (les conférences de la ville) avaient prévu et désiré pour lui: l'*école* pour enfants pauvres et abandonnés augmenta le nombre de ses classes et porta jusqu'à 300 ses protégés; 150 y reçoivent maintenant habillement complet, automne et printemps, ainsi que le dîner chaque jour; une *Œuvre de Jeunesse* comprenant des écoliers, des apprentis et des ouvriers groupe en quatre sections près de 500 patronnés; une *maison de famille* hospitalise 60 orphelins, placés en apprentissage dans la ville.

Ajoutons que cette œuvre, 62, Côte d'Abraham, est la maison-mère des Patronages du Canada, et le lieu résidentiel du délégué du Supérieur Général de l'Institut. Elle possède un petit et grand noviciat pour la formation des futurs religieux, Pères et Frères canadiens.

Le Patronage-Laval (40, avenue Bigaouette, Québec), est une filiale de l'œuvre précédente. Situé en plein quartier ouvrier entre les paroisses de Saint-Sauveur, Sacré-Cœur et Saint-Malo, ce patronage ne cesse de progresser. Il possède une école de 150 enfants pauvres qui

y reçoivent gratuitement instruction et vêtement. Les sections de l'Œuvre de Jeunesse sont très florissantes et réunissent plus de 575 patronnés.

Le Patronage de Saint-Hyacinthe (104, rue Girouard), est regardé par son diocèse comme une de ses plus intéressantes institutions. Ce patronage a des sections d'écoliers, d'apprentis, de jeunes ouvriers, d'anciens, une « maison de famille » pour jeunes employés.

Le Patronage de Lévis (8, rue Dallaire) possède les mêmes sections et une « maison de famille » pour orphelins et écoliers pauvres, ayant des aptitudes aux études et pouvant poursuivre leur instruction religieuse, commerciale et même classique, c'est une spécialité de cette œuvre. Les institutions économiques y sont en honneur: caisse d'épargne, secours mutuels, caisse de dotation.

Le Patronage Jean Le Prévost (2493, rue St-Dominique, Montréal), en plus des sections ci-dessus mentionnées, ce patronage possède le « foyer du jeune homme » avec ses 130 chambres pour jeunes employés sans famille en ville. Cette œuvre opère un grand bien qui se fera plus grandement dans un avenir prochain.

Telles sont les œuvres auxquelles s'intéressent les Frères de Saint-Vincent-de-Paul canadiens selon les désirs de Nos Seigneurs les

évêques, mais leur vocation ne les limite point aux œuvres de jeunesse. Leur zèle embrasse le pauvre et l'ouvrier de l'enfance à la vieillesse.

La Providence qui a veillé sur les débuts de l'Institut et sur son développement, assurera son avenir: nous en avons pour garant ces paroles de Pie XI: « Oui, votre mission est une des plus providentielles. La sanctification des ouvriers, c'est bien ce qu'il y a aujourd'hui de plus bienfaisant, de plus nécessaire ».



LE T. R. P. EMMANUEL D'ALZON
Fondateur des Augustins de l'Assomption

XVI

LES AUGUSTINS DE L'ASSOMPTION

Par le R. P. MARIE-CLÉMENT, A. A.

I. — ORIGINE

LA Congrégation des Augustins de l'Assomption est née le jour de Noël 1850, dans le Midi de la France, à Nîmes, département du Gard.

Son fondateur, le T. R. P. Emmanuel d'Alzon, grand vicaire du diocèse, réorganisait alors le collège de l'Assomption qu'il avait acquis. Il professait un culte enthousiaste pour l'esprit, la doctrine de saint Augustin et la vie monastique; de là le nom d'*Augustins de l'Assomption* qu'il donna à ses fils spirituels; par abréviation, on les appelle souvent: Pères de l'Assomption, Assomptionistes.

II. — BUT ET ESPRIT

Le but de la Congrégation, exprimé dans sa devise: *Adveniat regnum tuum*, est de travailler à l'avènement du règne de Jésus-Christ.

a) Dans ses membres d'abord, par la pratique des conseils évangéliques, des vertus religieuses et de la prière, selon l'esprit et les formes de la vie monastique, compatibles avec l'activité extérieure des œuvres.

b) Dans le prochain ensuite, par un apostolat répondant plus directement aux besoins de la société moderne.

Les formes principales de cet apostolat sont les suivantes:

1° L'*enseignement*, dans le sens le plus étendu du mot;

2° Le *ministère des âmes;*

3° Les *œuvres sociales:* institutions charitables, presse, pèlerinages nationaux, œuvres de mer, etc.;

4° Les *missions.*

De ces œuvres, la liste n'est ni complète pour ce qui existe, ni close pour ce qui pourrait s'y ajouter: *La Congrégation accepte toutes les œuvres, anciennes et nouvelles,* a dit le P. Picard, premier successeur du P. d'Alzon, *pourvu qu'elles soient dans l'esprit de l'Église et voulues par le Pape.*

Poursuivre ce but, en mettant dans l'exécution une franchise courageuse dans l'affir-

mation de la vérité catholique, une vraie sincérité et cordialité dans les rapports, une grande abnégation et oubli de soi dans les œuvres, un zèle vraiment surnaturel, hardi, désintéressé pour tout ce qui touche la gloire de Dieu; enfin, une soumission absolue dans les jugements et dans l'action aux décisions du Saint-Siège, voilà suivant les Constitutions de la Congrégation, ce qu'on peut appeler *l'esprit* de l'Assomption.

III. — LE FONDATEUR

Le Fondateur des Augustins de l'Assomption, le T. R. P. Emmanuel d'Alzon, naquit au château du Vigan (Gard), le 30 août 1810.

Son père, Daudé d'Alzon, et sa mère, Jeanne de Faventine, étaient alliés aux plus grandes familles de l'ancienne France. Montcalm, si glorieux dans l'histoire du Canada et dont Québec est si fier; le chevalier d'Assas, mort lui aussi au champ d'honneur, sont dans la lignée de ses ancêtres.

Le P. d'Alzon hérita de ses ascendants la noblesse, la dignité, la générosité. Son pays du Languedoc, où le soleil est chaud et les caractères ardents, le fit d'humeur vive, joyeuse et intrépide,

Brisant avec le monde qui lui promettait succès, gloire et richesses, il se donna à Dieu dès sa jeunesse. Le 14 mars 1832, il quitta sa famille et entra au Grand Séminaire de Montpellier où il reçut la tonsure et les ordres mineurs.

Reprenant alors, le premier en France, une tradition interrompue depuis les ravages du gallicanisme, il partit pour Rome pour y faire ses études philosophiques et théologiques. Il voulut grandir près du Vatican et façonner son esprit et son cœur au centre même de cette Église qu'il devait un jour si bien comprendre et servir.

Le jeune d'Alzon resta à Rome jusqu'en mai 1835, et après sa prêtrise, il revint dans son pays natal, où Mgr Chaffoy se l'attacha aussitôt comme vicaire général. Il remplit cette fonction pendant quarante-cinq ans, sous quatre évêques successifs: Mgr Chaffoy, Mgr Cart, Mgr Plantier et Mgr Besson.

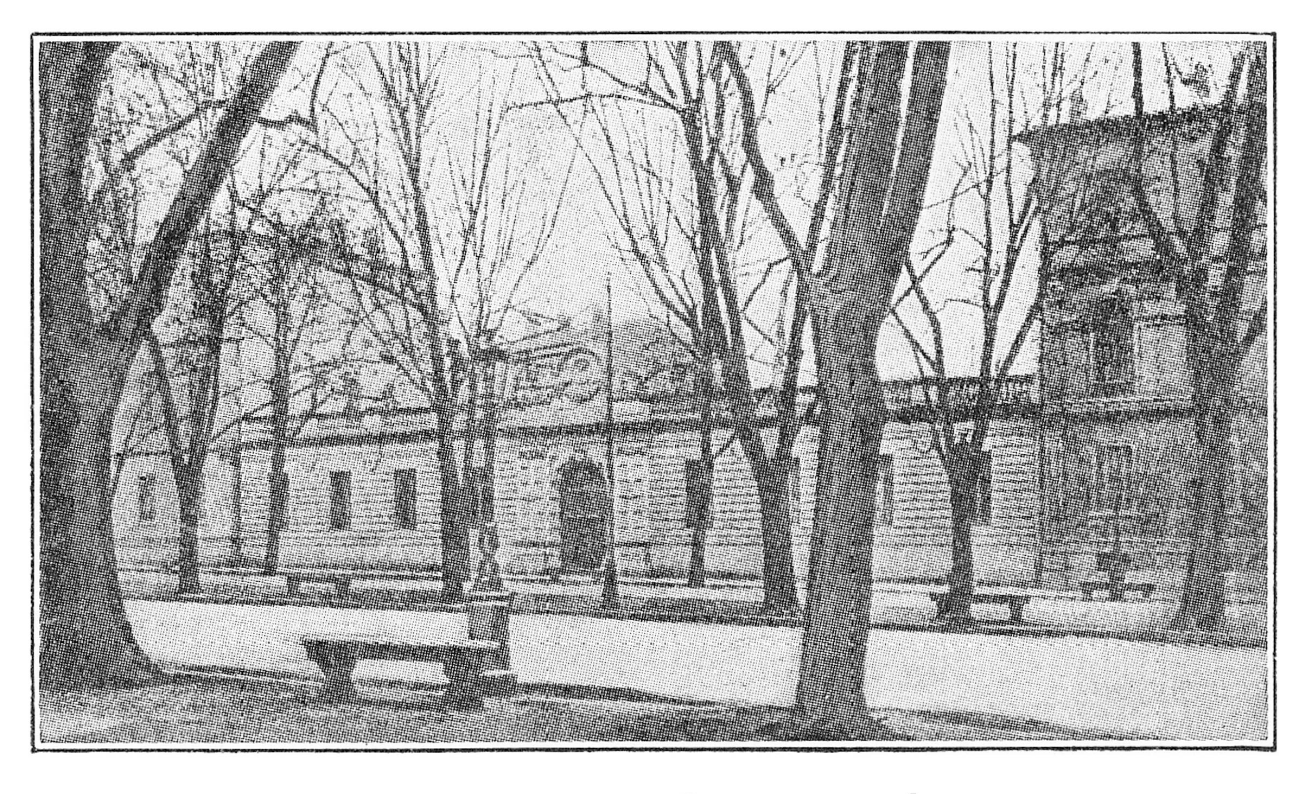
Il est impossible, dans le cadre restreint de ces pages, de décrire l'activité débordante des premières années sacerdotales de l'abbé d'Alzon.

Nous la surprenons d'abord dans la collaboration à plusieurs revues: *le Correspondant*, *l'Université catholique*, les *Annales de Philosophie chrétienne*, la *Revue européenne*.

La prédication occupait aussi une grande place dans sa vie: Carêmes, avents, retraites pastorales ou religieuses, discours de circonstance, etc. Mgr Besson lui reconnaît les dons les plus brillants de la parole: « Appuyé sur un fonds de connaissances théologiques très étendues et toujours entretenues, il était, dit-il, ferme et précis, riche et abondant, hardi et retenu... inégal et parfois trop familier, mais toujours capable de se relever d'un coup d'aile et de ravir avec lui son auditoire jusqu'au sublime. »

Pour les œuvres de charité, quel zèle encore! En 1835, nous le voyons dans sa ville réorganiser l'œuvre de la Miséricorde au profit des pauvres, contribuer à fonder deux orphelinats, donner une nouvelle impulsion aux conférences de Saint-Vincent de Paul, lancer avec succès les catéchismes de persévérance pour la jeunesse et les enfants du peuple, et être la cheville ouvrière pour l'établissement des écoles.

En 1837, il travaille à l'établissement d'un Refuge pour les filles repenties. En 1840, il aide si efficacement à la fondation des Dames de l'Assomption que celles-ci l'appelleront leur Père et Fondateur. En 1843, il fonde un couvent du Carmel dont il se fait la providence en même temps que le père spirituel. Sa charité,



FAÇADE DU COLLÈGE DE NÎMES

Berceau de la Congrégation de l'Assomption

son dépouillement, ses sacrifices d'argent sont si grands que sa mère en est effrayée. *Mon fils me coûte plus que deux vauriens,* s'écrie-t-elle.

Cette même année 1843, il achète la pension Vermot qui comptait alors 14 élèves; il en fait le collège de l'Assomption qui devint, sous son impulsion, une des plus belles institutions du Midi de la France, une pépinière de vaillants chrétiens, d'hommes d'œuvres remarquables, qui brillèrent d'un vif éclat dans la magistrature, dans l'armée et dans le sanctuaire: le cardinal de Cabrières, l'illustre évêque de Montpellier, est une de ces gloires du collège de l'Assomption.

C'est dans ce collège que devait naître l'œuvre préférée et la plus importante du P. d'Alzon, « la Congrégation de l'Assomption ».

Après plusieurs années de préparation et de prière, le jour de Noël 1850, Emmanuel d'Alzon jeta les fondements de sa famille religieuse.

Il commença avec quatre disciples seulement, mais le nombre augmenta rapidement. Après l'approbation diocésaine, le P. d'Alzon travailla pour obtenir celle de Rome. Le 1er mai 1857, il reçut le Bref laudatif, et le 26 novembre 1864, le Décret d'approbation.

Le 27 novembre 1866, le Supérieur Général des Ermites de Saint-Augustin, sur les ins-

tances du Fondateur, tout épris de la grande vie monastique, admit la Congrégation en participation de tous les biens et privilèges spirituels du grand Ordre

Il est intéressant de noter ici ce qui décida le P. d'Alzon à fonder l'Assomption. Nous pouvons le surprendre sur ses lèvres même, dans son discours au Chapitre général de 1868.

Voyant la mortelle contagion qui envahissait alors la société et que les Papes ont appelée « le naturalisme », fruit du rationalisme et de la révolution, qui se présentait sous les formes diverses d'indifférence religieuse, de laïcisme, de libéralisme, en attendant d'être stigmatisée par Pie X sous le nom de modernisme, le P. d'Alzon résolut de combattre ce fléau. Il en découvrit le moyen dans un grand esprit surnaturel.

Comme il était impossible de l'infuser aux masses directement, il résolut de le communiquer d'abord à une élite qui le posséderait pleinement, pour le répandre ensuite autour de soi.

Ce que le Fondateur rêva pour son Institut ce fut donc, on le voit, la simple restauration de la vie chrétienne et surnaturelle, pratiquée d'abord par les siens, puis communiquée à la société par le dévouement apostolique. Joignez

à ce profond « sens surnaturel » un grand « amour doctrinal »; donnez pour guide à cet amour de l'étude et de la doctrine « la voix de l'Église » et « les directions du Pape », et vous aurez les trois caractéristiques de l'idéal que le P. d'Alzon voulut réaliser et qu'il légua comme héritage à ses fils.

Après une vie d'un labeur prodigieux et d'héroïques vertus, qui lui vaudront un jour devant l'Église, nous en avons le ferme espoir, la couronne des saints, le P. d'Alzon mourut. C'était en la fête de la Présentation de Marie. le 21 novembre 1880.

Pour ses fils l'heure était deux fois angoissante, car, au moment où le Père agonisait, les religieux étaient expulsés de leurs couvents de France, par les décrets de Ferry; mais Dieu veillait sur son œuvre! La bénédiction suprême du saint mourant aida à supporter l'épreuve et l'exil et elle fit surgir, sur de nouvelles plages, de nouvelles œuvres!

IV. — LES ŒUVRES

Il n'est pas possible de citer ici toutes les œuvres inaugurées par le P. d'Alzon, non plus que celles suscitées plus tard par ses fils, et qui vinrent successivement se grouper autour

des premières, comme des branches vivaces sur un tronc ancien, mais trouvant toujours dans une même sève leur aliment et leur vigueur.

Nous n'insisterons que sur les plus importantes.

1° *Œuvres d'enseignement.*

Une des premières préoccupations du Père d'Alzon, comme du reste de ses successeurs, ce fut l'enseignement sur une base exclusivement chrétienne. « Ce que nous pouvons affirmer aujourd'hui, écrivait le P. Picard, second Supérieur Général de l'Assomption, au treizième anniversaire de la mort du P. d'Alzon, c'est que l'Assomption est essentiellement une Congrégation doctrinale, consacrée à l'étude et à la diffusion de la vérité par l'enseignement sous toutes ses formes. »

Le Fondateur réalisa ce plan, d'abord par le Collège de l'Assomption de Nîmes qu'il dirigea lui-même longtemps, ensuite par des travaux, des luttes, de concert avec Montalembert, qui l'appelait son « frère d'armes », des écrits, spécialement par la Revue de l'*Enseignement chrétien*, grâce à laquelle il réussit à organiser à Paris, les congrès de l'Enseignement libre. « Il les présida avec autorité, dit Mgr Besson, et contribua à en rendre les résultats vraiment utiles et pratiques. »

Toutefois, là où, avec sa Congrégation, il réalisa plus complètement son rêve d'enseignement chrétien, ce fut dans la création des « Alumnats ». Ce mot, inconnu dans le dictionnaire, a été créé par le P. d'Alzon; il vient du latin *Alumnus*, élève, et signifiait au moyen-âge une psallette, une maîtrise ou école annexée aux grands couvents, où l'on recevait des enfants destinés au sacerdoce. Pendant le temps de leur éducation, ils portaient l'habit monastique et leur règle se rapprochait beaucoup de celle des Novices.

Pour cette œuvre, le Père se préoccupa — selon les Constitutions et Décrets des conciles — de choisir des enfants pauvres ayant une sérieuse vocation sacerdotale, pour leur donner, avec le bienfait d'une éducation presque gratuite, tous les soins que demandent les longues études du sanctuaire, le noviciat de la vie religieuse et l'apprentissage des missions.

Le P. d'Alzon inaugura cette œuvre si originale des Alumnats, le 27 août 1871, dans un ancien sanctuaire de la très sainte Vierge, Notre-Dame-des-Châteaux, en Savoie.

Les Alumnats se multiplièrent rapidement en France, en Belgique, en Espagne, en Angleterre, en Suisse et en Amérique. Depuis cinquante ans que l'œuvre existe, elle a donné à l'Église « plus de mille prêtres », répandus dans tous les diocèses de France et sur toutes

les plages du monde; tout récemment elle offrit un évêque aux missions de Chine, et un archevêque au siège d'Athènes, dans la personne de l'éminent savant Mgr Petit, ancien Alumniste des Châteaux.

Les Souverains Pontifes, reconnaissants des fruits d'une institution si apostolique, l'ont comblée de faveurs et enrichie d'indulgences sous le vocable de Notre-Dame des Vocations.

2° *Ministère des âmes.*

Le P. d'Alzon a été, par excellence, une âme apostolique. Comme vicaire général de Nîmes, une grande partie de son temps était pris, nous l'avons dit, par les prédications; il faut ajouter qu'une autre était consacrée à la direction des âmes, au confessionnal ou par correspondance.

Le Fondateur légua cet esprit apostolique à ses fils qui, en Orient et en Occident, et dans les deux Amériques, se sont faits, à leur tour, missionnaires, prédicateurs, directeurs d'âmes, non-seulement dans les paroisses confiées à leur soin, mais partout où leur action apostolique peut s'exercer.

3° *Congrégations de femmes.*

Il y a cinq Congrégations de femmes qui ont, avec l'Assomption, des liens spéciaux:

1. *Les Dames de l'Assomption.* Après l'abbé Combalot, premier promoteur de l'œuvre en 1839, le P. d'Alzon contribua puissamment, jusqu'à sa mort, à l'organisation de cet Institut qui lui a décerné le titre de Père et de Fondateur.

But: enseignement, éducation et adoration du saint Sacrement.

2. *Les Petites Sœurs de l'Assomption.* Congrégation fondée en 1864, par le R. P. Étienne Pernet des Augustins de l'Assomption, comme gardes-malades des pauvres à domicile.

3. *Les Oblates de l'Assomption.* Congrégation fondée en 1865, par le T. R. P. d'Alzon, dans le but d'aider aux missions de l'Assomption.

4. *Les Orantes.* Congrégation contemplative, fondée en 1906, par le T. R. P. Picard, dans le but de prier pour l'Assomption et ses œuvres.

5. *Les Sœurs de Jeanne d'Arc.* Congrégation fondée le jour de Noël 1914, par le R. P. Marie-Clément des Augustins de l'Assomption, pour le service spirituel et temporel des prêtres.

4° *Œuvres sociales.*

1. *Les grands pèlerinages.* Dès le début de l'année 1872, le P. Picard, l'un des meilleurs

fils du Fondateur, qui devait lui succéder comme Supérieur Général, avait fondé « l'Association de Notre-Dame de Salut ». Sous les auspices de cette organisation furent lancés les pèlerinages.

Le but de cette œuvre était de briser avec le respect humain, de ramener dans la société l'esprit de foi, les prières publiques et la pénitence.

Le premier pèlerinage partit pour la Salette en août 1872; le second fut organisé pour Rome en mai 1873. Dans le mois de juillet suivant fut lancé le premier pèlerinage national à Lourdes. Enfin, intrépide, homme de foi étonnant, le P. Picard, en 1882, conduisit à Jérusalem le premier pèlerinage de pénitence; ils étaient « plus de 1,000 pèlerins ».

Les résultats de cette œuvre furent ce qu'on les voulait. Des peuples entiers furent conduits dans les lieux les plus augustes de l'Église catholique, ils y prièrent et firent pénitence. « Les grands pèlerinages organisés à Jérusalem et à Lourdes, lisons-nous dans l'*Histoire de l'Église*, de Mourret, se révèlent en ce moment comme les moyens les plus puissants de réveiller la foi dans les masses. »

2. *L'œuvre de presse.* Elle naquit en 1873, sous la poussée du « Moine », le P. Vincent de Paul Bailly, un autre fils digne du Fon-

dateur. En 1873, il commença par publier une petite revue hebdomadaire : *Le Pèlerin.* Dès le mois de janvier 1880, celle-ci s'accrut de *la Vie des Saints.* En mars de cette année même, parut la *Croix-Revue.*



LE P. VINCENT DE PAUL BAILLY, « LE MOINE ».
Fondateur de *la Croix* et de l'Œuvre
de « La Bonne Presse »

En juin de l'année 1882, sous la protection du Sacré Cœur dont on célébrait la fête, fut lancé le numéro-spécimen du journal *La Croix,* portant fièrement sur son frontispice l'image du Crucifix. Le Sacré Cœur qui bénit largement tout ce qui lui est consacré, fit rayonner sa *Croix;* elle est aujourd'hui le plus important quotidien catholique de France et, on peut bien le dire, du monde entier.

La Croix, comme dès le début le déclara hautement le P. Vincent de Paul, devait être « un journal purement catholique, sans

attache politique d'aucune sorte; pour elle, les luttes religieuses étaient la seule raison d'être ». L'histoire des derniers cinquante ans a prouvé s'il en fut ainsi!

Autour de *La Croix*, « La Bonne Presse » se développa. « L'arsenal de la lutte contre l'erreur et l'impiété s'enrichissait à peu près tous les ans de quelques nouveaux engins, écrit E. Lacoste dans sa vivante biographie du P. Bailly, il mentionne jusqu'à *trente-cinq* publications différentes, imprimées par l'Œuvre, au No 5, rue Bayard, Paris.

Les citer toutes serait impossible ici, mais il y a de ces étoiles qui, aujourd'hui, brillent partout; c'est, avec les savants *Échos d'Orient*, avec *Rome* et *l'Eucharistie*, le radieux *Noël*, fondé en 1895, si universellement apprécié avec ses « compléments »: *La Maison*, l'*Étoile Noëliste*, l'*Écho du Noël*, *le Sanctuaire*, etc.

La guerre fit surgir *le Prêtre aux armées*, devenu, depuis 1919: *Prêtre et Apôtre*, la revue de plus de dix mille ecclésiastiques. Enfin, en 1919, parut *la Documentation catholique*, vraie mine qui fournit pour la défense de l'Église des armes solides et toujours renouvelées.

V. — LES ŒUVRES DE MER

Elles furent fondées sous les auspices du P. Picard, en 1894, sur l'initiative de M. Bernard Bailly, ancien officier de marine.

Le but était de venir en aide à tant de milliers de marins qui, chaque année, exposés à mille dangers, quittaient la terre de France pour aller à la pêche aux bancs de Terreneuve et d'Islande.

Qu'on juge, d'après le total des statistiques de 1897 à 1913, de la portée religieuse et sociale de cette entreprise: Marins malades hospitalisés à bord des bateaux: 1,375; communications avec les navires de pêche: 16,243; naufragés recueillis: 437; rapatriés en France: 617; journées d'hôpital: 21,020; consultations médicales en mer: 7,178; dons de médicaments: 3,850; lettres reçues ou remises: 515,884.

VI. — PERSÉCUTION ET DISSOLUTION

Depuis 1898, le radicalisme triomphant en France, poussé par la franc-maçonnerie, cherchait à réaliser les deux points principaux de son programme: 1° la suppression des religieux; 2° la séparation de l'Église et de l'État.

Les menées de la secte, devenues si odieuses dans l'affaire Dreyfus, furent énergiquement

démasquées et flagellées par la vaillante plume du « Moine ». *La Croix* groupait chaque jour les unités catholiques pour la résistance. Les Loges exaspérées voulurent à tout prix se débarrasser du double obstacle: *les Assomptionistes* et *La Croix.*

Le coup de foudre éclata le 11 novembre 1899 par les perquisitions faites dans toutes les maisons de la Congrégation qui aboutirent au fameux procès et à la plus inique condamnation des « Douze Assomptionistes », trouvés coupables d'avoir été hardis, généreux, désintéressés dans la lutte pour la vérité, la justice et le droit.

Il était aussi dans le plan de la secte de faire sombrer le journal *La Croix,* mais le Christ, que le P. Bailly avait placé sur son frontispice, ne permit pas à la haine d'arriver jusque là. Il suscita un grand chrétien, M. Paul Féron-Vrau, qui devint propriétaire légal du journal et de la maison de la Bonne Presse.

L'odieuse application des décrets de dissolution, est-il besoin de le dire, secoua profondément la Congrégation, dont presque toutes les œuvres étaient en France. Toutefois, grâce à des efforts prodigieux réalisés par le P. Picard et le P. Emmanuel Bailly, son successeur, aucune de ces œuvres ne périt. Comme en 1880, cette fois encore, tel le vent qui transporte sur ses ailes les semences des

arbres d'un pays dans un autre, l'épreuve emportait les religieux aux lointains pays des Missions, où, sous la protection visible de d'Alzon, eux et leurs œuvres se multiplièrent.

VII. — LES MISSIONS

1. *L'Orient.* — Les missions d'Orient remontent à 1862. Le Pape Pie IX demanda au P. d'Alzon, venu à Rome, de travailler au retour du schisme à l'unité romaine.

Pour obéir à ce désir du Souverain Pontife, à la fin de cette même année, le Fondateur envoya le P. Galabert en Bulgarie. Celui-ci, après avoir parcouru la Thrace, la Macédoine et la Roumélie, ouvrit deux missions en pays bulgare: la première à Philippopoli sur les bords de la Maritza, là même où la Congrégation possède aujourd'hui un collège florissant; la seconde à Andrinople. La mission slave était ainsi fondée.

Dès 1864, le P. d'Alzon avait songé à s'installer à Constantinople où, l'année précédente, il était venu pour se renseigner sur l'Orient. Le projet ne put se réaliser qu'en 1881, quand l'Assomption entra en plein Stamboul.

Bien vite l'Asie-Mineure fut envahie à son tour: écoles, collèges, paroisses, s'élevèrent tout

le long de la voie ferrée et firent énormément pour l'influence française en Orient.

En 1896, trois Pères passèrent au rite grec. L'Assomption réorganisa le séminaire de Stamboul, lequel, en 1914, avait déjà fourni à l'Église une quinzaine de prêtres grecs.

En 1898, Léon XIII, avec de nombreuses faveurs, concédait aux missionnaires l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption.

Voici quel était, en 1914, le total général des œuvres de l'Assomption en Orient: Paroisses (latines ou orientales): 20; églises et chapelles: 44; séminaires, scholasticats: 6; collèges, pensionnats, écoles: 24; résidences, œuvres diverses: 10; personnel, religieux: 150, religieuses: 201.

On avait semé dans les larmes, on moissonna dans l'allégresse; la croix avait déjà fait pâlir le croissant!...

2. *L'Amérique du Sud.* — En 1890, sur les instances de S. Exc. Mgr Casanova, archevêque de Santiago, dix religieux de l'Assomption, sous la conduite du R. P. Stéphane Chaboud, partirent de Bordeaux pour aller inaugurer la mission du Chili.

Voici les fondations successives: Concepcion, Los Andes, Lota, Mendoza, Santiago, Talcahuano, Valparaiso.

Plus tard, le groupe du Chili essaima en Argentine, à Buenos-Ayres et à Santos-Lugares.

3. *L'Angleterre.* — En 1901, le premier contingent de religieux alla s'établir en Angleterre. Série des fondations: Londres (Bethnal-Green): 1 paroisse, 1 alumnat; Londres (Brockley): 1 paroisse; Londres (Charlton): 1 paroisse; Newhaven et Seaford: 2 paroisses; Rickmansworth: 1 paroisse.

4. *L'Amérique du Nord.* — La première mission de l'Amérique du Nord fut établie à New-York, dans les États-Unis, en 1892, par le R. P. Henri Brun. L'Assomption possède actuellement dans cette ville une résidence avec église pour les nationaux espagnols, à la 14e Rue (229 W.).

La seconde fondation est, à la 156e Rue, une paroisse avec le même but.

En 1904, fut ouvert à Worcester, Massachusetts, le collège classique français de l'Assomption. Il fut incorporé par la Législature le 6 février 1917, avec pouvoir de conférer le grade de bacheliers ès Arts, grade reconnu par l'Université Laval de Québec, par l'Université catholique de Washington, et par l'Université de l'État de New-York. Près de 250 élèves y font leurs études, un grand nombre en vue du sacerdoce. Dans ce même collège, il y a une résidence de missionnaires qui rayonnent partout, spécialement dans les centres canadiens-français.

VIII. — L'ASSOMPTION AU CANADA

La Congrégation des Augustins de l'Assomption fut accueillie au Canada par Son Éminence le cardinal Bégin, le 2 mars 1917.

En février de cette même année, le P. Marie-Clément, délégué par le T. R. P. Emmanuel Bailly, supérieur général, vint à Québec solliciter de Son Éminence l'admission de la Congrégation dans le diocèse. Il demandait en même temps la reconnaissance et l'approbation diocésaine de l'Institut des Sœurs de Jeanne d'Arc qu'il avait fondé, et l'érection d'un centre national canadien pour l'Œuvre de Montmartre, dite: Archiconfrérie de Prière et de Pénitence, dont la propagande en Amérique avait été spécialement confiée aux Pères de l'Assomption.

Les trois faveurs sollicitées furent accordées avec une extrême bienveillance, comme l'atteste un Document officiel daté du 2 mars 1917.

C'est à la diffusion de l'Œuvre du Sacré-Cœur que les premiers Pères de l'Assomption se consacrèrent après leur arrivée au Canada. Le succès le plus consolant répondit à leurs efforts.

A Noël 1917, Son Éminence le Cardinal Bégin vint en personne inaugurer le centre na-

tional de l'Archiconfrérie, dans son sanctuaire provisoire établi sur la rue St-Jean. pour être transféré ensuite à Bergerville.

A l'exemple des derniers Papes, surtout de Sa Sainteté Pie X, le vénéré Cardinal, en plusieurs circonstances, daigna recommander aux prêtres, aux communautés religieuses et aux fidèles de s'enrôler dans cette armée réparatrice. Il suffit du reste de lire les documents de sa merveilleuse histoire, publiée par Montmartre depuis plus de cinquante ans, pour être gagné à cette cause.

En six ans à peine, sous l'active poussée de son Directeur, plus de 127,000 âmes: délégués apostoliques, archevêques, évêques, prêtres, âmes religieuses et fidèles, ont répondu à l'appel du Sacré Cœur.

Rappelons ici que dès l'année 1912, le 15 août, fête de l'Assomption, à la grande joie des Autorités de Montmartre, un centre national américain de l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence avait été érigé à New-York, par Son Éminence le cardinal Farley, en l'église des Pères de l'Assomption, à la 156ᵉ Rue. Près de 300,000 associés déjà sont inscrits dans ce centre des États-Unis.

Pour demander les renseignements concernant cette œuvre et pour s'y enrôler, écrire à l'adresse suivante: *L'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence, Bergerville-Québec, P. Q.*

La venue du groupe de religieux destinés au nouveau poste de l'Assomption à Bergerville, près Québec, a été retardée par les tristes événements de la guerre, pendant laquelle 298 religieux assomptionistes ont été mobilisés; 42, dont un grand nombre de prêtres, tombèrent sur les champs de bataille.

Maintenant, l'heure est venue pour la réalisation des projets. La verdoyante solitude de Bergerville, surplombant le majestueux fleuve Saint-Laurent, verra s'élever bientôt les murs qui abriteront, avec le noviciat de la jeune province assomptioniste, en formation, les autres œuvres projetées; c'est le grand désir du T. R. P. Gervais Quénard, le supérieur général actuel de l'Assomption.

En même temps, un sanctuaire du Sacré Cœur, provisoire encore, mais plus spacieux que la chapelle qui jusqu'à présent a servi de foyer à l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence, se dressera dans ce site idéal, aux portes de Québec, sur cette terre si pétrie de souvenirs de nos origines.

Là, répondant au pressant appel du Sacré Cœur et à l'invitation des Papes et des Chefs de la hiérarchie du Canada, les âmes pourront venir, plus nombreuses que jamais, s'enrôler dans la pacifique armée du Roi d'amour et travailler plus efficacement à l'avènement de son règne: *Adveniat regnum tuum!*

XVII

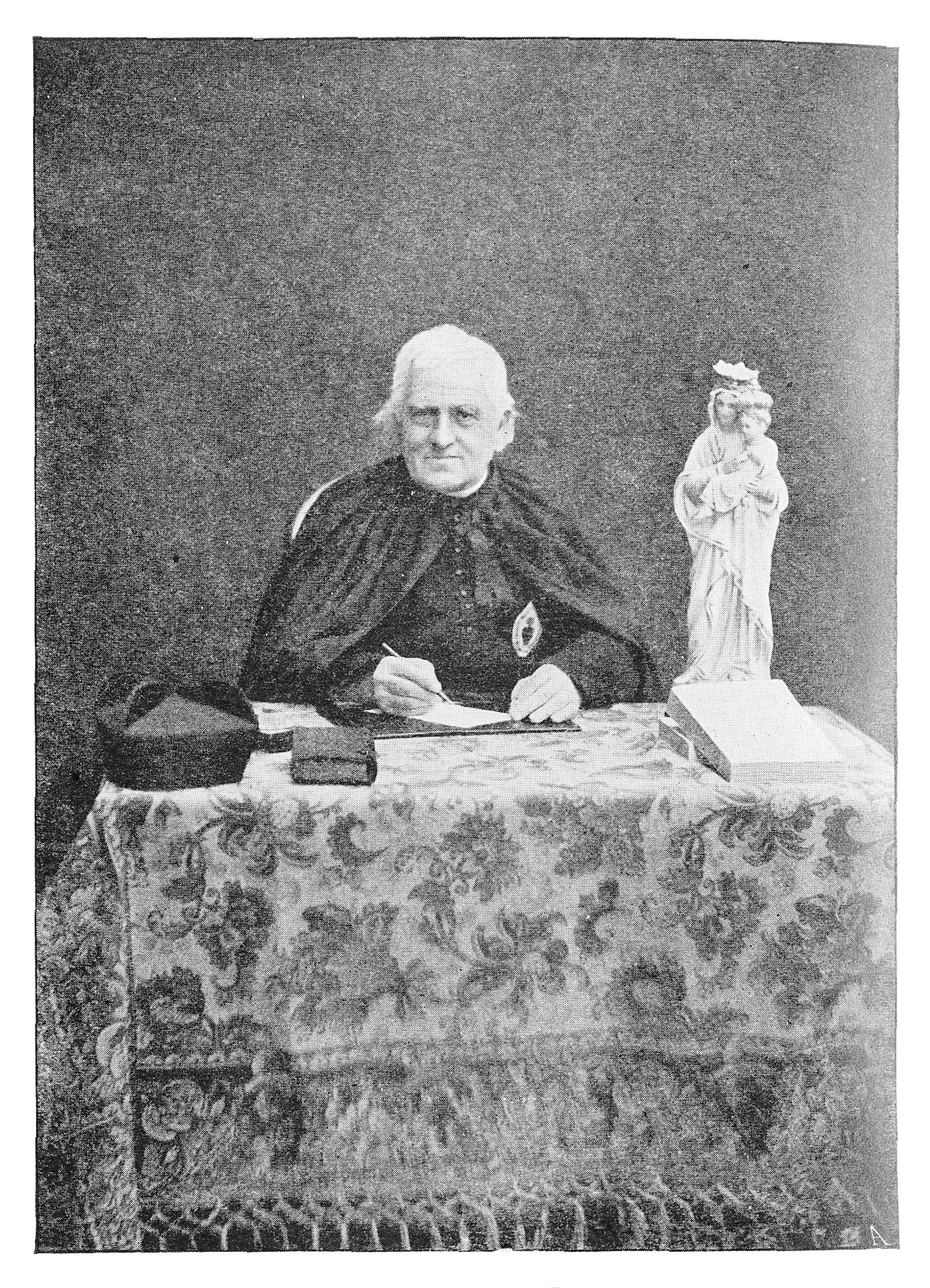
LA SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES DU SACRÉ CŒUR

Par le R. P. Boudin, M. S. C.

LES « Missionnaires du Sacré Cœur », tel est le nom donné par la sainte Église à la Société de prêtres et de religieux fondée à Issoudun (France) il y aura bientôt trois quarts de siècle.

On nous a assuré que quelques pages sur cette Congrégation seraient de nature à intéresser les lecteurs de ce travail et qu'en contribuant peut-être à jeter des germes de vocation dans les âmes neuves qui les parcourront, elles ne pourraient qu'aider à favoriser le développement de cette jeune Société dans notre pays qui a besoin d'ouvriers apostoliques de jour en jour plus nombreux.

Aussi est-ce avec reconnaissance que nous voulons profiter de l'espace si bienveillamment mis à notre disposition pour exposer brièvement l'histoire et le but de notre humble Société avec quelques indications sur ses activités au Canada.

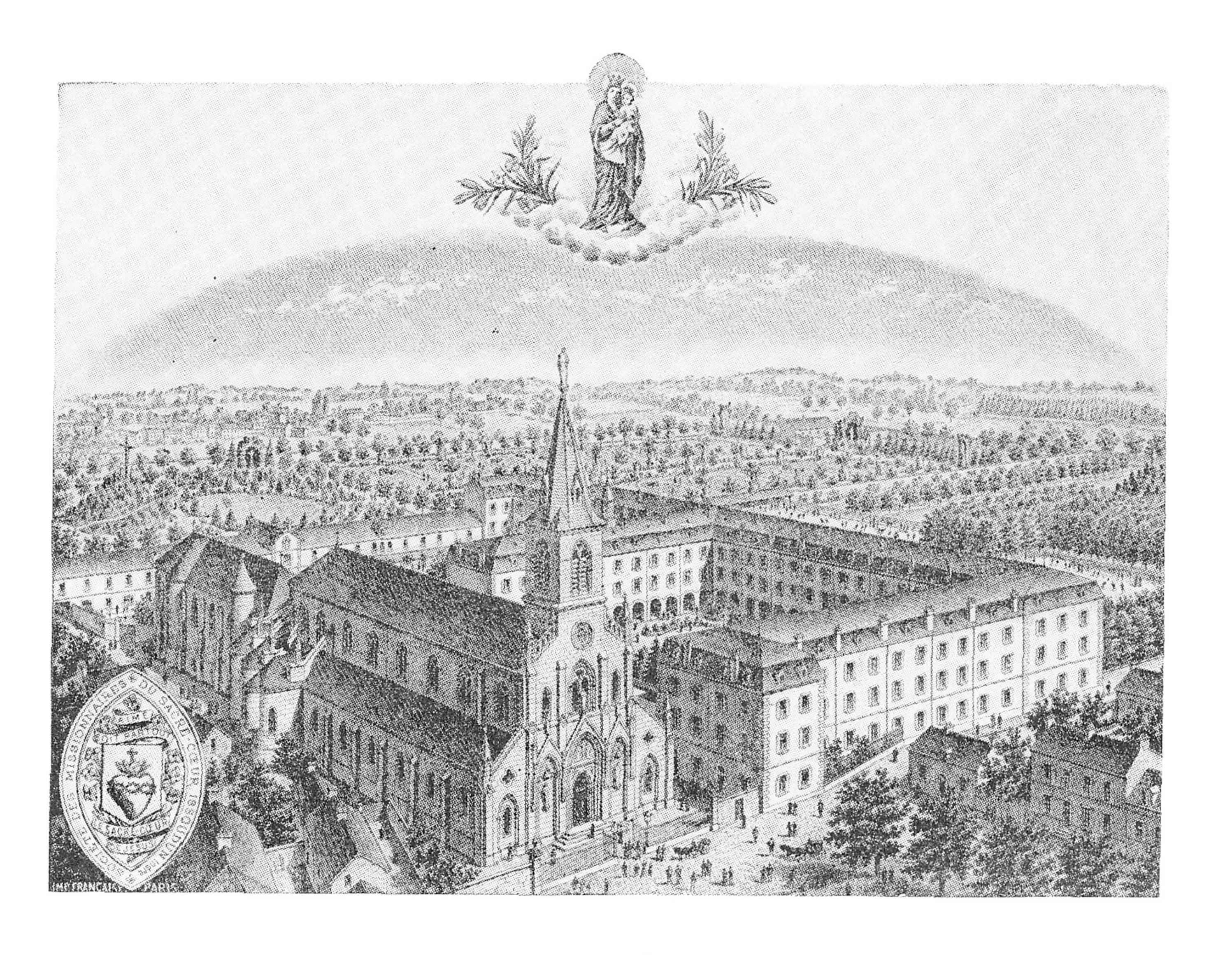


LE R. P. JULES CHEVALIER (1824-1907)
Fondateur de la Congrégation des Missionnaires du Sacré Cœur

I. — APERÇU HISTORIQUE

C'est à un prêtre du diocèse de Bourges (France), que la Société des Missionnaires du Sacré Cœur doit son existence. L'abbé Jules Chevalier, de Richelieu, Indre-et-Loire (né le 15 mars 1824), admis au séminaire de Bourges pour s'y préparer au sacerdoce, eut de bonne heure l'idée nette et la volonté arrêtée de fonder une société vouée à propager le culte du Sacré Cœur. Plus d'une fois, il s'en ouvrit avec quelques-uns de ses condisciples avec qui il s'était lié d'une sainte amitié.

Nommé vicaire à Issoudun le 15 octobre 1854, il y trouve un condisciple de séminaire, un ami et un confident de la première heure. Le projet jadis envisagé et étudié en commun, ils l'examinent de nouveau et le mûrissent en de longues et intimes conversations. Ils désirent tenter sa réalisation, mais comme ils sont dénués de toutes ressources ils se décident à les demander à la Vierge immaculée. Pendant la neuvaine préparatoire à la fête du 8 décembre où Pie IX doit proclamer dogme de foi l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, dans de ferventes prières ils demandent à Marie, comme premier fruit de la gloire dont le décret pontifical doit la



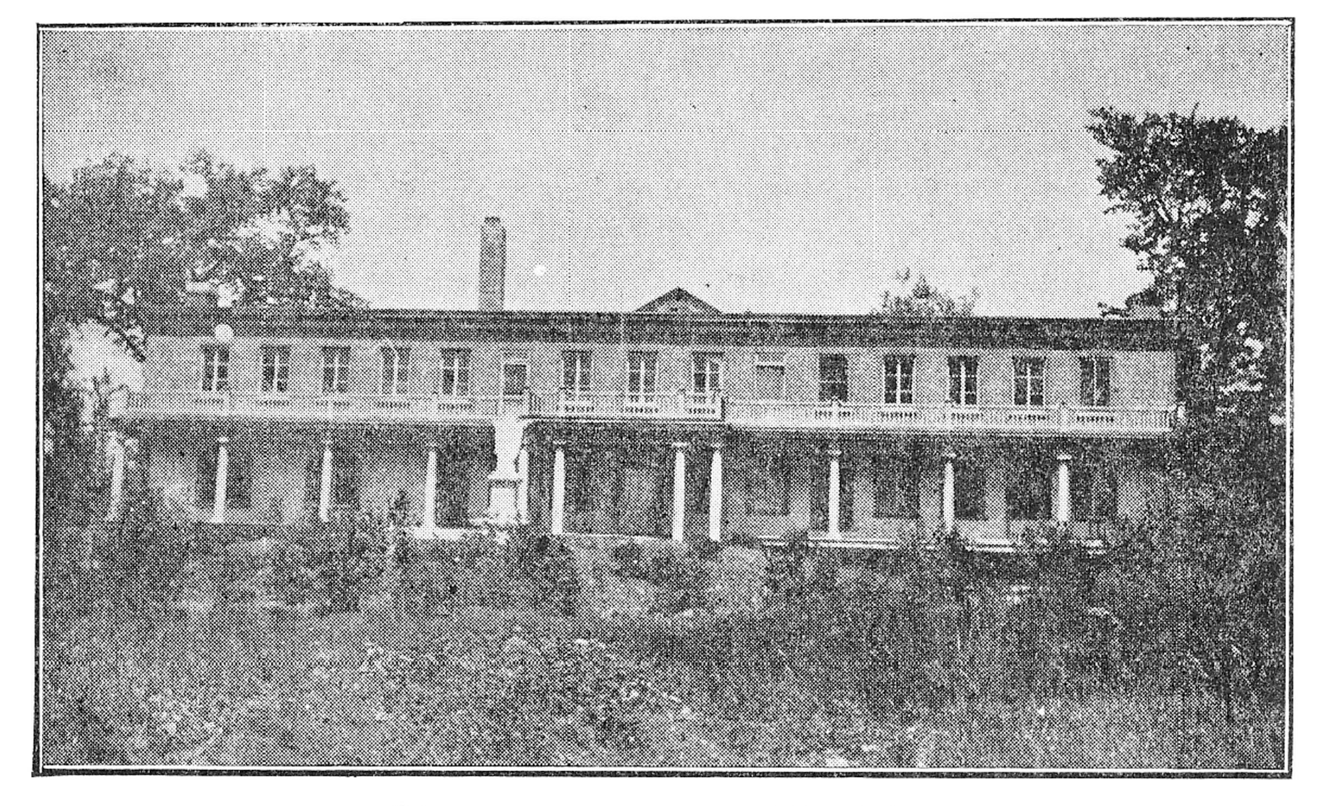
PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ CŒUR A ISSOUDUN (INDRE, FRANCE)

Lieu d'origine de la Congrégation des Missionnaires du Sacré Cœur

couronner, les moyens d'établir une Société de Missionnaires du Cœur sacré de son divin Fils. Leurs ardentes supplications furent entendues de leur céleste Mère, car, le dernier jour de la neuvaine, au sortir de la grand'-messe, un des rares chrétiens de la ville se présenta et leur offrit, de la part d'une personne charitable, une somme importante pour fonder une œuvre de missionnaires à Issoudun. C'était évidemment la réponse du ciel.

Quelle joie pour les deux prêtres! Ils se mettent aussitôt à l'œuvre. Ils achètent une maison avec une pauvre grange qu'ils transforment sans tarder en chapelle et qu'ils dédient au Cœur de Jésus. Dès que les travaux sont terminés ils s'y installent; et c'est là que, quelques mois plus tard, le cardinal-archevêque de Bourges vint leur donner officiellement le titre de « Missionnaires du Sacré Cœur ».

En faisant leur neuvaine ils avaient promis que s'ils étaient exaucés ils feraient aimer la très sainte Vierge d'une manière spéciale. De quelle façon vont-ils remplir cette promesse? Ils se le demandent eux-mêmes. Ils comptent sur la Providence qui ne manque jamais d'éclairer et d'assister les âmes animées d'une foi vive. Comme ils ne désirent rien autre chose que de glorifier le Sacré Cœur par Marie, de

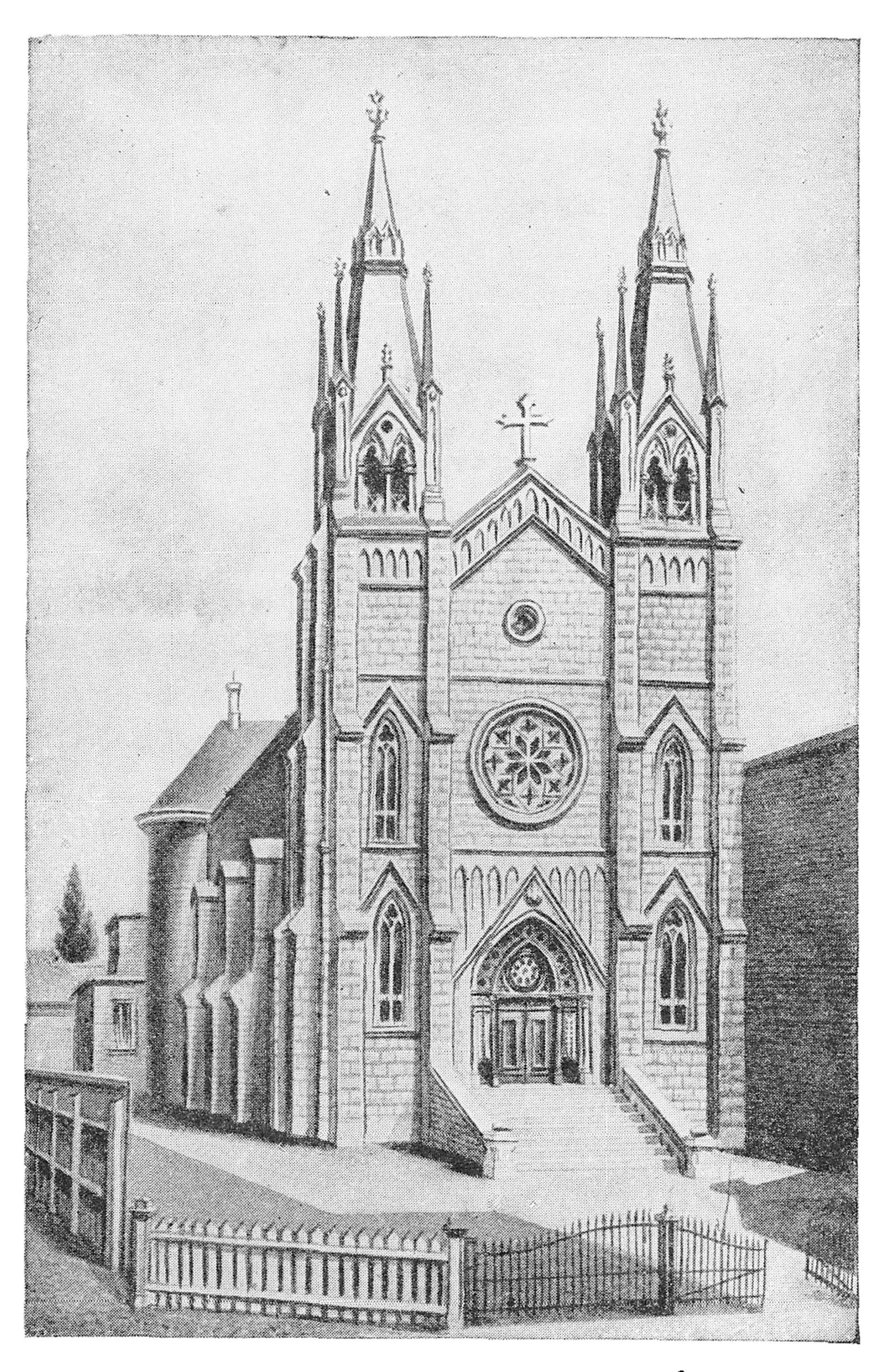


RÉSIDENCE A BEAUPORT
de l'« École apostolique » canadienne des Missionnaires du Sacré Cœur
(avant l'agrandissement de 1923)

leur âme jaillit presque soudainement la pieuse invocation: *Notre Dame du Sacré Cœur, priez pour nous!* Et c'est à Marie invoquée sous ce vocable qu'ils dédient l'autel de leur humble sanctuaire. Depuis lors, la dévotion à Notre Dame du Sacré Cœur s'est répandue à travers le monde tout entier apportant à un nombre incalculable d'âmes lumière, force et courage, et surtout en favorisant la jeune Société fondée sous son auspice et placée sous sa protection. Le bienheureux curé d'Ars disait un jour à un jeune homme incertain de sa voie: « Ne craignez rien, vous entrerez dans une société religieuse où la sainte Vierge fera tout et vous y serez prêtre. » Il s'agissait de la Société des Missionnaires du Sacré Cœur qui se fondait alors. Il n'y a pas en douter, c'est à Marie invoquée sous le titre de Notre Dame du Sacré Cœur que notre Société doit son merveilleux développement.

En 1859, le R. P. J. Chevalier, constatant que sa pauvre chapelle menaçait ruine, conçut le dessein de la transformer et de construire à sa place une église plus grandiose à la gloire du Sacré Cœur. Cette église est la basilique actuelle qui fut consacrée en 1864 et à laquelle il joignit bientôt une magnifique chapelle de Notre Dame du Sacré Cœur dont celle de Québec est la fidèle et exacte reproduction.

L'œuvre du P. Chevalier venait à peine de débuter que son premier compagnon lui fut enlevé par l'autorité ecclésiastique pour être nommé archiprêtre de la cathédrale de Bourges. Ce fut une grave épreuve pour le P. Chevalier. Mais le bon Dieu ne tarda pas à lui envoyer de nouveaux auxiliaires. D'abord le R. P. Ch. Piperon, un homme de Dieu, qui exerça pendant de longues années l'importante fonction de Maître des novices, laquelle lui permit d'infuser à la nombreuse jeunesse qu'il forma le véritable esprit du Sacré Cœur dont il était animé. Puis le R. P. Jean Vandel, le fondateur de l'*Œuvre des campagnes*, qui eut le premier l'idée des œuvres apostoliques et fonda la *Petite Œuvre du Sacré-Cœur*, la pépinière de notre Congrégation. Son idée fut féconde puisque, depuis lors, tous les Instituts religieux l'ont suivie et ont établi des œuvres apostoliques semblables à la sienne. Après plusieurs autres vint le R. P. Victor Jouët qui s'éprit d'un tendre amour pour la dévotion à Notre Dame du Sacré Cœur qu'il devait travailler à répandre avec un zèle infatigable, et par les *Annales* qu'il fonda à Issoudun en 1866 et qu'il dirigea pendant de longues années, et par les pèlerinages qu'il organisa, et par ses prédications enthousiastes, et aussi par sa neuvaine si pieuse et si doctrinale du « Souvenez-vous à Notre Dame du Sacré Cœur ».



CHAPELLE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ CŒUR
71, rue Sainte-Ursule, Québec

Malgré des obstacles et des difficultés de toutes sortes, la Société grandit, et se développa avec une rapidité étonnante.

Les Constitutions élaborées par le T. R. P. Chevalier furent, en 1877, approuvées par le Saint-Siège pour dix ans et en 1891 d'une manière définitive.

Voilà donc la nouvelle Société officiellement constituée. Son école apostolique lui donne régulièrement chaque année des religieux de bonne trempe. Aussi elle ne tarde pas à se répandre hors du Berry où elle avait été fondée, puis hors de France.

Les persécutions de 1880 et de 1900 qui semblaient devoir amener sa perte favorisèrent au contraire sa diffusion dans presque toutes les parties de l'Ancien et Nouveau Monde. C'est même à un de ces moments critiques que le R. P. Fondateur, avec une confiance aveugle en la divine Providence, accepta l'évangélisation des îles de la Mélanésie et de la Micronésie que lui offrait le Saint-Siège. Sa foi fut recompensée car, avec la bénédiction du ciel, ces missions sont maintenant des chrétientés florissantes.

Aujourd'hui la Congrégation comprend plus de mille religieux répartis en six provinces ou quasi-provinces. Elle est chargée de cinq Vicariats apostoliques et d'une Préfecture apostolique. A côté des missionnaires, prêtres et

frères coadjuteurs, travaillent et se dévouent avec un zèle admirable les « Filles de Notre Dame du Sacré Cœur » fondées également à Issoudun par le R. P. Chevalier.

Avant de mourir, le 21 octobre 1907, à l'âge de 83 ans, le R. P. Chevalier vit sa Congrégation solidement établie. Elle venait encore de résister victorieusement aux assauts d'une nouvelle persécution, persécution qui s'attaqua non seulement aux religieux, mais aussi au clergé séculier. Aussi le R. P. Chevalier qui était archiprêtre d'Issoudun fut jeté hors de son presbytère et mourut dans une maison d'emprunt après une vie bien remplie.

Son œuvre a été visiblement bénie du ciel et vraiment Notre Dame du Sacré Cœur n'a cessé et ne cesse de la couvrir de sa maternelle protection.

II. — BUT

Si maintenant on nous demande quelle est la fin que poursuit la Société des Missionnaires du Sacré Cœur, pour avoir une réponse exacte et précise nous n'avons qu'à nous reporter au premier chapitre des Constitutions. En résumé il y est dit:

La fin générale c'est la sanctification de ses membres par l'observation des trois vœux de religion et des Constitutions. La fin spé-



INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME
DU SACRÉ CŒUR, QUÉBEC

ciale c'est d'abord de rendre au Sacré Cœur un culte particulier dans l'Eucharistie en s'efforçant de réparer par de dignes hommages les outrages que ce divin Cœur reçoit de l'ingratitude des hommes; puis de travailler avec ardeur au salut des âmes par le moyen de la dévotion au Sacré Cœur et à Notre Dame du Sacré Cœur dans l'exercice des différents ministères dont la Congrégation peut se charger: prédication, instruction de la jeunesse, missions chez les fidèles et les infidèles, soin des paroisses, publication des *Annales de Notre-Dame du Sacré Cœur*, etc. Le champ de travail qui s'ouvre devant nous est donc immense. Le zèle des membres de notre Institut a de quoi s'exercer. Que ne peut-il être illimité ?

III. — ACTIVITÉS CANADIENNES

Quant aux activités de notre Société au Canada je ne puis qu'être bref vu qu'il n'y a guère que cinq lustres qu'elle y est établie.

La fondation de notre première résidence à Québec remonte à l'année 1900 où, à cause de la loi militaire concernant le clergé, plusieurs de nos religieux de France profitant d'une clause de la loi vinrent, avec la bienveillante autorisation de Mgr l'Archevêque, depuis cardinal Bégin, achever leurs études à l'Université

Laval, sans avoir à redouter une interruption de deux ou trois ans de caserne.

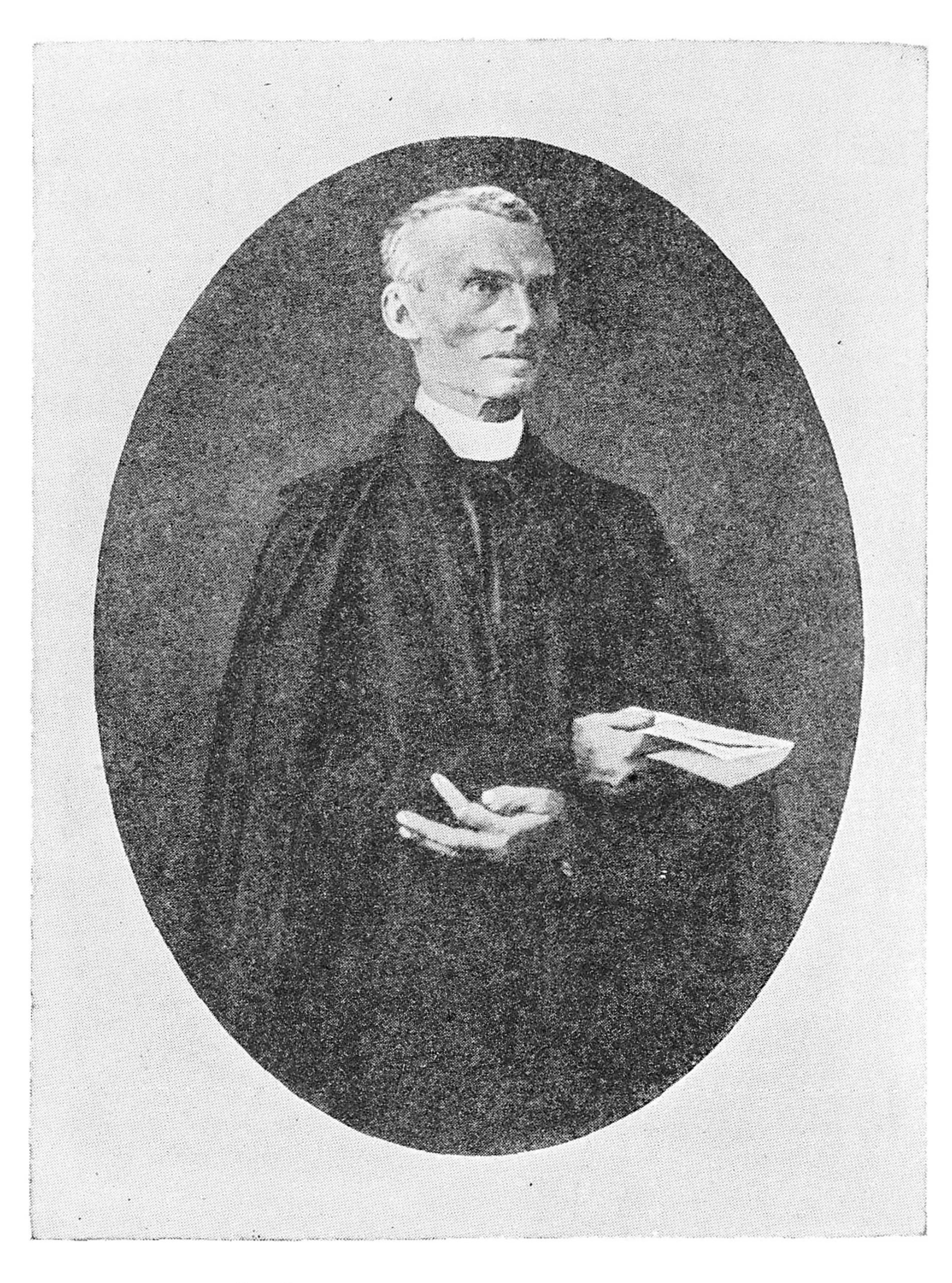
Le Canada étant un pays fertile en vocations apostoliques, il nous parut sage et avantageux de nous y fixer pour y puiser de bons sujets pour nos différentes missions. C'est ainsi que quelques années plus tard, nous ouvrions à Beauport, une maison de formation pour les jeunes gens qui demandaient à entrer dans notre Congrégation. Cette maison à déjà fourni un certain nombre de Frères coadjuteurs dont quatre, depuis plusieurs années, secondent efficacement nos missionnaires de Nouvelle-Guinée (Papouasie).

Le 15 août dernier (1923) nos quatre premiers étudiants canadiens ont reçu l'ordination sacerdotale des mains de Son Excellence Mgr Benedetti, M. S. C., délégué apostolique à Cuba et Porto Rico. D'autres ne tarderont pas à les suivre. Ces nouvelles recrues en augmentant notre nombre, rajeuniront peu à peu nos cadres et nous permettront de reprendre des œuvres que la guerre mondiale nous avait forcés de remettre à plus tard, ou même d'abandonner. Notre espoir en un avenir prospère repose sur une base solide, car notre École apostolique qui compte actuellement quarante juvénistes en reçoit une dizaine de nouveaux chaque année. Aussi, à partir de l'an prochain, Noviciat et Scolas-

ticat recevront annuellement leur contingent respectif d'une dizaine de novices ou de scolastiques.

Le grain de senevé jeté en terre canadienne, il y a bientôt vingt-cinq ans, prend d'année en année une croissance toujours plus vigoureuse et nous entrevoyons une activité merveilleusement accrue pour les toutes prochaines années.

La divine Trésorière du Cœur de Jésus, qui n'a cessé de nous combler de ses maternelles faveurs dans le passé, continuera, nous en avons la ferme espérance, de bénir les œuvres que nous avons implantées ici pour la gloire du Cœur sacré de son divin Fils, en les rendant de plus en plus fructueuses et fécondes.



LE VÉNÉRABLE PIERRE-JULIEN EYMARD
Fondateur de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement

XVIII

LA CONGRÉGATION DU TRÈS-SAINT-SACREMENT

Par le R. P. BOISMENU, S. S. S.

L'HISTOIRE du moyen-âge nous a gardé le souvenir de plusieurs tentatives de fondations d'instituts dévoués aux intérêts de la sainte Eucharistie, cependant il était réservé à notre époque, qu'on a appelée les « temps eucharistiques », de voir une société de prêtres définitivement approuvée par l'Église pour travailler à la glorification du Christ sacramentel. Le fondateur de ce nouvel institut, c'est celui qui devait écrire un jour: « Certes je crois à une atmosphère de grâce autour du très saint Sacrement. » Tout entier plongé dans cette atmosphère bénie, le vénérable Pierre-Julien Eymard y a puisé ces trésors de vie intérieure et d'apostolat fécond qui ont trouvé leur épanouissement dans une institution qui fut la grande œuvre de son existence: la Congrégation des Prêtres du Très-Saint-Sacrement.

Il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire du serviteur de Dieu pour se rendre

compte que toutes les étapes de sa vie ont été un acheminement continuel vers ce but si ardemment poursuivi: la glorification sociale de Jésus-Hostie.

Il était encore bambin quand il lui arrivait de s'échapper de la maison paternelle pour se rendre à l'église. Là, il se plaçait sur l'escabeau, situé derrière le maître-autel, et y restait longtemps en prière. Quelle ne fut pas sa joie lorsque vers l'âge de treize ans il put enfin rencontrer un confesseur qui lui permit de communier tous les huit jours. Le désir du sacerdoce germa bientôt dans cette belle âme qui eut à surmonter toutes les difficultés matérielles, y compris l'opposition du père, pour faire les études préparatoires à la cléricature. Durant son séminaire sa dévotion au saint Sacrement va toujours croissant. A vingt-trois ans, il reçoit l'onction sacerdotale à Grenoble. La soif ardente de perfection qui le dévore le pousse bientôt à entrer dans la Congrégation des Pères Maristes. C'est là que la sainte Vierge devait achever la formation eucharistique de son serviteur. Depuis lors la grande pensée de la glorification de l'Eucharistie non seulement devint l'aliment principal de sa dévotion personnelle, en même temps que la caractéristique de son ministère auprès des âmes, mais encore elle s'imposait à lui accompagnée de signes providentiels si mani-

festes qu'il se consacra tout entier à sa réalisation par les moyens que Dieu lui indiquerait. Lorsque le P. Eymard jetait un regard sur le monde il s'écriait: « La société se meurt, et je ne vois qu'un remède, c'est l'Eucharistie. Qu'on le sache bien, un siècle grandit ou décroît en raison de son culte pour l'Eucharistie... Que je voudrais faire le beau règne de Jésus-Christ sur la terre, entourer le monde d'un cercle de feu. »

Ce « beau règne de Jésus-Christ sur la terre », la Vierge de Fourvière lui inspira un jour d'y travailler par la fondation d'un institut qui ferait connaître et aimer l'Eucharistie dans le monde.

Avec l'agrément de ses Supérieurs, le Père fit le sacrifice de sa vocation de mariste. Il dit adieu à cette Congrégation où il avait exercé les charges importantes de visiteur et d'assistant général, et où il avait fait l'édification de ses confrères.

A la suite d'une retraite de dix jours, il présenta un projet de Constitutions du futur Institut à un groupe d'évêques. Mgr Sibour, Mgr de la Bouillerie et Mgr de Tripoli approuvèrent l'idée et, le 13 mai 1856, la Congrégation des Religieux du Très-Saint-Sacrement était fondée. Le premier décret d'approbation romaine fut accordé en 1863 et, en 1895,

Léon XIII approuva définitivement les Constitutions.[1]

Les débuts furent des plus humbles. Pendant de longs mois, le P. Eymard n'eut pour compagnon qu'un seul religieux, le P. de Cuers; mais il avait confiance en l'avenir, parce qu'il était fort de l'appel d'en haut qui s'était fait entendre clairement, impérieusement même. Le saint Pape Pie IX ne lui avait-il pas dit, la veille de la fondation: « Cette pensée vient de Dieu, j'en suis convaincu. L'Église a besoin de cela. Qu'on prenne tous les moyens pour faire connaître la divine Eucharistie. »

Consulté sur le même sujet, le bienheureux curé d'Ars répondit: « Qu'elle est belle cette œuvre, qu'elle est grande! l'adoration par les prêtres, oh! que c'est beau! Oui, oui, elle réussira, elle fera beaucoup de bien dans l'Église, et procurera beaucoup de gloire à Notre-Seigneur. »

Enfin le jour de l'Épiphanie 1857, dans une modeste chapelle de Paris, le vénérable eut le bonheur de placer pour la première fois l'hostie sainte sur le trône de l'exposition d'où elle ne devait plus descendre. S'adressant aux membres de l'Adoration nocturne et aux

1. Le P. Eymard a aussi fondé la Congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement, qui possède deux maisons au Canada: une à Chicoutimi et l'autre à Québec.

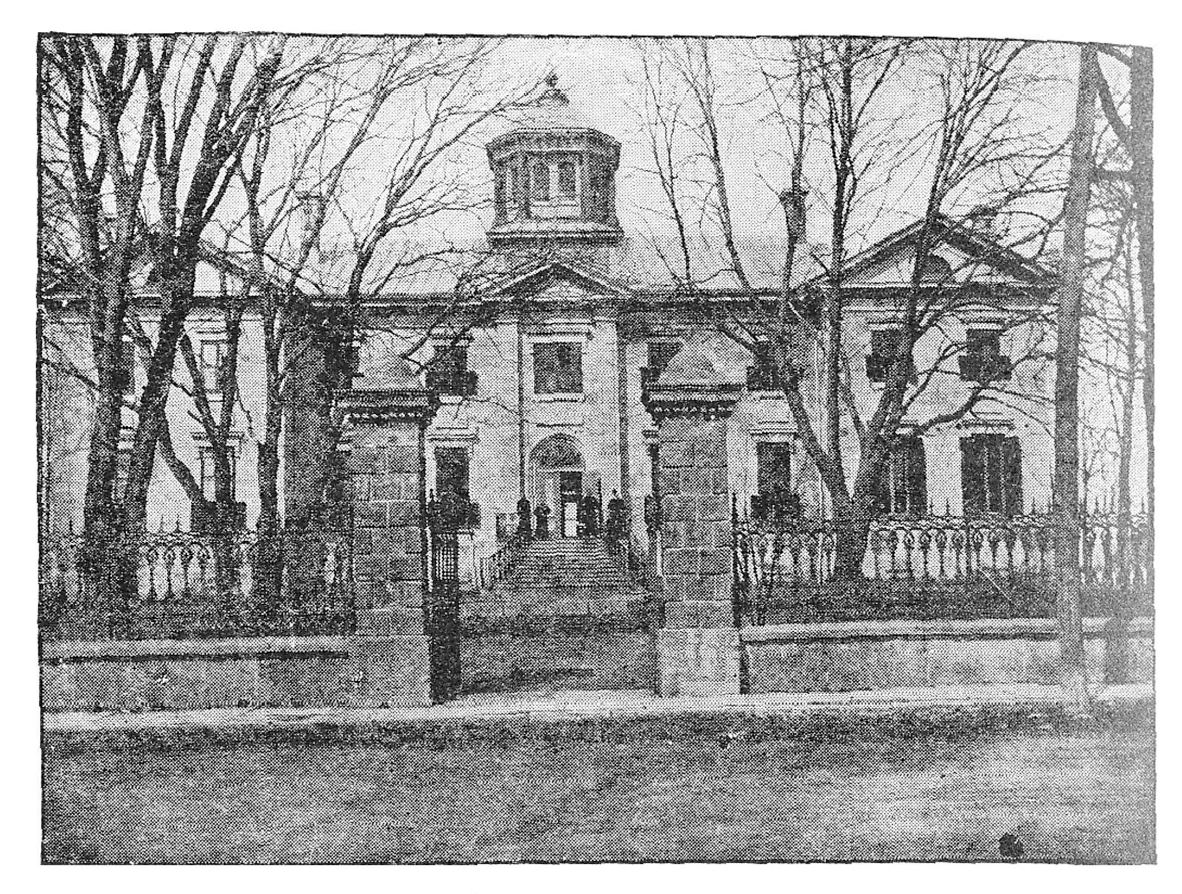
représentants des grandes familles religieuses accourus pour témoigner leur joie à la naissance de leur jeune sœur, le saint fondateur leur dit: « Un jour Jean-Baptiste reçut une députation des princes des Juifs qui lui dirent: *Tu quis es?* Il me semble, Messieurs, que votre présence ici nous pose la même question: Qui êtes-vous ? Qu'est-ce que cette œuvre nouvelle ?

« A la première question, nous répondons: Rien; puissions-nous être de vrais néants dans les mains de Dieu... Nous avançons munis de la bénédiction de l'Église.

« Quelle est cette œuvre ? C'est la Société du Très-Saint-Sacrement, c'est le nom de ses enfants; son but est de glorifier la sainte Eucharistie; son moyen l'exposition perpétuelle de l'auguste Sacrement. Elle ne se refuse pas tout apostolat au dehors; elle le borne aux ministères qui se rattachent plus directement à sa noble fin. »

Depuis lors, le petit arbre a étendu ses rameaux sur l'ancien et le nouveau continent. La Congrégation compte actuellement (outre les monastères français que la Révolution a fermés) vingt-cinq maisons distribuées en Italie, en Belgique, au Canada, aux États-Unis, en Hollande, en Espagne, en Allemagne, en Autriche, au Chili, en Argentine et en Suisse.

La première fondation sur le sol d'Amérique a été faite à Montréal, en 1890, par le regretté P. Tesnière, et depuis, elle a été la



UVÉNAT DE TERREBONNE

mère de nombreux rejetons transplantés à New-York, à Terrebonne, à Suffern, à Chicago et à Québec. Ces centres de piété et d'apostolat eucharistique toujours appréciés du clergé et des pieux fidèles sont presque exclusivement desservis par des Canadiens français, de sorte que l'élément canadien constitue actuellement, au sein de la Congrégation, un des groupes les plus nombreux.

Le but de la Congrégation étant donc la glorification de l'Eucharistie, par quels moyens atteindra-t-elle cette fin ? C'est d'abord par le service personnel de Notre-Seigneur, par l'*exposition* et l'*adoration*. Le jansénisme avait relégué Jésus dans son tabernacle; le P. Eymard l'expose dans l'ostensoir et dit à ses fils: « A genoux, c'est le Maître! Il est là avec nous, jour et nuit, vous aussi vous lui tiendrez compagnie, et le jour et la nuit. » On comprend dès lors pourquoi les Constitutions prescrivent que ce devoir de l'adoration soit accompli quotidiennement par chaque religieux, novice ou profès, quelle que soit la charge ou l'emploi qu'il occupe. Et c'est par la méthode des quatre fins du sacrifice de la messe que le religieux du Très-Saint-Sacrement s'acquittera de cette obligation primordiale.

Cette méthode d'oraison, qu'il a qualifiée de « pratique essentielle de la vie chrétienne », le Souverain Pontife Pie XI vient de la recommander solennellement dans un discours qu'il prononça en juin 1923, lors d'une audience accordée aux PP. du Saint-Sacrement et à leurs nombreux agrégés de Rome. Le Pape s'exprime ainsi: « Nous savons comment, placés à l'école du vénérable Eymard, vous avez recueilli son exemple et sa pensée; cette pensée que lui-même a reçue des siècles précédents, du plus intime sentiment de la

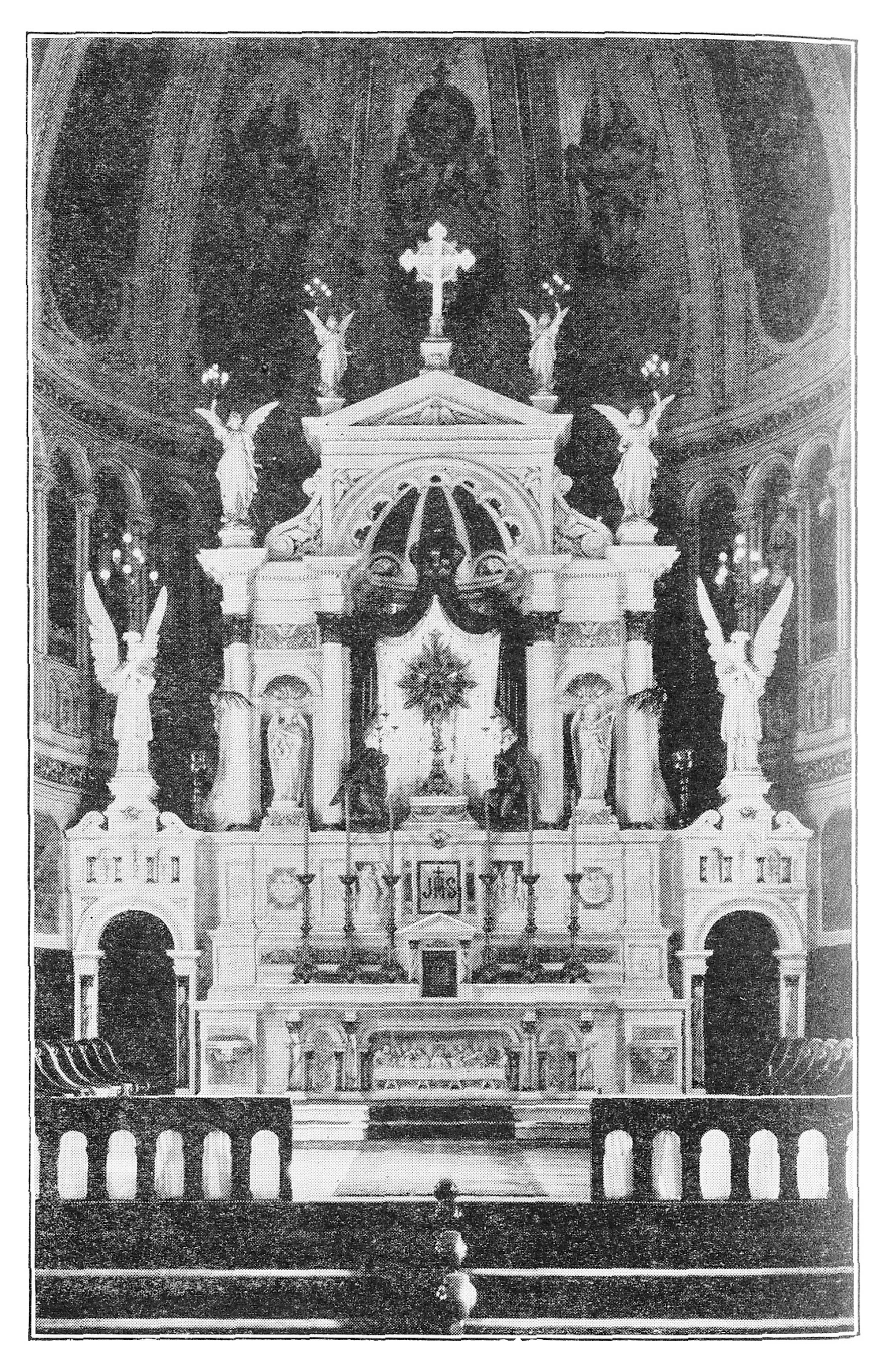
tradition eucharistique et qu'il a léguée à ses enfants comme la part de leur héritage, l'objet spécial de leurs études, leur pratique personnelle et la fin de leur apostolat; cette pensée qui trouve en Jésus-Eucharistie l'ensemble de merveilles dans lequel se résume, s'élève, se transfigure toute l'essence et toute la pratique du culte, de la religion elle-même: l'adoration, l'action de grâces, la propitiation et l'impétration. Voilà tout le culte; voilà toute la religion; voilà toutes les attitudes que l'humanité peut et doit prendre devant le Créateur. Voilà le culte latreutique, eucharistique, propitiatoire et impétratoire. Voilà l'Eucharistie; voilà ce que fait Jésus sur nos autels... Et vous, vous participez à ses adorations, à ses actions de grâces, à sa propitiation et à sa prière. C'est en cela que consiste la perfection de l'oraison. » Telle est la méthode de méditation dont se sert le religieux adorateur pour remplir chaque jour sa fonction principale devant le très saint Sacrement exposé.

Disons un mot de l'*Office divin.* Il se récite, dans la Congrégation, d'une manière solennelle car, dans la pensée du P. Eymard, l'office n'était autre chose qu'une adoration publique, faite en commun. L'office récité à haute voix a quelque chose d'impressionnant. A la vue de ce trône étincelant de lumières et de fleurs, en entendant cette tribu de lévites lançant

vers les voûtes du temple les louanges du Seigneur, l'émotion ne tarde pas à envahir le cœur. Mais quand on songe que c'est Jésus en personne qui est ainsi loué et que l'on compare cet hommage à ce qui se passe au dehors; là, le blasphème; ici, la louange pure... oh! alors de douces larmes mouillent les yeux... On se sent comme obligé de dire: Que c'est beau!

Voilà la part réservée à la prière. Elle fait songer à ces fameuses veillées d'armes où les chevaliers du moyen-âge venaient puiser au pied des autels la force nécessaire pour combattre les bons combats. Ainsi le religieux adorateur, dans la prière et la contemplation, pose les bases d'un apostolat solide et fructueux.

En effet, sur cette œuvre de l'adoration qui existe dans nos sanctuaires on a greffé des associations, permettant à tous ceux qui le désirent, de s'affilier à la Congrégation pour travailler avec elle à l'extension du règne eucharistique dans les âmes. C'est ainsi qu'au Canada 2,500 prêtres, ayant à leur tête son Éminence le cardinal Bégin et presque tous les évêques, sont enrôlés dans l'*Association des Prêtres-Adorateurs* et de la *Ligue sacerdotale de la Communion.* L'œuvre a prouvé sa vitalité en tenant à Montréal, en 1915, un magnifique congrès sacerdotal eucharistique, qui a mérité



AUTEL DE LA CHAPELLE, MONTRÉAL

d'être cité en Europe comme un modèle du genre.

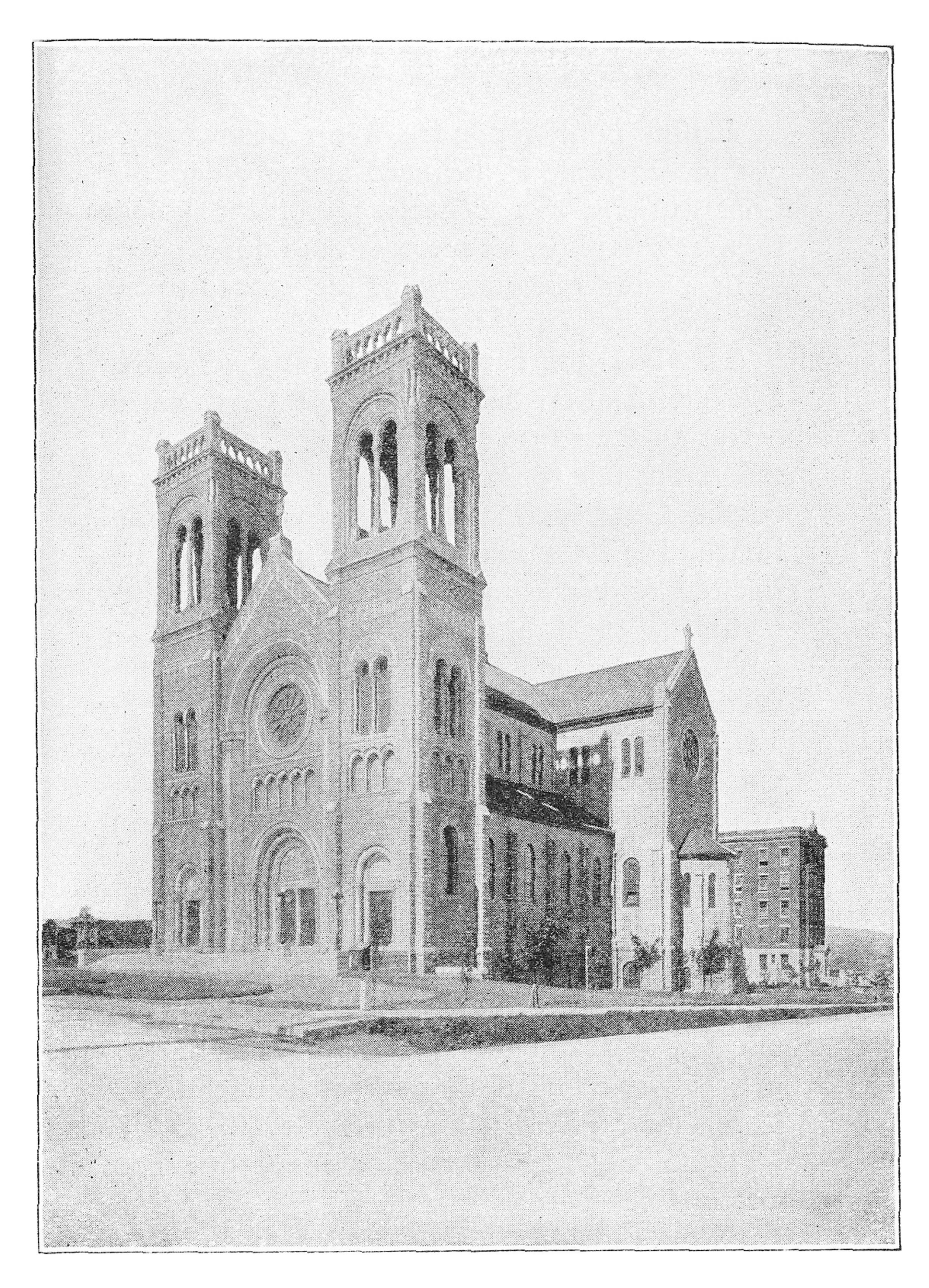
L'Agrégation du Très-Saint-Sacrement est devenue comme un vaste réseau qui enlace la majorité de nos paroisses canadiennes où, grâce à l'érection de l'Archiconfrérie du Très-Siint-Sacrement dont le centre est à notre maison-mère, à Rome, des milliers de fidèles s'engagent à faire une heure d'adoration par mois. De plus, à chacune de nos maisons sont attachés des ouvroirs florissants qui fournissent aux personnes pieuses l'occasion d'un généreux dévouement en les invitant à confectionner des ornements sacrés et des linges d'autel dont une part est destinée aux églises pauvres.

Mais l'Institut exerce l'apostolat eucharistique sur un terrain plus vaste par l'œuvre de la *Librairie eucharistique*, établie à Montréal. C'est un centre de publicité destiné à répandre aux quatre coins du pays toute littérature qui concerne la doctrine et la piété eucharistique. Une imprimerie y est installée qui, par son outillage perfectionné, permet l'impression rapide et soignée de volumes, revues, tracts, etc. C'est de cet atelier que sortent les périodiques suivants, dont le tirage global dépasse 50,000 exemplaires par mois: *Les Annales des Prêtres-Adorateurs, le Messager du Très-Saint-Sacrement* et *le Bulletin eucharistique*, des-

tiné aux enfants. L'étage supérieur de l'immeuble est occupé par la librairie proprement dite, qui tient à la disposition du public, tous les principaux ouvrages traitant de l'Eucharistie, publiés tant en Europe qu'au Canada. Au magasin sont attenants les bureaux des directeurs et administrateurs des différentes œuvres mentionnées ci-dessus, ce qui porte à vingt, religieux et laïques compris, le chiffre du personnel attaché au service de la librairie.

La Congrégation poursuit encore son but par l'attention toute spéciale qu'elle donne à la prédication eucharistique telle que demandée par les Souverains Pontifes. Elle se fait un devoir de répondre autant que possible aux demandes qui lui sont adressées d'aller prêcher la doctrine eucharistique surtout dans les exercices des Quarante-Heures, les triduums eucharistiques, les retraites de collèges, des communautés religieuses, les retraites de première communion, etc.

L'Institut donne aussi sans compter son appui à l'organisation et à la célébration des Congrès eucharistiques paroissiaux, régionaux et nationaux qui ont lieu sur la terre canadienne; si bien que des voix autorisées lui en ont déjà publiquement manifesté leur reconnaissance en des circonstances solennelles.



ÉGLISE DES PÈRES DU SAINT-SACREMENT, QUÉBEC

Enfin, pour répondre à un désir exprès que le vénérable P. Eymard a inséré dans ses Constitutions, nos cénacles reçoivent volontiers les prêtres et les pieux laïques qui désirent venir passer quelques jours de recueillement aux pieds de Jésus-Hostie.

Et voilà que cette œuvre toute consacrée à la glorification de Jésus-Hostie vient de recevoir une confirmation ostensible et autorisée. Dans une récente assemblée plénière de la Sacrée Congrégation des Rites, le Souverain Pontife Pie XI a solennellement proclamé l'héroïcité des vertus du vénérable Pierre-Julien Eymard, et il a déclaré que ce lui était « une grande consolation » de voir dans nos temps modernes des âmes comme celle du Vénérable « s'élever aux formes canoniques, officielles, classiques de la sainteté ». On poursuit actuellement à Rome l'examen des miracles qui devront faire éclater cette « sainteté classique » du serviteur de Dieu, et tout fait prévoir que les honneurs de la béatification lui seront décernés dans un avenir très prochain. Comment ne pas voir dans ces faits, une approbation indirecte mais réelle de l'esprit et de l'opportunité de l'Institut fondé par le serviteur de Dieu ?

Aussi c'est sans vaine jactance que nous citerons ces paroles que le R. P. Cros, S. J., l'apôtre des jeunes si universellement apprécié,

écrivait à l'un de nos Pères: « C'est de votre Institut qu'il faut attendre le maintien et l'accélération du mouvement provoqué par les bienheureux décrets. Notre-Seigneur et Notre-Dame vous ont suscités pour cela dans l'Église, et c'est de vous que tout ce bien est venu depuis un demi-siècle; c'est par vous que ce bien grandira parce que vous êtes les hommes d'une seule idée: la communion fréquente... Bénissons Notre-Seigneur qui vous a donné la meilleure part, celle qui vivifie toutes les autres. »

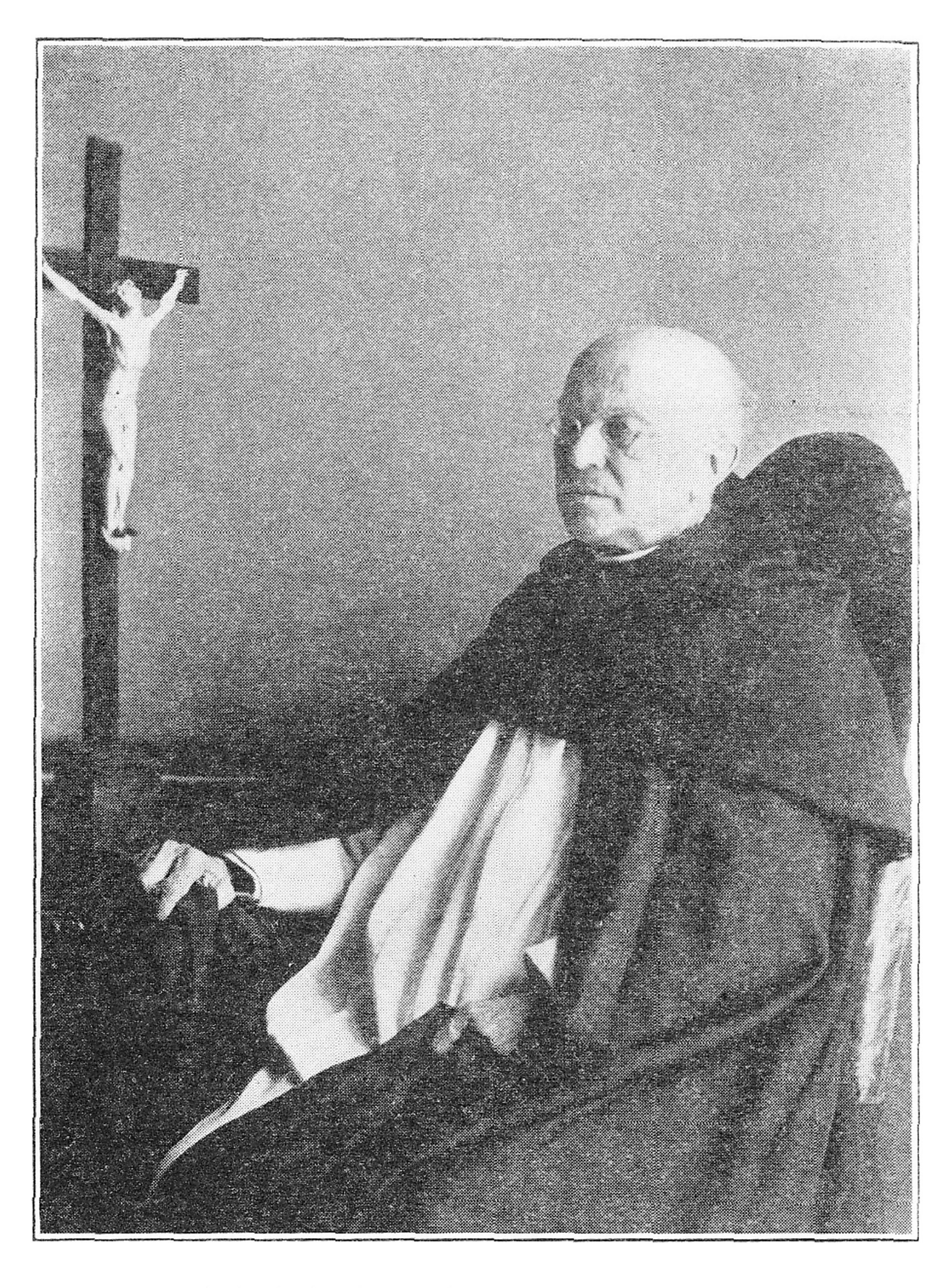
Puisse le Dieu de l'hostie bénir ces saints espoirs, et fournir de plus en plus à l'œuvre du P. Eymard le moyen de « faire le beau règne de Jésus sur la terre » en semant des hosties dans les cœurs.[1] Ce sera en même temps répondre à l'un des besoins les plus pressants des âmes contemporaines.

BIBLIOGRAPHIE

TESNIÈRE (R. P. A., S. S. S.). — *Le Prêtre de l'Eucharistie* ou *le R. P. Eymard.*

TENAILLON (R. P., S. S. S.). — *Le R. P. Eymard.* Documents sur sa vie et ses vertus.

1. Outre les prêtres on admet aussi des *frères convers* qui pourvoient à l'entretien du culte et des monastères. Une brochure explicative est envoyée gratuitement sur demande. S'dresser au Noviciat, Chemin Sainte-Foy, Québec, ou à Montréal, 368, avenue Mont-Royal Est. On peut aussi se procurer à ce dernier endroit les volumes indiqués dans la Bibliographie.



LE T. R. P. AUGUSTIN DELAROCHE

Supérieur général des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception

XIX

LES CHANOINES RÉGULIERS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Par le R. P. DESJARDINS, C. R. I. C.

OPÉRER la sanctification de ses membres dans la vie commune et dans le service des églises: 1° Par l'exercice de la prière liturgique et du culte divin; 2° et essentiellement, par le ministère pastoral sous l'entière autorité des évêques; 3° par l'éducation des jeunes clercs, tant pour le recrutement de l'Institut que pour celui du clergé des diocèses; en un mot, faire revivre l'antique et vénérable institution de l'Ordre canonique, adaptée, — comme le disait S. S. Pie X dans son *Exhortation au clergé catholique* à l'occasion de son jubilé sacerdotal, le 20 juin 1908, — aux nécessités du temps présent, telle est la fin de l'humble famille religieuse que nous venons de nommer. Elle se compose de Français, de Canadiens et d'Italiens.

C'est en France, à l'ombre de l'église cathédrale de Saint-Claude, que furent jetées par le savant et pieux abbé Adrien Gréa, vicaire général du diocèse, les bases de cette société

en 1863, et c'est là que fut fondée sa première maison.

Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception desservent présentement treize paroisses: deux au Canada, six en France, une en Italie, quatre au Pérou; dirigent deux petits séminaires: la Maîtrise de Saint-Claude, le petit séminaire d'Avignon; ils ont un juvénat en France (Institution de Notre-Dame-de-Fontanières) La Mulatière (Rhône). Leur maison généralice et leur noviciat sont à Rome.

Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception vinrent au Canada sur la demande de NN. SS. Duhamel, archevêque d'Ottawa, et Taché, archevêque de Saint-Boniface. Mgr Duhamel les pria, en 1890, de continuer l'œuvre des missions, commencées par les RR. PP. Jésuites, dans le nord de Montréal. Ils donnèrent naissance aux paroisses de Nominingue, l'Ascension, la Macaza, la Minerve, Sainte-Véronique-de-Turgeon, dans le comté Labelle, où ils ont encore la cure de la paroisse de L'Annonciation (P. 1500).

Mgr Taché les appela dans son diocèse en 1889, où ils fondèrent plusieurs paroisses; ils y ont conservé la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes (P. 1300).

En France, ils desservent: Saint-Vincent-de-Paul, à Lyon (P. 20,000); Saint-Ouen,

Paris (P. 2,500); La Bocca, Nice (P. 3,500); dans le diocèse d'Avignon: Les Carmes (P. 20,000) et le Doyenné de Sault (P. 6,000).

Au Pérou, ils desservent: la Matriz, au Callao (P. 20,000); Guadalupe, à Lima (P. 8,000); la Matriz, à Jauja (P. 12,000); Saint-Jérôme, à Ica (P. 15,000).

En Italie, Pie X leur a confié le ministère du nouveau quartier « Monteverde, » à Rome (P. 2,500) qui se développe rapidement, et Benoît XV les a chargés d'y construire une basilique votive à la Reine de la Paix avec le concours de toutes les nations. Il les a déjà recommandés dans ce but à la bienveillance de l'épiscopat de plusieurs d'entre elles.

L'humble Institut des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception a reçu son approbation définitive de S. S. Pie X, par un Bref daté du 11 février 1913. La connaissance de cet important document ne peut manquer de plaire à tous; je me permets de le transcrire en entier. Mieux que toute autre parole, il fera connaître le but de l'esprit de l'Institut.

« Pie X, Pape, pour en pepétuer la mémoire. C'est dans une pensée éminemment salutaire et féconde que les membres du clergé, consacrés au saint ministère au milieu du siècle, s'associent pour unir leurs forces dans la pratique des conseils du divin Maître. Embrassant les obligations de la vie commune,

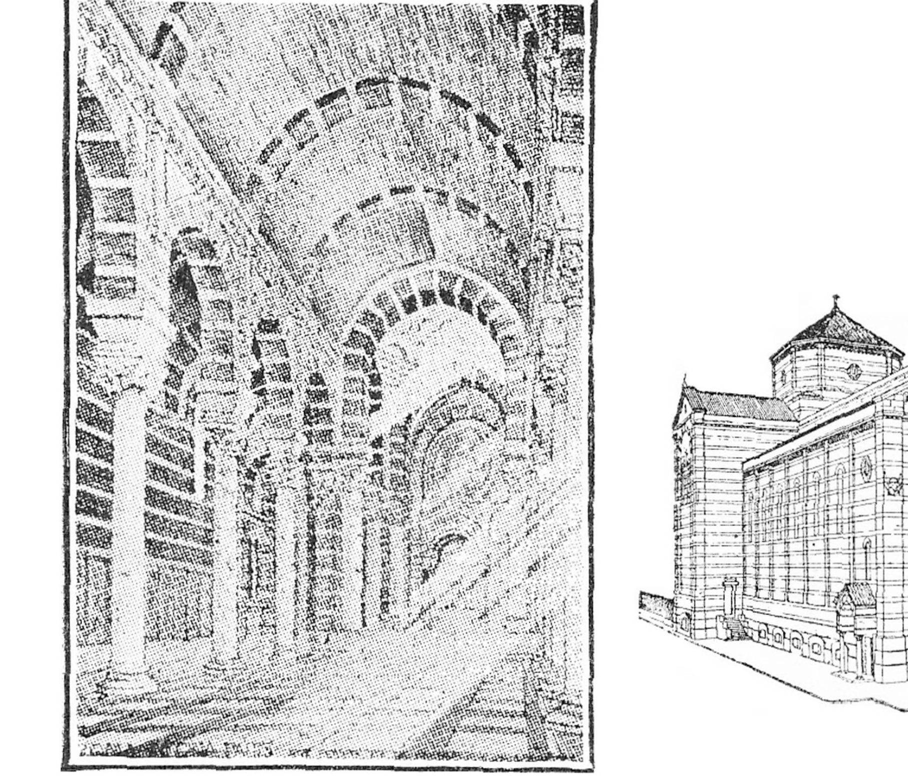
ils s'efforcent de réaliser plus parfaitement leur propre sanctification et de remplir plus efficacement la charge qui leur est confiée.

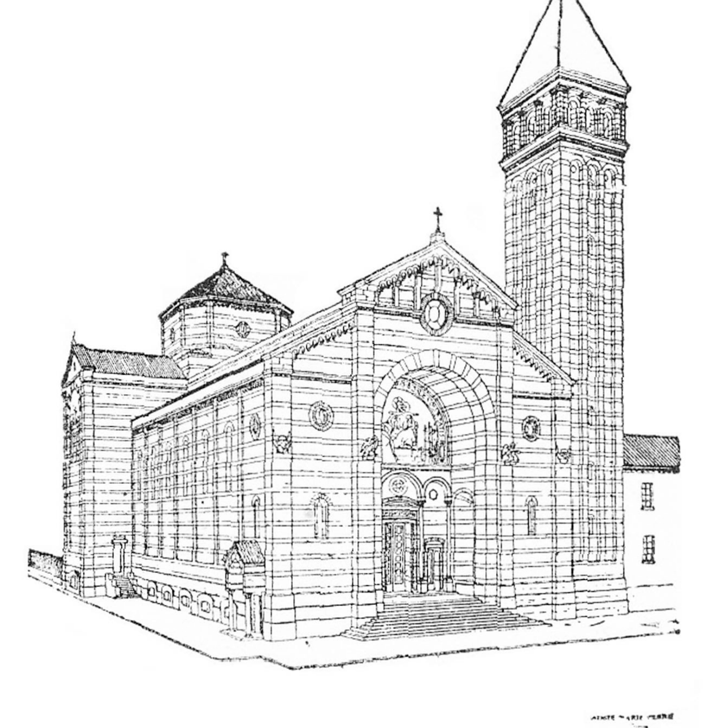
« L'abondance des fruits que, de tout temps, la vie commune a fait germer dans le champ du Seigneur, nous apparaît dans les annales de l'Église, dans les écrits des Pères et des Docteurs qui ont célébré ces communautés de clercs par un concert unanime de louanges.

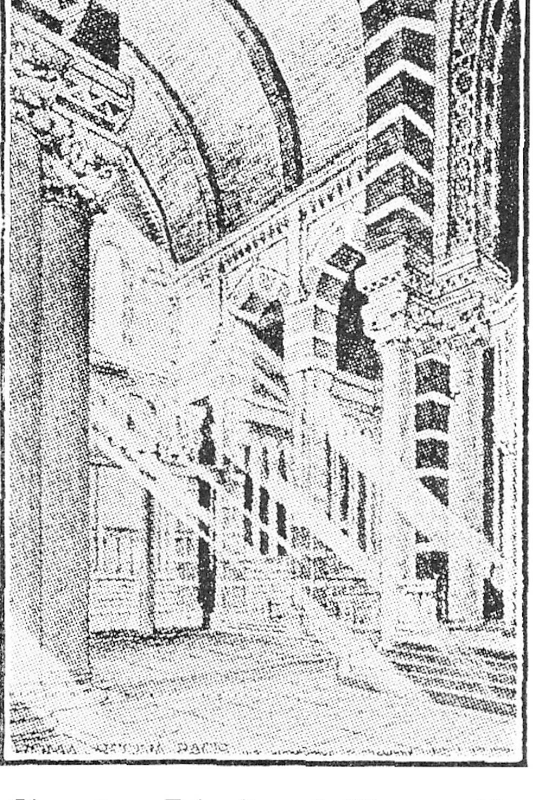
« Nos prédécesseurs, les Pontifes Romains, ont encouragé ces sociétés de vie commune, et par des documents publics, ils ont comblé d'éloges les prêtres vivant ensemble sous des règles déterminées et spécialement ceux qui, dans la suite, furent appelés Chanoines Réguliers. Nous nous plaisons à rappeler les noms d'Urbain II, d'Innocent II, de Benoît XII, d'Honorius II, d'Eugène IV, de Sixte IV, de Paul III, de Pie IV, de S. Pie V, et d'Urbain VIII, Nos Prédécesseurs, qui, par des lettres et même par des bulles, approuvèrent les Institutions de ce genre, et n'hésitèrent pas à proposer au clergé, comme exemplaire de la vie apostolique, les prêtres adonnés à la vie commune dans les Congrégations Régulières. Ces prêtres vivant selon la règle des Apôtres, sont assurément ceux qui, pour nous servir des paroles du pape Eugène IV, « imitant la vie admirable des saints Pères, font refleurir

sous l'inspiration du Saint-Esprit, le genre de vie des Apôtres. Réunis en un seul corps, à l'exemple des premiers croyants, qui n'avaient tous qu'un seul cœur et une seule âme, ils obéissent à leurs Pasteurs, selon les traditions apostoliques et ecclésiastiques ».

« Nous-mêmes, à l'occasion de notre jubilé sacerdotal, le 4 août 1908, dans une lettre adressée au clergé catholique, Nous avons instamment exhorté tous les prêtres à apprécier et même à embrasser, à l'exemple de l'Église naissante, cette sainte institution de la vie commune, source de toute sorte de biens spirituels. Elle nous paraissait éminemment capable de procurer aux prêtres un mutuel secours dans les épreuves, pour sauvegarder leur dignité sacerdotale et l'intégrité de leur ministère, pour développer le zèle des sciences sacrées, enfin et surtout pour les maintenir dans la sainteté de leur vocation et rendre plus efficaces, en les unissant, leurs projets et leurs efforts dans le salut des âmes. Plus encore, nous exprimions dans cette même lettre, le vœu qu'une telle institution pût revivre de nos jours, en tenant compte toutefois des conditions diverses des pays et du ministère. Nous ajoutions qu'on pourrait certainement en espérer les mêmes fruits qu'autrefois, pour la grande joie de l'Église.







BASILIQUE DE LA « REINE DE LA PAIX » dont la construction a été confiée aux Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception par les Papes Pie X et Benoît XV, dans le quartier de Monteverde à Rome et où le Canada sera artistiquement représenté dans une chapelle dédiée à saint Joseph.

Les gardiens du sanctuaire demandent que les peintures, les mosaïques, les vitraux de la chapelle choisie fassent connaître entièrement à Rome le Canada catholique, rappellent ses origines, ses martyrs, ses fondateurs, ses saints; disent aux pèlerins de tous les siècles ce qui lui a apporté sa foi, l'a maintenue et l'alimente toujours; enfin, tiennent à perpétuité sculptées dans ses marbres, avec le nom des bienfaiteurs, les dénominations de son action purement religieuse et de son activité sociale catholique, lesquelles parleront éloquemment de la vitalité de notre catholicisme canadien.

« En effet, dans les circonstances si graves de notre époque où l'univers catholique voit et déplore des calamités si grandes et si nombreuses, où la haine du nom chrétien déclare à l'Église une guerre si acharnée. Nous ne sommes pas sans consolation ni sans raison d'espérer un âge meilleur. Ne voyons-nous pas l'esprit d'union et de prière se répandre sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem; l'éclat des bonnes œuvres chez les défenseurs du nom chrétien surpasser l'iniquité de ses détracteurs; enfin, tandis que des fils rebelles et impies abreuvent leur Mère de douleurs et d'amertume, il se trouve des fils aimants et fidèles qui la consolent et la dédommagent.

« Parmi ces fils aimants et fidèles, qui nous réjouissent par leurs vertus et leurs bonnes œuvres, nous nous plaisons à mentionner les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, qui, formant depuis environ cinquante ans une société soumise à la vie commune, poursuivent avec une égale ardeur leur propre sanctification et celle du prochain.

« Les Souverains Pontifes, Nos Prédécesseurs, ont voulu approuver de leur autorité apostolique une société qui leur semblait d'autant plus méritante qu'elle répondait mieux aux nécessités des temps présents. Le Pape Pie IX, de pieuse mémoire, par un décret de

la S. Congrégation des Évêques et Réguliers, en date du 8 avril 1876, a fait un éloge spécial de cet Institut. Notre prédécesseur, Léon XIII, d'illustre mémoire, par un décret émané de la même S. Congrégation, le 12 mars 1887, a daigné témoigner sa bienveillance à cet Institut, hautement recommandé par tout l'épiscopat français, en l'approuvant et le confirmant en la forme des saints Canons et des Constitutions apostoliques.

« Nous-mêmes, pour donner à cette Congrégation si féconde, en bonnes œuvres, un gage tout spécial de notre faveur, Nous avons, par un décret de la même S. Congrégation des Évêques et Réguliers, en date du 10 octobre 1908, approuvé pour sept ans, les Constitutions des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception.

« Les religieux de cet Institut que l'on a vu grandir si rapidement comme une moisson abondante et précieuse, mènent la vie commune sous la règle de saint Augustin, et liés par les trois vœux simples de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, ils méritent à tous égards les témoignages précis et manifestes de la bienveillance du Saint-Siège. En effet, ces religieux mettent en pratique les conseils apostoliques, s'appliquent à unir la vie religieuse et claustrale au ministère pastoral, et à joindre la contemplation des choses divines à l'apos-

tolat actif de la prédication et des œuvres. Pour gagner des âmes au Christ, ils n'hésitent pas à passer tour à tour du silence du cloître au tumulte des villes. Fuyant les embûches du siècle, ils poursuivent leur propre sanctification par l'exacte observance de leurs vœux tout en remplissant avec un soin religieux, les devoirs du saint ministère. Assumant le soin des âmes sous l'autorité *immédiate* des évêques, dans les paroisses qui leur sont confiées, ils dépensent cette sainteté qu'ils ont acquise pour eux-mêmes au profit spirituel des fidèles.

« En un mot, ces religieux, qui unissent d'une manière si louable la vie pastorale à la vie religieuse, démontrent clairement par leur exemple, que ces deux genres de vie ne se nuisent pas l'un à l'autre; mais que bien au contraire, lorsqu'ils sont unis suivant des règles convenables et dans des instituts appropriés, ils se perfectionnent et se fortifient mutuellement.

« De plus, si l'on veut apprécier à quel point ces actifs ouvriers de la vigne du Seigneur se recommandent par les mérites de leurs travaux dans l'Église, il suffit de voir l'empressement que mettent les évêques à les appeler dans leurs diocèses. Ils savent avec quel zèle et quelle industrie les Chanoines Réguliers s'efforcent de ramener les égarés dans la bonne

voie, d'instruire les ignorants des mystères de la foi, de donner aux enfants les éléments de la doctrine chrétienne. Ils apportent encore un puissant secours aux évêques et rendent un grand service aux diocèses, lorsque, dans les séminaires, ils forment à la vertu aussi bien qu'aux sciences humaines les jeunes gens appelés au service du Seigneur. Enfin par les œuvres de piété, de foi et de charité qu'ils accomplissent non moins que par l'exactitude avec laquelle ils observent et pratiquent leur règle, ils sont pour tous un sujet d'édification et un salutaire exemple.

« Maintenant donc que nous avons considéré et apprécié les fruits abondants que cette Congrégation des Chanoines Réguliers recueille de la pratique de la vie commune pour le bien de l'Église et le salut du peuple chrétien, il nous plaît de renouveler à son égard le même témoignage tout particulier de la faveur pontificale et de donner à ses Constitutions si sages, que nous avions déjà, comme nous l'avons dit, approuvées pour sept ans, la confirmation perpétuelle, et de les revêtir de la suprême sanction apostolique, avant même que le délai d'abord fixé soit accompli.

« En conséquence, après avoir pris l'avis et les suffrages de Nos vénérables frères les cardinaux préposés à la Congrégation des

Religieux, *Motu proprio*, de science certaine et après mûre délibération de notre part, dans la plénitude de notre Pouvoir apostolique, en vertu des présentes lettres, nous approuvons et sanctionnons à perpétuité les Constitutions des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, rédigées en latin, telles qu'elles sont contenues dans l'exemplaire imprimé qui est conservé par notre ordre dans les Archives de la troisième section de notre Secrétairerie d'État pour les Brefs apostoliques. Et nous prions instamment Dieu, l'auteur et le dispensateur de tous les biens, de faire prospérer cette Congrégation, de telle sorte qu'elle s'accroisse de jour en jour et répande dans le monde entier ses salutaires exemples.

« Nous déclarons donc et décrétons que Nos présentes lettres soient et demeurent toujours fermes, valides et efficaces, et qu'elles obtiennent sans obstacle, leur effet plein et entier, et qu'elles soient à perpétuité un témoignage parfait en faveur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception; qu'on en juge donc ainsi à bon droit et qu'on le tienne pour défini; et que soit inefficace et vain le fait de quiconque, quelle qu'en soit l'autorité, chercherait à mettre obstacle à ces dispositions, sciemment ou par inadvertance. *Non obstantibus contrariis quibuscumque.* »

Telle est la dernière volonté de la sainte Église sur l'humble Institut des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception.

Puissent venir en grand nombre s'abriter sous le manteau de la Vierge Immaculée, des âmes généreuses, prêtes à tous les sacrifices pour donner à leur sacerdoce sa perfection, sa fécondité primitive! Daigne le Pasteur éternel réaliser dans notre cher Canada les paroles de Pie X à un membre de l'Institut · *Crescite et multiplicamini et replete terram.*

XX

LA SOCIÉTÉ DES PÈRES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE

(PÈRES BLANCS)

Par le R. P. LÉVESQUE, P. B.

LA Société des Pères Blancs fut fondée à Alger, en 1868, par Mgr Lavigerie que l'histoire devait appeler le « grand Cardinal d'Afrique ».

Les débuts furent humbles et pénibles. La Société naissante connut des heures sombres, mais elle était voulue de Dieu. Quand la terrible guerre franco-allemande eut pris fin et que la grande insurrection kabyle fut apaisée, le noviciat s'ouvrit avec vingt-deux novices. Sous l'impulsion puissante de son dévoué fondateur, avec le concours précieux du R. P. Terrasse, S. J., que les Pères Blancs aiment à regarder comme leur co-fondateur, la petite Société commença à se développer. Elle reçut alors ses Règles qui, treize ans plus tard, après de légères modifications dans la forme, devaient être définitivement approuvées par Rome.



SON ÉMINENCE LE CARDINAL LAVIGERIE
Fondateur de la Société des Pères Blancs Missionnaires d'Afrique

« La fin de l'Institut, disent ces Règles, est de procurer la gloire de Dieu, d'abord par la sanctification personnelle de ses membres, et ensuite par les travaux de la vie apostolique qui ont pour objet l'établissement du christianisme dans le continent africain. »[1]

Procurer la gloire de Dieu est la fin de tout homme: c'est aussi la fin de toute famille religieuse. Mais les moyens pour réaliser cette fin peuvent différer: d'où diversité dans les états de vie, multiplicité dans les instituts religieux.

Établir le christianisme dans le continent africain, voilà le pourquoi de la Société des Missionnaires d'Afrique. « En dehors de l'Afrique, la Société pourra avoir des maisons de formation ou de retraite, des procures ou même par exception la garde de quelque sanctuaire plus illustre; mais elle ne devra point, sans l'ordre exprès du Saint-Siège, y faire des missions proprement dites. »[2]

Comme l'indique son nom, la Société des Pères Blancs est une société et non une communauté au sens canonique. Cependant la vie de communauté y est obligatoire. *Vae soli!* nous disent les saints Livres. L'isolement, danger si redoutable pour tout prêtre, l'est

---

1 *Const.*, art. 2.

2. *Const.*, art. 5.

davantage encore pour le missionnaire. Le Père Blanc ne sera jamais exposé à ce danger. « Jamais, disent ses Constitutions, jamais dans aucun cas et sous aucun prétexte, les missionnaires ne pourront être moins de trois ensemble, Pères ou Frères, dans leurs diverses résidences. On refusera, plutôt que de manquer à cette règle, les offres les plus avantageuses, les plus urgentes, et l'on renoncera plutôt à l'existence de la Société qu'à ce point capital. »[1]

La vie du Père Blanc sera toute de charité, d'obéissance, de prière et d'action. « Les diverses missions ou maisons de la Société ne forment qu'une seule et même famille, extérieurement dispersée pour le service de Dieu, mais étroitement unie par les liens de la charité fraternelle dans un même apostolat, dans une prière et une action communes. C'est pourquoi chacun des missionnaires doit être toujours prêt à aller habiter la résidence et à remplir la fonction que la sainte obéissance lui assignera. »[2]

La vie du missionnaire est nécessairement une vie d'action. Mais que produira l'action qui n'est pas fécondée par la grâce ? « La sainteté de l'apôtre est la condition de la

---

1. *Const* art 3
2 *Const*, art 6

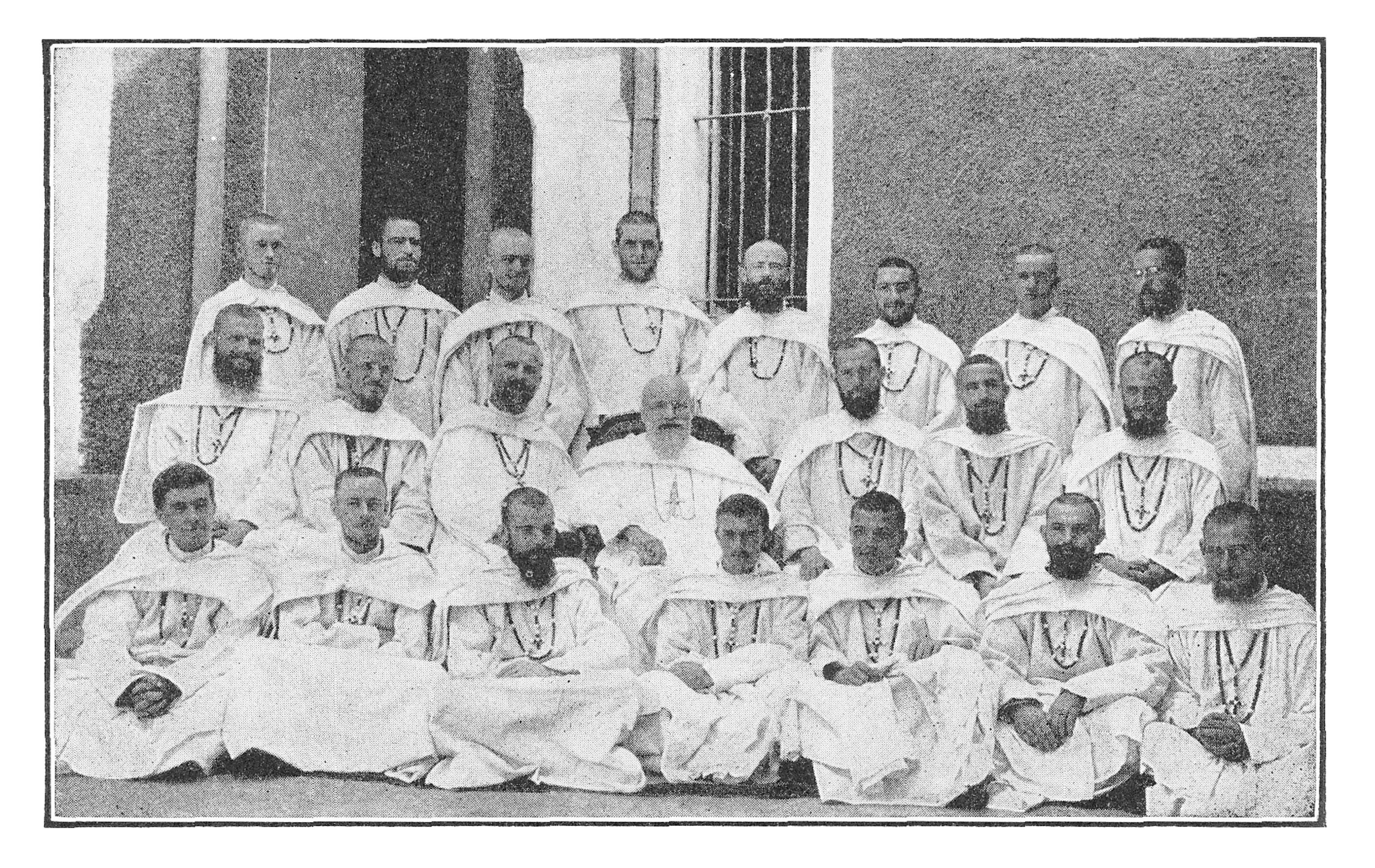
fécondité de l'apostolat. »[1] Le fondateur insiste sur ce point: « Vous ne convertirez ni ne sanctifierez personne si vous ne commencez d'abord par travailler courageusement vous-mêmes à votre propre sanctification. »

D'ailleurs, non seulement la fécondité de son apostolat, mais le salut même de son âme font au missionnaire une obligation de tendre à la sainteté. « Pour un apôtre, ne craint pas d'affirmer le fondateur, il n'y a pas de milieu entre la sainteté complète au moins désirée et poursuivie avec fidélité et courage, ou la perversion absolue. »

Bien pénétré de ses idées, le Père Blanc joindra à une vie très active, une vie intérieure intense. Son action devra être une prière continue. Les exercices de règle le ramèneront plusieurs fois le jour au pied du tabernacle. Dans l'oraison, il trouvera force et consolation; une vie de silence sera la sauvegarde de son recueillement. L'examen particulier quotidien, la confession hebdomadaire, la récollection mensuelle, une retraite de huit jours complets chaque année, une retraite de trente jours après dix années d'apostolat, le maintiendront constamment en présence de cet idéal qu'il ne doit pas perdre de vue: la

---

1 *Const.*, art 290



GROUPE DE PÈRES ET SCOLASTIQUES DE LA SOCIÉTÉ DES PÈRES BLANCS D'AFRIQUE
Au centre: Sa Grandeur Mgr John Forbes, premier supérieur du Postulat de Québec

sainteté. Sa devise devra être: *Sanctificabo meipsum ut sint et ipsi sanctificati.*

Pour résumer, la vie des missionnaires d'Afrique sera « une vie de sainteté, d'abnégation et de zèle: ils doivent se faire tout à tous pour gagner les âmes à Jésus-Christ et à son Église, et ne reculer devant aucune peine, pas même devant la mort, lorsqu'il s'agit d'étendre le règne de Dieu. » [1]

Six années après sa fondation, la Société des Missionnaires d'Alger, comme on l'appelait alors, comptait plus de cent membres. Elle avait commencé à évangéliser le Sahara et la Kabylie. Un véritable esprit apostolique l'animait: esprit de charité inlassable et d'abnégation joyeuse. « Je manque de tout, écrivait un missionnaire de la Kabylie, et cependant je ne changerais pas mon sort contre celui d'un roi de la terre. »

Le 29 avril 1876, Mgr Lavigerie écrivait à Mgr l'évêque de Rodez: « Notre mission vient de recevoir sa consécration suprême. Trois de nos missionnaires ont été mis à mort pour la foi qu'ils allaient prêcher à Tombouctou... Nous avons chanté un beau *Te Deum*, le plus émouvant que j'aie entendu chanter de ma vie, au noviciat de la Maison-Carrée. » La lettre ajoutait: « Et après le

1. *Const.*, art. 290

Te Deum, tous les missionnaires m'ont demandé à partir pour remplacer leurs frères martyrisés. »

Après l'Afrique du Nord et le Sahara, il fallut l'Afrique des Lacs aux ambitions toujours grandissantes des missionnaires. Des difficultés jugées insurmontables semblaient s'opposer à cette nouvelle entreprise. Les difficultés furent surmontées, non sans peines, non sans sacrifices, non sans dévouements héroïques, mais aussi avec quelles conséquences! Sept ans après le départ de la première caravane, l'Église de l'Ouganda offrait au monde chrétien le spectacle admirable de ses enfants souffrant courageusement le martyre pour la foi de Jésus-Christ.

Présentement, la Société des Pères Blancs a, confiés à ses soins, onze vicariats et deux préfectures apostoliques. Le ciel continue à bénir les efforts de ses missionnaires. L'état des missions au 20 juin 1922, donnait les beaux chiffres suivants: Néophytes, 351,910, baptêmes d'adultes, 12,240; baptêmes d'enfants de néophytes, 16,006; baptêmes donnés à l'article de la mort, 16,360.

***

Depuis 1900, la Société des Pères Blancs a une maison au Canada: le postulat des Pères Blancs, 37, rue des Remparts, Québec.

Ce postulat est à la fois procure et maison de recrutement. En tant que procure, le but de cette maison est d'intéresser les personnes charitables aux choses de l'Afrique. A cette fin, une petite revue mensuelle, *les Missions d'Afrique*, publie les lettres reçues des missionnaires canadiens et fait ainsi connaître les difficultés, les besoins, et aussi les joies et les succès de l'apostolat. Cette revue fait voir les progrès de la foi chez ces peuples sauvages qui, hier, ne connaissaient que le pillage et le crime, et qui, aujourd'hui, présentent à la vénération des peuples civilisés des modèles de vertu, des martyrs que l'Église a béatifiés.

Une autre fin du postulat des Pères Blancs, est le recrutement des vocations pour l'Œuvre des Missions d'Afrique. Les jeunes gens ayant fait un cours d'études complet et désireux de devenir prêtres dans la Société des Pères Blancs, vont y commencer leurs études théologiques et y mûrir leur vocation, pendant une année, avant de partir pour l'Afrique, où doivent se faire le noviciat et le scolasticat.

Ceux qui n'ont pas fait d'études classiques et désirent se consacrer à la vie apostolique à titre de Frères coadjuteurs, vont, avant de se rendre au noviciat d'Alger, passer une année, à un autre postulat fondé à cette fin

en mai 1923, à Saint-Mathias-sur-Richelieu, dans le comté de Rouville.

Le postulat de Québec a déjà eu la joie d'envoyer à la chère Afrique plus de soixante-dix ouvriers, Pères et Frères.

Lorsque Mgr Forbes vint ouvrir cette maison, en 1900, d'aucuns lui exprimaient des craintes. « Le Canada passe pour un pays plutôt froid, lui disait-on; croyez-vous que des Canadiens puissent se faire au climat de l'Afrique où la chaleur est bien grande? » A ceux-là on aurait pu faire remarquer que si le Canada est froid en décembre, il ne l'est pas toujours en juin et juillet alors que le thermomètre enregistre des chaleurs inconnues à certaines contrées de l'Afrique. Nous pouvons affirmer que le Canadien supporte bien le climat de l'Afrique. En plus de vingt ans, quatre seulement de nos confrères canadiens sont morts, et un seul a été victime de maladie propre à l'Afrique.

En ce moment (octobre 1923), quatorze postulants attendent avec impatience le moment de leur départ pour le noviciat. D'autres devront les remplacer. Les remplaçants seront-ils aussi nombreux! Nous espérons qu'ils seront plus nombreux. Jamais la moisson ne s'est annoncée aussi abondante: le divin Maître écoutera les prières de ceux qui s'intéressent à la diffusion de notre sainte religion et en-

verra dans sa vigne les ouvriers nécessaires. Et puis la voix du Saint-Père sera écoutée. Sa Sainteté Benoît XV vient d'attirer les regards du monde catholique sur l'Œuvre des Missions. Il demande des aumônes, des prières, des vocations. S'il est un pays où son appel recevra une réponse, c'est bien le Canada.

D'ailleurs, pour être missionnaire, il faut du dévouement, de la générosité. Or, se dévouer, se donner, voilà le besoin de notre jeunesse canadienne, voilà son idéal. L'Afrique est là ouverte à tous les dévouements: les Pères Blancs ont donc raison de compter sur un recrutement plus considérable que jamais. Il est vrai que le Canadien est attaché à son pays; et puis il fait si bon vivre au Canada. Oui, mais nous pouvons ajouter cette parole du cardinal Lavigerie: « Comme il sera doux de mourir en Afrique! »

TABLE DES MATIÈRES